



G20 COMPACT WITH AFRICA

RAPPORT DE SUIVI DU COMPACT

Réunion du Groupe consultatif pour l'Afrique

Novembre 2022

Préparé par :



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
IBRD • IDA



International
Finance Corporation

En collaboration avec:



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

© Société financière internationale 2023
2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433
Internet : www.ifc.org

Tous droits réservés.

Le contenu de cet ouvrage est protégé par le droit d'auteur. La copie et/ou la transmission de tout ou partie de cet ouvrage sans autorisation peut constituer une violation de la loi. L'IFC ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu de cet ouvrage, ni les conclusions ou les jugements qui y sont présentés, et décline toute responsabilité en cas d'omission ou d'erreur (notamment les erreurs typographiques et les erreurs techniques) dans le contenu, quel qu'il soit, ou en cas d'utilisation de ce contenu. Les constats, interprétations et conclusions présentés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les opinions des membres du Conseil d'administration de la Banque mondiale ou des gouvernements qu'ils représentent.

Photos : Site web du Compact with Africa.

QU'EST-CE QUE COMPACT WITH AFRICA DU G20 ?

Le Compact with Africa (CwA) du G20 a été lancé sous la présidence allemande du G20 pour promouvoir les investissements privés en Afrique, notamment dans les infrastructures. Lancé en 2017, le CwA a pour principal objectif d'accroître l'attractivité des investissements privés grâce à des améliorations substantielles des cadres macro, commerciaux et de financement. Elle rassemble des pays africains désireux de mener des réformes, des organisations internationales et des partenaires bilatéraux du G20 et d'ailleurs, dans le but de coordonner les programmes de réforme propres à chaque pays, de soutenir les mesures politiques respectives et de communiquer les opportunités d'investissement aux investisseurs privés. L'initiative est axée sur la demande et est ouverte à tous les pays africains. A ce jour, 12 pays ont annoncé officiellement leur adhésion. Le Groupe consultatif pour l'Afrique (GCA) étant le groupe de travail régulier du G20, le CwA est fermement ancré dans la politique financière du G20. L'Allemagne et l'Afrique du Sud coprésident actuellement le CwA.

QUELS SONT LES PAYS DU COMPACT WITH AFRICA ?



Bénin



Égypte



Guinée



Sénégal



Burkina Faso



Éthiopie



Maroc



Tunisie



Côte d'Ivoire



Ghana



Rwanda



Togo

QU'EST-CE QUE CE RAPPORT ?

Le rapport de suivi vise à éclairer la réunion du GCA, qui se tient deux fois par an, en mai et en novembre. La réunion rassemble tous les représentants des pays du CwA, les coprésidents de l'Allemagne et de l'Afrique du Sud, les partenaires du CwA et les partenaires du G20. Le rapport décrit l'impact du CwA sur l'investissement privé, avec des mises à jour sur les perspectives macroéconomiques, l'investissement direct étranger, le commerce, les réformes et l'entrepreneuriat. Le rapport de suivi partage également les pratiques d'excellence pour stimuler l'investissement privé avec d'autres pays et des investisseurs actuels ou potentiels du secteur privé.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.compactwithafrica.org

Contacts

Nadege D. Yameogo | nyameogo@ifc.org

Nada Farid | nfarid@ifc.org

Anouk Pechevy | apechevy@ifc.org



G20 COMPACT
WITH
AFRICA

www.compactwithafrica.org

SOMMAIRE

- Remerciements 6**
- Abréviations et acronymes 8**
- Résumé exécutif..... 10**
- Attentes par rapport a la réunion du Groupe consultatif pour l’Afrique..... 17**
- 1. Perspectives macroéconomiques..... 20**
 - 1.1. Rythme et niveau variables de la reprise dans les pays du Compact with Africa 20
 - 1.2. Mesures d’atténuation et appui du Fonds monétaire international à la croissance 23
- 2. Aperçu général de l’investissement direct étranger.....25**
 - 2.1. Essor significatif des investissements directs étrangers dans le monde en 2021 : Quel cap pour 2022 ? 25
 - 2.2. Résilience des pays du CwA en termes d’attraction de nouveaux investissements, même si les volumes sont faibles renouvelables 28
 - 2.3. Changements en termes de secteurs des investissements directs étrangers : davantage d’énergies renouvelables..... 35
 - 2.4. Réforme des politiques pour faciliter l’investissement 37
 - 2.5. Renforcer la résilience en temps de crise 39
- 3. Aperçu général du commerce international42**
 - 3.1. Tendances du commerce mondial..... 42
 - 3.2. Tendances du commerce dans les pays du Compact with Africa 43
 - 3.3. Sécurité alimentaire dans les pays du Compact with Africa 48
- 4. Principales etudes diagnostiques pour les pays du Compact with Africa 51**
 - 4.1. Etudes diagnostiques pays du secteur privé 51
 - 4.2. Rapports nationaux sur le climat et le développement..... 58
 - 4.3. Etudes diagnostiques de l’emploi..... 61
- 5. Promotion de l’entrepreneuriat et des micro, petites et moyennes entreprises 68**
 - 5.1. Nécessité d’appuyer les micro, petites et moyennes entreprises..... 68
 - 5.2. Situation de l’écosystème entrepreneurial dans les pays du Compact with Africa 74
 - 5.3. Pratiques d’excellence en appui aux micro, petites et moyennes entreprises 87
 - 5.4. Mise en œuvre de l’approche du Compact with Africa 95
 - 5.5. Pour aller de l’avant : Objectifs et appui des parties prenantes du Compact with Africa..... 100

6. Accroître l'investissement privé dans les secteurs prioritaires	103
6.1. Principales priorités pour les investissements du secteur privé.....	103
6.2. Faible transformation locale et faible diversification des exportations.....	105
6.3. Accroître la production et les chaînes de valeur agroalimentaire.....	107
6.4. Développer les services et les chaînes de valeur de la santé	114
6.5. Développer l'énergie verte et des infrastructures durables	116
6.6. Développer l'infrastructure pour la numérisation.....	121
6.7. Développer l'entrepreneuriat et le financement durable.....	123
6.8. Défis et opportunités en matière d'élargissement des investissements privés.....	127
6.9. Recommandations pour soutenir l'augmentation des investissements privés.....	129
7. Manifestations d'apprentissage par les pairs : Ouvrir la voie vers un Compact with Africa 2.0	131
Bibliographie	139
Annexes	142
A. Réformes récentes et défis retardant l'investissement privé	142
B. Engagements du Groupe de la Banque mondiale dans les pays du Compact with Africa	146
C. Politiques et institutions en appui à la productivité et à la croissance des entreprises	149
D. Aperçus des investissements directs étrangers pour les pays du Compact with Africa	152

REMERCIEMENTS

Ce rapport est le fruit d'une collaboration entre le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine de développement (BAD). Le rapport inclut également une section sur les propositions de réforme visant à renforcer le Compact with Africa (CwA) et une série d'ateliers d'apprentissage par les pairs du CwA organisés par le Centre africain pour la transformation économique (ACET) en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale.

Contributeurs de la Société financière internationale (IFC) : l'équipe de base est composée de Nadege D. Yameogo (Cheffe d'équipe), Nada Farid (chapitre sur l'investissement direct étranger) et Anouk Pechevy (chapitre sur l'entrepreneuriat et section sur le diagnostic du secteur privé national). Parmi les autres contributeurs figurent Memory Machingambi (section Rapport national sur le climat et le développement), Alexei Volkov (données sur l'investissement direct étranger) et Julien Manyong Wakubang (données sur les investissements de l'IFC). Sabri Youcef Draia et Julie Saty Lohi ont également apporté leur contribution. Le rapport a fait l'objet de révisions par Zeinab Partow, Stephan Dreyhaupt, Frank Armand D. Douamba, Samuel K. Nganga et Marcio Cruz. Sharon Fisher a participé à l'édition et à la conception du présent rapport.

Points focaux nationaux de l'IFC : Ahmed Zairi, Ghita Hannane, Injy Salem, Senait Mekete Ayele, Karamba Badio, Charlotte Ndaw, Alain T. Traore, Jeanne Eva Ngo Bibee, Abdoul Maiga, Abdellatif Kabbaj, Patience Rukundo Ingabire, Dan Kasirye, Arnaud Ligan et Cemile Hacibeyoglu ont contribué au contenu de ce rapport.

Contributeurs de la Banque mondiale : Vincent Palmade et Claudia Garcia Gonzalez (Co-chefs d'équipe) ; Ileana Cristina Constantinescu, Paul Brenton, et Jean-Christophe Maur (chapitre sur le commerce) ; Theresa Osborne, Federica Saliola, Dino Leonardo Merotto, et Andreas Eberhard (chapitre sur l'étude diagnostique de l'emploi) ; et Santiago Reyes Ortega, Besart Avdiu, et Jesica Torres Coronado (chapitre sur l'entrepreneuriat).

Contributeurs du FMI : Chapitre sur les perspectives macroéconomiques : Haiyan Shi (Département Afrique) ; Olivier Bizimana (Département Moyen-Orient et Asie centrale) ; Maria Mendez, Sibabrata Das et Tarun Sridhar (Département Stratégie, politique et revue) sous la direction de Guillaume Chabert et Roland Kpodar (Département Stratégie, politique et revue) ; Eddy Gemayel et Calixte Ahokpossi (Département Afrique) ; et Chris Geiregat et Taline Koranchelian (Département Stratégie, politique et revue).

Contributeurs de la BAD : Frederik Teufel, Michael Borish, Mohamadou Hayatou, Jacqueline Odula-Lyakurwa (chapitres sur l'entrepreneuriat et le développement de l'investissement privé).

ACET : Freda Yawson a été la Responsable principale de l'organisation des ateliers d'apprentissage par les pairs du CwA du G20.

Coordinateurs régionaux et points focaux nationaux du CwA du Groupe de la Banque mondiale : Stephan Massing (Afrique de l’Ouest) ; Candyce Da Cruz Rocha (Afrique de l’Est) ; Ellena Rabeson, Janette Uhlmann, et Nabil Shaiban (Maghreb et Egypte). **Bénin :** Alexandre Henry. **Burkina Faso :** Maimouna Mbow Fam. **Côte d’Ivoire :** Djedje Hermann Yohou. **Égypte :** Robert Bou Jaoude. **Éthiopie :** Marius Vismantas. **Ghana :** Aurélien Kruse. **Guinée :** Boulel Toure. **Maroc :** Javier Diaz Cassou. **Rwanda :** Rolande Simone Pryce. **Sénégal :** Jana Malinska. **Togo :** Marc Stocker. **Tunisie :** Zouhour Karray.

Leadership du Groupe de la Banque mondiale : Le rapport a été préparé par les équipes de l’IFC et de la Banque mondiale, sous la direction de Susan Lund (Vice-présidente, Économie et développement du secteur privé), Sergio Pimenta (Vice-président régional pour l’Afrique, IFC), Denis Medvedev (Directeur du Département de recherche sur les politiques économiques, IFC), Stephan Dreyhaupt (Directeur régional de l’économie par intérim, IFC), Zeinab Partow (Economiste principale, IFC) et Frank Douamba (Chef de programme, IFC). Les contributions nationales de CwA ont été préparées et révisées sous la conduite de la direction de l’IFC, notamment Jumoke Jagun-Dokunmu, Olivier Buyoya, Cheick-Omar Sylla, Josiane Kwenda, Kyle Kelhofer, Amena Arif, Xavier Reille, Yasmine El-Hini et Samuel Kamau Nganga. L’équipe de leadership de la Banque mondiale est composée par Ahmadou Moustapha Ndiaye, Mona Haddad, Martha Martinez Licetti, Sebastien Dessus et Alexandra Drees-Gross.

Nous remercions tout particulièrement Pulane Montsho (Trésor sud-africain) ainsi que Frank Schneider et Susanne Fricke (Ministère allemand des Finances) pour leur appui et leurs conseils.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACET	Centre africain pour la transformation économique
AF	Année fiscale
BAD	Banque africaine de développement
BMD	Banque multilatérale de développement
BP	Banque publique
C-JET	Competitiveness for Jobs and Economic Transformation
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CPIA	Évaluation de la politique et des institutions du pays
CVM	Chaîne de valeur mondiale
CwA	Compact with Africa
DPP	Dialogue public-privé
DSP	Document de stratégie pays
CPSD	Etude diagnostique pays du secteur privé
EMN	Entreprise multinationale
EP	Entreprise publique
F&A	Fusions et acquisitions
FFMD	Fonds fiduciaire multidonateur
fintech	Technologie financière
FMAB	Financement en modalité d'appui budgétaire
FMI	Fonds monétaire international
FMP	Financement en modalité projet
GCA	Groupe consultatif pour l'Afrique
GIZ	Agence allemande pour la coopération internationale
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
IBS	Industrie des Boissons du Sénégal S.A.
IDE	Investissement direct étranger
IFC	Société financière internationale
ISCA	Appui de l'IFC au CwA du G20
ITF	Investissement transfrontalier
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises

OMC	Organisation mondiale du commerce
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariat public-privé
R&D	Recherche et développement
CCDR	Rapport national sur le climat et le développement
SDSP	Stratégie de développement du secteur privé
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE	Union européenne
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

Toutes les monnaies sont exprimées en dollars américains (USD), sauf indication contraire.

L'année fiscale 2022 (AF22) fait référence à la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La croissance rapide de la population africaine exige que le secteur privé crée davantage d'opportunités économiques, en particulier des emplois de qualité. L'initiative Compact with Africa (CwA) appuie les pays adhérents à entreprendre les réformes nécessaires pour améliorer les cadres macroéconomiques, commerciaux et financiers et attirer les investissements privés nationaux et étrangers. Les multiples crises provoquées par la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont réduit la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements, ce qui fait qu'il est plus urgent que jamais de promouvoir prioriser les conditions favorables aux investissements privés.

Perspectives macro-économiques

Les pays du CwA ont enregistré une croissance modeste et variée au cours de l'année fiscale 2022 (AF22). Il est nécessaire d'avoir une action coordonnée pour soutenir et accroître cette croissance en raison des impacts persistants de la pandémie et de la guerre qui se prolonge en Ukraine.

- La croissance dans les pays du CwA a ralenti tout en restant positive durant la pandémie. Les pays du CwA devraient connaître une croissance de 5 pour cent en 2022, mais le rythme de la reprise varie d'un pays à l'autre.
- La résilience affichée par les pays du CwA durant la pandémie est mise à mal par la détérioration de l'environnement mondial suite à la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine. La guerre qui se prolonge a accru l'insécurité alimentaire et a bouleversé les budgets des ménages. Certains pays du CwA ont réalisé une croissance plus faible, avec des balances de paiement et budgétaires tendues (Maroc et Tunisie), tandis que d'autres continuent dans la relance (Côte d'Ivoire et Sénégal) grâce à des mesures d'appui visant à protéger les plus vulnérables et à stabiliser les prix des produits alimentaires.
- Les disparités en matière de croissance résultent également de conflits internes et de l'instabilité politique, de la sécheresse et du retour aux politiques normales à la suite des

appuis accordés durant la COVID-19. Après une forte contraction du volume des exportations de biens et de services dans les pays du CwA en 2020, le commerce a entamé une modeste reprise en 2021.

- La hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants (notamment dans les pays non exportateurs de pétrole) devrait creuser les déficits des comptes courants en 2022. Une action multilatérale coordonnée et soutenue est essentielle pour poursuivre les efforts visant à atténuer les effets de la pandémie et à rétablir rapidement la croissance dans les pays du CwA.

Investissement direct étranger

Les investissements directs étrangers sont prometteurs dans le contexte de la mise en œuvre des réformes de l'environnement des affaires, mais les multiples crises mondiales et régionales signifient qu'il faudrait nettement davantage d'investissements privés pour rehausser la résilience et soutenir la croissance.

- Pendant l'année 2022, les liens Sud-Sud en matière de commerce et d'investissement n'ont cessé de se développer. La plupart des pays du CwA enregistrent une augmentation des flux d'investissement à mesure qu'ils adoptent des réformes de l'environnement des affaires. Les pays du CwA ont connu une forte croissance du volume des investissements transfrontaliers au cours de l'AF22, dépassant les niveaux d'avant la pandémie, montrant ainsi une extrême résilience.
- Les investisseurs étrangers continuent de délaisser progressivement les secteurs traditionnels, tels que les industries extractives, au profit d'infrastructures durables, telles que les énergies renouvelables. La tendance aux investissements verts représente la plus grande part des flux d'investissement vers les pays du CwA.
- La croissance des investissements transfrontaliers reste positive pour les pays du CwA. Cependant, avec les multiples obstacles résultant de la pandémie et de la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine qui compriment l'espace budgétaire et les budgets déjà limités des gouvernements, la nécessité d'attirer les investissements étrangers devient plus cruciale que jamais pour soutenir le développement du secteur privé des pays du CwA.
- Pour appuyer le développement durable des pays du CwA, il est essentiel de continuer à renforcer la résilience aux chocs externes et d'attirer les investissements étrangers dans des secteurs durables, verts, orientés vers l'exportation et créateurs d'emplois.

Commerce international

Les exportations de biens et services des pays du CwA ont progressé au cours du premier semestre 2022, soutenues par les cours élevés des matières premières, une demande robuste et la reprise durable des voyages et du tourisme. Toutefois, la hausse de la facture des importations, due aux pressions inflationnistes mondiales et aux conséquences de la guerre

que la Russie mène contre l'Ukraine sur les prix des carburants et des céréales, a suscité des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire et à l'aggravation des déficits de la balance commerciale, en particulier pour les pays importateurs nets de carburants et de céréales.

- Au niveau mondial, le volume des échanges de biens et de services devrait croître à un rythme moins soutenu qu'en 2022 par rapport à 2021, les nouvelles commandes d'exportation mondiales étant déjà en baisse depuis mars 2022, et la demande mondiale étant freinée par la réduction des importations de la Chine, les perturbations causées par la guerre dans le commerce des carburants et des produits agricoles, la hausse des pressions inflationnistes, le resserrement monétaire et l'incertitude généralisée.
- Après une croissance de 2,5 pour cent en 2021, les volumes d'exportation de biens et services des pays du CwA devraient rebondir de 13,3 pour cent en 2022, soutenus par une forte demande extérieure et la reprise en cours du tourisme. Les volumes des importations de biens et de services des pays du CwA devraient augmenter d'environ 3 pour cent en 2022, un rythme similaire à celui de 2021. En valeur, toutefois, la croissance des importations devrait s'accélérer en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, avec pour conséquence de creuser le déficit moyen des comptes courants, qui atteindra 4,6 pour cent en 2022 (contre 4,1 pour cent en 2021).
- Conformément aux projections annuelles, les données réelles (bien que provisoires) indiquent des recettes d'exportation robustes et des factures d'importation en hausse au premier semestre 2022. Ainsi, la valeur des exportations de biens des pays du CwA a collectivement augmenté de près de 30 pour cent au premier semestre 2022 par rapport à l'année précédente, stimulée par la hausse des livraisons et des prix élevés (en particulier pour les produits de base exportés). Les carburants, les produits manufacturés, les métaux, l'or et les minerais ont été les principaux moteurs, avec des variations notables d'un pays à l'autre selon la composition du panier des exportations.
- La valeur des importations de biens a fait un bond de 20 pour cent au cours du premier semestre 2022 par rapport au niveau de 2021, en raison des hausses records des prix des carburants et des céréales, qui ont alimenté les craintes d'une détérioration du pouvoir d'achat et de la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays importateurs nets de ces produits. En conséquence, plusieurs pays du CwA ont adopté des mesures en réponse aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire et ont également obtenu l'appui d'organisations internationales.

Principales études diagnostiques

Les travaux d'analyse du Groupe de la Banque mondiale viennent en appui aux pays désireux d'engager des réformes dans la mesure où ils déterminent quelles réformes permettent de soutenir un développement piloté par le secteur privé, d'attirer les IDE et de combiner les objectifs de développement et de climat. Les travaux d'analyse comprennent les Etudes diagnostiques pays du secteur privé (CPSD) dans les 12 pays du CwA, des Rapports nationaux

sur le climat et le développement (CCDR) dans cinq pays et des Etudes diagnostiques et analyses de l'emploi dans 6 pays du CwA.

- Les CPSD visent à cerner les opportunités où le secteur privé pourrait générer un impact positif plus décisif sur le développement et à recommander des actions qui draineront un investissement privé transformateur à court et moyen termes. Elles consistent en des rapports conjoints de la Société Financière Internationale (IFC) et de la Banque mondiale, et ont été réalisées dans les 12 pays du CwA. Le soutien de l'IFC au CwA du G20 et du Groupe de la Banque mondiale a permis de préparer ces rapports.
- Pour opérationnaliser les recommandations des CPSD, l'IFC mène des études sectorielles approfondies dans la deuxième phase de l'engagement CPSD. Ces évaluations sur mesure ont été réalisées pour l'Éthiopie au cours de l'AF21, avec une étude diagnostique approfondie du tourisme et une autre sur l'agroalimentaire. Au cours de l'AF22, l'évaluation approfondie du secteur de la santé en Égypte et celle du secteur de l'horticulture en Côte d'Ivoire ont été réalisées.
- Les CCDR constituent un nouvel outil de diagnostic qui met en évidence les interactions entre le climat et le développement, le but étant de définir des solutions robustes et à long terme en réponse aux problèmes climatiques les plus urgents des pays.
- Au cours de l'AF22, des CCDR ont été finalisés et publiés pour cinq pays du CwA : Burkina Faso (dans le cadre du rapport du G5 Sahel), Égypte, Ghana, Maroc et Rwanda. Cette première série de CCDR révèle l'urgence d'accentuer le développement en tant que stratégie fondamentale pour réaliser une transition vers des solutions à faible émission de carbone. Les CCDR établissent les politiques, les besoins d'investissement, les besoins de financement externe et les opportunités qui peuvent stimuler la croissance économique de manière à créer les emplois du futur.
- Pour éclairer les politiques de l'emploi, le Groupe de la Banque mondiale mène des études diagnostiques de l'emploi et des analyses similaires afin d'étudier la dynamique des résultats de l'emploi, les facteurs de cette dynamique et les contraintes qui entravent la création de meilleurs emplois. Le Groupe de la Banque mondiale a entrepris de telles études diagnostiques dans six pays du CwA, dont un rapport pour les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord couvrant l'Égypte, le Maroc et la Tunisie (et d'autres pays du Moyen-Orient), des études diagnostiques de l'emploi au Sénégal et au Togo ainsi des analyses du marché du travail en Égypte et au Rwanda.

Entrepreneuriat et micro, petites et moyennes entreprises

Le développement des écosystèmes entrepreneuriaux des pays du CwA en est à ses débuts, mais il existe des opportunités considérables de réussite pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Leurs réussites encourageront la création d'emplois et la croissance des revenus, avec un accent particulier sur l'égalité des sexes, l'emploi des jeunes et le développement durable.

- La réunion du groupe consultatif du G20 pour l'Afrique en mai 2022 a mandaté une deuxième génération de réformes et d'actions du CwA pour intensifier l'appui aux MPME innovantes et à l'entrepreneuriat dans les pays du CwA.
- Les conséquences de la pandémie de COVID-19 ont placé les autorités nationales devant des choix encore plus difficiles en termes d'adoption de politiques efficaces favorisant l'accès des MPME au financement. Toutefois, avec des conditions adéquates pour leur développement, les MPME peuvent procurer de nombreux emplois et doper la productivité globale des facteurs et la croissance inclusive. Cependant, elles sont confrontées à des défis spécifiques et à des distorsions du marché dans leur développement et dans le renforcement de leur résilience dans un contexte de risques climatiques croissants.
- Compte tenu de l'hétérogénéité du paysage des MPME et des stades de développement de l'écosystème entrepreneurial, les plans d'action spécifiques à chaque pays doivent accorder la priorité aux réformes et aux appuis visant à stimuler la résilience et la croissance des entreprises.
- L'élaboration de plans d'action pour les pays du CwA s'appuiera sur les pratiques d'excellence et adaptera les politiques d'appui à l'entrepreneuriat au contexte local. Ces pratiques d'excellence consistent notamment à réformer l'environnement des affaires des pays, à renforcer les capacités des entreprises, à élargir l'accès aux marchés et à accroître l'accès au financement.
- L'Alliance pour l'entrepreneuriat se présente comme une plateforme de coordination pour les parties prenantes en appui aux MPME à travers l'Afrique. Le Groupe de la Banque mondiale soutient la politique de l'écosystème de l'entrepreneuriat en proposant toute sa gamme de produits de prêt. Avec un soutien adéquat, les pays du CwA peuvent opérer des réformes essentielles pour faire avancer le programme du CwA, en s'appuyant sur les progrès récents et en renforçant la dynamique.

Accroître les investissements privés

L'IFC et la BAD ont développé les investissements privés dans les pays du CwA à travers une assistance technique et financière aux acteurs publics et privés, mais on peut encore en faire davantage pour promouvoir les opportunités de marché.

- Les pays du CwA constituent un marché de consommation en pleine expansion avec leurs populations urbaines et leurs classes moyennes en pleine croissance. Cette transition démographique recèle un large éventail d'opportunités pour les entreprises et les investisseurs du monde entier.
- Les projections indiquent qu'entre 2014 et 2030, les dépenses des ménages augmenteront à un taux moyen de 6,5 pour cent dans les pays du CwA, et dépasseront la croissance moyenne de 5 pour cent en Afrique, et la croissance moyenne de 3,8 pour cent parmi les autres pays en développement.
- Pour parvenir à un développement vert, résilient et inclusif, l'IFC élargit ses investissements dans les pays du CwA dans une large gamme de secteurs - agroalimentaire, soins de santé,

énergies propres et infrastructures durables, et entrepreneuriat. La Banque africaine de développement investit également dans l'appui au développement du secteur privé dans les pays du CwA, notamment dans les infrastructures, l'agriculture et les chaînes de valeur agroalimentaires, l'énergie, l'eau et l'assainissement, les transports et l'industrie.

- Dans l'ensemble des pays du CwA, des difficultés majeures entravent la croissance des investissements privés tels que l'insuffisance des économies d'échelle, le manque de capacités et de champions gouvernementaux dans la mise en œuvre des réformes, le manque de concurrence et de règles du jeu équitables en raison de la prédominance des entreprises et des banques publiques, et les difficultés de conception et d'exécution des réformes dans les partenariats public-privé.
- Pour favoriser l'augmentation des investissements privés, il est recommandé, entre autres, de mettre en place des ateliers de renforcement des capacités et d'apprentissage par les pairs en appui à la conception et la mise en œuvre des réformes ; de mettre à la disposition des pays du CwA un plus grand nombre d'instruments financiers de réduction des risques ; d'élargir l'accès à des données et informations fiables pour les investisseurs potentiels ; et d'attirer un plus grand nombre d'investisseurs privés par le biais de foires et d'événements de sensibilisation à l'investissement.

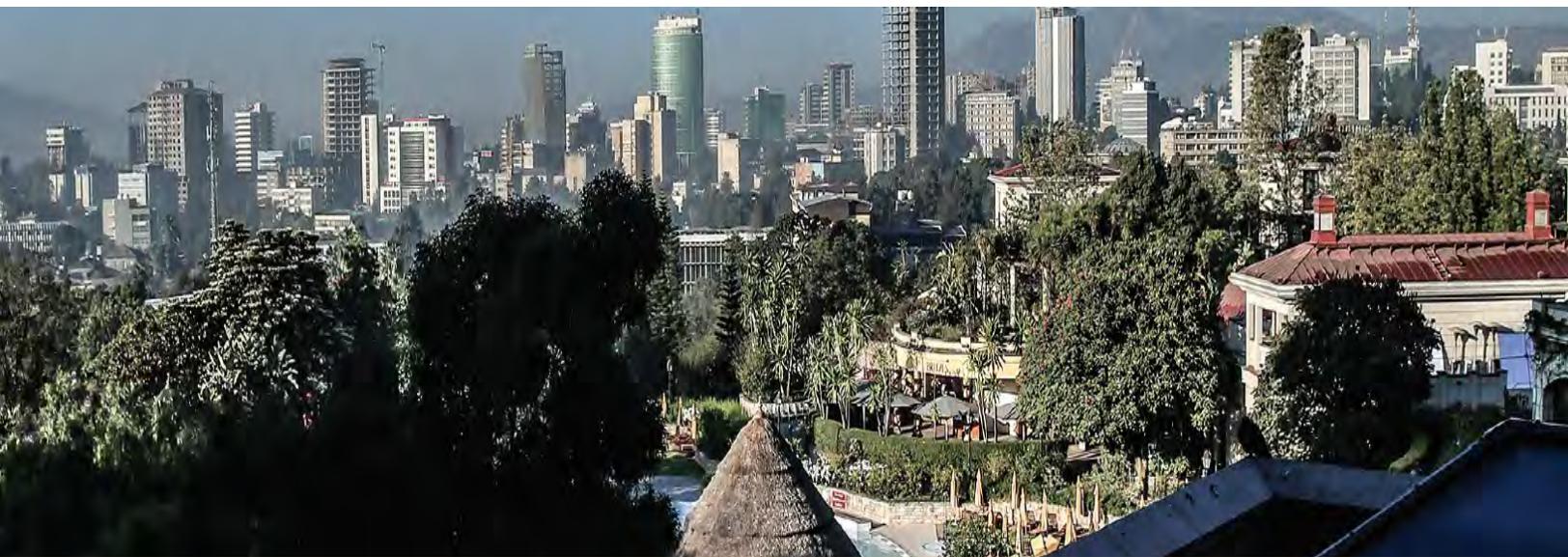
Vers un Compact with Africa 2.0

Les pays du CwA sollicitent une assistance technique pour renforcer leur capacité à mobiliser et coordonner l'appui des pays du G20 et des institutions financières multilatérales.

- Dix des douze pays du CwA ont formulé le souhait d'une assistance technique pour mettre en œuvre des réformes, mobiliser et coordonner l'aide multilatérale et celle du G20, et mobiliser les investisseurs privés du G20.
- Ces demandes ont été déclenchées par le fait que les pays du CwA ont pu prendre connaissance, à travers des manifestations d'apprentissage par les pairs du CwA, de l'expérience de la Tunisie. La Tunisie a mobilisé un fonds fiduciaire multidonateurs de 6 millions USD en appui à la consolidation de ses matrices de réforme, à la coordination de l'aide (appui budgétaire, prêts à l'investissement et assistance technique), à l'opérationnalisation de son unité de mise en œuvre des réformes, au développement d'un système informatique pour le suivi de la mise en œuvre des réformes, aux études de faisabilité des partenariats public-privé et aux forums d'investissement. Grâce à tout cela, la Tunisie a engagé des réformes clés, telles que la numérisation des impôts, la réduction des subventions à l'énergie et la suppression des licences dans les secteurs à faible risque. Le pays a également mis sur pied un fonds d'investissement pour les petites et moyennes entreprises avec une facilité de financement pour permettre à ces entreprises d'adopter les technologies numériques et vertes.¹

¹ Cf. la matrice de réforme de la Tunisie dans le Rapport de suivi du CwA de mai 2022, pages 107-129 (version anglaise).

- Le Groupe de la Banque mondiale a mobilisé des fonds fiduciaires complémentaires pour répondre à ces demandes : Compétitivité pour l'emploi et la transformation économique (C-JET), Finance pour le développement (F4D), Appui de l'IFC au CwA du G20 (ISCA), Think Africa Partnership (TAP) et le nouveau fonds CwA–Green Business (GBF). À cette fin, ces fonds fiduciaires auront besoin de contributions supplémentaires de la part des partenaires du CwA G20 (voir le chapitre 7 pour de plus amples informations).



ATTENTES PAR RAPPORT A LA RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF POUR L'AFRIQUE

Le CwA a joué un rôle capital dans la promotion du développement du secteur privé et des investissements dans les pays du CwA, en particulier lors des crises multiples et émergentes actuelles. Ce rapport met en lumière comment la résilience dont les pays du CwA ont fait preuve tout au long de la pandémie est mise à mal par la détérioration actuelle de l'environnement mondial. Les pays ont connu une croissance modeste et variée au cours de l'AF22 en raison des effets persistants de la pandémie et de la guerre qui se prolonge en Ukraine. Les précédents rapports de suivi du CwA indiquent que ces pays désireux de mener des réformes ont honoré la plupart de leurs engagements de réforme initiaux et prennent de nouveaux engagements de réformes en réponse aux nouveaux défis et opportunités de l'économie mondiale, y compris la pandémie de COVID-19, la transformation numérique, l'adaptation et l'atténuation climatiques et la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine. Ce rapport présente un large éventail d'opportunités de marché ainsi que des défis de réforme cruciales dans les pays du CwA, où les appuis peuvent contribuer à débloquer et à accroître les investissements privés.

Une action multilatérale coordonnée et soutenue est nécessaire pour stimuler et soutenir la croissance tirée par le secteur privé dans les pays du CwA. Le 12 octobre 2022, lors de la réunion du G7 avec les ministres des finances des pays du CwA, le Groupe de la Banque mondiale, lors de l'intervention de son président, a réitéré la demande d'assistance technique formulé par 10 des 12 pays du CwA. Le Groupe de la Banque mondiale a fait du CwA le destinataire stratégique de ses fonds fiduciaires multidonateurs (FFMD), qui sont complémentaires et doivent être financés afin de répondre à la demande des pays du CwA.

La réunion du Groupe consultatif pour l'Afrique (GCA) devrait discuter des questions suivantes et adopter des recommandations et des propositions sur la marche à suivre pour les réformes du CwA.

1. Examen de la proposition de la Commission de l'Union européenne (UE) et appui à l'adhésion au CwA.
2. Discussion des propositions des autres pays du G20.
3. Annonce de la disponibilité des fonds fiduciaires du Groupe de la Banque mondiale. Ces fonds fiduciaires viennent en appui à la mise en œuvre des réformes du CwA, en particulier le souhait des pays du CwA pour davantage d'assistance technique et d'apprentissage par les pairs.
4. Adoption des recommandations du paquet de réformes du CwA pour renforcer le CwA du G20 présenté dans la note thématique.
 - Décision sur la procédure de formalisation et d'admission.
 - Décision et engagement des partenaires du CwA du G20 pour financer les fonds fiduciaires existants et soutenir l'assistance technique sollicitée par les pays du CwA. Quatre FFMD complémentaires du Groupe de la Banque mondiale sont proposés en appui au CwA du G20 et nécessitent tous des contributions financières des partenaires du CwA :
 - Compétitivité pour l'emploi et la transformation économique (C-JET) : il s'agit d'un nouveau FFMD de la Banque mondiale qui vient en appui aux réformes favorables au secteur privé, à l'adoption de technologies par les entreprises et à la compétitivité durable des principales chaînes de valeur en tirant parti des prêts de la Banque mondiale.
 - Finance for Development (F4D) : il s'agit d'un nouveau FFMD de la Banque mondiale qui vient en appui aux réformes du secteur financier et à l'accès au financement par les entreprises, également en utilisant des prêts de la Banque mondiale.
 - L'appui de l'IFC au CwA du G20 (ISCA) constitue le FFMD de l'IFC qui finance les études diagnostiques (tels que les études diagnostiques du secteur privé du groupe de la Banque mondiale), les réformes, les engagements avec le secteur privé et l'appui aux entreprises débouchant sur des investissements privés de l'IFC. L'ISCA doit être prolongée et reconstituée.
 - Think Africa Partnership (TAP) est le fonds fiduciaire phare de la Région Afrique de la Banque mondiale qui traduit les connaissances en action de politique économique.
 - Évaluation des activités d'entrepreneuriat dans les pays du CwA : modalités, objectifs, ressources, calendrier et coordination avec l'initiative Alliance pour l'entrepreneuriat.
 - Appui au renforcement des capacités dans les pays du CwA : le cas de la Tunisie suscite l'intérêt d'autres pays du CwA, ce qui implique la mobilisation des ressources auprès des partenaires pour adapter l'expérience aux autres pays du CwA et au-delà.
5. Présentation et adoption d'une campagne d'engagement avec les pays du G20 (au-delà de l'Allemagne, de la France et de la Commission européenne) pour soutenir le CwA par le biais de fonds fiduciaires disponibles.

6. Promotion de l'investissement dans les pays du CwA par le biais d'un financement conjoint et de l'engagement d'investisseurs privés du G20 : modalités, ressources, responsabilités et calendrier.
7. Suivi et établissement de rapports sur le financement et les fonds fiduciaires du CwA : modalités, responsabilités et calendrier.
8. Création d'un secrétariat officiel de CwA hébergé au sein du Groupe de la Banque mondiale pour soutenir les organisations internationales et les points focaux nationaux de CwA : modalités, ressources, responsabilités, rapports et calendrier.



1. PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

1.1. Rythme et niveau variables de la reprise dans les pays du Compact with Africa

La croissance dans les pays du CwA a ralenti mais est restée toujours positive durant la pandémie. En 2021, le groupe a connu une croissance de 5 pour cent du produit intérieur brut (PIB)² réel, mais le rythme de la reprise a varié d'une région à l'autre et au sein des régions. Les pays du CwA d'Afrique subsaharienne ont enregistré une croissance de 6,3 pour cent, principalement tirée par l'Éthiopie, tandis que les autres pays membres ont connu une croissance plus lente. La croissance dans les pays du CwA d'Afrique du Nord a augmenté de 4,1 pour cent, principalement grâce à un net rebond de l'activité économique au Maroc et la poursuite d'une expansion robuste en Égypte. La reprise dans les pays du CwA d'Afrique du Nord s'est poursuivie au début de 2022, bien qu'à un moindre rythme, alors que l'inflation s'est accélérée, suite à la flambée des prix des denrées alimentaires et le resserrement des conditions financières.

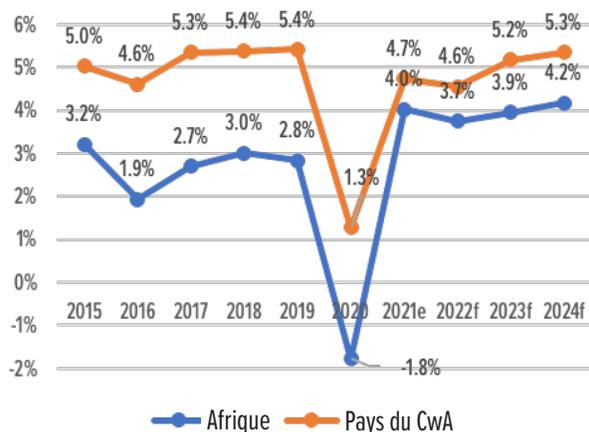
Les perspectives de croissance sont globalement positives pour les pays du CwA. Selon les estimations, la production et la demande reviennent en moyenne aux niveaux d'avant la pandémie, avec une croissance du PIB réel de 5,0 pour cent prévue sur 2023/24 dans les pays du CwA, au-dessus de la moyenne du continent (3,8 pour cent)³ (Figures 1.1 et 1.2). Cependant, le FMI s'attend à ce que le rythme de la reprise varie d'un pays à l'autre. La guerre qui se prolonge en Ukraine a aggravé l'insécurité alimentaire et a déstabilisé les budgets des ménages, certains pays du CwA enregistrent une croissance plus faible étant donné leur balance extérieure et budgétaire tendues (Tunisie et Maroc) tandis que d'autres poursuivent leur reprise (Côte d'Ivoire et Sénégal) dans le cadre de mesures d'appui visant à protéger les plus vulnérables et stabiliser les prix des denrées alimentaires. Les variations en matière de croissance proviennent également des conflits internes

² Les moyennes des pays du CwA sont pondérées en parité de pouvoir d'achat.

³ World Bank Global Economic Prospects, juin 2022

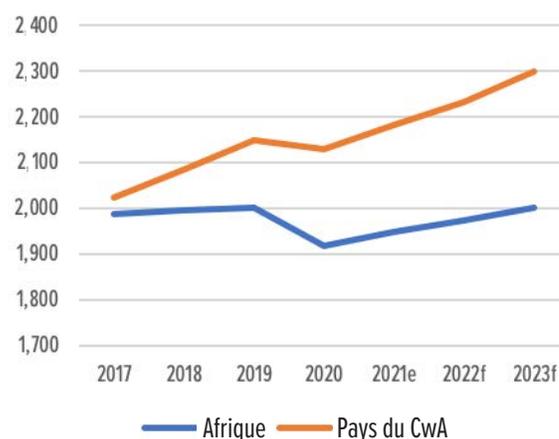
et de l'instabilité politique, de la sécheresse et du retour à la normale des politiques après les appuis dans la période de la COVID-19.

Figure 1.1. Croissance du PIB réel, 2015–24 (pourcentage)



Source : Les prévisions 2022–24 sont tirées des Perspectives macroéconomiques de la Banque mondiale, octobre 2022.

Figure 1.2. PIB réel par habitant en termes réel (USD)



Source : Les prévisions 2022–24 sont tirées des Perspectives macroéconomiques de la Banque mondiale, octobre 2022.

La timide reprise mondiale amorcée en 2021 devrait ralentir en 2022, étant donné que les risques baissiers attendus plus tôt dans l'année se sont matérialisés. La guerre que la Russie mène contre l'Ukraine, la croissance plus faible des plus grandes économies du monde - la Chine, l'Union européenne (UE) et les États-Unis - les perturbations persistantes de l'approvisionnement liées à la pandémie et le retour à la normale des politiques budgétaire et monétaire devraient avoir un lourd impact sur les perspectives. La croissance mondiale devrait passer de 6,0 pour cent en 2021 à 3,2 pour cent en 2022 et 2,7 pour cent en 2023, soit 0,4 point de pourcentage de moins que ce qui était prévu dans le rapport précédent pour les deux années. C'est le profil de croissance sans crise le plus faible depuis 2001. L'inflation mondiale devrait passer de 4,7 pour cent en 2021 à 8,8 pour cent en 2022, mais baisser à 6,5 pour cent en 2023 et 3,6 pour cent d'ici à 2024. Les risques globaux restent baissiers, avec des risques de resserrement de la politique monétaire qui freinent la reprise, des chocs supplémentaires sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires qui nuisent davantage au pouvoir d'achat des ménages, des conditions financières mondiales plus strictes susceptibles de déclencher un surendettement des marchés émergents et d'autres retombées potentielles de la guerre en Ukraine. Les risques liés à la COVID-19 pourraient encore compromettre la croissance mondiale, tandis que la fragmentation géopolitique pourrait avoir un impact sur le commerce mondial.

La détérioration de l'environnement mondial perturbe la résilience des pays du CwA, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les risques avérés en 2022 favorisant des vents contraires importants en plus des stigmates de la pandémie. Bien que révisées à la baisse, les projections économiques à moyen terme s'annoncent plus modérées que les perspectives mondiales et

régionales à court terme. Collectivement, les pays du CwA devraient connaître une croissance de 5 pour cent en 2022, et la croissance devrait atteindre en moyenne 5,2 pour cent de 2023 à 2027.⁴ La croissance dans les pays du CwA d'Afrique subsaharienne devrait ralentir à 4,4 pour cent en 2022, mais augmenter à 6,0 pour cent en moyenne à moyen terme. Le PIB réel des pays du CwA d'Afrique du Nord devrait s'accélérer pour atteindre 5,3 pour cent en 2022 et 4,8 pour cent en moyenne à moyen terme, reflétant une performance plus solide en Égypte. Les deux groupes devraient dépasser les moyennes des pays africains hors CwA.

Le rythme de la reprise varie d'un pays à l'autre. La guerre qui se prolonge en Ukraine a amplifié l'insécurité alimentaire et malmené les budgets des ménages, certains pays du CwA connaissant une croissance plus faible dans des contextes de balance extérieure et budgétaire tendues (Maroc et Tunisie) tandis que d'autres pays poursuivent leur reprise (Côte d'Ivoire et Sénégal) grâce à des mesures d'appui pour protéger les plus vulnérables et stabiliser les prix des denrées alimentaires. Les variations de croissance proviendront également des tensions internes et de l'instabilité politique, de la sécheresse et de la normalisation des politiques à la suite du soutien à la COVID-19. L'inflation dans les pays du CwA d'Afrique subsaharienne devrait s'accélérer de manière significative, passant de 13 pour cent en 2021 à 20,6 pour cent en 2022, tandis que les prix à la consommation dans les pays d'Afrique du Nord du CwA devraient augmenter de 8,1 pour cent en 2022 (principalement tirés par l'Égypte), soit environ le double du taux de 2021.

À ce jour, les systèmes d'alerte précoce contre la famine classent la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie comme des zones à risque minimal, malgré une hausse rapide des prix des denrées alimentaires qui entraîne une plus grande probabilité d'insécurité alimentaire.⁵ Certaines régions du Burkina Faso et de l'Éthiopie se trouvent en situation d'urgence ou de crise en raison de blocus sécuritaires liés au conflit ou à la sécheresse ; au Bénin et au Togo, certaines zones rurales affrontent une situation d'insécurité alimentaire de plus en plus sévère.⁶ Les inondations continuent de sévir au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal, générant d'autres répercussions.⁷

La vaccination contre la COVID-19 a progressé, le taux moyen étant de 32 pour cent en septembre 2022 (contre 27 pour cent en avril 2022). La vaccination reste inférieure à celle des pairs avancés, avec des progrès plus rapides dans les pays du CwA d'Afrique du Nord (moyenne de 50 pour cent) et dans certains pays du CwA d'Afrique subsaharienne, en raison des stratégies de préparation du déploiement et des campagnes de sensibilisation (par exemple, en Côte d'Ivoire et au Rwanda). Le Maroc produit des vaccins contre la COVID-19 depuis janvier 2022, tandis que le Ghana, le Rwanda et le Sénégal construisent des installations de production de vaccins contre la COVID-19.⁸

⁴ Les moyennes du groupe des Perspectives de l'économie mondiale sont pondérées en parité des pouvoirs d'achat. Base de données au 12 octobre 2022.

⁵ Système d'alerte précoce contre la famine et Programme alimentaire mondial.

⁶ Système d'alerte précoce contre la famine et Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires ReliefWeb.

⁷ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires ReliefWeb.

⁸ L'Égypte, l'Éthiopie, le Sénégal et la Tunisie disposaient déjà de capacités pour d'autres vaccins.

1.2. Mesures d'atténuation et appui du Fonds monétaire international à la croissance

Après une forte contraction du volume des exportations de biens et de services dans les pays du CwA en 2020 (-9,3 pour cent), le commerce a légèrement rebondi de 2,5 pour cent en 2021 (pondéré en fonction des échanges). La croissance des exportations en 2022 dans les pays du CwA devrait rebondir de 13,3 pour cent, soutenue par de fortes exportations de l'Égypte, du Maroc et du Rwanda. La hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants (notamment dans les pays non exportateurs de pétrole) devrait creuser le déficit courant moyen pondéré en parité des pouvoirs d'achat à 4,6 pour cent en 2022 (contre 4,1 pour cent en 2021), bien que ce chiffre soit légèrement plus faible que prévu au moment de la rédaction des Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2022. Alors que la reprise se poursuit, mais à un rythme plus modéré en 2023, la demande d'exportations devrait se redresser et le déficit du compte courant des pays du CwA devrait se réduire à 3,1 pour cent du PIB.

Le déploiement de mesures budgétaires en réponse à la pandémie et l'accroissement des dépenses liées aux chocs des prix des denrées alimentaires et des carburants amplifient les vulnérabilités liées à la dette. Les chocs récents ont inversé la tendance à la réduction des ratios d'endettement réalisée entre 2017 et 2019 (de 76 à 68 pour cent du PIB). La dette publique collective devrait désormais culminer à 78 pour cent du PIB d'ici fin 2022 et dépasser ainsi la moyenne africaine (hors CwA) à moyen terme (respectivement 72 pour cent contre 56 pour cent). Les ajustements budgétaires seront probablement retardés étant donné que les chocs des prix des denrées alimentaires et du carburant imposent des dépenses supplémentaires pour conjurer le mécontentement social et les difficultés au lendemain de la pandémie. En conséquence, plusieurs pays du CwA tels que l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana et la Tunisie font face à une forte vulnérabilité à la dette.

Il est essentiel de mener une action coordonnée et soutenue pour appuyer les efforts continus d'atténuation de la crise de la pandémie et rétablir rapidement la croissance dans les pays du CwA. Les pays du CwA ont reçu un appui important du FMI pendant la pandémie. En 2020, 10 des 12 pays du CwA ont bénéficié d'un programme soutenu par le FMI. Fin juillet 2022, le FMI avait approuvé des requêtes de financement de 11 pays du CwA, pour un total de 12,9 milliards USD, y compris une récente demande de programme (Bénin) et une augmentation d'un programme en cours (Sénégal) en appui à la réponse politique à la crise alimentaire et énergétique. En outre, six des pays les plus pauvres du CwA ont bénéficié de 284 millions USD d'allégement immédiat de leur dette dans le cadre du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes. Six pays ont également opté d'adhérer à l'Initiative de suspension du service de la dette : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la Guinée, le Sénégal et le Togo. En août 2021, les pays du CwA ont obtenu 8,5 milliards USD de l'allocation des droits de tirage spéciaux.

L'appui aux pays du CwA a représenté 8 pour cent des dépenses directes du FMI en matière de renforcement des capacités au cours de l'AF22. Les dépenses englobaient 284 missions

d'assistance technique et des formations dispensées à environ 1 657 responsables nationaux. L'Institut de formation pour l'Afrique soutient les pays du CwA qui sont d'ailleurs membres d'un centre régional d'assistance technique en Afrique ou au Moyen-Orient. Le CwA sert de cadre à la contribution de l'Europe à tous les centres régionaux d'assistance technique en Afrique et à l'Institut de formation pour l'Afrique. Les équipes du FMI travaillant dans les pays du CwA dialoguent avec les points focaux nationaux du CwA et 11 des 12 pays du CwA hébergent des représentants résidents. Le personnel du Fonds participe au suivi et à la coordination des activités entreprises dans le cadre du CwA et gère le site web du CwA qui fournit des informations aux décideurs.



2. APERÇU GÉNÉRAL DE L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER

TERMINOLOGIE

- L'investissement direct étranger (IDE) fait référence à la fois à l'IDE et aux fusions et acquisitions transfrontalières, et les chiffres sont tirés des données trimestrielles de la base de données CNUCED IDE/entreprises multinationales (EMN) (www.unctad.org/fdistatistics)
- L'investissement transfrontalier (ITF) fait référence aux nouveaux projets d'IDE annoncés conformément aux informations du Financial Times Ltd, fDI markets (www.fdimarkets.com).

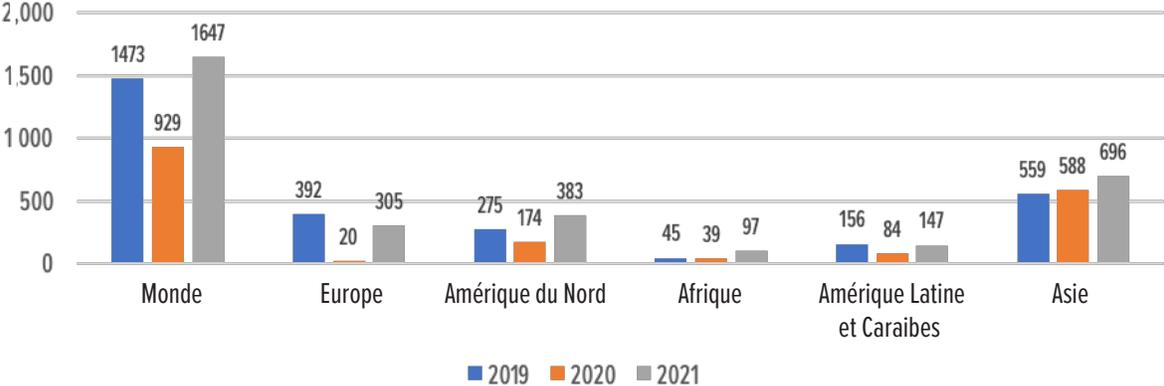
2.1. Essor significatif des investissements directs étrangers dans le monde en 2021 : Quel cap pour 2022 ?

A l'échelle mondiale, les IDE ont connu une dynamique significative en 2021, tandis qu'une seule transaction a déterminé la reprise pour l'Afrique. Les flux d'IDE ont fortement rebondi en 2021, augmentant de 64 pour cent pour atteindre environ 1 580 milliards USD, ce qui a dépassé les niveaux d'avant la COVID-19 (Figure 2.1) (CNUCED 2022). Cette dynamique est induite par l'essor des marchés des fusions et acquisitions et à la croissance rapide du financement de projets internationaux en raison de conditions de financement souples et des grands programmes de relance des infrastructures. L'augmentation des flux d'IDE vers les économies développées (en hausse de 134 pour cent par rapport aux valeurs exceptionnellement basses de 2020) a représenté l'essentiel de la croissance mondiale, les flux d'IDE vers les régions en développement augmentant également de manière significative. Les flux vers l'Afrique ont plus que doublé en 2021 ; cependant, la plus grande partie de cet accroissement provient d'une seule transaction d'entreprise, sans laquelle on aurait noté un accroissement modéré.⁹

⁹ La seule transaction d'entreprise était un échange d'actions de 46 milliards USD entre la multinationale sud-africaine Naspers et son unité d'investissement cotée aux Pays-Bas Prosus. Prosus figure parmi l'un des plus grands investisseurs technologiques au monde. Dans le cadre de l'accord, conclu en août 2021, Prosus a acquis 45 pour cent des actions de Naspers, portant sa participation dans

Les flux d'IDE vers l'Afrique du Sud ont bondi à 41 milliards USD en 2021, contre 3 milliards USD un an plus tôt, tandis que la plupart des autres bénéficiaires africains n'ont enregistré qu'une hausse modérée des IDE.

Figure 2.1. Afflux d'investissement direct étranger, 2019–21 (millions USD)



Source : CNUCED 2022.

En 2022, l’invasion de l’Ukraine par la Russie a radicalement modifié l’environnement mondial du commerce international et des ITF alors que le monde se relevait encore de l’impact de la pandémie.

La guerre génère des conséquences bien au-delà de son voisinage immédiat, provoquant une triple crise alimentaire, énergétique et financière, la hausse des prix de l’énergie et des produits de base et par là entraînant l’inflation et aggravant la spirale de la dette. L’incertitude et l’aversion des investisseurs au risque ont probablement exercé une forte pression à la baisse sur les IDE mondiaux en 2022. Les implications de la guerre pour les investissements en provenance et à destination de la Fédération de Russie et de l’Ukraine et ses effets d’entraînement à travers les sanctions, les pénuries d’approvisionnement et l’impact macroéconomique plus large ont eu des impacts sur les décisions d’investissement. En outre, les hausses des taux d’intérêt aux États-Unis, en Europe et dans d’autres grandes économies qui accusent des hausses importantes de l’inflation ont probablement ralenti les marchés des fusions et acquisitions, en particulier au second semestre 2022, et freineront la croissance du financement de projets internationaux. Le sentiment négatif sur les marchés financiers et les signes d’une récession imminente pourraient accélérer un ralentissement des IDE.

Les premiers indicateurs révèlent une baisse mondiale inquiétante des IDE pour 2022 (Tableau 2.1).

L’activité des projets d’IDE au cours des premiers mois de 2022 témoigne de l’incertitude et de l’aversion au risque des investisseurs. Selon des données préliminaires, le nombre d’annonces de projets entièrement nouveaux au premier trimestre 2022 est inférieur de 21 pour cent à la moyenne trimestrielle en 2021. L’activité de fusions et acquisitions transfrontalières est inférieure de 13 pour cent à la moyenne de 2021 et les opérations de financement de projets internationaux reculent de 4 pour cent. Cependant, en termes de valeur, les fusions et acquisitions

Naspers à 49 pour cent tandis que Naspers détient 56,92 pour cent des actions ordinaires de Prosus. La logique du swap est que le déplacement d’une partie des actifs des entreprises hors d’Afrique du Sud pourrait améliorer leur valorisation.

transfrontalières ont progressé de 59 pour cent par rapport à 2021. La valeur des accords de financement de projets internationaux annoncés est inférieure de 37 pour cent aux niveaux records de 2021, mais reste à un niveau très élevé par rapport à la période d'avant la pandémie (CNUCED 2022).

Tableau 2.1. Ratio de l'investissement direct étranger au PIB dans les pays du CwA par rapport au reste de l'Afrique, 2021

Pays	IDE (en pourcentage du PIB, 2021)
Egypte	1,3%
Maroc	1,5%
Tunisie	1,5%
CwA-Afrique du Nord	1,4%
Bénin	1,4%
Burkina Faso	0,7%
Côte d'Ivoire	2,0%
Ethiopie	3,7%
Ghana	3,4%
Guinée	1,1%
Rwanda	1,9%
Sénégal	8,1%
Togo	1,5%
CwA-Afrique subsaharienne	2,6%
TOUS LES PAYS du CwA	2,3%
AFRIQUE	4,2%

Source : CNUCED 2022 ; Banque mondiale 2022b.

Les effets indirects de la guerre sur les flux d'investissement vers les pays en développement dépendront principalement de l'ampleur de leur exposition à la triple crise alimentaire, énergétique et financière et de l'instabilité économique et politique qui en résulte, déterminants clés de l'investissement privé international. Malgré le sentiment négatif chez les investisseurs causé par la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine, la Russie joue un rôle mineur dans l'investissement international et les chaînes de valeur mondiales (CVM). De plus, ses investissements entrants et sortants avaient déjà considérablement chuté après les sanctions internationales imposées en 2014. Seules quelques économies, principalement en Europe de l'Est et en Asie centrale, devraient être affectées en raison de leurs liens avec la Russie et de leur profil d'IDE. Depuis le début de la guerre, la plupart des 5 000 premières multinationales ont révisé leurs prévisions de bénéfices pour 2022, ce qui suppose des perspectives d'investissement pour les différents secteurs et industries. En raison des coûts élevés des matières premières, les industries extractives (mines, pétrole et gaz) ont révisé leurs prévisions à la hausse. Les industries ayant besoin de matières premières comme facteurs de production (fabrication et construction) ou qui dépendent du carburant (compagnies aériennes) ont revu à la baisse leurs

prévisions de bénéfices. Sur le plan géographique, les entreprises d'Europe de l'Est et d'Afrique du Nord semblent subir une pression baissière relativement plus importante de leurs bénéfices.^{10,11}

2.2. Résilience des pays du CwA en termes d'attraction de nouveaux investissements, même si les volumes sont faibles

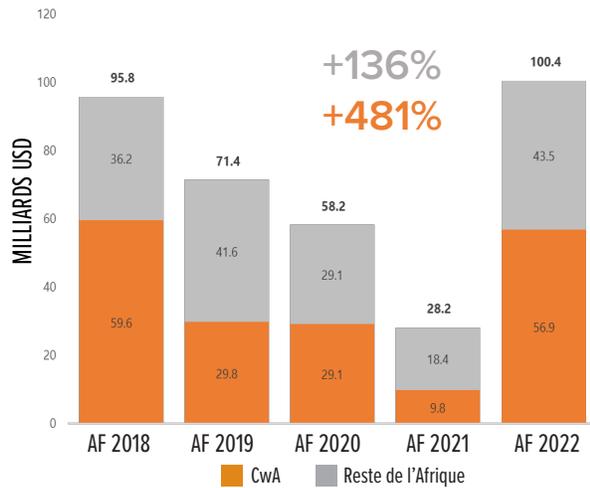
Après une timide augmentation des flux d'investissements en 2021 dans les pays du CwA, les ITF ont connu un fort rebond au cours de l'AF21/22, dépassant la tendance sur le continent africain.¹² Après avoir enregistré des entrées nettement plus faibles au cours de l'AF19/20 et une augmentation modérée au cours de l'AF20/21, les pays du CwA ont connu une forte croissance du volume d'ITF au cours de l'AF21/22, dépassant les niveaux d'avant la pandémie. Les flux d'ITF vers les pays du CwA ont augmenté de 481 pour cent au cours de l'AF21/22 pour atteindre 56,9 milliards USD, contre environ 9,8 milliards USD au cours de l'AF20/21, démontrant l'extrême résilience des pays du CwA. Bien que le nombre de projets ait également augmenté de 43 pour cent au cours de l'AF21/22 pour atteindre le nombre 271, il reste inférieur au niveau d'avant la pandémie, soulignant l'importance des grandes transactions d'investissement dans les pays du CwA. Alors que le PIB des pays du CwA représentait 35,2 pour cent du PIB total de l'Afrique en 2021, leur part du total des flux d'ITF vers l'Afrique représentait 56,7 pour cent du total des nouveaux investissements annoncés au cours de l'AF21/22, principalement en raison de la hausse des annonces d'ITF en Égypte et au Maroc. Ce chiffre est supérieur à la part de 34,7 pour cent au cours de l'AF20/21 et de 50 pour cent au cours de l'AF19/20, mais légèrement inférieur aux 62,2 pour cent au cours de l'AF18/19 (Figures 2.2, 2.3 et 2.4). L'Égypte et le Maroc ont enregistré la plus forte augmentation des ITF tandis que les variations observées dans le reste des pays du CwA restent relativement les mêmes que dans les pays hors CwA.

¹⁰ Enquête 2021 sur la confiance des investisseurs du Groupe de la Banque mondiale : Enquête mondiale sur le pouls des multinationales.

¹¹ Bien que ces résultats d'enquête puissent ne pas être généralisables à tous les pays en développement, ils sont indicatifs de l'expérience des EMN dans les pays en développement.

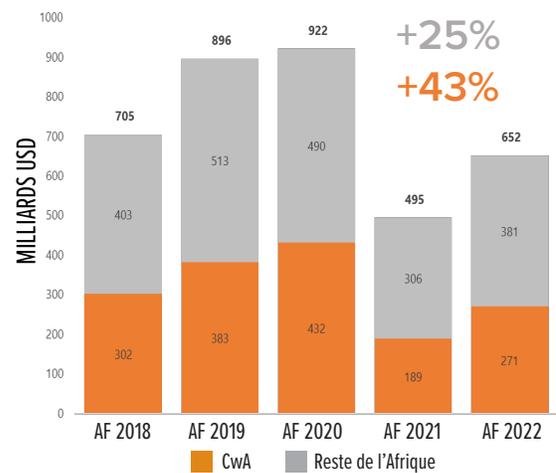
¹² Base de données fDi Markets du Financial Times (www.fdimarkets.com).

Figure 2.2. Investissements transfrontaliers, AF18–22 (milliards USD)



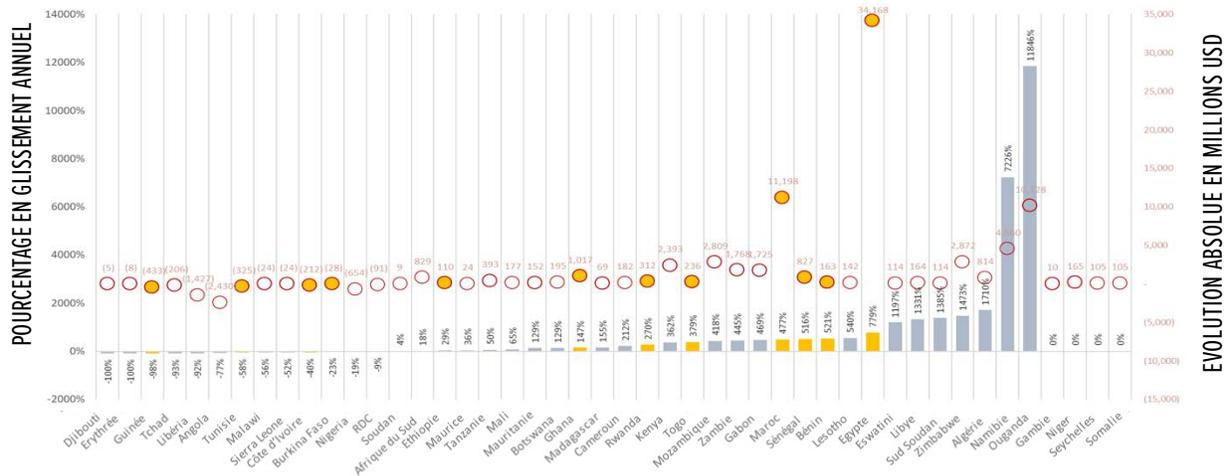
Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; Base de données du FMI sur les statistiques financières internationales et la balance des paiements ; Calculs du personnel de l'IFC.

Figure 2.3. Investissements transfrontaliers, AF18–22 (nombre de projets)



Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; Base de données du FMI sur les statistiques financières internationales et la balance des paiements ; Calculs du personnel de l'IFC.

Figure 2.4. Investissements transfrontaliers : pays africains du CwA par rapport au reste du continent, AF21/22



Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; Base de données du FMI sur les statistiques financières internationales et la balance des paiements ; Calculs des services de l'IFC.

Note : les barres montrent la variation en pourcentage en glissement annuel ; les marqueurs ronds montrent les changements absolus en USD. Les cellules en couleur orange indiquent des pays du CwA.

Dans la répartition par pays, l'Égypte maintient sa position de première destination d'investissement parmi les pays du CwA, suivie du Maroc. L'Égypte a été la principale destination d'IDE parmi les pays du CwA deux années de suite, attirant un montant record de 38,6 milliards USD d'ITF au cours de l'AF21/22, ce qui représente 68 pour cent des entrées totales d'ITF dans les pays du CwA. Le Maroc, avec 13,5 milliards USD d'ITF attirés au cours de l'AF21/22 (contre 2,35

milliards USD au cours de l'AF20/21), a maintenu sa part du total des ITF dans les pays du CwA à 24 pour cent. Sur les 12 pays du CwA, 7 économies ont connu une augmentation significative des volumes d'ITF au cours de l'exercice écoulé : Égypte (+777 pour cent), Bénin (+533 pour cent), Sénégal (+518 pour cent), Maroc (+474 pour cent), Togo (+400 pour cent), Rwanda (+258 pour cent), Ghana (+146,4 pour cent) et Éthiopie (+28,9 pour cent) (Figures 2.5, 2.6, 2.7 et 2.8).

Figure 2.5. Flux d'investissements transfrontaliers par pays, AF20/21 (milliards USD)

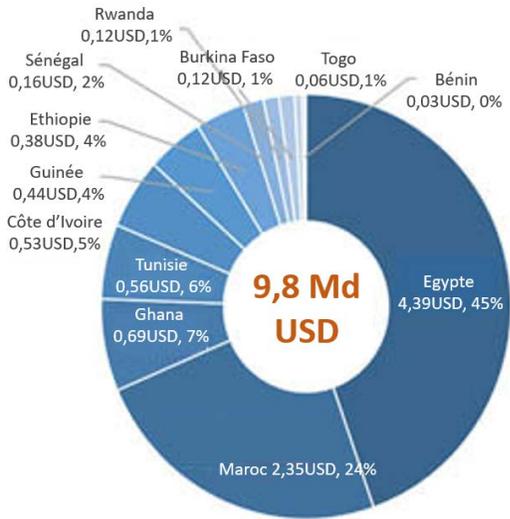
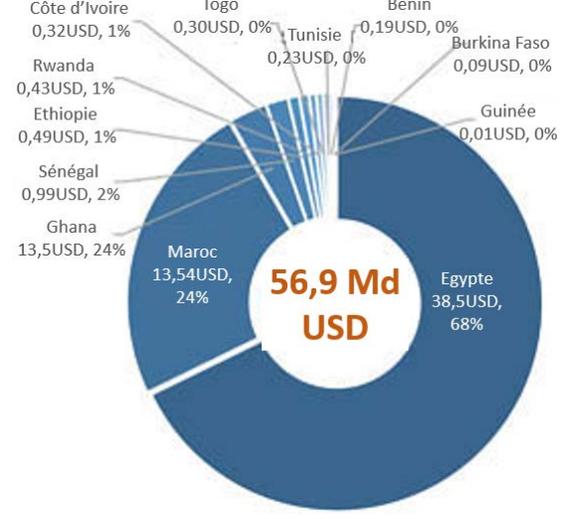


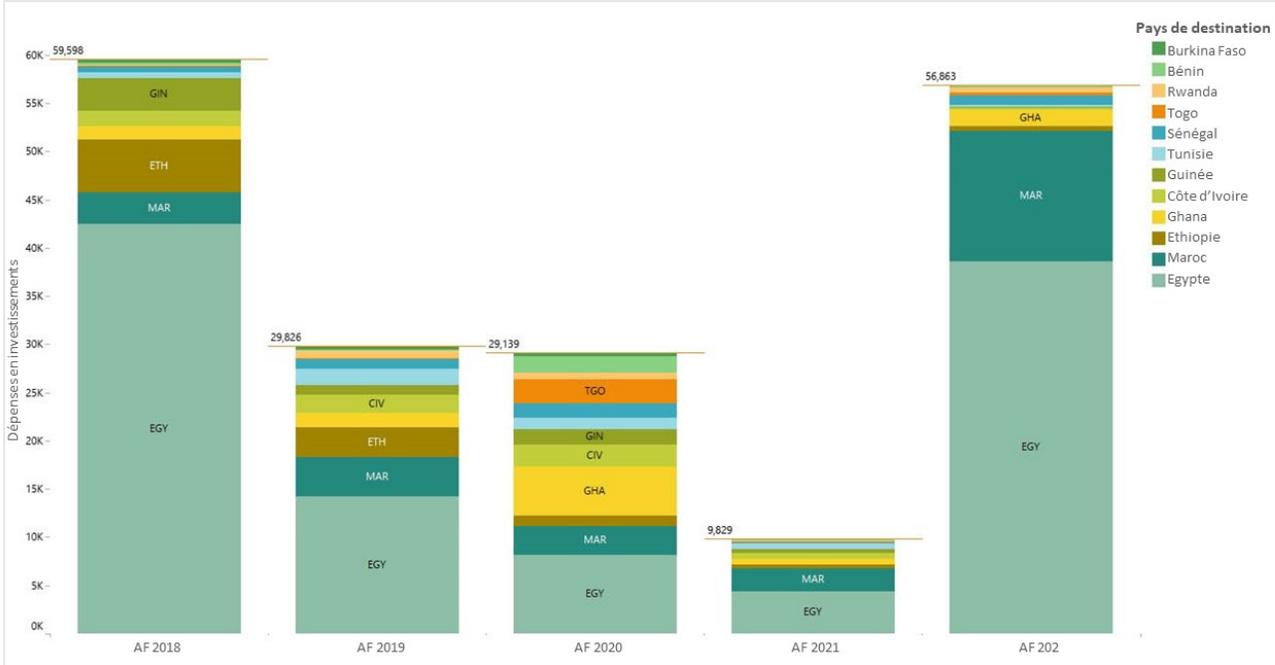
Figure 2.6. Flux d'investissements transfrontaliers par pays, AF20/21 AF21/22 (milliards USD)



Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; Calculs du personnel de l'IFC.

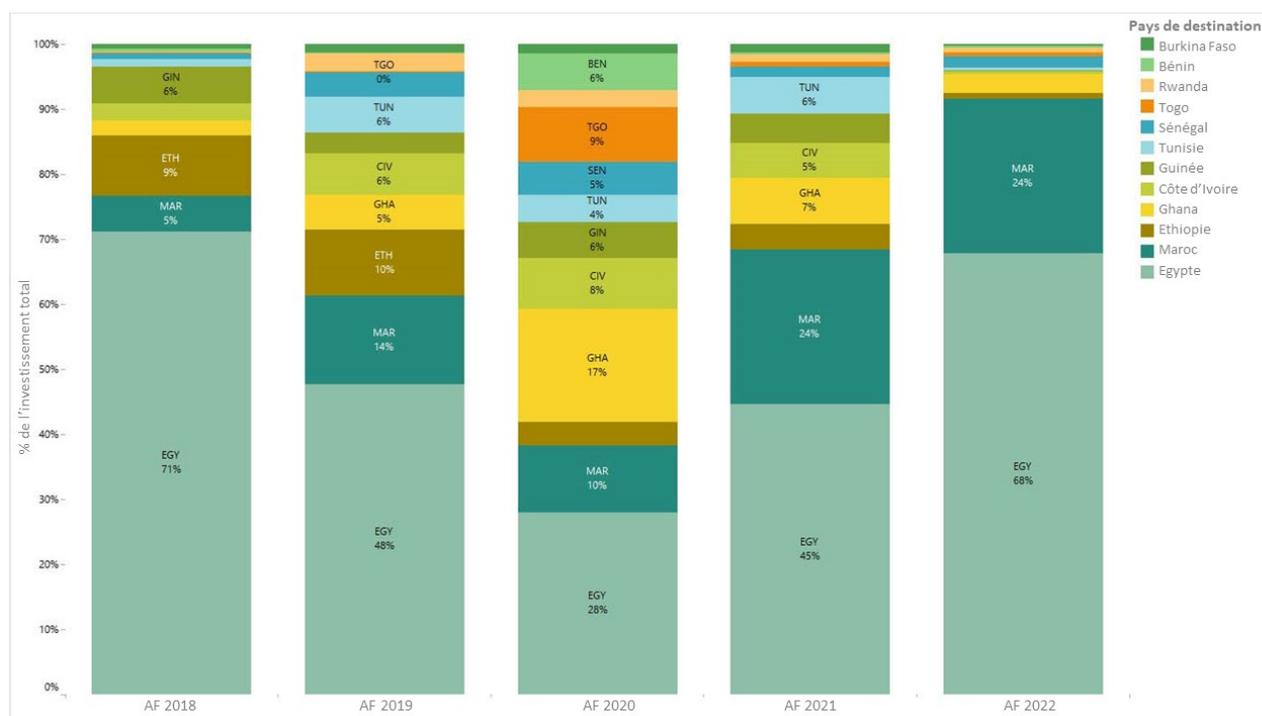
Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; Calculs du personnel de l'IFC.

Figure 2.7. Flux D'investissements transfrontaliers par pays, par volume, AF18–22



Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; Calculs des services de l'IFC.

Figure 2.8. Part des investissements transfrontaliers parmi les pays du CwA, par volume, AF18–22



Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; Calculs des services de l'IFC.

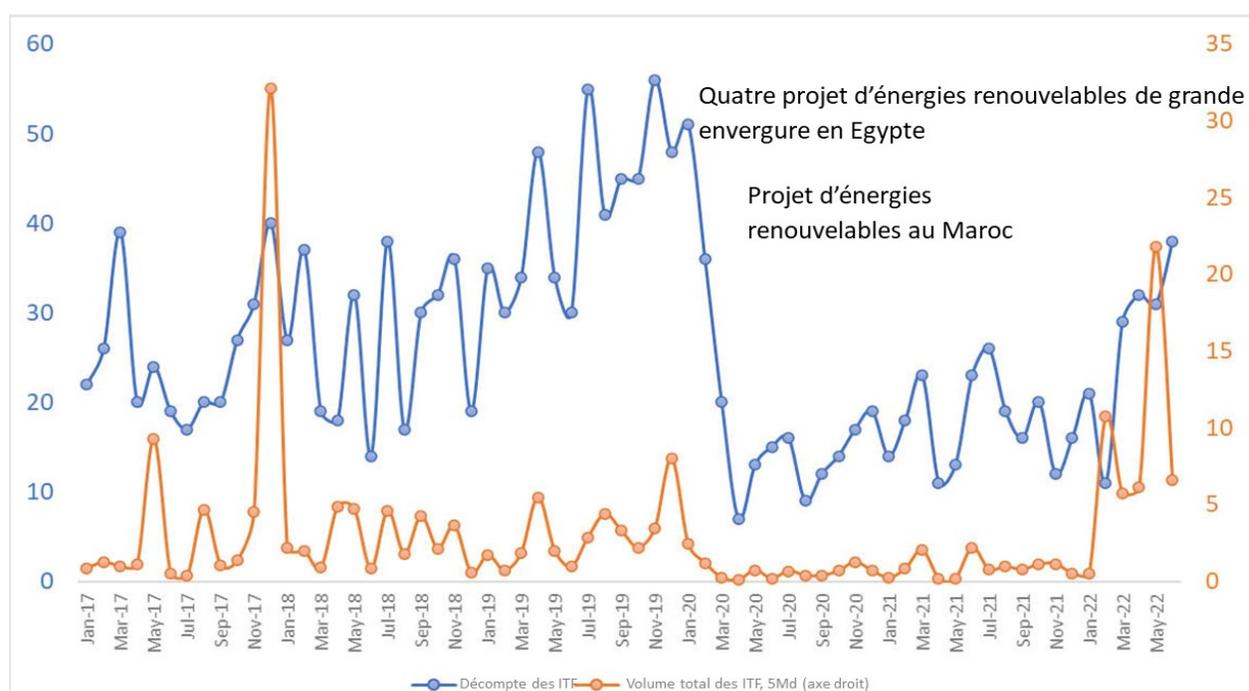
La performance remarquable des pays du CwA au cours de l'AF21/22, malgré le ralentissement économique mondial, peut être attribuée à trois facteurs : (i) les investissements se sont concentrés dans les énergies renouvelables aussi bien en Égypte qu'au Maroc. Pour l'Égypte, le fait que le pays a accueilli la COP27 a eu pour effet majeur d'encourager et d'augmenter les annonces d'investissements dans les énergies renouvelables avant même l'événement. Pour le Maroc, un engagement en faveur des réformes, du développement durable et de l'intégration régionale avec le reste de l'Afrique constitue le moteur de cette dynamique ; (ii) l'évolution mondiale vers les investissements verts représente la plus grande part des flux d'investissement vers les pays du CwA ; et (iii) les États du Golfe se sont engagés à investir environ 22 milliards USD dans divers secteurs en Égypte.

L'augmentation du volume et du nombre de projets d'ITF au titre du CwA depuis janvier 2022 est induite principalement de six grands projets d'énergie renouvelable en Égypte et au Maroc, qui ont mobilisé des investissements climatiques avant la COP27 (Figure 2.9). La hausse des flux d'ITF vers l'Égypte peut être attribuée à des transactions de grande valeur dans le domaine de l'énergie propre. Trois grandes transactions ont été annoncées au cours de l'AF22 :

- Le groupe français Total Eren, spécialisé dans l'énergie, a lancé une usine de production d'hydrogène et d'ammoniac verts de 10,6 milliards USD dans la région sud du Maroc, Guelmim-Oued Nour.

- Fortescue Future Industries, une filiale de la société australienne de minerai de fer Fortescue Metals Group, a signé un protocole d'accord avec le gouvernement égyptien pour mener des études visant à développer la production d'hydrogène vert dans le pays, y compris un projet d'une capacité installée de 9,2 gigawatts. Le projet produirait de l'hydrogène vert à partir de l'énergie solaire et éolienne.
- Le français TotalEnergies est la dernière entreprise à avoir signé un protocole d'accord dans le cadre de la campagne égyptienne sur l'hydrogène et l'ammoniac verts en vue de la COP27. Le cabinet égyptien a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec TotalEnergies et l'investisseur Enara Capital spécialisé sur l'Afrique pour construire une installation de pointe dans la zone économique du canal de Suez qui produira 300 000 tonnes d'ammoniac vert par an dans sa première phase, avec la possibilité d'augmenter la capacité à 1,5 million de tonnes par an.

Figure 2.9. Flux d'investissement transfrontaliers mensuels dans les pays du CwA (millions US)

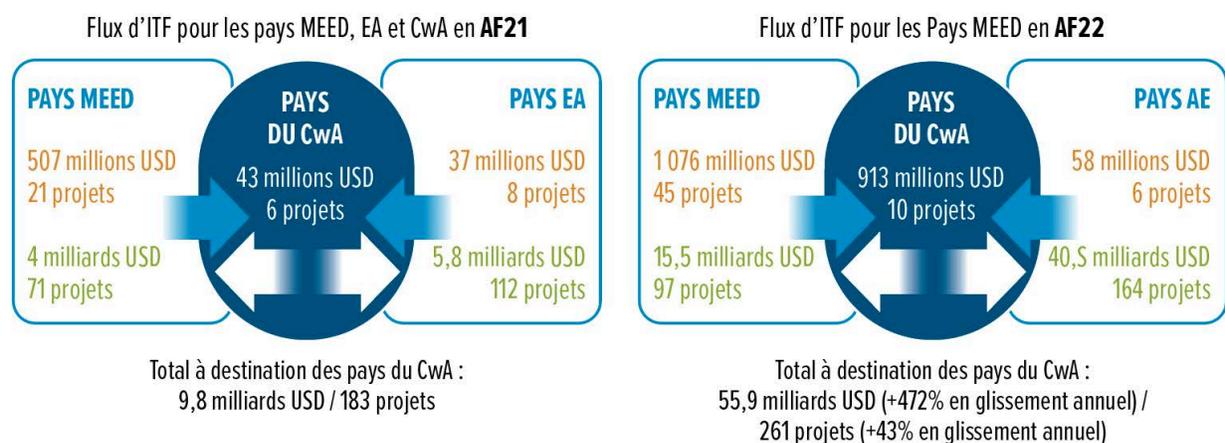


Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; Calculs des services de l'IFC.

L'analyse des pays sources des IDE révèle un retour à l'ancienne composition avec des investisseurs de plus en plus nombreux provenant des économies avancées (Figure 2.10). La part des investissements provenant des économies avancées vers les pays du CwA a augmenté de 59 pour cent dans l'AF20/21 (5,8 milliards USD) à 72,5 pour cent dans l'AF21/22 (40,5 milliards USD). Parmi les pays sources apportant les plus gros investissements, l'Australie et le Luxembourg occupent les deux premières places d'investisseurs pour l'AF21/22, suivis par la France, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Parmi les principaux pays d'origine par nombre de projets, les

Émirats arabes unis, les États-Unis, la France et la Suisse constituent les quatre premiers investisseurs dans les pays du CwA, avec 37 projets pour les Émirats arabes unis d'une valeur de 6,6 milliards USD, 34 projets d'un montant de 1,4 milliard USD pour les États-Unis, 28 projets de la France pour un montant total de 6,2 milliards USD et 21 projets totalisant 0,9 milliard USD pour la Suisse.

Figure 2.10. Flux d'investissements transfrontaliers, AF21 ET AF22



Source : fdi Markets (www.fdimarkets.com), un service de Financial Times Ltd. Calcul des services de l'IFC

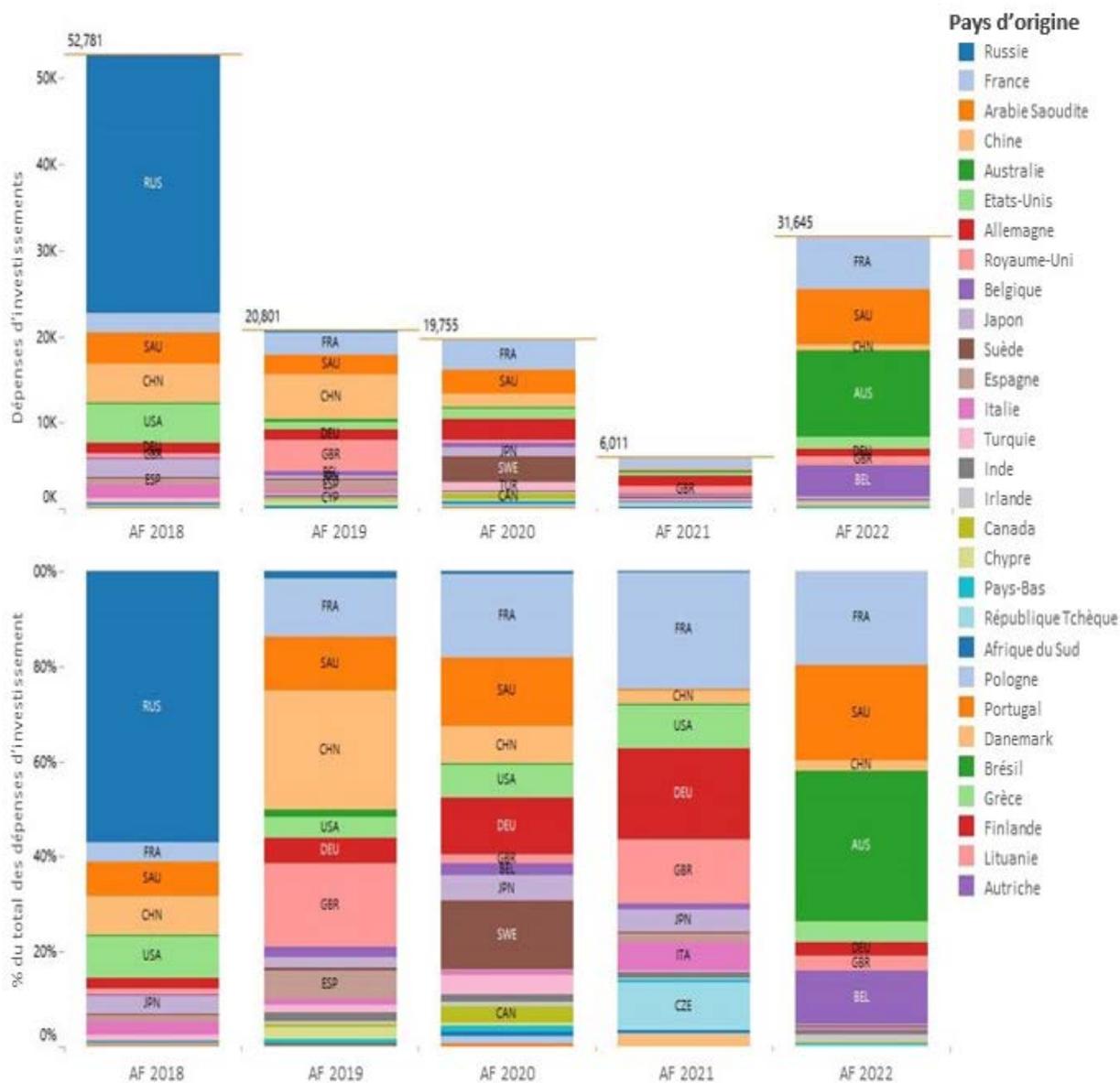
Remarque : MEED = marchés émergents et économies en développement – EA = économies avancées

Au cours de l'AF21/22, une forte augmentation des investissements transfrontaliers entre les pays du CwA a encore été observée, marquant une tendance croissante des liens commerciaux et d'investissement Sud-Sud. L'augmentation des flux d'ITF au cours de l'AF21/22 entre pays du CwA est due aux montants considérables investis par le Maroc (par l'Omnium des Industries et de la Promotion et Cement Manufacturing) au Ghana et au Sénégal.

Les investissements du G20 dans les pays du CwA ont atteint 31,6 milliards USD au cours de l'AF21/22, soit une hausse de 426 pour cent par rapport à l'AF20/22, mais ce chiffre est en deçà de son pic de l'AF17/18 qui a atteint 52,8 milliards USD et principalement porté par les investissements russes. La France reste un investisseur clé du G20 dans les pays du CwA depuis l'AF18/19, tandis que l'Australie, l'Autriche et l'Arabie Saoudite sont apparues comme des investisseurs clés dans les pays du CwA au cours de l'AF21/22. La part de l'Égypte dans les investissements du G20 a augmenté de façon spectaculaire au cours de l'AF21/22, ravissant au Maroc la position que celui-ci occupait au cours de l'AF20/21 en tant que destinataire clé des investissements du G20. Le Ghana conserve sa place de troisième destination des investissements du G20, loin derrière l'Égypte et le Maroc (Figure 2.11).

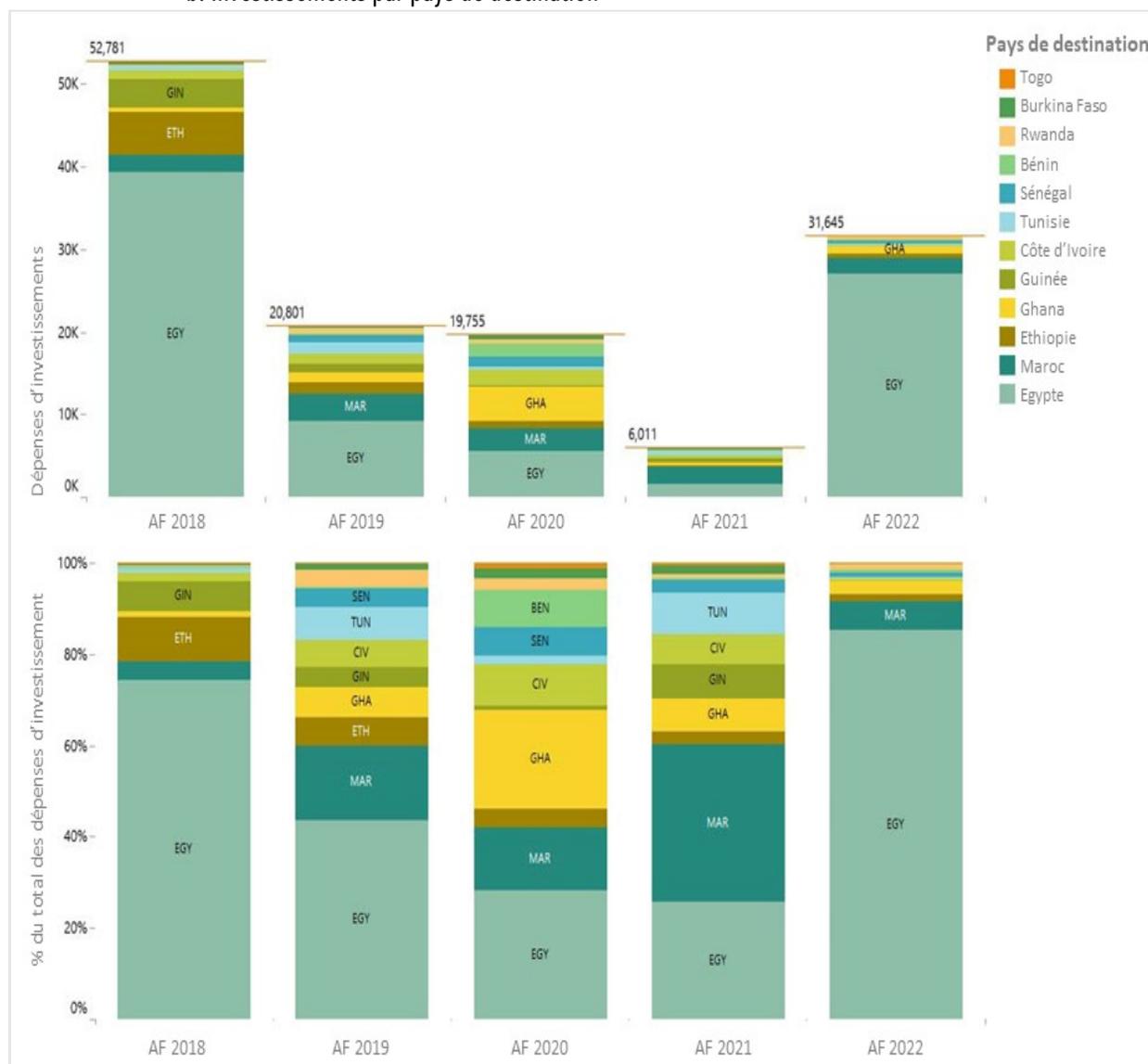
Figure 2.11. Investissements du G20 dans les pays du CwA par pays d'origine et pays de destination

a. Investissements par pays d'origine



Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; calculs des services de l'IFC.

b. Investissements par pays de destination



Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; calculs des services de l'IFC.

2.3. Changements sectoriels des investissements directs étrangers : davantage d'énergies renouvelables

Au cours de l'AF21/22, les investisseurs étrangers ont continué à délaissé progressivement les secteurs traditionnels, tels que les industries extractives (charbon, pétrole et gaz), au profit des infrastructures durables (Tableau 2.2). Parmi les nouveaux projets figuraient, par exemple, le projet de câbles de transmission sous-marins Xlinks au Maroc, qui prévoit la construction d'une ligne de transmission de 3 800 kilomètres d'une capacité de 3,6 gigawatts (estimée à 20 milliards

USD) pour permettre l'exploitation de l'énergie solaire du Sahara. Le financement de projets d'énergie renouvelable et les nouveaux investissements au Sahara ont totalisé 70 pour cent de tous les investissements internationaux liés au changement climatique en 2021, les projets dans les économies développées absorbant la plus grande part (61 pour cent) (CNUCED 2022).

Tableau 2.2. Principaux projets d'investissement transfrontaliers pour l'AF21/22

No.	Société mère	Pays d'origine	Pays de destination	Secteur	Investissement en millions USD
1	Eren Groupe	Luxembourg	Maroc	Énergie renouvelable	10 280
2	Fortescue Metals Group	Australie	Égypte	Énergie renouvelable	10 000
3	TotalEnergies (Total)	France	Égypte	Énergie renouvelable	5 000
4	Scatec AS	Norvège	Égypte	Énergie renouvelable	4 569
5	AMEA Power	Emirats Arabes Unis	Égypte	Énergie renouvelable	4 569
6	DEME	Belgique	Égypte	Énergie renouvelable	3 600
7	Rawabi Holding	Arabie Saoudite	Égypte	Immobilier	1 510
8	Fawaz Alhokair Group	Arabie Saoudite	Égypte	Immobilier	1 510
9	Fawaz Alhokair Group	Arabie Saoudite	Égypte	Immobilier	1 510
10	ACWA Power International	Arabie Saoudite	Égypte	Énergie renouvelable	1 500
11	Al Nowais Investments	Emirats Arabes Unis	Égypte	Énergie renouvelable	800
12	Orange (France Telecom)	France	Maroc	Communication	574
13	Omnium des Industries et de la Promotion (OIP)	Maroc	Ghana	Matériaux de construction	436
14	Omnium des Industries et de la Promotion (OIP)	Maroc	Sénégal	Matériaux de construction	436
15	Siemens Energy	Allemagne	Égypte	Énergie renouvelable	338
16	Scatec AS	Norvège	Égypte	Énergie renouvelable	338
17	LafargeHolcim	Suisse	Maroc	Matériaux de construction	330
18	H.B. Fuller	États-Unis	Égypte	Produits chimiques	326
19	Hapag-Lloyd	Allemagne	Égypte	Transport et entreposage	321
20	J&T Express	Indonésie	Égypte	Transport et entreposage	321
21	Endeavour Mining	Royaume-Uni	Sénégal	Métaux	290
22	Fawaz Alhokair Group	Arabie Saoudite	Égypte	Énergie renouvelable	278
23	Amarenco	Irlande	Égypte	Énergie renouvelable	255
24	STMicroelectronics	Suisse	Maroc	Semi-conducteurs	244
25	Ryanair	Irlande	Maroc	Transport et entreposage	200
26	CITIC Group	Chine	Maroc	Métaux	191
27	AMEA Power	Emirats Arabes Unis	Maroc	Énergie renouvelable	176
28	AMEA Power	Emirats Arabes Unis	Maroc	Énergie renouvelable	176
29	Volitalia	France	Maroc	Énergie renouvelable	176
30	Volitalia	France	Maroc	Énergie renouvelable	176

Source : fDi Markets (www.fdimarkets.com), un service du Financial Times Ltd. ; calculs des services de l'IFC.

Le financement mondial des infrastructures s'est accru en 2021 en raison des plans de relance et des conditions de financement à long terme favorables. Les opérations de financement de projets d'infrastructures en 2021 ont dépassé les niveaux d'avant la pandémie, l'accent étant mis sur les énergies renouvelables et l'immobilier industriel. En revanche, la confiance des

investisseurs dans l'industrie et les CVM (telle que l'électronique) est restée faible, et l'activité d'investissement dans de nouvelles installations s'est atténuée dans tous les secteurs industriels. Dans d'autres tendances sectorielles, l'activité d'investissement dans de nouvelles installations est restée inférieure de 30 pour cent des niveaux d'avant la pandémie, en moyenne dans les secteurs industriels. Selon la CNUCED 2022, le nombre de projets d'investissement liés aux objectifs de développement durable dans les économies en développement n'a augmenté que de 11 pour cent, ce qui reflète des faiblesses structurelles et l'impact de la pandémie sur plusieurs secteurs. Seul le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) s'est totalement rétabli.

2.4. Réforme des politiques pour faciliter l'investissement

L'incertitude et l'aversion au risque des investisseurs dues à la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine pourraient avoir exercé une forte pression à la baisse sur les IDE mondiaux en 2022. Le résultat sera d'une grande importance pour les perspectives de développement. Les besoins d'investissement dans la capacité de production, les objectifs de développement durable et l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques s'avèrent énormes. L'investissement international joue un rôle essentiel en complément de l'investissement public national. Avec renchérissement de la facture des importations de produits alimentaires et d'énergie et de celle des coûts d'emprunt en raison de la hausse des taux d'intérêt, le solde budgétaire net des pays en développement a chuté de 315 milliards USD depuis le début de la guerre. Les nouvelles règles fiscales affecteront l'approche par laquelle les pays ont traditionnellement encouragé les investissements internationaux (et souvent se sont mis en concurrence pour ces investissements), notamment de faibles taux d'imposition, des incitations fiscales et des zones économiques spéciales. Les réformes fiscales offrent une opportunité pour les pays en développement, non seulement du point de vue des recettes, mais aussi de l'attraction des investissements. La nécessité de revoir le dispositif de promotion des investissements permet de rendre les incitations coûteuses plus viables.

La facilitation des investissements s'avère de plus en plus cruciale pour les pays afin d'attirer les financements internationaux et nationaux nécessaires au développement durable, aux besoins colossaux de financement des infrastructures et à la lutte contre le changement climatique. Les progrès réalisés dans le monde entier sont axés sur la fourniture d'informations, la transparence réglementaire et la rationalisation des procédures administratives pour les investisseurs par le biais de portails d'information numériques et de guichets uniques. Ces outils, dont la couverture et la qualité ont augmenté au cours des cinq dernières années, représentent les éléments dont le niveau d'impact est le plus élevé parmi la gamme de mesures de facilitation des investissements. Depuis 2016, le nombre de pays équipés de portails d'information numériques est passé de 130 à 169, et ceux dotés de guichets uniques numériques de 29 à 75. L'utilisation par les pays en développement de portails d'information numériques et de guichets uniques a connu un vrai bond. Si, en général, leurs notations restent plus faibles, plusieurs d'entre eux présentent des notations élevées, souvent grâce à une assistance technique. Les données de la CNUCED indiquent que la plupart des pays - y compris ceux qui ne participent pas aux

négociations - reconnaissent l'importance de la facilitation de l'investissement pour relancer un ITF stagnant dans l'industrie, absorber une poussée mondiale attendue pour l'investissement dans le développement durable et les infrastructures, et demeurer compétitif alors que les réformes fiscales internationales réduisent la portée des incitations fiscales.¹³

Les économies émergentes d'Afrique ont entamé le mouvement de réforme au cours de la dernière décennie, 77 pour cent des pays les moins avancés (PMA) du continent ayant adopté des réformes en matière d'investissement, contre 63 pour cent des PMA d'Asie et 25 pour cent des PMA insulaires.¹⁴ Au cours de la dernière décennie, 10 PMA africains (dont la moitié font partie du CwA) ont introduit ou modifié une législation spécifique à l'investissement (Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Guinée, Mauritanie, Rwanda, Soudan et Ouganda). L'Angola a été le pays le plus dynamique, introduisant six instruments liés à l'investissement au cours de la période examinée. Environ 85 pour cent des lois nouvelles ou révisées portaient sur la promotion et la facilitation des investissements, ce qui témoigne de la volonté des PMA africains d'encourager les investissements privés. L'adoption de plus de la moitié de ces lois est intervenue entre 2018 et 2021, témoignant d'un élan récent pour réformer le climat d'investissement dans les pays. La moitié des révisions de la législation sur l'investissement se rapportaient aux conditions d'entrée et d'établissement des IDE, et ouvraient généralement de nouveaux secteurs ou activités aux IDE ou simplifiaient le processus d'entrée. Sept concernaient les normes de traitement et les opérations des investisseurs étrangers, supprimant ainsi la discrimination dans la conduite des affaires.¹⁵

En 2020 et 2021, les pays du CwA ont poursuivi leurs efforts de promotion et de facilitation de l'investissement.¹⁶ En 2021, le Rwanda a promulgué un nouveau Code des investissements (loi n° 006/2021 du 5 février 2021), qui prévoit de nouveaux secteurs et activités prioritaires, notamment l'exploration minière, la construction ou l'exploitation de parcs d'innovation ou industriels spécialisés, le transport, la logistique et la mobilité électrique, l'horticulture et la culture d'autres plantes à forte valeur, les arts créatifs et le développement des compétences. Le Code introduit également de nouvelles incitations fiscales, dont plusieurs visent à faire de Kigali un centre financier régional et des mesures d'incitation fiscale pour les investisseurs philanthropiques, les investisseurs providentiels ou les projets d'investissement stratégiques, entre autres. En 2020, l'Éthiopie a adopté de nouvelles mesures de libéralisation des investissements. Le Règlement sur les investissements n° 474/2020, adopté le 7 septembre 2020, a libéralisé le secteur des services de transport. Auparavant, le secteur des services de transport, y compris le transport aérien, ferroviaire, terrestre et maritime, était inaccessible aux investissements étrangers. Le Règlement autorise les investissements étrangers dans le transport ferroviaire, le transport par câble, le transport par chaîne du froid et le transport de marchandises. En outre, d'autres services de transport sont partiellement libéralisés pour les investissements conjoints avec des investisseurs nationaux. Le 20 mars 2020, le Bénin a promulgué un nouveau Code des investissements (loi n° 2020-02) qui offre des incitations fiscales précises et de nouvelles garanties aux investisseurs,

¹³ CNUCED Investment Policy Monitor (Facilitation de l'investissement : progrès sur le terrain), janvier 2022.

¹⁴ CNUCED Investment Policy Monitor, mars 2022.

¹⁵ CNUCED Investment Policy Monitor, mars 2022.

¹⁶ Centre des politiques d'investissement de la CNUCED. Cf <https://investmentpolicy.unctad.org/investment-policy-monitor>

notamment la protection des droits de propriété intellectuelle, tels que les brevets, les marques et les noms commerciaux. Sans imposer d'exigences de performance, l'État facilite l'accès des investisseurs aux zones industrielles aménagées, aux terres agricoles, aux zones industrielles et aux zones d'intérêt. En outre, il incite les investisseurs internationaux à former le personnel local par la formation continue, le développement des compétences et le transfert de technologie, tout en accordant l'accès à des régimes privilégiés à condition d'accroître la qualification des employés locaux. Il renforce les exigences de transparence en matière d'investissements. Le code précédent confiait le processus d'agrément principalement au Ministère de la Planification et du Développement, mais le Code de 2020 prévoit trois institutions publiques principales pour prendre en charge les questions d'investissements.¹⁷

En 2022, de nombreux pays du CwA ont introduit de nouvelles politiques et dispositions pour accroître et faciliter les investissements. Le 15 mai 2022, le gouvernement égyptien a instauré une licence spéciale pour les investissements étrangers dans trois domaines spécifiques. Le Premier Ministre a accordé la licence « dorée » à plusieurs projets pour attirer les investissements étrangers dans certains secteurs, tels que l'hydrogène vert, les voitures électriques, les infrastructures, le dessalement de l'eau de mer et les énergies renouvelables. Cette licence autorise les investisseurs à déroger à plusieurs procédures pour l'établissement de projets. Le 12 février 2022, la zone d'activités économiques de Fnideq au Maroc a officiellement accueilli sa première cohorte de propriétaires d'entreprises, le but étant de stimuler le développement socioéconomique régional. La Côte d'Ivoire a adopté un régime fiscal plus favorable aux investissements en 2022. L'Éthiopie a également proposé de nouvelles incitations à l'investissement en 2022. Le 12 juillet 2022, le Conseil des ministres éthiopien a publié le Règlement n° 517-2022 sur les incitations à l'investissement, accordant aux investisseurs une exonération d'impôt sur le revenu à compter de la date d'obtention de la licence d'exploitation ou du permis d'expansion, conformément au calendrier joint au Règlement. Le Règlement permet aux investisseurs d'importer des biens d'équipement, des matériaux de construction et des véhicules à moteur avec exemption de droits de douane. Il élargit également l'admissibilité aux incitations aux secteurs minier, pétrolier et géothermique.

2.5. Renforcer la résilience en temps de crise

Malgré la présence de risques à la baisse pour les perspectives d'IDE, les pays du CwA présentent des perspectives de croissance supérieures à la moyenne et une plus grande résilience aux chocs résultant des efforts d'assainissement budgétaire antérieurs. Les risques de ralentissement tiennent à la célérité de la mise en œuvre des mesures de stimulation des investissements dans les infrastructures, à l'apparition de nouveaux goulots d'étranglement pour la main-d'œuvre et la chaîne d'approvisionnement, aux prix de l'énergie et aux pressions inflationnistes.

¹⁷ CNUCED Country Investment Policy Monitor.

Pendant la reprise économique, il est crucial de limiter l'incertitude et de rester compétitif sur le marché mondial des IDE, aussi les décideurs doivent-ils agir dès à présent. À court terme, les décideurs politiques doivent renforcer les politiques qui visent à favoriser l'investissement, notamment en améliorant l'environnement juridique et en facilitant l'obtention d'autorisations pour les entreprises à capitaux étrangers. À plus long terme, l'évolution de la production mondiale pourrait contraindre les décideurs politiques à renforcer la compétitivité de leurs pays en matière d'investissement. Les gouvernements devraient donc rétablir la confiance des investisseurs en garantissant un environnement stable et prévisible en termes de politiques d'investissement tout en résistant à la tentation des politiques protectionnistes.

Il est crucial pour les pays d'afficher des politiques macroéconomiques saines. Bien que les IDE en Afrique soient positifs pour 2022, les facteurs de risque et l'incertitude restent élevés en raison des impacts de la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine, de la lenteur du déploiement de la vaccination et de l'émergence de nouvelles souches de COVID-19. Les crises actuelles présentent une nouvelle série de défis macroéconomiques, qu'il s'agisse de l'aggravation des doubles déficits, des pressions monétaires, de l'inflation galopante ou de la restriction de liquidités. Même avant la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine, les pressions inflationnistes avaient impacté les affiliés d'entreprises multinationales en raison de la hausse des coûts des intrants. Les pressions sur les prix observées au premier trimestre de 2021 perdurent : 56 pour cent des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête de la Banque mondiale sur la confiance des investisseurs en Afrique subsaharienne ont mentionné une hausse du coût des intrants par rapport à la période précédant la pandémie. En outre, les liquidités s'amenuisent légèrement, affectant négativement 56 pour cent des répondants au deuxième trimestre en Afrique subsaharienne.¹⁸ La guerre aggrave ces pressions. Alors que les pays se livrent une bataille pour attirer les investissements étrangers afin de répondre à des besoins de financement croissants dans un contexte d'espace budgétaire restreint, ceux qui présentent des politiques macroéconomiques saines qui renforcent la résilience s'avéreront être des destinations d'investissement attractives.

Les sources d'investissement doivent être mieux diversifiées. L'Europe est l'une des sources d'IDE vers le continent mais la Chine, l'Inde et les États-Unis ont augmenté leurs investissements en Afrique en 2021. Les pressions actuelles en Europe pourraient entraîner une baisse des investissements vers l'Afrique. En outre, les investissements russes en Afrique subiront des tensions financières en raison de l'impact des sanctions contre la Russie - que ce soit par le biais d'obstacles aux paiements internationaux, d'une disponibilité réduite du financement de projets ou d'une aversion accrue au risque parmi les pays sources et les partenaires d'investissement.¹⁹ Les projets russes se voient confrontés à un avenir incertain, même si la Russie sera peu encline

¹⁸ Enquête de la Banque mondiale sur la confiance des investisseurs : Evidence from the Quarterly Global MNE Pulse Survey for the Second Quarter of 2021.

¹⁹ Selon fDi Intelligence, la Russie a financé moins de 1 pour cent du stock total d'IDE de l'Afrique en 2019, et la plupart des investissements russes étaient axés sur les entreprises de ressources naturelles, en particulier les projets d'hydrocarbures et l'exploitation minière des métaux industriels et précieux, des éléments de terres rares et des diamants. Les pays africains où la Russie participe à des projets d'hydrocarbures incluent le Cameroun, le Congo-Brazzaville, le Ghana, le Mozambique et le Nigeria ; les intérêts miniers russes sont implantés en Angola (diamants), en Guinée (aluminium et bauxite), au Nigéria (Rusal, un producteur d'aluminium), au Soudan (or) et au Zimbabwe (platine).

à renoncer à son accès aux actifs stratégiques en Afrique. D'autres intérêts commerciaux non russes pourraient envisager d'élargir leur présence en Afrique (Economist Intelligence Unit). Le contexte actuel permettra d'attirer de nouvelles sources d'IDE.

Davantage de politiques de libéralisation et de facilitation sont attendues dans des secteurs spécifiques. En 2022, les nouveaux investissements continueront d'aller aux infrastructures en raison des plans de relance et des conditions de financement à long terme favorables. Des opportunités pourraient émerger de la restructuration des nouvelles CVM. Compte tenu de la situation actuelle, les gouvernements vont probablement libéraliser davantage de secteurs et mobiliser des partenariats public-privé (PPP) pour financer les projets d'infrastructure.

Pour l'avenir, les compétences clés recherchées par les affiliées d'entreprises multinationales dans tous les secteurs et toutes les régions sont axées sur la résolution de problèmes et la gestion des tâches. Plus de deux tiers des entreprises s'attendent à ce que cette exigence se confirme. Les compétences sociales constituent la deuxième compétence la plus recherchée, citée par 45 pour cent des entreprises. Cette tendance s'observe dans tous les secteurs, tailles et modèles d'entreprises. Elle est légèrement plus prononcée dans les entreprises ayant leur siège en Europe. Les trois quarts des entreprises prévoient de multiplier la proportion de leur personnel doté d'une formation supérieure au cours des trois prochaines années. Ces résultats indiquent que les entreprises pourraient cibler des travailleurs plus qualifiés afin de relever les niveaux de compétences globaux.



3. APERÇU GÉNÉRAL DU COMMERCE INTERNATIONAL

3.1. Tendances du commerce mondial

En 2021, le commerce mondial des biens et services s'est rétabli après la chute de 2020, témoignant ainsi de sa résilience non seulement à la crise de la COVID-19, mais aussi aux contraintes logistiques et aux goulots d'étranglement aux chaînes de valeur qui ont accompagné cette crise. Après avoir plongé d'environ 8 pour cent en 2020, les volumes d'échanges (en USD constants et au regard des quantités échangées) ont augmenté de 10 pour cent en 2021 et ont entièrement rattrapé le niveau d'avant la pandémie en 2019. La valeur des échanges de marchandises (en USD courants) a progressé beaucoup plus rapidement que les volumes commerciaux, en raison d'une flambée des prix des produits de base à des niveaux jamais égalés depuis des décennies. Le commerce des biens a rebondi plus rapidement que celui des services, ce dernier étant freiné par la lenteur de la reprise des voyages internationaux.

En 2022, la croissance du volume des échanges mondiaux de biens et services devrait ralentir à 4,3 pour cent, dans un contexte de perturbations dues à la guerre dans le commerce des carburants et des produits agricoles, de contraction des importations de la Chine, de pressions inflationnistes croissantes, de restriction monétaire et d'incertitude généralisée.²⁰ Les nouvelles commandes à l'exportation baissent depuis mars 2022, ce qui suggère que le contexte morose pèse déjà sur la demande commerciale. De janvier à août 2022, le volume des échanges mondiaux de biens a progressé de 4 pour cent par rapport à l'année précédente, conformément aux prévisions annuelles, tandis que la valeur des échanges mondiaux - qui reflète la dynamique à la fois des volumes échangés et des prix - a augmenté de 15 pour cent. Les signes de ralentissement du commerce ont contribué à l'assouplissement des contraintes logistiques et à une baisse des taux d'expédition de plus de 50 pour cent depuis le début de l'année. Par ailleurs, le commerce mondial des services s'est accru de 14 pour cent au cours des sept premiers mois de 2022 par

²⁰ Trade Watch, données de juillet-septembre 2022. Cf : <https://www.worldbank.org/en/topic/trade/brief/trade-watch>

rapport à 2021, en dépit d'une reprise incomplète et inégale dans le secteur des voyages et du tourisme. Les vols commerciaux se sont sensiblement redressés, tandis que les locations d'hébergement de courte durée sont restées faibles dans la plupart des régions.

3.2. Tendances du commerce dans les pays du Compact with Africa

Le volume des exportations de biens et services des pays du CwA s'est fortement contracté en 2020 (-9,3 pour cent) et a rebondi modestement en 2021 (2,5 pour cent). En revanche, le volume des exportations de biens s'est contracté à un rythme modéré en 2020 (-2,6 pour cent) et a rebondi rapidement en 2021 (10,2 pour cent), les variations par rapport à la dynamique du commerce des biens et services s'expliquant par l'impact profond et persistant de la COVID-19 sur les services de voyage et de tourisme. Après agrégation, la performance des exportations de biens des pays du CwA dépassait celle des pays hors CwA en 2020 et 2021. Le volume des exportations de biens des pays africains hors CwA s'est contracté de 14,7 pour cent en 2020 (contre 2,6 pour cent pour les pays du CwA) et a bondi de 8,8 pour cent en 2021 (contre 10,2 pour cent pour les pays du CwA). Les exportations de biens et services des pays africains hors CwA ont également été moins résilientes (elles ont reculé de 14 pour cent en 2020, contre 9,3 pour cent pour les pays du CwA), mais on notait une reprise plus rapide en 2021 (de 7,6 pour cent, contre 2,5 pour cent pour les pays du CwA).

En 2022, la croissance des exportations de biens et services dans les pays du CwA devrait rebondir de 13,3 pour cent, soutenue par de fortes exportations de l'Égypte, du Maroc et du Rwanda. La hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants (notamment dans les pays non exportateurs de pétrole) devrait creuser le déficit moyen des comptes courants (pondéré en parités du pouvoir d'achat) à 4,6 pour cent en 2022 (contre 4,1 pour cent en 2021). Lorsque la reprise s'établira davantage en 2023, la demande d'exportations devrait se redresser et le déficit des comptes courants des pays du CwA se réduire à 3,1 pour cent du PIB.

Tendances du commerce des biens

Au cours de la première moitié de 2022, les recettes d'exportation (en USD courants) ont poursuivi leur croissance de manière robuste dans la plupart des pays du CwA - malgré des signes d'essoufflement de la demande mondiale - tandis que les factures d'importation ont grimpé en raison de la hausse des prix des carburants et des produits agricoles. En 2021, la hausse des prix des produits de base et la demande mondiale refoulée dans un contexte de surliquidité sous-jacente ont entraîné une hausse des recettes d'exportation de biens de la plupart des pays du CwA (en dollars américains courants). Les exportations ont progressé plus rapidement que les importations dans presque tous les pays du CwA, contribuant à réduire le déficit commercial (Tableau 3.1). En 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et d'autres facteurs (tels que les sécheresses, les inondations et les déficits d'approvisionnement locaux) ont accéléré la tendance à la hausse des prix des carburants et des produits agricoles amorcée en 2021. En conséquence, la valeur des importations a augmenté de 20 pour cent par rapport à l'année

précédente et a progressé plus rapidement que les exportations dans six des douze pays du CwA. Par ailleurs, une vague de dépréciations monétaires liée en partie à la restriction monétaire aux États-Unis a davantage rogné le pouvoir d'achat, notamment dans les économies en développement, rendant les importations en monnaie locale plus coûteuses.

Tableau 3.1. Tendances du commerce global de biens des pays du CwA (en USD courants)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	2021 versus à 2019	2022 versus 2021*	2021 versus 2019	2022 versus 2021*
TOUS LES PAYS CwA	30%	27%	14%	20%
CwA-Afrique du Nord	32%	27%	15%	12%
Égypte	50%	30%	18%	-3%
Maroc	23%	30%	14%	32%
Tunisie	12%	14%	4%	21%
CwA-Afrique sub-saharienne	27%	28%	14%	40%
Bénin	13%	21%	10%	16%
Burkina Faso	56%	-20%	8%	3%
Côte d'Ivoire	19%	37%	34%	17%
Ethiopie	44%	59%	10%	3%
Ghana	-6%	16%	2%	134%
Guinée	164%	56%	18%	24%
Rwanda	23%	50%	9%	13%
Sénégal	24%	21%	19%	24%
Togo	28%	85%	26%	70%

Source : Statistiques du commerce international de l'OMC ; Global Economic Monitor de la Banque mondiale et Direction des statistiques du commerce du FMI.

Notes : Les astérisques (*) indiquent des estimations préliminaires, sujettes à révision. Les taux de croissance de 2022 sont basés sur des comparaisons des données de janvier à août pour les pays de l'Afrique du Nord et de janvier à juin pour les pays d'Afrique subsaharienne.

Selon les rapports commerciaux bilatéraux de six grands partenaires commerciaux des pays du CwA, les produits qui ont le plus contribué à la croissance des valeurs commerciales des pays du CwA au cours du premier semestre 2022 sont les carburants, les produits manufacturés, les métaux, l'or et les minerais en ce qui concerne les exportations, et les carburants et les produits agricoles (notamment le blé) en ce qui concerne les importations (figure 3.1).²¹

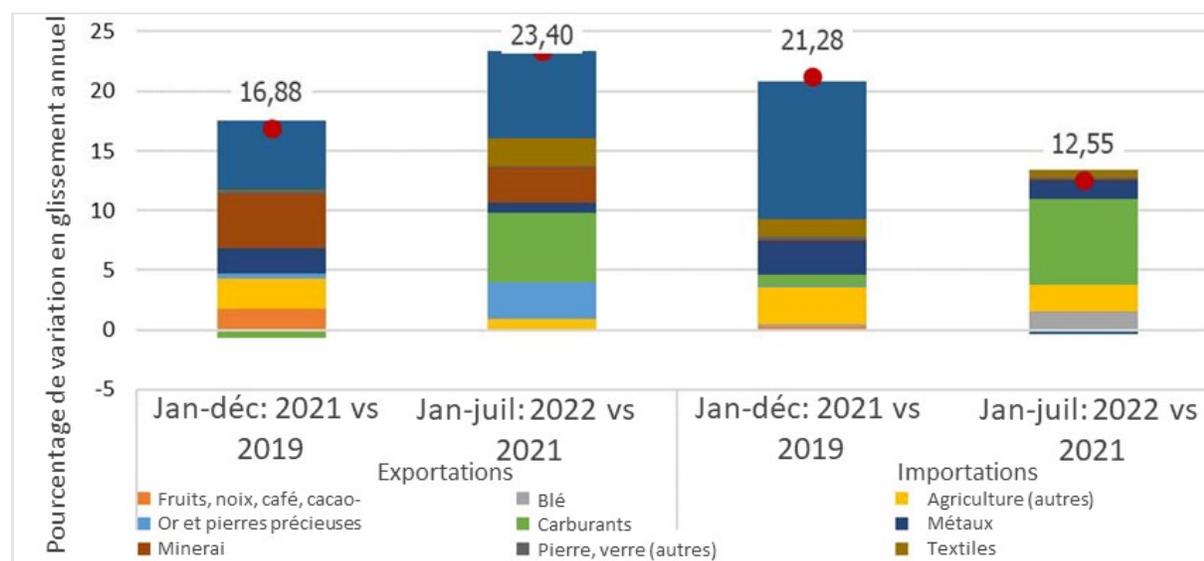
- Les exportations des pays du CwA vers les six économies ont augmenté 23 pour cent entre janvier et juillet 2022 par rapport à la même période en 2021, et plus rapidement qu'en 2021, en raison de l'accroissement des expéditions de carburants (plus particulièrement par les exportateurs nets de carburants du CwA, tels que l'Égypte et le Ghana), d'or et de minerais (par les pays d'Afrique subsaharienne du CwA) ainsi que de produits manufacturés (les textiles et les fils isolés par les pays d'Afrique du Nord du CwA). En revanche, la contribution des métaux (exportés principalement par les pays d'Afrique du Nord) est restée positive mais inférieure à celle de 2021, ce qui est en cohérence avec les signes de

²¹ Les six économies (Chine, UE, Inde, Japon, Suisse et États-Unis) communiquent des données mensuelles sur le commerce bilatéral. Elles sont des partenaires commerciaux importants de la plupart des pays du CwA, représentant au moins 45 pour cent des importations de biens de dix pays du CwA, et au moins 35 pour cent des exportations de neuf pays du CwA.

fléchissement des prix de ces produits dans un contexte de ralentissement de la demande chinoise. La contribution des fruits, des noix, du café et du cacao exportés par les pays de l'Afrique subsaharienne a également fléchi, en raison de la baisse des prix.

- La valeur des importations des pays du CwA en provenance des six économies a augmenté de 12 pour cent au cours des sept premiers mois de 2022 par rapport à 2021, en raison de la hausse de la facture des importations de carburant (dont l'augmentation a été de 82 pour cent en moyenne sur la même période en 2021), ainsi que de la hausse des importations de blé (dont l'augmentation a été en moyenne de plus de 133 pour cent par rapport à 2021). La contribution de l'industrie manufacturière à la croissance des importations en glissement annuel est devenue négative, reflétant une baisse des importations manufacturières de l'Égypte et du Ghana, très probablement en raison de la baisse du pouvoir d'achat due aux pressions inflationnistes et à la dépréciation de la monnaie.

Figure 3.1. Structure du commerce de marchandises des pays CwA par groupe de produits (en USD courants)



Source : Calculs des services du FMI basés sur les données commerciales mensuelles officielles des douanes chinoises, d'Eurostat, des douanes japonaises, du recensement des États-Unis et de UN Comtrade.

La flambée des prix mondiaux des céréales et des intrants agricoles à des niveaux records, due à la guerre, a accru les préoccupations en matière de sécurité alimentaire dans les pays du CwA, tous importateurs nets de céréales. Quelques pays du CwA ont appliqué des politiques commerciales restrictives pour faire face à la crise. Le Burkina Faso a décrété une interdiction d'exportation des farines de millet, de maïs et de sorgho à la fin de février 2022 ; le Ghana a interdit les exportations de maïs, de riz et de soja d'avril à octobre 2022 ; et la Tunisie leur a emboîté le pas en ce qui concerne les fruits et les légumes en avril 2022. Les mesures de limitation des exportations devraient aggraver l'insécurité alimentaire. À long terme, ces mesures risquent de nuire à la sécurité alimentaire plutôt que de l'améliorer dans la mesure où elles affaiblissent l'incitation à investir dans la production agricole. Les pays devraient plutôt privilégier les réponses politiques à un choc des prix des denrées alimentaires à court terme, comme l'aide alimentaire

d'urgence et le renforcement des capacités pour la sécurité alimentaire à long terme (par exemple, l'accès aux semences et aux engrais). En vue de réaliser cet objectif, durant l'été 2022, plusieurs pays du CwA ont reçu une assistance de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAD). Enfin, il est primordial d'assurer un meilleur accès par le biais du commerce, tant pour les intrants que pour les produits de base, afin de réduire l'impact des chocs des prix des denrées alimentaires. Les chocs météorologiques sur la production alimentaire augmentent en raison du changement climatique, ce qui fait du commerce un mécanisme permettant de remédier aux pénuries à court terme et aux déficits structurels à long terme.

Tendances du commerce des services

Dans l'ensemble, le commerce des services a fortement rebondi au cours du premier semestre 2022, dépassant les niveaux d'avant la pandémie pour la plupart des pays du CwA pour lesquels des données sont disponibles (Tableau 3.2). Les trois principaux sous-secteurs (transports, voyages et autres services) ont vu de nettes améliorations, quoique les exportations et importations de voyages n'aient pas encore rattrapé les niveaux de 2019. Les exportations de services de l'Égypte, qui représentent 8 pour cent du PIB du pays, ont progressé de 19 pour cent au cours des deux premiers trimestres de 2022 par rapport à la même période en 2019, après avoir chuté de 13 pour cent en 2021 par rapport à 2019. Les exportations de services de la Tunisie, qui représentent 10 pour cent du PIB, ont enregistré une croissance de 8,7 pour cent de janvier à juin 2022 par rapport à l'année d'avant la pandémie. En revanche, les exportations de services du Maroc ont presque retrouvé les niveaux de 2019, sans les dépasser. Au Ghana, les exportations de services, qui représentent près de 20 pour cent du PIB, ont augmenté de 10 pour cent au premier trimestre de 2022 par rapport au premier trimestre de 2019.

Tableau 3.2. Exportations et importations de services dans les pays du Cwa

Pays	Part des services globaux dans le PIB (pourcentage)	Pourcentage des services globaux, 2019			Variation en pourcentage : trimestres disponibles de 2021 par rapport à 2019*				Variation en pourcentage : trimestres disponibles de 2022 par rapport à 2019*			
		Transport	Voyage	Autre commercial	Transport	Voyage	Autre commercial	Transport	Voyage	Autre commercial	Transport	Voyage
EXPORTATIONS												
Égypte*	8,3	34	52	11	-12,6	0,5	-31,7	26,6	19,1	23,4	-14,8	45,6
Maroc*	16,1	19	42	26	-20,1	-20,8	-53,5	27,4	-1,4	-5,2	-20,0	24,8
Tunisie*	10,7	27	51	19	-34,9	-34,9	-52,6	9,3	8,7	25,7	-22,2	43,9
Bénin	3,7	32	45	18	5,0	-7,2	6,2	-45,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Burkina Faso	3,4	14	22	55	6,1	6,2	-4,3	5,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Côte d'Ivoire	2,0	34	39	20	-25,1	-12,9	-50,6	-13,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ethiopie	5,2	73	16	7	15,2	13,1	24,0	24,6	48,6	56,2	50,3	15,7
Ghana	14,5	5	14	75	-7,6	24,6	n.d.	4,8	0,1	41,3	-31,0	1,4
Guinée*	0,7	1	10	71	-71,7	368,3	33,9	-92,1	23,5	4270,6	28,6	-42,6
Rwanda	9,8	21	45	7	-43,0	-31,4	-67,3	-32,3	-20,1	2,4	-29,7	-34,4
Sénégal	6,0	13	37	35	-23,6	-29,5	-55,2	-7,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Aller	8,4	35	24	35	0,3	-8,2	-10,8	12,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
IMPORTATIONS												
Égypte*	7,0	40	17	39	8,3	21,7	-6,8	-12,2	40,7	45,9	71,7	6,2
Maroc*	8,0	40	23	26	-11,5	-3,6	-45,6	1,1	9,4	38,8	-26,6	3,3
Tunisie*	7,8	47	26	21	-15,2	-10,3	-40,5	-0,6	1,4	18,5	-26,0	-6,7
Bénin	5,6	58	12	29	22,2	7,5	n.d.	65,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Burkina Faso	9,1	47	8	39	3,2	-19,2	n.d.	31,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Côte d'Ivoire	5,8	52	12	33	7,2	29,9	n.d.	-25,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ethiopie	6,7	65	11	22	7,8	17,7	2,1	-12,1	2,2	35,5	-46,8	-52,9
Ghana	19,7	17	2	59	-8,6	-12,6	n.d.	-1,0	10,2	-18,2	-12,2	28,3
Guinée*	6,3	49	0	46	37,1	113,5	-76,7	-31,0	10,3	42,9	-97,5	-22,8
Rwanda	10,0	44	33	8	-35,5	-26,2	-43,7	-4,4	-20,8	2,2	-40,8	45,0
Sénégal	7,0	35	21	35	64,0	14,1	n.d.	175,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Togo	7,3	48	18	28	3,3	16,9	n.d.	-16,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Source : Statistiques de l'OMC sur les services.

Note : Variation en pourcentage en 2021 par rapport à 2010 et en 2022 (premier trimestre ou premier semestre, selon la disponibilité des données par pays) par rapport à 2019. Valeurs commerciales en USD courants. Les astérisques (*) indiquent les pays pour lesquels les données de 2022 sont disponibles pour deux trimestres. Pour les autres pays, seul celles du premier trimestre de 2022 sont disponibles, et elles sont comparées à celles du premier trimestre de 2019. Les cellules orange indiquent des baisses et les cellules bleues des augmentations. n.d. = non disponible.

3.3. Sécurité alimentaire dans les pays du Compact with Africa

Compilation des informations publiées dans le « [World Bank's Food Security Update](#) » (numéros de septembre et novembre 2022) et le « [Global Report on Food Crises](#) ».

La flambée des prix mondiaux des denrées alimentaires et des intrants agricoles, qui ont atteint des niveaux historiques après la crise liée à la pandémie, constituait la principale source d'insécurité alimentaire à la mi-2022. La hausse des prix a commencé avec la pandémie et les conditions météorologiques et a été exacerbée par les déficits d'approvisionnement locaux et la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine, qui a fait grimper les prix des céréales, surtout de février à juillet, et les prix des intrants agricoles, notamment le pétrole et les engrais. La pression à la hausse sur les prix des céréales s'est atténuée depuis le début du mois d'août avec la réouverture partielle du corridor céréalier ukrainien.²²

Les mesures de limitation des exportations se sont multipliées depuis le début de la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine, ce qui devrait encore aggraver l'insécurité alimentaire. En novembre 2022, 20 pays dans le monde (dont deux pays du CwA) avaient décrété 24 interdictions d'exportation de produits alimentaires, et 8 pays appliquaient 12 mesures de limitation des exportations.²³ Si ces mesures visent à atténuer l'impact aigu des chocs d'approvisionnement à court terme, leur maintien pour une très longue durée et/ou l'absence d'une stratégie de sortie peuvent nuire à la sécurité alimentaire plutôt que la renforcer dans la mesure où ils affaiblissent l'incitation à investir dans la production de produits agricoles. Les pays devraient plutôt donner la priorité aux réponses politiques à un choc des prix des denrées alimentaires à court terme, telles que l'aide alimentaire d'urgence et le renforcement des capacités pour la sécurité alimentaire à long terme (par exemple, l'accès aux semences et aux engrais).

Au milieu de l'année 2022, le niveau d'insécurité alimentaire affectant les pays du CwA était significatif, conformément au fait que le blé ou le riz figurent parmi les principaux produits importés par la plupart de ces pays et que la part des denrées alimentaires dans les importations totales de biens est élevée par rapport à ce que l'on observe pour les autres pays. Le niveau d'insécurité alimentaire varie également en termes d'ampleur, de perspectives et de facteurs déterminants, selon le pays et la région.

- En Tunisie, l'inflation des prix des denrées alimentaires a atteint 11,9 pour cent à la mi-2022, et a fait grimper l'inflation globale à 8,6 pour cent, son niveau le plus élevé depuis 1991. Certains produits alimentaires importés que le gouvernement réglemente, notamment le riz, le sucre et l'huile végétale, manquaient sur le marché en raison de la hausse des coûts et des perturbations du transport.

²² L'indice des prix des denrées alimentaires de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est à nouveau inférieur au niveau de février (avant le début de la guerre), bien qu'il soit supérieur de 8 pour cent à celui d'il y a un an. L'Égypte a déjà reçu des cargaisons de céréales en provenance d'Ukraine.

²³ Mise à jour de la Banque mondiale sur la sécurité alimentaire, 29 septembre 2022. Cf. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/40ebbf38f5a6b68bfc1e5273e1405d4-0090012022/related/Food-Security-Update-LXX-September-29-2022.pdf>

- L'indice des prix à la consommation des produits alimentaires du Maroc était de 12 pour cent de plus en juillet 2022 par rapport à un an auparavant. La production céréalière du pays a été exceptionnellement faible, la récolte étant estimée à 33 pour cent de celle de l'année précédente en raison de la sécheresse et de la fréquence insuffisante des précipitations.
- L'indice des prix à la consommation des produits alimentaires en Égypte était 22,4 pour cent de plus en juillet 2022 par rapport à la même période de l'année précédente.
- En Afrique de l'Ouest, les prix des denrées de base subissaient une hausse bien supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Dans la région du Sahel, les prix élevés sont dus à l'épuisement précoce des stocks alimentaires de la saison précédente, à l'accroissement des besoins de reconstitution, aux diverses restrictions nationales sur les exportations de céréales et à l'insécurité civile persistante. Avec une inflation alimentaire de 14 pour cent supérieure à l'inflation globale, le Burkina Faso se classe au huitième rang des pays où l'inflation alimentaire réelle est la plus élevée. Dans les pays de la côte du Golfe, la dépréciation continue de la monnaie et le fort renchérissement des coûts d'importation constituaient les principales causes de la hausse des prix.
- En revanche, l'Éthiopie et le Rwanda, ainsi que d'autres pays d'Afrique de l'Est, subissaient une insécurité alimentaire aiguë à la mi-2022. En Éthiopie, l'inflation des prix des denrées alimentaires s'élevait à 36 pour cent en glissement annuel, et jusqu'à 15 millions de personnes étaient exposées à un risque d'insécurité alimentaire aiguë. Les prix des denrées de base ont flambé en raison de la diminution des stocks, de la dépréciation de la monnaie, de la réduction des réserves de devises fortes et d'autres caractéristiques locales, bien que la reprise des expéditions de céréales en provenance d'Ukraine à la fin de l'été ait remédié en partie la situation. Le Rwanda a été confronté à une inflation alimentaire de 34 pour cent en termes nominaux et de 14 pour cent en termes réels, le plaçant ainsi dans les dix premiers pays où l'inflation nominale et réelle ont été les plus élevées.

Au cours de l'été 2022, plusieurs pays du CwA ont reçu une aide de la Banque mondiale dans le cadre de sa réponse globale à la crise de sécurité alimentaire en cours. La Banque a annoncé sa réponse en mai 2022, injectant jusqu'à 30 milliards USD sur 15 mois dans les domaines de l'agriculture, de la nutrition, de la protection sociale, de l'eau et de l'irrigation.

- Le Ghana (ainsi que la Sierra Leone et le Tchad, pays hors CwA) accèdera à un prêt de **315 millions USD** pour accroître sa préparation à l'insécurité alimentaire et renforcer la résilience de ses systèmes alimentaires.
- L'Égypte bénéficiera d'un **projet d'appui d'urgence à la sécurité alimentaire et à la résilience d'une valeur de 500 millions USD** afin de garantir que les ménages pauvres et vulnérables puissent se ravitailler en pain sans la moindre rupture, de renforcer la résilience aux crises alimentaires et de soutenir les réformes visant à améliorer les résultats nutritionnels.
- La Tunisie bénéficiera d'un **prêt de 130 millions USD** pour atténuer l'impact de la guerre de la Russie en Ukraine par le financement des importations vitales de blé tendre et l'octroi

d'un appui d'urgence pour couvrir les importations d'orge pour les besoins de la production laitière et les semences au profit des petits exploitants agricoles en prévision de la prochaine saison culturale.

- L'Éthiopie et d'autres pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe bénéficieront d'un [programme de résilience des systèmes alimentaires d'un montant de 2,3 milliards USD](#) visant à accroître la résilience des systèmes alimentaires de la région et sa capacité à faire face à l'insécurité alimentaire croissante. Le programme affinera la réponse inter-agences aux crises alimentaires et stimulera les efforts à moyen et long terme pour une production agricole résiliente, un développement durable des ressources naturelles, un accès élargi au marché et une résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques.

En mai 2022, la BAD a annoncé une Facilité africaine de production alimentaire d'urgence de 1,5 milliard USD pour approvisionner 20 millions de petits exploitants africains en semences certifiées, accroître l'accès aux engrais agricoles et leur permettre de soutenir la production.

Dans le cadre de ce programme et d'autres, en septembre 2022, un prêt de 194 millions USD a été approuvé pour le Maroc pour permettre au pays d'intensifier sa production céréalière et réduire ses importations ; en juillet 2022, 151 millions EUR ont été approuvés pour la Côte d'Ivoire pour stimuler la production alimentaire ; en juillet 2022, 271 millions USD ont été approuvés pour l'Égypte afin de financer le programme de sécurité alimentaire et de résilience économique du pays ; le Togo figure également parmi les bénéficiaires.



4. PRINCIPALES ETUDES DIAGNOSTIQUES POUR LES PAYS DU COMPACT WITH AFRICA

4.1. Etudes diagnostiques pays du secteur privé

Les Etudes diagnostique pays du secteur privé (CPSD) visent à cerner les opportunités où le secteur privé pourrait déclencher un impact positif plus significatif sur le développement et à recommander des actions qui permettront un investissement privé transformateur à court et moyen termes. En combinant une analyse des contraintes à l'échelle de l'économie et spécifique à un secteur, les CPSD contribuent à créer une base d'analyse commune pour instaurer le dialogue politique et guider l'investissement privé transformationnel. Mis en œuvre conjointement par l'IFC et la Banque mondiale et destinés à tirer parti de l'expertise de l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale, ces études diagnostiques tirent leur valeur autant des analyses qu'elles apportent que du processus de consultation qu'elles impliquent.

L'un des impacts des CPSD tient au fait qu'elles sont explicitement axées sur des secteurs. Les CPSD fournissent des informations et des analyses sectorielles, en plus d'un examen des questions transversales pertinentes pour ces secteurs, en s'appuyant sur d'autres études diagnostiques d'analyse. Le cadre d'analyse sectoriel examine les caractéristiques, la performance, le potentiel et les contraintes en matière d'investissement et de croissance, puis classe les recommandations par ordre de priorité. Les CPSD aident à décliner au niveau sectoriel le programme Emploi et transformation économique du Groupe de la Banque mondiale, retenu comme thème spécial dans le cadre de l'IDA19. Chaque CPSD met en exergue les secteurs qui stimulent la croissance économique et la création d'emplois, ainsi que ceux qui dispensent des services essentiels et favorisent l'environnement des affaires.

À ce jour, le programme CPSD a couvert 72 pays et une région, y compris les 12 pays du CwA. L'ISCA et le Groupe de la Banque mondiale assurent le financement des CPSD dans les pays du CwA. Au cours de l'AF22, les CPSD réalisées dans les pays du CwA, le Bénin, le Togo et la Tunisie, ont été achevées et les principaux constats sont présentés dans le Tableau 4.1.

Tableau 4.1. Principaux constats des études diagnostiques du secteur privé du Bénin, Togo, et de la Tunisie pour L'AF22

Bénin	<ul style="list-style-type: none"> • Les atouts géographiques et culturels du Bénin, ainsi que la forte dynamique de réforme, offrent de formidables opportunités pour une croissance plus inclusive et durable. • Le Bénin offre des opportunités pour une plus grande expansion de l'agroalimentaire par le secteur privé en vue d'exportation vers les marchés régionaux et européens. Près de 40 pour cent des emplois relèvent de ce secteur. • La proximité du Bénin avec le Nigeria, un marché de 206 millions de consommateurs, n'est actuellement qu'en partie exploitée en termes de développement d'un secteur touristique plus robuste. • La situation géographique du Bénin au carrefour de deux corridors régionaux vitaux (Abidjan-Lagos et Cotonou-Niamey) représente une invitation au secteur privé à tirer parti des relations commerciales régionales. Le renforcement de la compétitivité des corridors intérieurs du Bénin pourrait transformer les corridors de transport en corridors économiques.
Togo	<ul style="list-style-type: none"> • Les secteurs de l'agriculture, du transport et de la logistique du Togo offrent des opportunités d'investissement privé, de création d'emplois et de croissance inclusive et résiliente à travers le développement des chaînes de valeur et à l'intégration régionale. Les énergies renouvelables, la numérisation et les instruments financiers sectoriels sont autant de facteurs favorables. • Bien que le phosphate constitue depuis longtemps un produit d'exportation de premier plan et une source de revenus pour le pays, le Togo reste un petit acteur à l'échelle mondiale, avec des réserves qui s'épuisent et une faible compétitivité. Le secteur des phosphates pourrait faire l'objet d'une analyse approfondie en vue de la production d'engrais à destination des marchés nationaux et régionaux. • Les recommandations de la CPSD ont informé la mise à jour de l'Etude diagnostique systématique de pays pour le Togo et du Cadre de partenariat pays.
Tunisie	<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur privé tunisien a besoin de plus de flexibilité et de résilience pour pouvoir s'adapter aux tendances du marché mondial, saisir les opportunités et soutenir sa croissance. Il est également essentiel de créer des conditions équitables pour que les entreprises puissent s'établir et se développer. • Les modèles de production durables et climato-intelligents sont devenus indispensables à la croissance et à la compétitivité futures. Les opportunités de croissance du secteur privé sont multiples dans tous les secteurs, avec un potentiel d'exportation inexploité. Le potentiel de l'agriculture et son rôle dans l'emploi, en

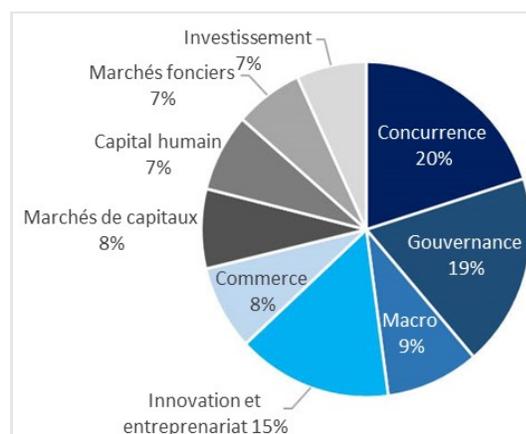
particulier dans les régions de l'intérieur, peuvent être développés en stimulant l'investissement privé plutôt que par des incitations coûteuses.

- La Tunisie peut transformer son secteur touristique en un moteur de croissance moderne en améliorant sa connectivité aérienne, en s'attaquant au problème des prêts non performants et en encourageant l'entrée et la croissance de nouvelles entreprises.
- Pour soutenir la participation privée dans les infrastructures, il faut créer des mécanismes de financement hybrides et des outils de rehaussement du crédit. Accélérer le rythme des réformes, remédier aux faiblesses financières et renforcer la concurrence contribueront à bâtir l'économie numérique.

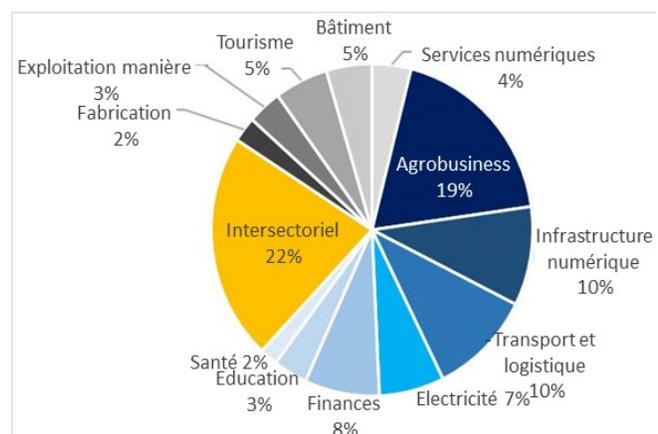
L'agroalimentaire a fait l'objet d'une évaluation approfondie dans 11 des 12 CPSD des pays du CwA, en raison de son important potentiel inexploité et de son impact positif direct sur les pauvres en milieu rural. Les infrastructures numériques constituent le deuxième secteur le plus Populaire, ayant été traitées pour six pays du CwA, suivies des voyages et du tourisme pour cinq pays et de l'éducation pour quatre pays. Il ne faut pas en déduire que le fait qu'un secteur n'a pas été sélectionné dans un pays signifie qu'il n'offre que peu d'opportunités pour les investissements privés. Dans de nombreux cas, les secteurs non sélectionnés n'avaient pas fait l'objet d'études approfondies avant les CPSD (par exemple, le secteur manufacturier en Éthiopie ou la finance dans la plupart des pays du CwA). Des domaines thématiques ont également bénéficié d'évaluations approfondie, telles que les opportunités d'intégration régionale au Bénin et au Burkina Faso. Les recommandations des CPSD dans les pays du CwA sont axées sur la concurrence, la gouvernance et les défis entrepreneuriaux (Figure 4.1).

Figure 4.1. Part des recommandations politiques des CPSD dans les pays du CwA

Recommandations politiques par domaine d'intervention



Recommandations politiques par secteur



Pour opérationnaliser les recommandations des CPSD, l'IFC pilote la réalisation d'analyses sectorielles approfondies dans une deuxième phase d'engagement. L'ISCA participe au

financement de la deuxième phase des CPSD dans les secteurs stratégiques, cernant les opportunités de créer des marchés et de stimuler les investissements dans les pays clients. Les résultats peuvent contribuer à cerner les opportunités d'investissement et les interventions pour permettre ces investissements. Cette évaluation sur mesure a été effectuée pour l'Éthiopie au cours de l'AF21, où (i) l'analyse approfondie du tourisme a abouti sur la recommandation de professionnaliser le segment de marché des RICE (réunions, incitations, conférences et expositions), de renforcer la diversification régionale, d'améliorer l'éducation et la formation, d'intégrer les investissements touristiques privés avec la conservation de la faune et de mobiliser les investissements dans les infrastructures ; et (ii) l'étude approfondie de l'agroalimentaire a abouti sur la recommandation de renforcer la diversification des exportations agroalimentaires, d'accroître la valeur ajoutée et de développer les marchés alimentaires nationaux pour lesquels l'accès au financement et une meilleure intégration des marchés sont déterminants. Au cours de l'AF22, l'analyse approfondie de la santé en Égypte et l'analyse approfondie de l'horticulture en Côte d'Ivoire ont été achevées (Encadrés 4.1 et 4.2).

Encadré 4.1. Résultats de l'étude approfondie du secteur de la santé en Égypte

Dans la première phase de la CPSD de l'Égypte, il a été reconnu que si le secteur de la santé est soumis à davantage de pression à cause de la COVID-19, il présente un potentiel élevé permettant au secteur privé d'y accroître sa participation. La deuxième phase d'analyse approfondie du secteur de la santé décrit les principaux modèles commerciaux qui peuvent contribuer à libérer les opportunités d'investissement privé et les réformes politiques nécessaires pour valoriser ce potentiel.

Au cours des quelques dernières décennies, le système de santé égyptien a fait d'importantes avancées, notamment une réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile et un programme de traitement à grande échelle de l'hépatite C. Malgré ces avancées, plusieurs défis subsistent, parmi lesquels des niveaux élevés de dépenses prises en charge par les ménages et l'urgence de mieux mettre le système en cohérence avec la croissance et le vieillissement de la population. Le Système d'assurance santé universelle (SASU) prévoit une couverture obligatoire pour tous les citoyens, y compris les groupes vulnérables, subventionnée par le gouvernement. Ainsi, la SASU fournirait une couverture à une population qui devrait passer d'environ 100 millions en 2020 à plus de 130 millions d'ici 2030.

L'analyse approfondie est axée sur trois sous-secteurs de la santé en réponse à une demande croissante : (i) les établissements de santé, y compris les hôpitaux, les soins primaires et les cliniques spécialisées, (ii) l'imagerie diagnostique, et (iii) les produits pharmaceutiques, y compris les médicaments génériques, les bio similaires et les vaccins. D'autres secteurs, tels que les laboratoires, les pharmacies, les technologies de la santé, les consommables, les équipements et dispositifs médicaux, jouent également un rôle primordial dans l'appui au système de santé. L'étude approfondie met en évidence les initiatives d'élaboration des politiques visant à encourager la collaboration entre les fournisseurs privés et publics afin de débloquer des

opportunités de marché ; diffuser les connaissances par le renforcement des compétences avec des formations et des qualifications pour valoriser les ressources locales ; et allouer des fonds pour soutenir l'autosuffisance et la viabilité à long terme du secteur de la santé.

Encadré 4.2. Résultats de l'analyse approfondie du secteur de l'horticulture en Côte d'Ivoire

Alors que la CPSD de Côte d'Ivoire avait identifié le coton, la noix de cajou, le caoutchouc, l'huile de palme et l'horticulture comme des chaînes de valeur à fort potentiel de croissance, un examen des lacunes existantes en matière de connaissances indique qu'une analyse plus approfondie du secteur de l'horticulture était justifiée. Une telle analyse permet de cerner les contraintes entravant davantage d'investissement du secteur privé dans ces chaînes de valeur et le potentiel de croissance de sous-secteurs spécifiques au sein de celles-ci.

Dans l'analyse approfondie, il est reconnu que le plus grand potentiel d'investissement se trouve dans les filières des légumes, des mangues, de la banane, de l'ananas et des fruits secs. Les contraintes à la croissance incluent l'accès au financement et à la logistique ; l'administration fiscale ; le manque de compétences, de recherche et développement (R&D) et d'innovation ; et la faiblesse de la connectivité numérique. En vue d'opérationnaliser les recommandations issues de l'analyse approfondie, le Premier Ministre de Côte d'Ivoire a commandité un plan d'action qui pourrait être soutenu à travers des projets des partenaires au développement. En outre, les départements chargés des activités en amont et des activités principales de l'IFC ont utilisé l'étude approfondie pour attirer des investisseurs potentiels dans l'horticulture. Les activités « en amont » de l'IFC sont réalisées avant le cycle d'investissement traditionnel et constituent des étapes préalables nécessaires à un investissement. Le travail consiste à cerner les réformes du secteur public qui débloquent davantage d'investissements privés ainsi qu'à définir un portefeuille de projets à proposer aux investisseurs potentiels. L'IFC s'attache à attirer des investissements dans les contextes les plus difficiles, c'est-à-dire les pays à faible revenu et les États fragiles et affectés par des conflits.²⁴ L'étude approfondie devrait être publiée très prochainement.

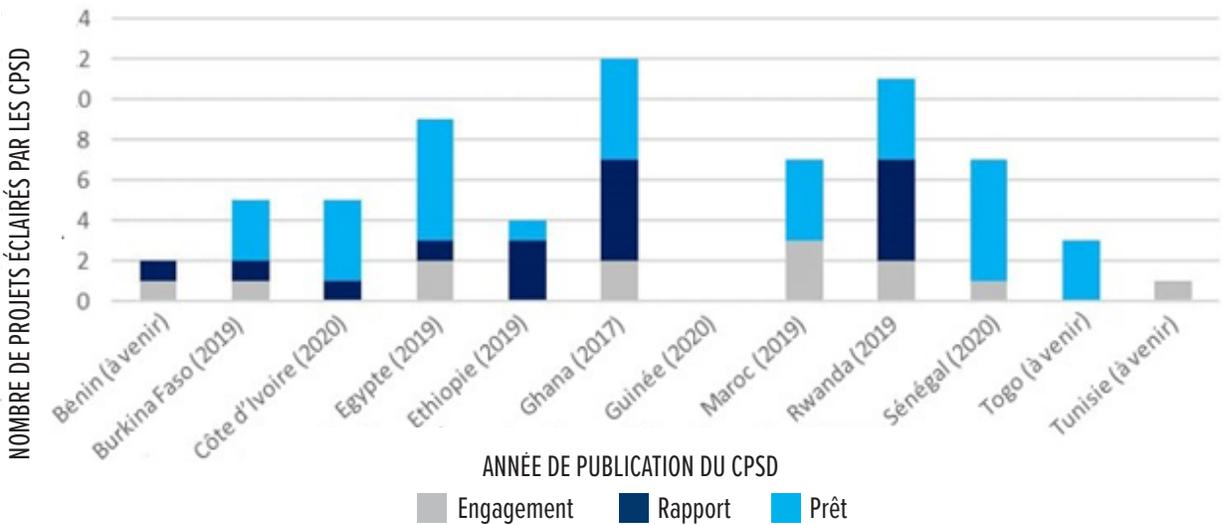
Les recommandations des CPSD se sont matérialisées par un engagement stratégique et un appui de la part de la Banque mondiale aux pays du CwA pour la mise en œuvre de réformes visant à mobiliser des capitaux privés et à développer le secteur privé. Depuis 2017, les CPSD des pays du CwA ont éclairé plus de 70 projets de la Banque mondiale (Figure 4.2). L'analyse et les recommandations des CPSD ont éclairé 36 opérations de prêt de la Banque mondiale aux pays du CwA, à la fois pour des Financements en modalité d'appui budgétaire (FMAB) et des Financements en modalité projet (FMP). Ils ont également alimenté 20 rapports et études analytiques et 14 documents d'engagement, tels que les Etudes diagnostiques systématiques pays

²⁴ Pour plus d'informations sur le travail en amont de l'IFC, Cf.

https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/Topics_Ext_Content/IFC_External_Corporate_Site/Upstream/FAQs/

et les Cadres de partenariat pays. Cela a généré des synergies pertinentes entre les équipes nationales de la Banque mondiale et de l'IFC.

Figure 4.2. Projets de la Banque mondiale éclairés par les CPSD des pays du Cwa



- Au Rwanda**, le CPSD a permis d'accorder la priorité au secteur du logement abordable, de définir les réformes nécessaires pour attirer les investissements et d'évaluer les opportunités à travers le développement de pipeline d'activités. Ces opportunités ont requis une forte coordination entre les institutions de financement du développement pour structurer des modèles financiers viables et résoudre les problèmes majeurs du secteur par le biais de réglementations. Pour les concrétiser, il s'est avéré nécessaire de clarifier la loi sur la copropriété, d'améliorer l'environnement politique de la propriété locative et d'adopter un cadre PPP cohérent pour l'exploitation des terres, des infrastructures et des logements. Le projet de la Banque mondiale de Financement du logement au Rwanda (P165649) a soutenu ces efforts, et le projet d'accès au financement pour la reprise et la résilience (P173373) a appuyé l'accès des PME au financement, en donnant la priorité au secteur de la construction. La mobilisation des parties prenantes a débouché sur la conceptualisation du projet Kinyinya en réponse à la pénurie de logements abordables avec le développement d'une communauté urbaine et à usage mixte durable à Kigali. Le projet se trouve dans la première phase d'un développement communautaire de 10 000 logements qui devrait être principalement financé par le secteur privé.
- Au Burkina Faso**, la troisième Politique de financement de la gestion budgétaire, de la croissance durable et de la prestation de services (P173529) de la Banque mondiale a soutenu l'adoption d'une nouvelle loi pour faciliter les PPP, comme recommandé par la CPSD. La loi devrait éliminer un goulot d'étranglement majeur à l'investissement privé qui permettra au gouvernement de nouer des PPP bien structurés dans les infrastructures et la prestation de services publics. En parallèle, l'IFC a soutenu la mise en œuvre du nouveau cadre avec une assistance technique. En outre, le Projet d'emploi et de transformation

économique du Burkina Faso (P177005) en cours de préparation vise à renforcer l'environnement favorable pour les MPME avec un appui au développement durable des chaînes de valeur à haut potentiel relevées dans la CPSD.

- **Au Sénégal**, la CPSD a éclairé les réformes politiques soutenues par le FMAP pour une Reprise équitable et résiliente (P172723) de la Banque mondiale. Ces réformes visent à : (i) accroître l'accès au financement pour les startups, créer un cadre efficace pour la participation et l'investissement privés dans la prestation de services, et élargir l'accès au financement pour les MPME ; (ii) rationaliser la gestion de la fibre optique appartenant à l'État et faciliter un accès équitable aux TIC ; et (iii) assurer la transparence dans le secteur de l'énergie pour faciliter l'investissement privé. En outre, en s'appuyant sur les conclusions de la CPSD, un pilier du Programme pour l'emploi, la transformation économique et la relance du Sénégal (P174757) finance des interventions au niveau des entreprises pour remédier aux goulots d'étranglement constatés dans la CPSD, tel que l'accès à la technologie et au financement privé.
- **En Égypte**, le FMAB Croissance inclusive pour une reprise durable (P171311) de la Banque mondiale a soutenu les réformes définies dans la CPSD sur la facilitation des échanges, les juridictions commerciales et la réglementation des technologies financières.

Les CPSD fournissent également des bases d'analyse pour les « stratégies pays » de l'IFC qui visent à contribuer à stimuler les investissements et à créer de nouveaux marchés. Les CPSD cherchent à prioriser les réformes nécessaires pour soutenir davantage d'investissements et une plus grande croissance du secteur privé, pour déterminer quels sont les secteurs dotés d'un potentiel d'activité accrue du secteur privé et pour créer des produits pour remédier aux goulots d'étranglement du financement. Par exemple, les CPSD mis en lumière comment la structure économique et institutionnelle des pays et les faiblesses de l'écosystème entrepreneurial peuvent limiter l'évolutivité des entreprises bénéficiaires d'une assistance à long terme. En réponse, l'IFC, à travers ses appuis consultatifs, élargit l'initiative championne locale qui cherche à multiplier le nombre d'opportunités facilement bancables dans ces pays (Encadré 4.3).

Encadré 4.3. L'IFC lance une initiative de championne nationale pour soutenir les entreprises à se préparer à investir

Investir dans les pays africains à faible revenu s'est avéré extrêmement problématique étant donné que la plupart des acteurs locaux ne disposent que d'une surface financière restreinte ; opèrent de manière informelle ; ne respectent pas les normes environnementales et sociales et les exigences de conformité ou d'intégrité ; et manquent de volonté pour s'engager dans des négociations complexes avec les institutions de financement du développement. Le coût pour traiter en affaires avec ces acteurs peut être prohibitif.

L'Initiative de championne nationale vise à créer un vivier de transactions pouvant faire l'objet d'investissements en renforçant la préparation à l'investissement des entreprises qui opèrent dans les secteurs de la fabrication, de l'agroalimentaire et des services. A travers l'assistance technique, l'initiative vise à stimuler le développement du secteur privé dans les pays. En 2018, l'IFC a lancé l'Initiative Champion national en tant que projet pilote pour soutenir les acteurs nationaux prometteurs au Niger et au Togo à se préparer à investir. L'assistance technique prévoyait des évaluations de marché, des études de faisabilité, la modélisation financière, la biosécurité de la production et la sécurité alimentaire, ainsi que des conseils et une formation en matière de gouvernance d'entreprise. Suite à ce projet pilote réussi, l'IFC est en train d'élargir l'initiative à quatre pays, dont deux pays du CwA, le Burkina Faso et la Guinée.

4.2. Rapports nationaux sur le climat et le développement

Le nouvel outil de diagnostic, à savoir le Rapport national sur le climat et le développement (CCDR), met en lumière les recoupements entre climat et développement dans la recherche de solutions robustes et à long terme aux défis climatiques. Les CCDR établissent des diagnostics fondés sur des données factuelles, combinant des analyses sectorielles approfondies à des modèles macroéconomiques à l'échelle de l'économie, pour formuler des recommandations sur des transitions clés et des recommandations de politiques appropriées relever l'action et l'ambition en matière de climat en vue de parvenir à des trajectoires inclusives, à faible émission de carbone et résilientes au climat. Les CCDR sont un produit du Groupe de la Banque mondiale qui sont préparés par la Banque mondiale en partenariat avec l'IFC et la MIGA et en coordination avec le FMI. Ils bénéficient également d'apports d'homologues du gouvernement, du secteur privé, d'universités, de groupes de réflexion et de la société civile. Les recommandations des CCDR aident les décideurs politiques à établir les priorités dans la gamme d'options, en reconnaissant les incertitudes concernant les impacts futurs du changement climatique et la disponibilité de technologies et de financement.

En cernant les changements politiques urgents requis reliant action climatique et développement, les CCDR offrent de solides bases pour accélérer l'ambition et l'action climatiques des pays, conformément au double objectif de la Banque mondiale de mettre fin à

l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée. Les interactions en rapport au CCDR offrent au gouvernement, aux citoyens, aux investisseurs du secteur privé, à la société civile et aux BMD une plateforme nationale sur le climat où ils peuvent coordonner leur travail sur le développement et l'action climatique, y compris la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national et la recherche de solutions tangibles pour accroître la résilience et catalyser le financement nécessaire. Certaines recommandations des CCDR ont éclairé des réformes politiques et institutionnelles et ont permis d'attirer des financements mixtes et concessionnels de bailleurs de fonds du développement, dont des entités non traditionnelles et des investisseurs publics et privés, pour des projets climatiques à haut niveau d'impact.

L'IFC apporte la perspective du secteur privé dans les CCDR à travers des analyses sectorielles approfondies sur l'énergie, l'eau, l'agriculture, les transports, l'utilisation rationnelle des ressources dans les industries, les villes vertes, la gestion des déchets solides et le secteur financier notamment. En outre, elle fournit un appui technique à l'écologisation du secteur financier, en fonction du niveau de développement des marchés des capitaux des pays, le but étant d'ouvrir la voie à la conception et à l'utilisation de mesures financières vertes innovantes. Par exemple, les fonds de capital-risque et de capital-investissement constituent, pour les startups, des sources essentielles de financement de leur démarrage et de leur croissance qui permettent de faire avancer l'innovation et développer de nouvelles entreprises dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique. Dans le cadre des recommandations, l'IFC cherche également des moyens d'améliorer la facilitation des échanges et l'intégration régionale parce que cela permet normalement aux clients d'accéder à des marchés plus vastes.

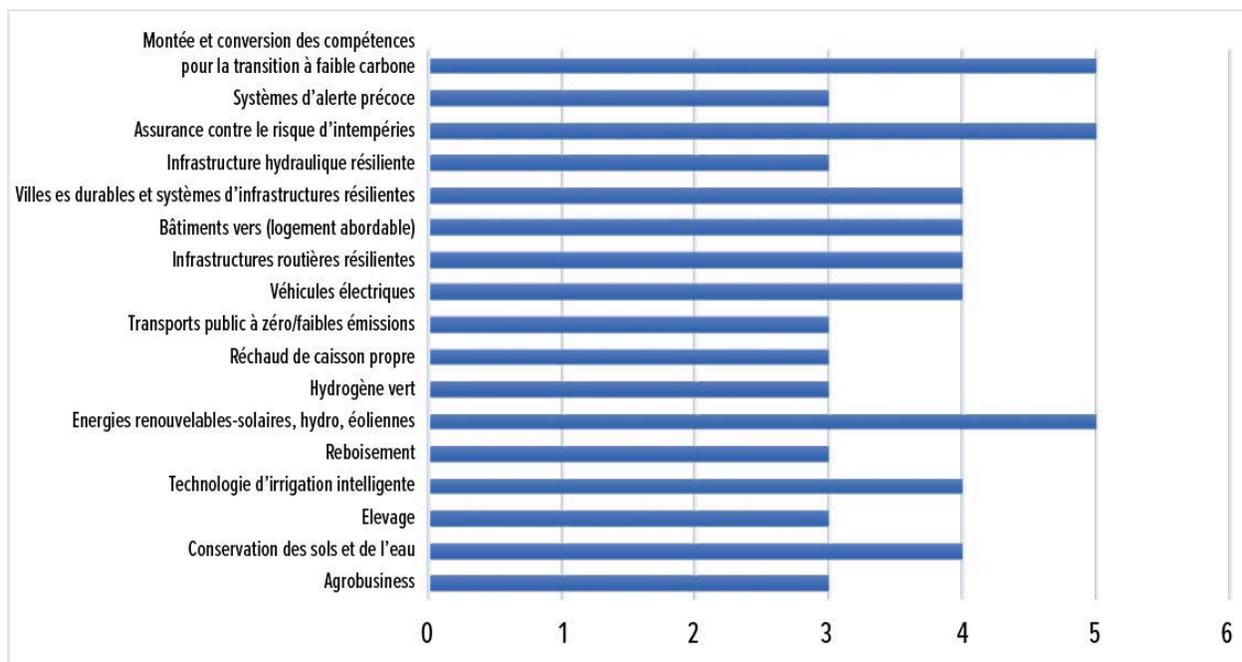
Des CCDR ont été finalisés et publiés pour l'Angola, le Cameroun, le Malawi, le Mozambique et l'Afrique du Sud, ainsi que pour cinq pays du CwA, à savoir : le Burkina Faso (dans le cadre du G5 Sahel), l'Égypte, le Ghana, le Maroc et le Rwanda. De nouveaux CCDR ont été entamés pour l'AF23, notamment pour la Côte d'Ivoire et la Tunisie.

La première série de CCDR, en particulier ceux en l'Afrique, montre la nécessité de mettre davantage l'accent sur le développement en tant que stratégie fondamentale pour réaliser l'adaptation à des voies à faible émission de carbone. Ces voies pourraient offrir des co-avantages favorables aux pauvres qui permettraient de passer au-delà et d'éviter des blocages coûteux et la mise au rebut pour réaliser une transition juste. Ceci est particulièrement important dans les économies les moins développées et fragiles, telles que celles du Sahel. Les CCDR mettent également en évidence les impacts que le changement climatique et la décarbonisation peuvent avoir sur les voies de développement des pays, tout en cernant les actions d'atténuation, d'adaptation et de renforcement de la résilience. Ils indiquent qu'il faudra un appui extérieur important pour permettre aux économies pétrolières et gazières d'accomplir des transitions justes au titre de l'Accord de Paris et ainsi éviter les blocages et la mise au rebut d'actifs. La plupart des impacts sont localisés, les pays et les régions d'Afrique étant exposés à des menaces différentes ; les CCDR doivent donc cerner les différentes priorités en matière de climat pour être d'une plus grande utilité pour chaque sous-région.

Les CCDR déterminent quels sont les politiques, les besoins en investissement, les besoins en financement extérieur et les opportunités qui peuvent stimuler la croissance économique et ainsi conduire à la création des emplois du futur. Ils peuvent contribuer à l'avènement d'une nouvelle génération d'investissements et de transformations politiques tenant compte du climat dans la mesure où ils capitalisent des analyses existantes. Par exemple, les études diagnostiques du secteur privé peuvent éclairer des solutions potentielles pour le secteur privé, ou bien des opportunités d'investissement et des recommandations pour libérer le potentiel du secteur privé. Des engagements suite aux CCDR ont déjà été entamés dans certains pays clients tels que l'Égypte, le Ghana et le Maroc, pour élargir les consultations avec le secteur privé aux fins d'analyses approfondies et pour élaborer des feuilles de route visant à mettre à profit les opportunités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. L'objectif est de lever les goulots d'étranglement à l'investissement du secteur privé dans l'action climatique ; mettre en évidence les risques pour les principaux exportateurs, employeurs ou créateurs de valeur ajoutée ; et cerner les réformes réglementaires et les mesures incitatives nécessaires pour faciliter et appuyer l'implication du secteur privé, y compris en matière de mobilisation de capitaux.

Les CCDR pourraient également servir à montrer comment la communauté internationale, notamment les pays à revenu élevé et les investisseurs privés, pourrait appuyer la transition mondiale vers une voie de développement plus résiliente et à faible émission de carbone en investissant dans les opportunités. Parmi les opportunités d'investissement dans l'action climatique mises en évidence dans les CCDR des pays du CwA, la Figure 4.3 présente celles qui sont le plus souvent mentionnées, avec en tête le développement des compétences pour la transition vers des pistes à faible émission de carbone, l'assurance contre les risques météorologiques et les énergies renouvelables.

Figure 4.3. Opportunités d'investissement dans l'action climatique les plus souvent mentionnées dans les CCDR des pays du CwA



Même si les CCDR cernent des opportunités d'investissement dans l'action climatique, il est clair à présent que pour réaliser les objectifs mondiaux de l'Accord de Paris, les pays auront à surmonter des obstacles communs qui touchent entre autres aux besoins en financement, à la technologie et aux questions commerciales. Le fait que la plupart des pays du CwA ne disposent que d'un faible espace budgétaire pour s'attaquer aux obstacles relevés crée des opportunités de financement que les investisseurs internationaux peuvent mettre à profit pour aider les pays du CwA à atteindre leurs objectifs en matière de développement et de changement climatique.

4.3. Etudes diagnostiques de l'emploi

Pour éclairer les politiques de l'emploi, le Groupe de la Banque mondiale mène des études diagnostique de l'emploi et des analyses similaires pour comprendre la dynamique des résultats en matière d'emploi, leurs facteurs et les contraintes à de meilleurs emplois. Il a récemment mené une telle analyse dans six pays du CwA, produisant notamment un rapport régional sur la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui couvrait l'Égypte, le Maroc et la Tunisie (et d'autres pays), des études diagnostiques de l'emploi en Côte d'Ivoire, au Rwanda, au Sénégal et au Togo, et une analyse du marché du travail en Égypte et au Rwanda.

Etudes diagnostiques de l'emploi en Côte d'Ivoire, au Rwanda, au Sénégal et au Togo

L'emploi, en particulier celui des jeunes, figure parmi les plus grandes priorités des politiques de la Côte d'Ivoire. L'analyse des données relatives au profil d'emploi du pays montre que les plus grands défis dans le domaine de l'emploi ont trait à la qualité, à l'inclusivité et à la productivité des

emplois (Christiaensen et Premand 2017). Un défi majeur se pose face à la forte concentration de l'emploi dans les activités à faible productivité relevant de l'auto-emploi agricole et non agricole, cette concentration résultant de la structure actuelle de l'économie. L'amélioration des revenus et de la qualité des emplois exige d'accroître la productivité intrasectorielle de la main-d'œuvre et de faciliter la transition de la main-d'œuvre ci entre les secteurs (transformation structurelle).

Pour relever le défi de l'emploi que représente la promotion d'une inclusion productive en Côte d'Ivoire, une approche en trois volets doit être adoptée. Premièrement, étant donné qu'environ deux tiers des pauvres de Côte d'Ivoire vivent en milieu rural et que près de la moitié de ces pauvres sont issus de ménages dont le chef mène des activités essentiellement agricoles, la modernisation et l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre dans le secteur agricole offrent une porte d'entrée importante vers des emplois plus nombreux, meilleurs et plus inclusifs. Deuxièmement, il sera tout aussi important d'accroître les opportunités d'emplois productifs dans le secteur non agricole. A cet effet, il faudra accélérer la création d'emplois dans les entreprises formelles et mettre en place des politiques visant à accroître la productivité des travailleurs non agricoles en auto-emploi dans le secteur informel, tout en poursuivant l'expansion du secteur formel. Troisièmement, la transformation professionnelle est généralement à la traîne par rapport à la transformation économique, appelant à la mise en place d'une protection sociale pour ceux qui ne parviendront pas à saisir les opportunités.

Une évaluation de la pauvreté menée en 2020 au Rwanda a montré que la création de meilleurs emplois est principalement liée au dynamisme du secteur privé (Paci et al 2020). Les marchés de l'emploi sont relativement souples et la création d'emplois réagit bien à la croissance. La réglementation du marché de l'emploi est relativement peu contraignante, n'imposant que peu de limites en termes de licenciements, de niveaux de rémunération, d'heures de travail et d'indemnités de cessation d'emploi. Pendant les périodes de croissance des secteurs non agricoles, la création d'emplois non agricoles s'est faite à un rythme encourageant. La migration interne a été réactive aux opportunités d'emploi, facilitant le passage aux emplois non agricoles. Cela dit, les tendances relevées entre 2010 et 2017 présentent de multiples signes de ralentissement du marché de l'emploi. Le nombre de mois travaillés par an est retombé de 11,2 à 9,1 par personne en âge de travailler (EICV), et les taux de sous-emploi en termes de temps de travail ont atteint 23,9 pour cent chez les femmes en âge de travailler et 16,6 pour cent chez les hommes (OIT). De même, le niveau de sous-emploi (c'est-à-dire le fait de rechercher un emploi sans pour autant travailler) a augmenté au cours de la période de six ans, sur tous les segments de la distribution de la consommation. Pendant la reprise en 2018, le taux de chômage s'élevait encore à près de 15 pour cent. Même si les salaires nominaux dans les exploitations agricoles ont augmenté de plus de 20 pour cent entre 2010/11 et 2016/17, en termes réels, ils ont baissé de plus de 6 pour cent. Les salaires non agricoles sont restés stables en milieu urbain ; en revanche, en milieu rural, ils ont augmenté en valeur nominale mais baissé en termes réels.

Néanmoins, un petit changement en ce qui concerne le temps passé à faire un travail plus productif a entraîné une augmentation des revenus et du bien-être au Rwanda. Même si le

temps total passé à faire un travail non agricole rémunéré est resté constant à 4,3 mois-personnes, le temps passé à faire un travail non agricole rémunéré (par opposition au travail non rémunéré et indépendant) est passé de 1,7 à 1,9 mois-personne par travailleur. Ce léger changement a suffi à générer une augmentation des salaires réels pondérés dans le temps dans tous les emplois rémunérés, parce qu'en plus d'être passés dans le secteur non agricole, les emplois sont aussi passés en milieu urbain où les salaires sont plus élevés à raison de 250 pour cent. Il en ressort qu'une transformation plus poussée du travail salarié dans des entreprises productives est essentielle pour accélérer la réduction de la pauvreté. Les analyses et les indicateurs disponibles montrent que les plus grands obstacles à une croissance tirée par le secteur privé, et dans ce cas, à la création d'emplois, sont la mainmise de l'Etat sur les secteurs commerciaux qui a mis un frein à la productivité de la main-d'œuvre, le coût élevé de l'accès au financement et les problèmes fiscaux et réglementaires. En outre, l'amélioration des emplois dans le secteur agricole et en milieu rural dépendra de l'intégration efficiente des producteurs dans les marchés et d'une réorientation de l'appui à l'agriculture vers des politiques plus réactives au marché.

Au Sénégal, une analyse de la Banque mondiale (2021), menée dans le cadre d'un Mémoire économique de pays à paraître prochainement, a montré que, malgré des signes encourageants de sortie de la main-d'œuvre du secteur agricole et d'améliorations progressives du capital humain, les salaires moyens ont baissé entre 2011 et 2018. La transition vers des emplois salariés plus productifs dans les secteurs non agricoles (en milieu rural et surtout urbain) a été particulièrement rapide entre 2011 et 2018, dépassant la croissance de la production dans les secteurs d'accueil. Toutefois, alors que la population en âge de travailler et le travail salarié ont augmenté, la productivité de la main-d'œuvre est restée faible. La plupart des travailleurs salariés exercent dans des services à faible productivité (informels et semi-formels) et, en moyenne, les salaires ont baissé. En outre, les rendements relatifs associés au fait d'avoir achevé les études primaires et d'avoir fait des études secondaires ont diminué : avec le développement du capital humain, les travailleurs du quartile supérieur ont enregistré la baisse de salaire la plus forte (en termes de revenus). Ces faits sont indicateurs d'une demande de main-d'œuvre insuffisante.

La productivité de la main-d'œuvre sénégalaise dans les services et l'industrie en milieu urbain est faible et en baisse parce que ce sont ces secteurs qui absorbent la main-d'œuvre qui quitte le secteur agricole. Ainsi, alors qu'une transformation qui amène la main-d'œuvre à quitter le secteur agricole se produit, les salaires moyens et la productivité de la main-d'œuvre dans les secteurs non agricoles baissent. Cette baisse entraîne à son tour un manque d'approfondissement du capital et une croissance lente de la productivité globale. Dans la réponse politique à cette situation, les données factuelles montrent que les contraintes majeures à l'investissement privé, à la productivité et à de meilleurs emplois sont le manque de fiabilité et le coût élevé de l'approvisionnement en électricité, ainsi que la difficulté d'accès à la terre. L'accès au financement et l'environnement réglementaire restent aussi problématiques.

Les revenus moyens de la main-d'œuvre togolaise ont baissé au cours de ces dernières années.

La croissance au cours de la période 2011-2018 a été insuffisante, à raison d'un taux de 3 pour cent par habitant, la transformation structurelle a été lente et le secteur des services a été la seule source importante de croissance de la productivité de la main-d'œuvre. Dans l'ensemble, le taux d'investissement privé et le niveau de capital par travailleur restent faibles. Les entreprises existantes ont investi à un taux modeste, malgré une rentabilité brute élevée, et les taux de création d'entreprises formelles restent peu élevés. De plus, les entreprises n'ont pas embauché à un taux proportionnel à la croissance de leurs ventes. Ainsi, la demande en main-d'œuvre n'est pas suffisante pour absorber l'offre urbaine grandissante, entraînant une baisse des salaires ainsi que du nombre d'heures travaillées. La plupart des travailleurs se retrouvent, par conséquent, employés dans une agriculture à faible productivité et de petites entreprises informelles.

Une étude diagnostique de l'emploi menée récemment au Togo a montré que la demande pour une main-d'œuvre particulièrement peu qualifiée est restreinte par le niveau élevé du salaire minimum, aggravé par la réglementation relative aux heures de travail et au licenciement des travailleurs. Même si la part des personnes en âge de travailler ayant un emploi salarié dans le secteur privé a considérablement augmenté entre 2006 et 2011, après le relèvement du salaire minimum en 2012, elle a diminué. Avant 2011, la part des travailleurs employés dans l'industrie était en hausse, mais passée cette année, elle a diminué et les emplois salariés existants dans l'agriculture ont disparu. Malgré l'accélération de l'investissement dans les entreprises, le nombre de personnes ne travaillant qu'à temps partiel a doublé et comparé à celui de ses pays pairs, les entreprises du Togo ont employé une proportion élevée de travailleurs temporaires. La faible demande de main-d'œuvre est encore exacerbée par la faible création d'entreprises productives de taille appropriée. Même si le secteur privé au Togo est confronté à de nombreux obstacles, les données factuelles indiquent qu'une politique de forte imposition sur les bénéfices bruts et une réglementation lourde sont contraignantes pour la création et la croissance d'entreprises formelles, y compris dans l'agriculture, et de ce fait, à la création de meilleurs emplois.

Etudes diagnostiques de l'emploi en Égypte, au Maroc et en Tunisie

Une décennie après la première étincelle du printemps arabe, le rapport *Jobs Undone* montre qu'une grande partie de la population en âge de travailler, apte et capable en Égypte, au Maroc et en Tunisie reste purement et simplement exclue de la population active et de l'emploi (Islam, Moosa et Saliola 2022). C'est particulièrement le cas des jeunes et des femmes. Le rapport fait valoir que le manque de contestabilité du marché (facilité d'entrée, de croissance et de sortie des entreprises dans l'économie) qui caractérise la plupart des économies de la région, y compris celles de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie, fait qu'il est difficile de démarrer et de développer de nouvelles entreprises. De ce fait, l'emploi ne peut croître à un rythme suffisamment rapide pour suivre la croissance de la population en âge de travailler.

Utilisant deux tours d'Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale disponibles pour la première fois, le rapport offre un nouvel aperçu de l'évolution du secteur privé, montrant que

les secteurs privés rigides de l'Égypte, Maroc et Tunisie continuent, de toute évidence, d'être marqués par un manque de dynamisme du marché et un retard dans la création d'emplois. Le rapport insiste sur l'importance de comprendre les politiques et les réglementations qui sont susceptibles de nuire à la contestabilité du marché. La réglementation des marchés des produits joue un rôle particulièrement pertinent dans ce contexte du fait qu'elle influe sur les coûts que les entreprises doivent supporter au moment d'entrer sur le marché et le degré de concurrence qui existe entre les entreprises déjà présentes sur ce marché. La rigidité ou la souplesse de cette réglementation a des retombées directes sur le nombre d'entreprises en activité, leur croissance et leur capacité à créer des emplois.

Le rapport *Jobs Undone* présente de nouvelles données factuelles sur la réglementation des marchés des produits en Égypte, en Tunisie et au Maroc.²⁵ Les données sur la réglementation des nouveaux marchés des produits collectées pour le rapport *Jobs Undone* en Tunisie montrent que les entreprises publiques (EP) bénéficient d'exemptions et de traitements de faveur, comprenant des exemptions ciblées à la réglementation en matière de concurrence, de financements de l'État pour garantir leur dette et de contrôles des prix au détail. Ces nouvelles données collectées montrent que les entreprises publiques en Égypte continuent de jouer un rôle prépondérant dans des secteurs où la concurrence est viable et où le potentiel de création d'emplois est élevé (le contrôle du gouvernement, exercé par le biais des entreprises publiques, a été constaté dans les 29 secteurs analysés).

Les résultats de l'analyse de la réglementation des marchés des produits relèvent trois aspects qui affaiblissent le secteur privé et réduisent la contestabilité du marché. Premièrement, la présence de l'État par le biais des entreprises publiques est toujours visible et significative. On retrouve cette présence même dans des secteurs où elle n'a pas de justification économique claire et où la participation du secteur privé serait plus bénéfique aux secteurs, tels que la fabrication, l'hébergement, le commerce et le bâtiment. Les données de l'Enquête auprès des entreprises de la Banque mondiale montrent qu'environ 28 pour cent des entreprises en Tunisie ont des affiliations politiques, contre une moyenne de 8 pour cent dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.²⁶

Deuxièmement, il n'y a guère de neutralité concurrentielle qui ferait que les règles du jeu entre ces entreprises publiques et leurs homologues du secteur privé seraient équitables, ce qui nuit à l'économie et à sa capacité à créer des emplois plus nombreux, de meilleure qualité et inclusifs. Les liens étroits qui existent entre les entreprises publiques et les gouvernements donnent lieu à des traitements de faveur et à des exemptions. Les cadres réglementaires de la

²⁵ Avec la Jordanie, le Koweït, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Cisjordanie et Gaza.

²⁶ La question suivante a été posée à un échantillon d'environ 23 000 entreprises à travers l'Europe, l'Asie centrale et les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord dans le cadre des enquêtes auprès des entreprises : « Est-ce que le propriétaire, le PDG, le cadre supérieur ou l'un des membres du conseil d'administration de cette entreprise a déjà été élu ou nommé à un poste politique dans ce pays ? » C'est la première fois qu'une telle mesure de l'affiliation politique est effectuée sur un large éventail de pays, permettant des comparaisons interpayes.

concurrence de l'Égypte et de la Tunisie prévoient plusieurs exemptions qui facilitent la vie aux entreprises publiques, telles que des exemptions ciblées, basées sur des évaluations au cas par cas liées aux effets sur le marché,²⁷ ou bien des exemptions accordées à certaines catégories d'entreprises publiques, telles que celles assurant la fourniture des services publics. De nombreux pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont des agences qui sont à la fois régulateurs et opérateurs, ce qui affaiblit la neutralité concurrentielle. Dans certains secteurs, les entreprises publiques jouissent de monopoles légaux, cas, par exemple, des opérations portuaires au Koweït et du transport aérien en Égypte. Au Maroc, les entreprises publiques jouent un rôle prépondérant dans de nombreux secteurs, y compris des secteurs qui sont généralement desservis par le secteur privé dans d'autres pays du monde. Les entreprises publiques au Maroc gèrent les infrastructures dans les ports, le transport routier et les aéroports (Banque mondiale 2020a). Les exonérations fiscales favorisent les entreprises publiques. Au Maroc, les entreprises publiques sont soumises à la taxe sur la valeur ajoutée, mais certaines d'entre elles échappent à l'impôt sur les sociétés et peuvent bénéficier de recettes parafiscales²⁸ instituées à leur profit.²⁹ En outre, les entreprises publiques bénéficient d'un accès préférentiel au financement et aux subventions. Au Maroc³⁰ et en Tunisie,³¹ l'État fournit des financements aux entreprises publiques ou garantit leur dette.

Troisièmement, le contrôle des prix reste une pratique courante et est souvent considéré comme un pilier de l'État-providence. Ces contrôles réduisent les incitations à améliorer la productivité et l'efficacité, alors que les mécanismes visant à évaluer l'impact négatif des réglementations sont limités. L'Égypte, la Tunisie et le Maroc contrôlent le prix des aliments de base, du gaz de pétrole liquéfié (GPL), de l'essence et des médicaments. Cette pratique diffère des contrôles de prix appliqués dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé.

Le rapport présente un examen minutieux du rôle régulateur de l'État, abordant deux autres dimensions, à savoir la réglementation du travail et les impôts, et les lois "sexuées" qui prévoient des traitements différents pour les hommes et les femmes. L'analyse montre que la réglementation du travail est contraignante et qu'une part importante des impôts sur le revenu du travail se retrouvent dans les obligations des entreprises et des travailleurs ; que le recours aux contrats à durée déterminée est faible ; et que la couverture et l'application du salaire minimum

²⁷ C'est le cas de l'Égypte en ce qui concerne les ententes injustifiables, où une exemption peut être accordée à la condition que l'entente en question permette d'atteindre une efficacité économique qui profite au consommateur et génère des effets supérieurs à ceux de la réduction de la concurrence (Article 6 de la Loi sur la concurrence 3 de 2005) ; ou bien celui de la Tunisie, où le ministre compétent peut fixer les prix dans le cadre d'une mesure temporaire n'excédant pas six mois pour faire face à des irrégularités du marché, telles qu'une hausse excessive soudaine ou un effondrement des prix (Articles 2 à 4 de la Loi 36 de 2015).

²⁸ Les taxes parafiscales sont les frais que l'État prélève sans fournir de service. Elles comprennent certaines redevances non fiscales.

²⁹ L'Article 6 du Code général des impôts exonère certaines entreprises publiques de l'impôt sur le revenu.

³⁰ Selon le rapport EEP 2020 du Ministère des Finances, le montant total des subventions versées aux EEP à la fin de l'année 2018 s'élevait à 30,792 millions MAD, parmi lesquels 44 pour cent ont été alloués aux investissements (immobilisations et équipements) et 56 pour cent aux dépenses de fonctionnement. Les EEP à caractère commercial ont bénéficié de 2,988 MAD . Les secteurs du transport et de l'énergie ont bénéficié de plus de MAD 900 millions. Voir <https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2020/depp-plf2020-ar.pdf> (accédé pour la dernière fois le 18 février 2021).

³¹ Les entreprises sous contrôle public peuvent bénéficier de financements garantis par l'État. Le montant de la garantie de l'État est fixé chaque année dans la Loi de finances (Article 9 de la Loi de finances de 2013).

est limitée. En ce qui concerne les lois “sexuées”, malgré les réformes des deux dernières années, des lois injustes nuisent à l’autonomisation des femmes. Celles-ci sont confrontées à de multiples niveaux de restrictions juridiques et d’inégalités pour entrer sur les marchés du travail et y participer.

Pour réinventer la reprise selon un nouveau modèle, il faudra des réformes politiquement réalisables. Le rapport *Jobs Undone* soutient que l’avancée vers la contestabilité et de meilleurs emplois nécessite d’adopter une approche à plusieurs volets s’articulant autour de trois domaines de réforme clés : (i) l’uniformisation des règles du jeu sur le marché des produits, compte tenu de la forte présence de l’État (réglementation des marchés des produits) ; (ii) la restructuration de la relation gouvernement-travailleurs (réglementation du marché du travail et systèmes de protection sociale) ; et (iii) la promotion de l’inclusion des femmes dans toutes les sphères économiques (lois sexuées). Des interventions sur ces trois fronts créerait les piliers essentiels d’un nouveau contrat social.

Le rapport soutient qu’il est important de séquencer soigneusement les réformes pour promouvoir une plus grande contestabilité du marché et parfois, adopter une approche progressive. Une autre approche qui permettrait de trouver une voie politiquement faisable vers la réforme consiste à d’abord se concentrer sur les secteurs émergents où les opérateurs historiques sont peu nombreux et où les groupes d’intérêt exercent moins de pouvoir. Cette démarche peut faciliter la création de nouvelles professions, ce qui atténuerait la perturbation pour les travailleurs en place, tout en introduisant des activités qui viennent éventuellement en complément des emplois existants au lieu de les remplacer. L’économie numérique et l’économie verte présentent de nouveaux secteurs en émergence rapide où des réformes progressives pourraient déclencher des transformations structurelles. Enfin, le rapport indique que la contestabilité passe par de meilleures données et la transparence, éléments qui font défaut dans la plupart des pays du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord, y compris en Égypte, au Maroc et en Tunisie, limitant à la fois les perspectives d’élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et leur mise en œuvre effective.



5. PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

5.1. Nécessité d'appuyer les micro, petites et moyennes entreprises

La croissance rapide de la population africaine, illustrée par le fait qu'elle représentera 25 pour cent de la population mondiale d'ici à 2050, appelle à la création de davantage d'opportunités économiques, en particulier d'emplois de qualité. Cela s'applique particulièrement à la population des jeunes qui sont de plus en plus nombreux à entrer sur le marché du travail chaque année. Près de 80 pour cent de la population africaine est âgée de moins de 35 ans, contre moins de 40 pour cent de la population européenne, 45 pour cent de la population d'Amérique du Nord et 55 pour cent de la population asiatique (Groupe de la Banque mondiale 2022a).

En mettant les travailleurs en relation avec les emplois, les MPME³² peuvent jouer un rôle essentiel en matière de réduction de la pauvreté et de prospérité partagée. Les revenus du travail ont été un contributeur majeur à la réduction de la pauvreté et à l'augmentation des revenus de la population des 40 pour cent les plus pauvres³³ (Banque mondiale 2013). La justification de l'appui public aux MPME s'articule souvent autour de deux idées : (i) les MPME concentrent une part importante des emplois dans les pays en développement ; et (ii) les MPME sont confrontées à des défaillances de longue date spécifiques à la taille du marché et à des contraintes correspondantes d'accès au financement qui appellent à une action politique (Encadré 5.1). En moyenne, les MPME concentrent environ 50 pour cent environ des emplois dans les pays en

³² Au sens de l'Enquête auprès des entreprises de la Banque mondiale une PME est une entreprise comptant 5 à 99 employés ; les entreprises comptant 5 à 19 salariés sont qualifiées « petites » et celles comptant 20 à 99 « moyennes ». Selon la définition officielle de l'IFC, une entreprise est une PME lorsqu'elle satisfait 2 des 3 critères suivants : (i) nombre d'employés supérieur à 10 et inférieur à 300 ; (ii) ventes variant entre 100 000 et 15 millions USD ; et (iii) actifs d'une valeur variant entre 100 000 et 15 millions USD. Le montant des prêts peut également servir de référence, les prêts aux entreprises d'un montant variant entre 10 000 et 1 million USD étant considérés comme des financements aux PME dans les pays en développement.

³³ Dans les pays de l'IDA, les revenus du travail représentent plus de 95 pour cent du revenu total des ménages pauvres.

développement et 65 pour cent des emplois dans les pays à faible revenu (Ayyagari et al. 2014). Malgré la faible disponibilité de statistiques pour l'ensemble de l'Afrique, il est connu que MPME en Afrique concentrent une part encore plus importante de l'emploi que dans les autres régions, même si les grandes entreprises restent des acteurs majeurs et des moteurs des chaînes d'approvisionnement qui sont également des grands employeurs dans les économies africaines. Malgré cette prédominance des MPME, moins de 10 pour cent d'entre elles présentent un niveau de croissance élevé qui génère la plupart des emplois privés, appelant à un appui public en vue de débloquer les opportunités de production latentes et de permettre une plus grande échelle (Groupe de la Banque mondiale 2021).

Encadré 5.1. Défaillances du marché affectant les micro, petites et moyennes entreprises

Manque ou asymétrie d'information. Les systèmes comptables des petites entreprises étant moins robustes, elles sont en moindre mesure de fournir des preuves crédibles de leurs performances financières ou de générer des propositions de prêt de qualité. Il en résulte que les petites entreprises sont affectées par des asymétries d'information plus importantes entre l'emprunteur et le prêteur. En outre, à cause de l'élément de coût fixe qui l'accompagne, l'évaluation de la solvabilité des petites entreprises, celles-ci empruntant de petits volumes, coûte plus cher que celle des grandes entreprises.

Manque d'actifs et de droits de propriété. Les MPME n'ont souvent pas de droits de propriété en raison de la faiblesse des systèmes régissant les questions de gestion foncière, des problèmes de droit de propriété intellectuelle et d'auteur, ou d'un manque de registre des sûretés, autant de facteurs qui font qu'elles ont un moindre accès à la terre ou se trouvent exclues toute utilisation de la terre, ou d'autres actifs immobilisés ou mobiles, comme garantie. Cette situation limite la portée de la finance, étouffe l'innovation et entrave l'application des lois sur les hypothèques et les saisies. En outre, les MPME peuvent vouloir éviter de rendre publics leurs actifs et leur richesse, en raison de préoccupations en matière de paiement d'impôts, de pratiques de confiscation par des agents fiscaux et de corruption.

Des coûts de transaction élevés et des barrières technologiques. Les MPME ne peuvent absorber que des coûts de transaction proportionnels à leurs revenus, ce qui fait que les frais élevés d'enregistrement ou de licence sont difficiles à absorber pour elles. C'est aussi le cas des honoraires des cabinets d'avocats qu'elles doivent recruter pour les aider à composer avec les difficultés réglementaires. Il en va de même pour le renforcement des capacités, en particulier avec les nouvelles technologies. La formation en externe est importante pour améliorer les compétences, mais l'absence de travailleurs pour le faire peut entraîner des perturbations. Les coûts de formation par travailleur peuvent également être élevés.

Indivisibilité, économies d'échelle et effets de réseau. Au moment d'entrer sur le marché, les MPME sont souvent confrontées à des coûts d'investissement initiaux insurmontables, combinés à un risque élevé d'échec de l'entreprise. Alors que les grandes entreprises peuvent

répartir ces risques sur un portefeuille plus large de flux de revenus, pour les MPME, ces risques peuvent être accablants. Les coûts initiaux peuvent également limiter l'innovation ou les efforts d'expansion, les MPME disposant de peu de revenus pour les supporter. En outre, les MPME ne disposent pas du réseau qui, sur certains marchés, est crucial à la performance économique, telle que la logistique et les télécommunications.

Source : Cunningham 2011.

Il faut davantage d'entreprises inclusives et durables, ce qui appelle à un accompagnement adapté. Les femmes entrepreneures jouent un rôle critique dans le développement économique en stimulant la croissance et en créant des emplois, en particulier pour les 40 pour cent les plus pauvres de la population (Groupe de la Banque mondiale 2018). Toutefois, elles se heurtent à de nombreux défis, notamment des obstacles juridiques et politiques à la propriété et au développement d'entreprises. En général, les entreprises dirigées par des femmes sont concentrées dans des secteurs où les bénéfices et les opportunités de croissance sont moindres et elles n'ont pas suffisamment de réseaux ni de connaissances. De ce fait, les femmes sont, dès le départ, désavantagées par le fait qu'elles ont moins de relations professionnelles, de modèles et d'opportunités de mentorat, ce qui, à long terme, peut avoir un impact négatif sur leurs entreprises.

Dans la réponse aux défis climatiques, plusieurs obstacles font qu'il est difficile d'attirer le volume de financement privé nécessaire pour faire avancer les programmes d'adaptation de la plupart des pays en développement (Tall et al. 2021). Ces obstacles peuvent être classés en trois grandes catégories : (i) le manque de données et de services d'information sur les risques climatiques et la vulnérabilité au niveau des pays pour guider les décisions d'investissement ; (ii) un manque de clarté sur les déficits d'investissement en capital du gouvernement pour réaliser les objectifs d'adaptation et/ou sur les domaines où l'investissement privé est nécessaire ; et (iii) de faibles retours sur investissement perçus ou réels.

Dans cet esprit, la réunion du GCA du G20 en mai 2022 a mandaté une deuxième génération de réformes et d'actions du CwA pour intensifier l'appui aux MPME innovantes et à l'entrepreneuriat et favoriser une croissance durable et le développement du secteur privé les pays du CwA. Le but est de renforcer les liens entre l'attraction d'investissements privés (en particulier les investissements portant sur une économie numérique grandissante à laquelle sont liées la création d'emplois et la productivité à l'avenir) et le développement inclusif du secteur privé local, afin de garantir aux jeunes, aux femmes et à d'autres la possibilité de tirer parti des opportunités. Cela encouragera la création d'emplois et la croissance des revenus à travers une compétitivité et une résilience au niveau des entreprises et un appui plus large à l'innovation et à l'écosystème, en mettant un accent particulier sur l'égalité des sexes, les opportunités pour les jeunes, les solutions durables et la résilience aux risques climatiques.

La complémentarité de l'approche CwA viendra en appui à une amélioration de la productivité globale des facteurs et à une croissance inclusive. D'une part, en attirant des IDE, les pays continueront à promouvoir le transfert de connaissances, à renforcer la capacité managériale des partenaires locaux et à créer des liens commerciaux pour les intrants et les extrants. D'autre part, les politiques visant à s'attaquer aux défaillances du marché auxquelles les MPME nationales sont confrontées se traduiront par : (i) un environnement des affaires plus favorable et plus inclusif pour les entrepreneurs et un développement du capital humain en général ; (ii) la stimulation de l'innovation dans tous les secteurs en vue d'encourager un développement durable ; et (iii) des incitations à promouvoir la résilience et la stabilité sous-jacente, nécessaires pour gagner la confiance des investisseurs.

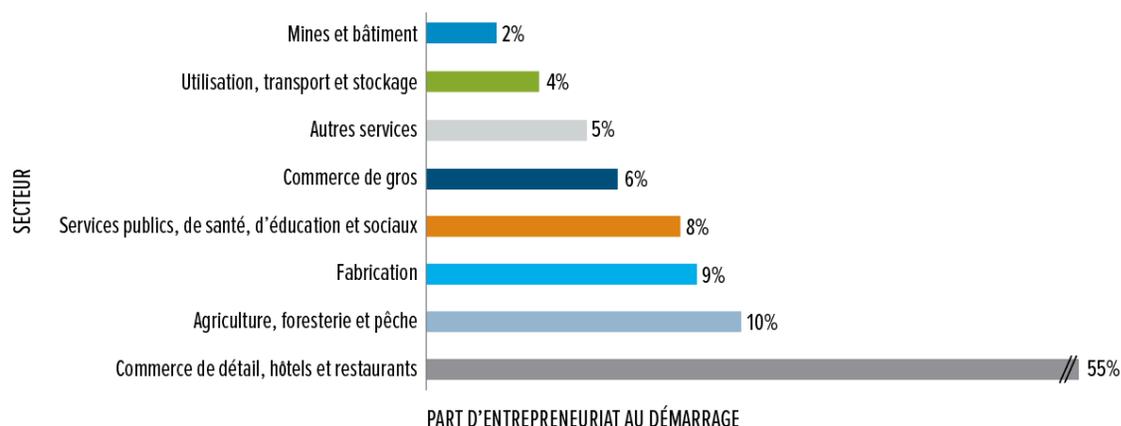
Ce chapitre sert de précurseur à la préparation de plans d'action spécifiques aux pays, tout en continuant à promouvoir la coordination du G20 pour renforcer les synergies. Les plans d'action éclaireront les discussions sur la manière de faire avancer la mise en œuvre du CwA sur le moyen terme. Ce chapitre répertorie les initiatives et les outils existants développés par les partenaires de mise en œuvre pour éclairer l'élaboration des plans d'action.

Aperçu de l'écosystème entrepreneurial

Environ la moitié des jeunes à travers l'Afrique déclarent que si on leur offrait 100 USD, ils l'utiliseraient pour démarrer une entreprise,³⁴ ce qui est signe d'un esprit d'entreprise. La plus grande contrainte mentionnée au démarrage d'une entreprise était le manque d'accès au financement. La plupart des entrepreneurs en démarrage en Afrique opèrent dans le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration (Figure 5.1). On note toutefois que la composition sectorielle varie considérablement d'un pays à l'autre. La part des entrepreneurs en démarrage en activité dans le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration varie de 27 pour cent au Cameroun à 81 pour cent au Malawi. Cette industrie nécessite de moindres niveaux de compétence et comporte moins de barrières à l'entrée. Le cycle d'exploitation y est également plus court et elle ne nécessite pas d'investissement à long terme. Par opposition, près de la moitié des entrepreneurs des pays à revenu élevé démarrent leur entreprise dans les secteurs de la technologie et des services, tels que les TIC, la finance, les services professionnels, la santé et l'éducation. Ces industries de grande valeur gagneraient à être développées dans des écosystèmes et des pôles entrepreneuriaux spécifiques, en particulier si elles sont intégrées à des zones éco-industrielles en vue de former des clusters et/ou situées à proximité de corridors commerciaux pour être proches des sources de demande de services logistiques et connexes.

³⁴ Ichikowitz Family Foundation charity survey 2020.

Figure 5.1. Distribution par secteur des entreprises en démarrage en Afrique, 2018



Source : BAD 2021.

Il est essentiel de mettre en œuvre et d'accélérer des écosystèmes entrepreneuriaux pour libérer le potentiel des entrepreneurs. Un écosystème d'appui à l'entrepreneuriat est une modalité de collaboration à travers laquelle les institutions qui appuient les entrepreneurs combinent leurs ressources, leurs capacités et leurs produits pour offrir une solution cohérente et axée sur l'entrepreneuriat.³⁵ Lorsqu'ils fonctionnent correctement, les écosystèmes permettent aux institutions de créer une valeur supérieure à ce qu'elles auraient pu créer à titre individuel. Lorsqu'ils sont bien gérés, les environnements renforcent le contrôle des interdépendances essentielles de manière à maximiser les bénéfices ou faire baisser les coûts. Les écosystèmes entrepreneuriaux ont suscité de l'intérêt ces dernières années alors que les gouvernements, les entreprises privées, les universités et les communautés commencent à saisir l'importance d'avoir des politiques, des structures, des programmes et des processus intégrés qui favorisent l'activité entrepreneuriale dans la région et peuvent appuyer l'innovation, la croissance de l'emploi et la productivité.³⁶

Le principe de base d'un écosystème entrepreneurial est de créer une atmosphère stimulante qui favorise la créativité, le développement de nouvelles entreprises productives et la formation de clusters pour permettre aux producteurs de tisser des liens avec d'autres entrepreneurs et de mettre à profit des relations portant sur des produits et des relations d'appui. Ceci mène à une croissance soutenue de l'emploi et à une amélioration de la qualité, de la variété et de la valeur ajoutée des produits. L'écosystème comporte généralement des décideurs politiques, des agences publiques, des universités, des associations industrielles, des startups, des PME et les grandes entreprises existantes qui accélèrent la croissance économique à travers l'innovation.³⁷

³⁵ Entrepreneurship Ecosystem in The Gambia International Trade Centre.

³⁶ Global Entrepreneurship and Development Institute, Global Entrepreneurship Index 2015.

³⁷ The Entrepreneurship Ecosystem Strategy as a New Paradigm for Economic Policy : Principles for Cultivating Entrepreneurship. The Babson Entrepreneurship Ecosystem Project, Babson College 2011.

En outre, les communautés entrepreneuriales bénéficient d'appuis par rapport à six piliers ou domaines :³⁸

1. *Politiques* : Assistance de l'administration et des organismes publics au niveau politique et à travers des réglementations et des initiatives visant à promouvoir l'activité entrepreneuriale.
2. *Financement* : Accès simple et rapide à la finance, aux banques et aux fonds privés.
3. *Culture* : Diffusion et visibilité des *success stories* et création d'une bonne réputation pour les entrepreneurs.
4. *Appui* : Services, ressources et initiatives en appui aux entrepreneurs.
5. *Capital humain* : Établissements d'enseignement, universités et formation pour entrepreneurs.
6. *Marchés* : Réseaux d'entrepreneurs et clients qui testent les produits bêta (premiers adoptants).

Les pôles technologiques sont un exemple de service ou d'organisation d'appui aux entreprises qui offrent une composante d'écosystème entrepreneurial de grande valeur. En 2019, 618 pôles d'innovation technologique ont été répertoriés en Afrique.³⁹ Le Nigeria et l'Afrique du Sud restent les écosystèmes les plus avancés, comptant respectivement 85 et 80 pôles technologiques actifs, bénéficiant de collaborations et de réseaux d'investissement bien établis. Le Kenya est déjà le cœur de l'écosystème technologique de l'Afrique de l'Est avec près de 50 pôles technologiques, et l'Égypte est le leader nord-africain avec 56 pôles actifs. Dix villes regroupent 40% des pôles technologiques. L'avantage d'implanter ces pôles en un seul endroit est que cela permet de faire des économies d'échelle externes, à travers, par exemple, des incitations fiscales et l'accès à un vivier de talents centralisé. Cependant, cela pourrait priver de l'appui dont ils ont besoin les entrepreneurs qui n'ont pas accès à ces pôles centraux.

L'entrepreneuriat est une force motrice dont ces pôles ont besoin étant donné que les pôles dirigés par le gouvernement ne sont généralement pas motivés par la recherche de bénéfices. Cependant, l'entrepreneuriat en Afrique reste encore à développer. Il y a cinq moyens de le faire :⁴⁰ (i) investir dans l'éducation et la formation professionnelle, tout en adoptant une réglementation du travail plus souple qui promeut le développement des compétences et la libre circulation ; (ii) adopter des politiques et des initiatives visant à renforcer le climat réglementaire du marché et à promouvoir la compétitivité ; (iii) attirer les investissements pour les pays africains pour permettre d'avancer d'un point de vue structurel sur une base technologique solide et de diversifier les secteurs ; (iv) utiliser le modèle d'incubateur d'entreprises de façon plus intelligente pour aider les entreprises à s'établir et à se développer, et permettre la formation de clusters ; et (v) offrir des circuits financiers, permettre l'échange de compétences et de savoir-faire et créer des incitations à l'intégration de l'Afrique dans l'économie internationale.

³⁸ "How to Start an Entrepreneurial Revolution." Harvard Business Review 2010.

³⁹ GSMA 2019.

⁴⁰ 5 ways to promote entrepreneurship in Africa, World Economic Forum 2013.

5.2. Situation de l'écosystème entrepreneurial dans les pays du Compact with Africa

Les MPME sont la forme d'entreprise prédominante dans les pays du CwA comme partout ailleurs dans le monde. La catégorisation des MPME selon la taille est basée sur des critères variables, souvent une combinaison du nombre d'employés, des actifs et des revenus. Il n'en reste pas moins que les quelque 5 millions de MPME qui opèrent dans les pays du CwA dominent chacune de ces 12 économies, tant en termes d'effectifs que d'emplois (IFC 2017a). Par exemple, au Ghana, les PME représentent 92 pour cent des entreprises formellement constituées (Ministère du Commerce et de l'Industrie du Ghana 2019). La culture d'entreprise du continent a beau être fortement axée sur l'entrepreneuriat, la plupart des entrepreneurs sont engagés dans des activités de faible valeur dans le secteur informel. En cohérence avec les statistiques sur l'auto-emploi, une grande partie des entreprises sont informelles. En 2019, dans les pays du CwA, l'auto-emploi ne constituait respectivement que 25 pour cent et 30 pour cent des emplois en Tunisie et en Égypte, et 88 pour cent et 91 pour cent de ceux du Bénin et de la Guinée (ILOstats). Ces entreprises dominent le secteur de l'emploi mais leur valeur ajoutée est faible et leurs activités sont souvent liées à la subsistance et génèrent de faibles revenus (Groupe de la Banque mondiale 2022b). Leur transformation économique pour leur permettre de créer davantage de valeur et leur formalisation peuvent contribuer à la croissance de la productivité globale des facteurs dans les pays du CwA.

Le secteur privé des économies du CwA est largement informel. Le degré d'informalité et sa nature varient d'un pays à l'autre (Ohnsorge et Yu 2021). Environ deux tiers des travailleurs d'Afrique du Nord travaillent sans contrat formel ni protection sociale, et d'après les estimations, environ 30 pour cent du PIB sont produits par les travailleurs et les entreprises informels (FMI 2017). L'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont progressé dans la réduction de l'informalité de la production au cours de la dernière décennie. La production informelle en Afrique subsaharienne génère en moyenne 36 pour cent du PIB officiel, tandis que l'emploi informel représentait 62 pour cent et 90 pour cent de l'emploi total, lorsque mesuré en rapport à l'exercice d'un auto-emploi ou à l'absence de régime de retraite respectivement.

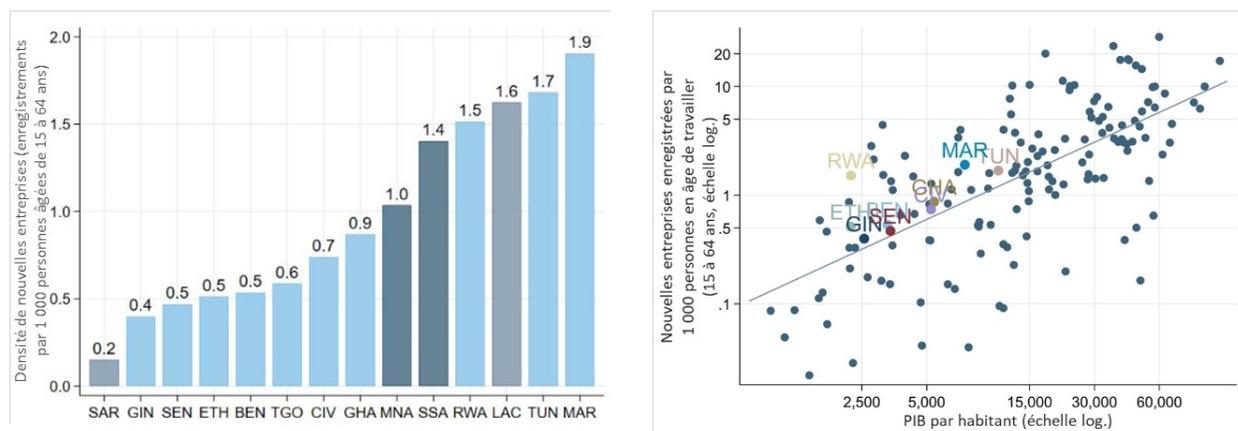
Les entreprises informelles peuvent décourager les investissements dans le secteur formel à cause de la perception d'une concurrence défavorable. Le fait que des entreprises non constituées ou constituées mais non conformes peuvent, de manière sélective, se prévaloir d'un avantage concurrentiel en optant de ne pas se conformer aux réglementations qui augmentent leurs coûts de production, crée des contre-incitations à l'entrepreneuriat et à l'investissement. Les entreprises informelles elles-mêmes peuvent éventuellement ne pas souhaiter se développer ni accumuler des actifs pour limiter leur visibilité et les risques associés au paiement d'impôts et autres frais. D'après une analyse multivariée, les entreprises formelles opérant dans des régions et des secteurs où elles sont en concurrence avec des entreprises informelles ont une productivité inférieure de 24 pour cent à celle des entreprises opérant dans des régions et des secteurs où il n'y a pas une telle concurrence (Groupe de la Banque mondiale 2019). En outre, l'informalité dissuade souvent les investisseurs étrangers. Ceux-ci ont généralement moins de connaissances

que les investisseurs locaux sur la manière d'exercer dans la non-conformité fiscale et/ou réglementaire et auront, par conséquent, un désavantage concurrentiel inhérent par rapport aux investisseurs locaux se livrant à de telles pratiques (Groupe de la Banque mondiale 2022b). L'effet négatif de l'informalité sur la productivité des entreprises formelles est limité aux entreprises de petite taille et à faible productivité, et est atténué par des niveaux de PIB supérieurs, de meilleurs climats des affaires et des institutions et des cadres d'incitation renforcés.

La rationalisation des processus de constitution et de formalisation des entreprises a été l'une des réformes réglementaires les plus populaires des deux dernières décennies dans les pays du CwA, en cohérence avec la tendance mondiale (Bruhn et McKenzie 2018). Sur 356 réformes de la réglementation des affaires mises en œuvre entre 2008 et 2020 dans les pays du CwA, 58 portaient sur la simplification des procédures de constitution. La mise en place de guichets uniques centralisant les processus en un seul bureau a été une réforme courante. Par exemple, en février 2020, le Bénin a mis en place une plateforme électronique qui permet aux entreprises de se constituer en l'espace de seulement trois heures.

Il n'y a pas de solution miracle pour lutter contre les effets néfastes de l'informalité, compte tenu de sa nature multidimensionnelle. Le développement de l'écosystème des MPME et de l'entrepreneuriat africains en est à ses débuts. L'indice *Startup Blink Global Startup Ecosystem Index* montre à quel point les écosystèmes africains sont rares dans le bouquet mondial, avec seulement 29 villes africaines se classant parmi les 1 000 premières villes du monde en 2022 (moins de 3 pour cent du total). Toujours est-il que les pays du CwA sont les leaders avec 10 villes incluses, et le Maroc et le Sénégal s'améliorent au classement. Les nouvelles entreprises entrant sur le marché dans les pays du CwA sont d'une grande hétérogénéité. Le Maroc, le Rwanda et la Tunisie se classent premiers en termes d'entrée, même après ajustement en fonction du PIB par habitant (Figure 5.2).

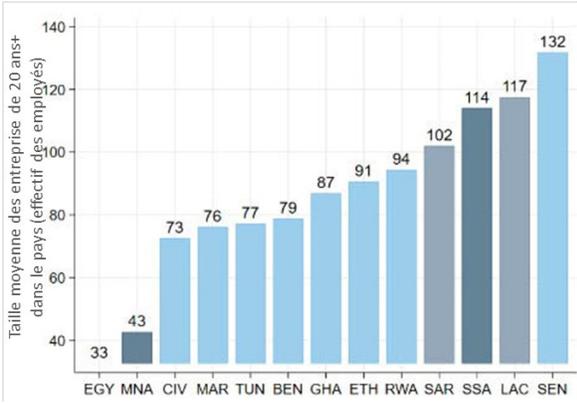
Figure 5.2. Nouvelles entreprises constituées par 1 000 habitants en âge de travailler



Source : Base de données sur l'entrepreneuriat de la Banque mondiale : 2020 pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée, le Maroc, le Sénégal, le Rwanda et le Togo ; 2019 pour la Tunisie ; 2018 pour le Burkina Faso et l'Éthiopie ; et 2012 pour le Ghana.

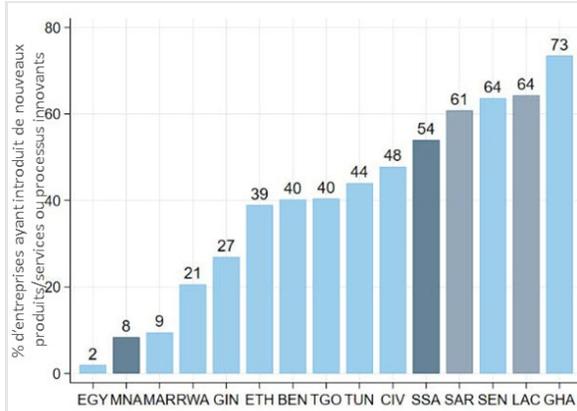
Il est à noter toutefois que des taux plus élevés d'entrée ne sont pas synonymes d'entreprises meilleures. Les entreprises à croissance rapide sont les premières pourvoyeuses d'emplois (Grover, Medvedev et Olafsen 2019) et les entreprises établies dans les pays du CwA sont généralement de taille inférieure à celles d'Asie du Sud, d'Amérique latine et des Caraïbes (Figure 5.3). De plus, les entreprises doivent savoir s'adapter aux conditions du marché pour se développer et être résilientes. Un petit nombre d'entreprises en Égypte, au Maroc et au Rwanda ont introduit de nouveaux produits, services ou procédés (Figure 5.4). Cependant, les entreprises du Sénégal et du Ghana se situent à des niveaux similaires à celles d'Asie du Sud, d'Amérique latine et des Caraïbes. Un écart similaire en matière d'innovation est mis en lumière par la comparaison de la part des entreprises qui investissent dans la recherche et le développement (R&D). Il peut être indicateur d'un manque de capacité et de ressources pour investir dans la R&D ou de difficultés à concrétiser le retour sur investissement, notamment en raison de lacunes en matière de protection de la propriété intellectuelle.

Figure 5.3. Taille moyenne des entreprises formelles par pays sur 20 ans (effectifs de travailleurs)



Source : Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale.

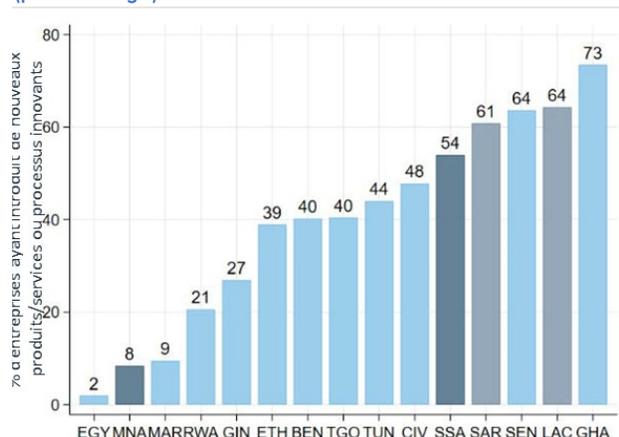
Figure 5.4. Part d'entreprises qui ont introduit de nouveaux produits, services ou procédés (pourcentage)



Source : Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale.

Malgré ces obstacles, l'Afrique offre des perspectives de réussite considérables aux MPME. Les entreprises innovantes au Ghana, au Maroc, au Sénégal et en Tunisie se développent plus rapidement que leurs homologues de la région (Figure 5.5). Par ailleurs, les entreprises de plusieurs pays du CwA ont trouvé des opportunités sur les marchés internationaux (Figure 5.6). La présence d'amples opportunités entrepreneuriales a également été démontrée par la croissance des sept « licornes » (entreprises évaluées à 1 milliard USD ou plus) et « gazelles » qui se sont créées en Afrique au cours des dernières années, ainsi que par plusieurs écosystèmes urbains qui ont réussi et présentent des perspectives de plus ample développement. Les opportunités peuvent provenir de bonds technologiques, tel que démontré à Lagos, un centre de technologie alimentaire, de commerce électronique et de technologie financière.

Figure 5.5. Croissance des entreprises innovantes (pourcentage)



Source : Dernières bases de données sur l'entrepreneuriat et enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale.

Figure 5.6. Part des entreprises qui exportent directement ou indirectement (pourcentage)



Source : Dernières bases de données sur l'entrepreneuriat et enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale.

En revanche, le niveau élevé d'aversion au risque dans les pays du CwA indique qu'il est encore possible d'améliorer l'environnement et l'esprit d'entreprise.

Lorsqu'un écosystème entrepreneurial se développe, cela envoie un signal qu'il est rentable de prendre des risques et d'investir dans des entreprises innovantes. Dans certains pays du CwA, les entrepreneurs ne sont toujours pas disposés à se lancer dans des projets impliquant davantage de risques (Figure 5.7). Il est important d'améliorer l'esprit d'entreprise et de réduire les risques associés aux défaillances du marché pour accompagner les mesures visant à s'attaquer aux autres obstacles constatés.

Figure 5.7. Attitude envers le risque entrepreneurial [1 = pas du tout ; 7 = dans une large mesure]



Source : Indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial 2019.

Adopter un esprit de réforme pour alléger les contraintes à la croissance des MPME

Au cours des cinq dernières années, ainsi que le montrent les rapports de suivi du CwA, les pays du CwA ont rempli la plupart de leurs engagements de réforme initiaux et sont en train de prendre de nouveaux engagements de réforme pour appuyer la création d'emplois de qualité et s'attaquer aux nouveaux défis et opportunités de l'économie mondiale.

À l'avenir, le CwA appuiera la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de réformes visant à aider les pays du CwA à débloquer la croissance des MPME. La capacité des entreprises à se

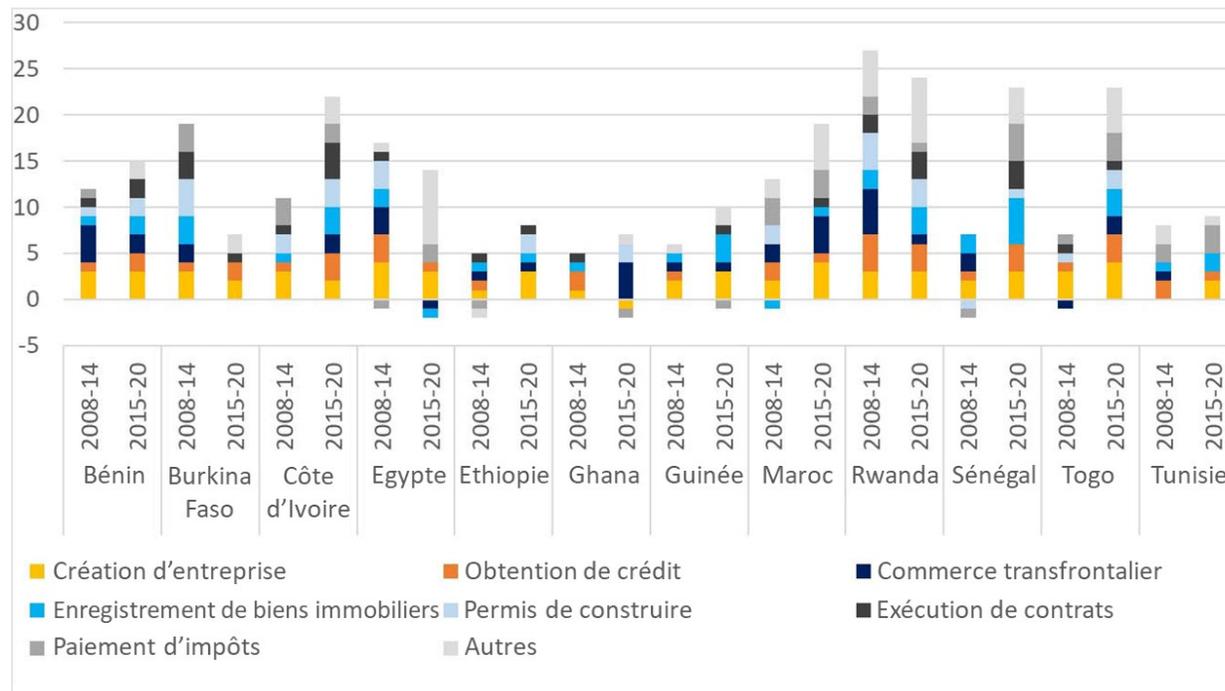
développer et à gagner en productivité résulte de l'existence d'institutions, de réseaux et d'acteurs qui favorisent l'entrepreneuriat et l'innovation (Banque mondiale à paraître). Le processus entrepreneurial nécessite : (i) un marché des facteurs qui donne accès aux ressources de production, au capital humain et aux capacités entrepreneuriales et d'entreprise de base ; (ii) des marchés d'actions et de quasi-actions qui sont disposés à financer des actifs incorporels sur la base de la valeur potentielle générée par la propriété intellectuelle, à donner accès à des capitaux pour la fourniture de machines et de technologies et à offrir un accès correspondant à des financements à des taux abordables et à des instruments ; (iii) un accès aux marchés des intrants et des extrants ; et (iv) des institutions qui favorisent ce processus de création, de production et de commercialisation et permettent la circulation des idées, de la technologie, des talents et des ressources (Audretsch, Cruz et Torres 2022).

Les pays du CwA ayant un esprit de réforme ont démontré leur engagement et leur capacité à améliorer l'environnement des affaires pour permettre à leur secteur privé de prospérer.

L'environnement commercial et institutionnel dans les pays du CwA est généralement meilleur que dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, comme le montrent leurs scores à l'Evaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA).⁴¹ Aux quatre dimensions de la CPIA, les pays du CwA obtiennent en moyenne 0,5 point au-dessus la moyenne régionale (barème de 1 à 6). Ces résultats reflètent les réformes qu'ils ont menées ces dernières années pour améliorer l'environnement des affaires par opposition à la plupart des pays non-membres du CwA (Figure 5.8). Néanmoins, des défis à l'entrée de davantage d'entreprises innovantes sur le marché et au développement d'entreprises compétitives persistent, comme en témoignent (i) les déficiences au niveau de l'infrastructure de réseaux et de connaissances ; (ii) les obstacles réglementaires à la conduite d'affaires ; et (iii) un important déficit d'accès au financement pour permettre aux MPME d'être résilientes.

⁴¹ Le CPIA se décline en 16 critères regroupés en 4 groupes équipondérés : Gestion économique, Politiques structurelles, Politiques d'inclusion sociale et d'équité, et Gestion du secteur public et institutions.

Figure 5.8. Nombre de réformes *Doing Business* adoptées dans le cadre du CwA, 2008–20



Source : Réformes *Doing Business* de la Banque mondiale 2008–20.

Remarque : Une valeur négative indique qu'une réforme qui a détérioré l'environnement des affaires.

Infrastructure de réseaux et de connaissances

L'infrastructure de réseaux (logistique, énergie, Internet) et de connaissances est le fondement d'un écosystème d'affaires dynamique. Une infrastructure qui fonctionne bien garantit un accès sécurisé et économique aux ressources stratégiques, y compris les données et les réseaux. L'existence d'infrastructures de qualité est également essentielle à l'entrée des entreprises sur les marchés éloignés et leur engagement dans les chaînes de valeur mondiale (CVM) (Groupe de la Banque mondiale 2021). Certains pays du CwA, tels que la Guinée, le Maroc et le Sénégal, ont continué à obtenir des scores inférieurs à la moyenne de leurs groupes régionaux et de revenu à l'Indice de performance logistique 2018 de la Banque mondiale. L'Organisation mondiale du commerce (2016) a indiqué que les coûts de logistique et d'infrastructure continuent de figurer parmi les principaux défis auxquels les PME se heurtent lorsqu'elles essaient de rejoindre les CVM. L'Afrique manque souvent d'infrastructure de connaissances et de mécanismes de coopération. Ainsi, la faible capacité du secteur privé à travailler ensemble a miné sa capacité à déployer des efforts de commercialisation conjoints et à développer son pouvoir d'achat à travers des accords de groupement pour s'approvisionner en intrants.

Le développement de l'infrastructure de l'énergie et des TIC est essentiel à la compétitivité des entreprises, appuyant la diffusion numérique parmi les entreprises et la participation des PME à la prochaine révolution de la production. Un fort pourcentage de la population de pays tels que

le Rwanda, le Bénin, la Guinée et l'Éthiopie, n'a toujours pas accès à l'électricité. La part de la population qui utilise Internet est également faible. Ceci limitera l'envergure locale que toute nouvelle entreprise numérique pourra avoir dans ces pays. Ces facteurs ont un impact sur le développement des MPME et l'entrepreneuriat dans la mesure où ils limitent largement la croissance, même si leur rareté crée également des opportunités de transaction (par exemple, produits de niche, coûts unitaires inférieurs). Le développement de l'infrastructure sociale constitue également un défi majeur compte tenu de l'importance de la santé, de l'éducation, de la nutrition et des effets qu'elles ont sur la productivité. C'est pour cette raison que les entreprises des pays du CwA ont aussi un retard en matière d'adoption du numérique. Leurs progrès sont limités par l'insuffisance d'infrastructures, comme le montre le nombre de serveurs Internet sécurisés pour 1 million d'utilisateurs, et leurs niveaux de R&D sont relativement faibles par rapport à d'autres indicateurs liés à la propriété intellectuelle, aux brevets, à la conception industrielle et aux exportations de haute technologie. La plupart des entreprises n'ont même pas de site web et encore moins la capacité de R&D pour innover.

Infrastructure réglementaire et inclusivité

En 2020, plusieurs pays du CwA se sont retrouvés au bas du classement de l'indice *Doing Business* qui évalue les règles affectant le cycle de vie des PME nationales. Chaque pays a un type de contrainte différent, tels que le coût de démarrage d'une entreprise, la gestion des permis ou la négociation avec plusieurs fonctionnaires pour obtenir des services. L'esprit de réforme des pays du CwA a entraîné une amélioration de l'environnement juridique et réglementaire qu'ils offrent, permettant aux entreprises de prospérer ; en revanche, ils n'ont pas eu la capacité institutionnelle suffisante pour faire appliquer des mesures ou déployer des instruments, ce qui atténue l'impact de ces réformes. Les CPSD du Groupe de la Banque mondiale mettent encore plus en évidence les contraintes sectorielles qui empêchent la croissance des entreprises dans les secteurs ayant un fort potentiel d'attraction des investissements.

Des obstacles juridiques et culturels affectent également l'inclusion des femmes dans l'activité économique, limitant la création de valeur potentielle. La participation des femmes à la direction de l'entreprise ou le pourcentage d'entreprises détenues majoritairement par des femmes est encore faible dans les pays du CwA. Ceci peut limiter la concurrence et la création de nouvelles opportunités commerciales et de nouveaux marchés. En outre, en Afrique, les performances des entreprises appartenant à des femmes sont systématiquement inférieures à celles des entreprises appartenant à des hommes, les nombres d'employés étant moindres, les ventes étant plus faibles et la valeur ajoutée moindre (Banque mondiale 2019) en conséquence de différences juridiques, culturelles et éducatives. Le rapport 2022 de la Banque mondiale sur les femmes, l'entreprise et le droit indiquent qu'il existe des obstacles juridiques à la participation des femmes aux opportunités économiques et à l'entrepreneuriat. S'il est vrai qu'en moyenne les pays du CwA offrent un meilleur cadre juridique à la participation des femmes à l'activité économique que leurs homologues de la région et du même groupe de revenu, des améliorations significatives peuvent encore être apportées aux cadres juridiques de l'Égypte, du Sénégal et de la Tunisie.

Accès au financement pour le lancement, la résilience et la croissance

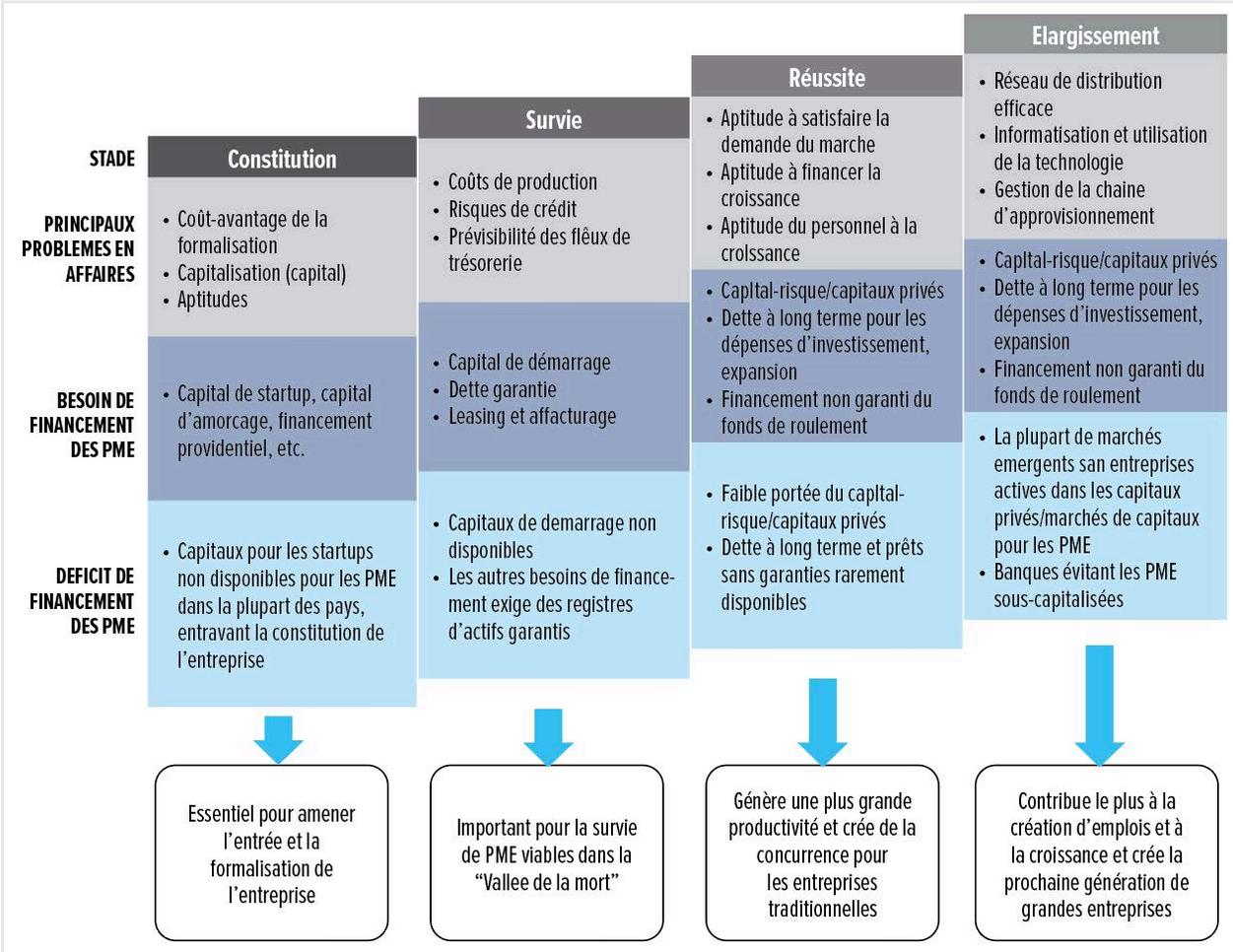
L'accès au financement est l'un des plus grands obstacles auxquels les MPME se heurtent dans le développement de leurs activités dans les pays en développement, y compris les pays du CwA. La capacité d'une entreprise à se développer et à renforcer sa compétitivité dépend de sa capacité à gérer correctement son fonds de roulement, à conserver ses bénéfices pour constituer des ressources à investir dans des immobilisations et à utiliser ces recettes pour investir dans de nouvelles entreprises, dans l'innovation, dans des améliorations et dans la diversification. D'après les estimations de l'IFC (2017a), la demande du marché pour des services financiers est énorme, les MPME des pays du CwA présentant une demande non satisfaite de 102,8 milliards USD. Selon des données empiriques, les inefficiences du secteur financier, résultant de défis liés à la taille des entreprises, se trouvent au cœur de ces contraintes (Banque mondiale 2022a). Des obstacles tels que les asymétries d'information, les coûts de transaction élevés, l'informalité et un faible sens des affaires des propriétaires d'entreprise expliquent également le fait que les petites entreprises et les entrepreneurs ont souvent plus de difficultés à accéder au financement que les grandes entreprises. Outre l'accès au crédit, les PME ont besoin d'une gamme complète de services bancaires, comprenant des comptes d'opérations de base pour effectuer des transactions commerciales, des comptes d'épargne, des services de paiement et des assurances.

Ces contraintes sont exacerbées dans certains segments d'entrepreneurs, tels que celui des femmes, ceux utilisant des modèles commerciaux innovants, ceux intervenant dans le domaine du climat et ceux opérant dans l'agriculture. Les données factuelles montrent que les femmes entrepreneures, par rapport aux hommes, sont moins susceptibles d'obtenir un prêt et plus susceptibles de se voir appliquer des taux d'intérêt plus élevés et d'avoir à garantir une part plus importante du prêt (IFC 2011). De même, les enseignements tirés de la mise en œuvre des projets montrent que les défis liés à l'octroi de financement aux entreprises agricoles sont très variés : dispersion des clients ruraux, faiblesse des systèmes de distribution d'intrants, limites de l'irrigation, pertes post-récolte dues à l'absence d'installations de séchage et de stockage adéquates à gestion commerciale, absence ou insuffisance de programmes d'assurance-récolte, difficultés et coûts élevés de transport et de communication, hétérogénéité des activités agricoles, saisonnalité et durée souvent longues des cycles de production, et faible niveau de compétences en gestion. Chez les MPME innovantes, la plus grande valeur au bilan est celle des actifs incorporels, ce qui représente un défi supplémentaire à l'accès à un financement garanti offert par les banques. Enfin, le financement pour le climat fait lentement son émergence, avec la nécessité de trouver des solutions innovantes pour accroître la résilience des PME au changement climatique, les aider à faire face à l'impact financier des chocs et appuyer leur transition à travers des choix et des investissements plus durables. Le nouveau Fonds Green Business du CwA appuie les activités visant à faciliter les mesures d'atténuation et la résilience et à promouvoir l'accès des MPME au financement climatique dans les pays du CwA.

Les contraintes sont généralement corrélées au niveau de maturité du secteur financier, ce qui indique que chaque niveau de maturité appelle à une réponse sur mesure (Figure 5.9). Les pays

ayant des secteurs financiers faibles souffrent généralement d'une moindre capacité réglementaire, de systèmes d'information sur le crédit qui fonctionnent mal ou de systèmes qui ne couvrent qu'une fraction de la population admissible. Dans les pays du CwA, les MPME ont généralement besoin d'avoir accès à des capitaux à long terme et les institutions financières cherchent à réduire les risques liés aux prêts dus à un environnement des affaires difficile. Les améliorations de l'infrastructure du crédit en Égypte, au Ghana, au Maroc, au Rwanda et au Togo ont contribué à réduire les risques perçus par les institutions financières.

Figure 5.9. Besoins et lacunes en financement des micro, petites et moyennes entreprises à différentes phases de leur développement



Source : IFC 2017b.

Pour un sous-ensemble de PME, les fonds propres et quasi-fonds propres prennent une importance de plus en plus critique, mais le financement des startups en Afrique est faible comparé aux normes mondiales. Les startups et les entreprises innovantes ont besoin de préfinancement prenant généralement la forme de financement d'amorçage et de capital-risque, tandis que le capital-investissement serait plus pertinent pour la croissance des entreprises de taille moyenne. Le financement des startups en Afrique en 2021 a représenté la somme d'environ

5,2 milliards USD, levée par 640 startups, soit moins de 1 pour cent du total mondial selon les estimations (Partech Africa 2022). Néanmoins, la disponibilité de capital-risque et de capital-investissement a été en hausse constante ces dernières années, suggérant une reconnaissance grandissante du potentiel de croissance des entreprises. À ce jour, c'est la fintech qui a attiré le plus de financements (60 pour cent), quoique certains des nouveaux investissements dans les entreprises en démarrage capitalisent désormais la transformation numérique du commerce et des services informels. Ces évolutions montrent que, malgré les contraintes de l'économie et de l'environnement des affaires, les MPME innovantes en Afrique peuvent réussir à attirer des financements d'investissement auprès de sources nationales et étrangères, et que l'innovation technologique en Afrique est visible sur la scène mondiale.

L'accès au financement dans l'écosystème du capital-risque technologique en Afrique se diversifie de plus en plus, avec la montée des pays du CwA. Alors que les « *Big Four* » de l'Afrique, à savoir l'Égypte, le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud, continuent de dominer, d'autres marchés nationaux sont en train d'attirer une part de plus en plus importante du financement par capital-risque et par capital-investissement (Partech Africa 2022). Ces quatre pays représentaient environ 80 pour cent de ces financements en 2021, reflétant le développement de leur écosystème et le rôle joué par les incubateurs et les accélérateurs. Les pays du CwA, tels que le Sénégal, le Ghana, le Maroc et la Tunisie, attirent des financements plus importants et/ou multiplient les cycles de financement, les trois derniers présentant des activités de plus en plus diversifiées, tandis que le succès retentissant d'une licorne a largement stimulé le développement du Sénégal. L'Égypte est le pays qui a le plus réussi à appuyer les incubateurs et les accélérateurs à travers l'appui du secteur public et le financement du secteur privé (Encadré 5.2).

Encadré 5.2. Egypt Ventures appuie des startups de tous les secteurs et y investit

Créée en 2017, Egypt Ventures est une société d'investissement créée par le Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale pour appuyer les startups de divers secteurs de l'ensemble de l'Égypte et y investir. Egypt Ventures a créé un modèle de financement mixte qui alloue les investissements à des accélérateurs, des sociétés de capital-risque et des startups en phase de démarrage et de croissance. Elle investit dans des entreprises axées sur l'innovation, dirigées par des entrepreneurs ayant la capacité de créer une valeur économique élevée et d'être compétitifs au niveau international. Egypt Ventures vise à cultiver et à entretenir une culture de startup dans l'économie égyptienne, à catalyser le développement de l'écosystème de l'entrepreneuriat et à renforcer la compétitivité économique et la croissance du PIB. Pour ce faire, elle : (i) développera l'écosystème entrepreneurial égyptien ; (ii) augmentera le flux de transactions pour permettre aux startups de s'élargir ; (iii) appuiera le développement d'accélérateurs et de sociétés de capital-risque nouveaux et existants ; (iv) catalysera le marché pour le développement socioéconomique ; et (v) comblera le fossé financier entre l'autofinancement et l'activité conventionnelle du marché des capitaux. Egypt Ventures a fourni des investissements équivalant à 16 millions USD depuis

son lancement et se développe rapidement. L'année dernière, le Gouvernement de l'Égypte a mis en place un fonds de 5,7 millions USD destiné aux startups fintech via la Banque centrale d'Égypte. L'IFC a également lancé un programme de deux ans, comprenant des incubateurs, tels qu'Algebra, Flat6Labs et EFGEV et prévoyant d'investir dans plus de 30 startups axées sur la fintech au cours des 5 prochaines années.

Source : BAD 2021a.

S'adapter à un nouvel environnement des affaires

Même si la pandémie de COVID-19 a affecté les entreprises de tous types et de toutes tailles, les MPME sont par leur nature même plus fragiles et moins résilientes que les grandes entreprises. Premièrement, les MPME ont tendance à se concentrer excessivement dans les secteurs axés sur les services et tournés vers le consommateur qui ont été directement affectés par les mesures de confinement dans les pays. En Afrique, deux entreprises sur trois ont été fortement affectées par la COVID-19, ce qui a essentiellement impliqué une réduction des ventes pour 75 pour cent d'entre elles et/ou des difficultés d'accès aux intrants pour 54 pour cent (CCI 2020). Les MPME appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes ont été plus durement touchées que celles appartenant à des hommes ou dirigées par des hommes, avec 64 pour cent déclarant avoir été fortement affectées par la crise contre 52 pour cent.

Les suites de la crise de la pandémie de COVID-19 ont laissé les autorités nationales face à des choix encore plus difficiles en ce qui concerne l'adoption de politiques efficaces visant à appuyer l'accès des MPME au financement (Banque mondiale 2022a). A la sortie de la pandémie, les MPME étaient en situation financière vulnérable : elles étaient nombreuses à avoir des niveaux d'endettement élevés et à avoir encore plus besoin de financement pour se remettre des perturbations des opérations commerciales ou pour investir dans l'adaptation au nouvel environnement des affaires. Toutefois, l'espace budgétaire à la disposition des gouvernements pour appuyer l'accès des MPME au financement s'est encore réduit parce qu'ils ont dû décaisser d'importantes sommes pour les programmes d'aide et parce que les conditions financières macroéconomiques à l'échelle mondiale se sont détériorées. Ainsi, les gouvernements devront faire un usage de plus en plus stratégique et sélectif des fonds publics.

La pandémie de COVID-19 a obligé les banques opérant en Afrique à prendre le virage vers la numérisation des opérations, des services et des canaux. Une enquête menée par la Banque européenne d'investissement auprès de 78 banques finançant des PME⁴² a montré que sur l'ensemble du continent, la pandémie a amené deux tiers des banques à élargir la gamme de services financiers disponibles en ligne, avec 60 pour cent de ces banques se trouvant en Afrique de l'Ouest. En outre, plus de la moitié des banques enquêtées proposent désormais des services

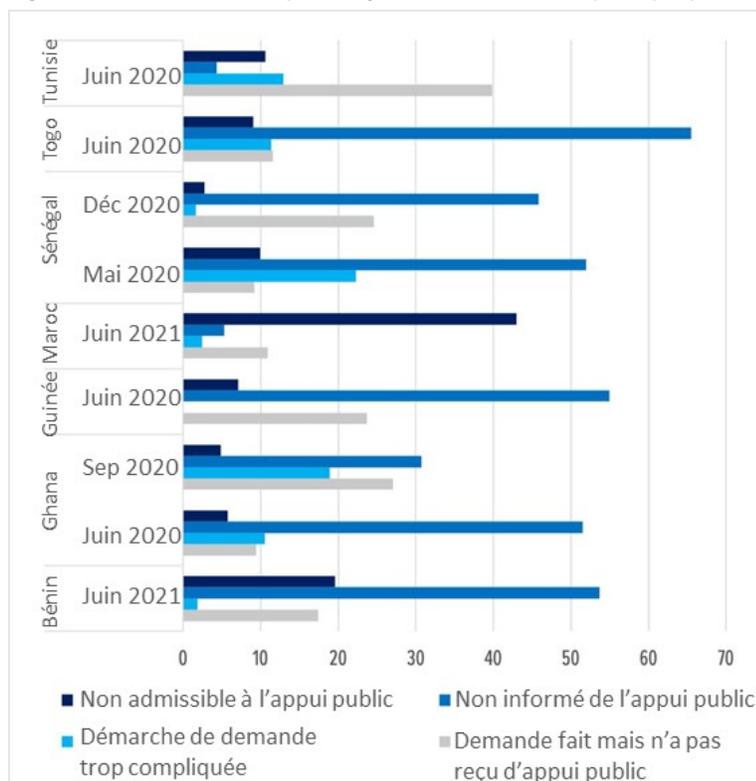
⁴² Les banques enquêtées représentent environ 30 pour cent des actifs bancaires totaux de la région, parmi lesquelles 88 pour cent offrent des prêts aux MPME.

numériques qui facilitent les activités commerciales et 89 pour cent d'entre elles affirment que la pandémie a accéléré la transformation numérique de leurs processus internes. Dans le même ordre d'idées, 86 pour cent des répondants ont déclaré que la crise a entraîné une augmentation des investissements dans les équipements informatiques et la fintech, les dépenses réalisées sur les technologies numériques s'élevant à environ 5 millions USD en 2021 (soit 1,3 pour cent du montant total des actifs). Les données montrent que les entreprises des pays du CwA ont également reconnu l'importance d'utiliser les plateformes numériques pour s'adapter au nouvel environnement des affaires.

De nombreux pays africains ont été à l'avant-garde de la réponse réglementaire à la pandémie de COVID-19, notamment en ce qui concerne la promotion des services financiers numériques (IFC 2021). Les banques centrales ont rapidement réduit ou supprimé les frais sur les paiements et les transferts numériques et ont relevé les plafonds des transactions et des soldes mobiles. Plusieurs pays, tels que le Ghana, ont temporairement supprimé les frais sur les transactions d'argent mobile jusqu'à un certain montant et ont relevé les plafonds sur les transactions et les comptes mobiles. Le Rwanda et le Togo ont également suspendu les frais sur les virements effectués entre comptes bancaires et e-wallets. Outre les réglementations agiles en matière de paiement électronique et d'argent mobile, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Sénégal et le Togo ont adopté une approche plus souple et fondée sur les risques en matière d'identification des clients et d'exigences de vérification pour l'ouverture de comptes numériques. Enfin, certains régulateurs ont renforcé leur appui au secteur des fintech pendant la pandémie. Par exemple, le Ghana a reporté son projet de resserrer la réglementation des fournisseurs de fintech.

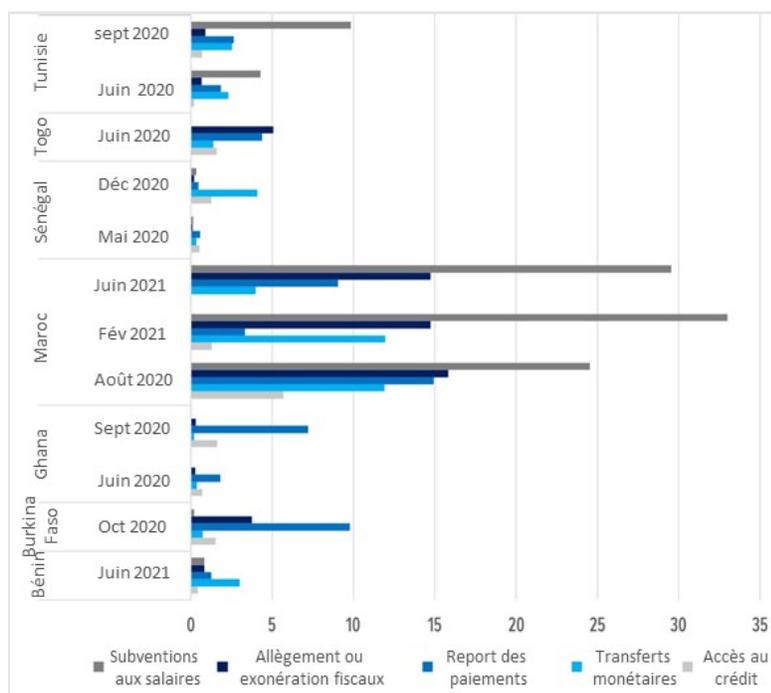
Les gouvernements des pays du CwA ont également déployé des instruments politiques et des niveaux de financement sans précédent axés sur la préservation des emplois et le renforcement de la résilience des entreprises, avec un succès mitigé, toutefois. Les résultats de l'enquête *Business Pulse* dans les pays du CwA montrent que la portée des politiques a été plutôt faible. Un large éventail d'instruments a été utilisé dans les pays du CwA, y compris les subventions salariales, les reports de paiement, les exonérations fiscales et les transferts monétaires (Figure 5.10). Cependant, au dernier trimestre de 2020, moins de 22 pour cent des entreprises au Burkina Faso, au Ghana, en Guinée, au Sénégal, au Togo et en Tunisie avaient reçu ou devaient recevoir une aide publique. Ceci était principalement dû au manque de sensibilisation des entreprises à la disponibilité d'une telle aide (Figure 5.11). Le cas du Maroc a, en revanche, montré que le fait d'échelonner le déploiement des instruments dans le temps peut bénéficier à un plus grand nombre d'entreprises, avec 65 pour cent des entreprises enquêtées ayant reçu une aide en juin 2021 contre 29 pour cent en août 2020.

Figure 5.10. Part des entreprises ayant bénéficié d'aide publique par instrument (pourcentage)



Source : Enquêtes *Business Pulse* de la Banque mondiale

Figure 5.11. Raisons qui font qu'une entreprise n'a pas bénéficié d'aide publique (pourcentage)



Source : Enquêtes *Business Pulse* de la Banque mondiale

L'adaptation au changement climatique exige également des entreprises des pays du CwA d'adapter leurs opérations. Cependant, l'adaptation représente un cas classique de défaillance du marché (Tall et al. 2021), qui requerra un appui politique. Alors que certains investissements privés dans l'adaptation sont pleinement justifiés d'un point de commercial (par exemple, renforcement de la résilience des chaînes d'approvisionnement d'une entreprise ou vente à profit de produits tels que des semences de cultures résistantes à la sécheresse), l'adaptation implique souvent des biens publics. Par exemple, la protection des mangroves côtières peut être d'une importance vitale pour les communautés exposées à des tempêtes fréquentes et violentes, à qui les mangroves servent de tampon ; de tels investissements produisent cependant rarement des revenus qui peuvent être captés par des entreprises privées, ou bien les revenus sont trop peu élevés pour justifier l'investissement. Les investisseurs disposent actuellement d'une capacité d'analyse limitée pour évaluer les risques climatiques et intégrer la « valeur » des résultats de l'adaptation et des impacts climatiques évités dans les évaluations de projet ou le calcul du rendement. C'est ici que le Fonds Green Business du CwA peut être un véhicule de pilotage des instruments innovants de financement pour le climat qui récompensent les changements de pratique, menant à une plus grande adaptation et résilience.

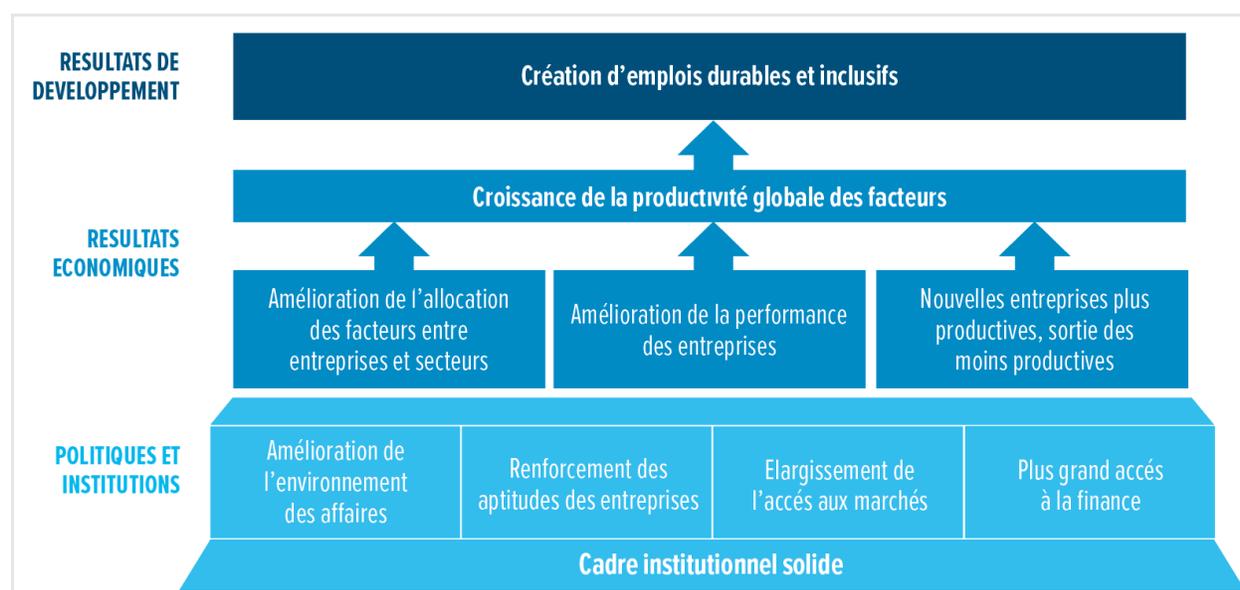
5.3. Pratiques d'excellence en appui aux micro, petites et moyennes entreprises

Les plans d'action pour les pays du CwA mettront à profit les pratiques d'excellence et adopteront les politiques pour appuyer l'entrepreneuriat dans le contexte local. Le démarrage d'une entreprise nécessite de réunir plusieurs facteurs complémentaires en plus du talent entrepreneurial. Pour pouvoir mettre au point des politiques plus efficaces en appui aux entreprises nouvelles et jeunes, il est essentiel de comprendre les facteurs caractérisant les écosystèmes entrepreneuriaux, notamment l'accès aux talents entrepreneuriaux, au capital humain et physique, aux connaissances, aux instruments financiers et aux infrastructures. Les programmes déployés au cours des dernières décennies en appui aux MPME offrent des enseignements sur la manière d'élaborer des politiques efficaces pour une création d'emplois et une croissance durables. Le CwA tâchera de capitaliser ces programmes pour aider les MPME et les écosystèmes entrepreneuriaux à s'élargir et à innover tout en répondant aux besoins environnementaux et sociaux des pays du CwA.

La théorie du changement du programme d'Emploi et de transformation économique fixe le cadre d'intervention pour la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité à travers l'amélioration de la productivité des entreprises (Figure 5.12). La transformation économique est réalisée à travers des changements structurels plus profonds et l'intégration de marchés qui catalysent les opportunités commerciales (Groupe de la Banque mondiale 2021). En passant à des activités à plus grande productivité, les gens peuvent augmenter leurs revenus grâce à des rendements supérieurs sur leurs terres, leur travail, leur capital et d'autres actifs (incorporels). En comblant l'écart de productivité entre les PME et les grandes entreprises, on contribuerait non seulement à la croissance du PIB, mais aussi à l'augmentation des salaires dans le segment de

l'économie où les salaires sont peu élevés, générant des effets distributifs positifs et équitables. Concrètement, l'appui aux MPME devrait être axé sur la création de meilleures institutions et politiques en vue de : (i) améliorer l'environnement des affaires pour les PME pour permettre une entrée et une sortie saines des entreprises, assurer la souplesse des marchés du travail et garantir un accès efficace à la terre et aux infrastructures ; (ii) renforcer les capacités des entreprises pour qu'elles puissent améliorer leur gestion et récolter les avantages de l'innovation ; (iii) élargir l'accès aux marchés, notamment en promouvant de meilleurs flux de connaissances entre les entreprises en tissant des liens plus étroits avec les marchés extérieurs, en augmentant la densité des réseaux et en procédant à l'agglomération ; et (iv) élargir l'accès au financement en renforçant l'efficacité de l'intermédiation, en développant et en améliorant l'infrastructure financière et en augmentant le pool de ressources et d'instruments adaptés pour répondre aux besoins de financement des MPME.

Figure 5.12. Théorie du changement pour le programme Emplois et transformation économique



Source : Groupe de la Banque mondiale 2021.

Pour appuyer la création d'emplois meilleurs et plus nombreux, les politiques doivent cibler les entreprises qui se développent et concentrer les efforts sur les défaillances du marché qui affectent nettement plus les MPME (Groupe de la Banque mondiale 2020). Il est important de considérer les trois étapes clés du développement d'un écosystème entrepreneurial, à savoir le démarrage, la croissance et la spécialisation/consolidation, au moment de proposer des politiques et de prioriser les actions. La boîte à outils de la Banque mondiale pour l'entrepreneuriat (à paraître) donne un aperçu des instruments politiques par stade de développement de l'écosystème. L'impact attendu d'une intervention dépendra de la qualité de celle-ci, d'une bonne stratégie de ciblage et des complémentarités positives ou négatives existantes. Aucune intervention ne devrait être considérée de manière isolée, mais plutôt comme un catalyseur dans l'écosystème.

En remédiant aux défaillances du marché, les décideurs politiques peuvent agir sur l'écosystème entrepreneurial pour favoriser au maximum la croissance économique et la création d'emplois de qualité qui en résulte. Les gouvernements peuvent agir sur un écosystème directement par le biais d'instruments politiques et de réglementations, ou bien indirectement par le biais de catalyseurs écosystémiques relevant des quatre piliers des politiques (Figure 5.12). Pour que les programmes conçus pour appuyer les MPME soient efficaces, les interventions doivent bénéficier aux MPME sans créer de contre-incitations. Pour ce faire, l'idéal est de cerner les défaillances du marché qui affectent les MPME. Par exemple, même si la réduction des coûts de conformité réglementaire ou des coûts de constitution d'entreprises profite à toutes les entreprises, les MPME y gagnent une réduction des coûts associés plus importante que les grandes entreprises. L'Annexe C résume les politiques et les institutions qui appuient la productivité des entreprises. La boîte à outils de la Banque mondiale pour l'entrepreneuriat résumera les options politiques qui appuient les écosystèmes de l'entrepreneuriat et les résultats des évaluations d'impact par domaine politique.

Amélioration de l'environnement des affaires

Les conditions réglementaires figurent parmi les facteurs qui ont les plus d'impact sur les MPME et l'entrepreneuriat parce qu'elles peuvent conduire à une allocation inefficace des ressources et à des coûts particulièrement difficiles à couvrir pour les MPME. Les économies des pays en développement sont souvent caractérisées par une dynamique d'entreprise contenue qui fait que les ressources se trouvent bloquées dans des entreprises improductives qui sans quitter le marché ne se développent non plus (Groupe de la Banque mondiale 2020). Des règles et de processus clairs et efficaces pour l'entrée et la sortie des entreprises du marché améliorent l'allocation globale des ressources (Grover, Medvedev et Olafsen 2019). Cependant, les MPME ont généralement davantage de difficultés que les grandes entreprises à dédier des ressources pour faire face aux exigences de constitution ou de licence ou examiner l'environnement réglementaire.

Les CPSD donnent un aperçu des inefficiences réglementaires, des complexités et des coûts de conformité élevés particulièrement préjudiciables aux nouvelles entreprises et aux PME. La réduction des obstacles réglementaires à l'entrepreneuriat et des charges administratives pesant sur les startups et les PME implique d'adopter une réglementation intelligente, de mener des réformes de la fiscalité et de renforcer les fonctions d'administration en ligne, des démarches qui dépendent souvent toutes de l'existence d'une infrastructure complète d'échange d'informations entre les organismes gouvernementaux, les particuliers et les entreprises. Les plans d'action du CwA pourraient mettre en évidence les avantages d'une meilleure prestation de services par les gouvernements pour les ménages et les entreprises.

La numérisation, la simplification des procédures administratives et la réduction des formalités administratives sont au cœur des réformes favorables à la croissance dans de nombreux pays. Les gouvernements ont promu une réglementation intelligente en intégrant les considérations en rapport aux PME en amont dans l'élaboration des politiques réglementaires, en encourageant une consultation plus large des parties prenantes et en renforçant l'analyse d'impact de la

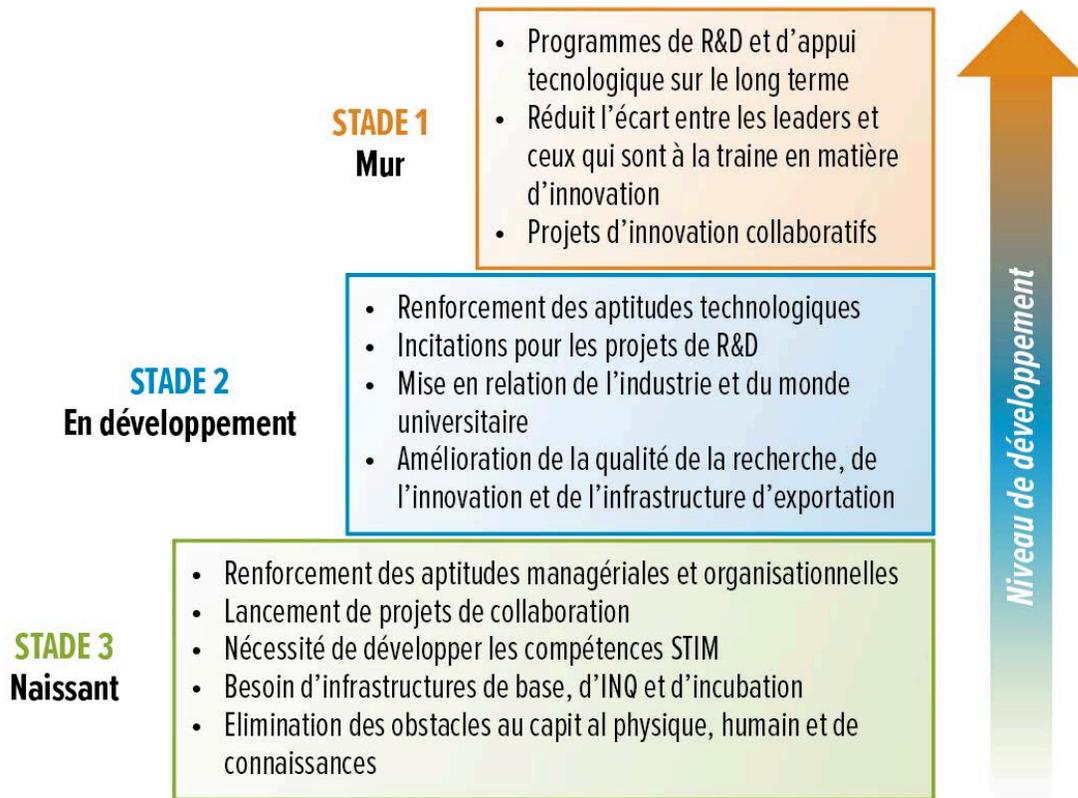
réglementation. Cependant, les systèmes d'évaluation ex post restent sous-développés. La numérisation des services publics offre aux PME de nouvelles opportunités d'accéder à des services de meilleure qualité et davantage adaptés et d'interagir avec l'administration publique de manière plus collaborative et efficiente (OCDE 2019). Ainsi que mise en évidence par la pandémie de COVID-19, la modernisation des services publics est un facteur qui contribuera grandement à restaurer la confiance envers le gouvernement, grâce à l'amélioration de la prestation des services. Par exemple, au Togo, le gouvernement a pu tirer parti de la croissance récente de l'accès numérique pour atténuer les impacts les plus graves des premières mesures de confinement prises pour lutter contre la COVID-19 sur les travailleurs informels.

Renforcement des capacités des entreprises

La recherche souligne l'importance de développer les capacités au niveau de l'entreprise, y compris en ce qui concerne les pratiques de gestion et d'organisation, pour innover et améliorer la productivité (Grover, Medvedev et Olafsen 2019). Les PME n'ont souvent pas les capacités requises pour saisir les opportunités et satisfaire aux conditions du marché, cerner de nouvelles opportunités technologiques, élaborer un plan pour les exploiter, puis attirer et entretenir les ressources humaines nécessaires. Les entreprises qui réussissent sont dirigées par des directeurs et des équipes de direction solides qui ont des compétences complémentaires, ont une bonne entente, sont efficaces dans leurs processus décisionnels et fondent leur stratégie commerciale sur la connaissance actuelle du marché. Outre les directeurs, les PME ont besoin de travailleurs qualifiés pour être compétitives dans une économie fondée sur les connaissances. Les avantages que les PME ont à perfectionner leur main-d'œuvre sont considérables. Par exemple, la numérisation et l'informatisation nécessitent de la main-d'œuvre d'avoir un niveau de plus en plus élevé de compétences en TIC. Cependant, les PME ont plus de difficultés que les grandes entreprises à embaucher et à retenir des travailleurs qualifiés parce qu'elles n'ont pas la capacité ni les réseaux nécessaires pour identifier les talents et offrent des conditions de travail moins attrayantes.

L'échelle des capacités indique que les politiques visant à appuyer la mise à niveau des entreprises sont priorisées avec le niveau de capacités du secteur privé et des décideurs politiques et des institutions (Figure 5.13). Ces politiques montent à des niveaux de sophistication de plus en plus élevés. En outre, plusieurs types d'initiatives politiques peuvent être déployés pour appuyer le développement des compétences de la main-d'œuvre des PME, en se concentrant sur la réduction des coûts de formation des entreprises et en promouvant les avantages de la formation sur le lieu de travail, y compris les crédits d'impôt, les subventions, les programmes de subventions directes à la formation ou les bons de formation. Les réseaux et les associations patronaux peuvent également promouvoir des relations de confiance entre les entreprises qui appuient le partage de connaissances et les investissements communs dans la formation. Les collaborations entre entreprises peuvent également contribuer à la diffusion d'innovations au sein des chaînes d'approvisionnement régionales, intégrant éventuellement les entreprises dans les chaînes de valeur mondiales, tout en réduisant la vulnérabilité de la région à l'automatisation.

Figure 5.13. Modèle en escalier des capacités : Besoins en matière de politique d'innovation



Source : Xavier et Maloney 2017.

Remarque : INQ = Infrastructure nationale de la qualité ; STIM = Science, technologie, ingénierie et mathématiques.

Au regard de l'accélération de la numérisation et de l'intensité de données, les plans d'action de CwA pourraient d'adopter des orientations ciblées pour les réformes et les investissements à venir en vue de former les jeunes Africains à des emplois dans les industries pionnières. Il peut s'agir par exemple (i) de l'agriculture, la pisciculture et la gestion forestière climato-intelligentes ; (ii) des fonctions de surface et souterraines dans le secteur minier ; (iii) des installations d'énergie renouvelable ; (iv) de la gestion des infrastructures, y compris les canalisations et les déchets solides ; et (v) des services de santé, personnels et commerciaux. Le développement d'applications spécialisées dans l'économie circulaire va également s'accélérer. Compte tenu de leur forte teneur en données, les industries pionnières exigeront d'investir dans les centres de données en Afrique et de les élargir, les centres en Afrique représentant environ 2 pour cent de la capacité mondiale. Le développement de l'écosystème de la connaissance peut être mené de manière intégrée, mettant en relation l'éducation, la formation aux incubateurs, les accélérateurs, les centres de données, les laboratoires, les sites industriels et les parcs éco-industriels situés à proximité des corridors commerciaux. En outre, pour soutenir les MPME et créer des opportunités pour les entrepreneurs, on pourrait soutenir l'expansion du nombre et de la capacité des incubateurs et des accélérateurs de manière à amener l'Afrique à disposer d'une masse critique pour l'innovation et l'appui aux startups. Cela nécessitera de renforcer la capacité

des entreprises à se protéger contre les risques de cybersécurité associés à la numérisation et à la gestion des données.

Accès élargi aux marchés

L'accès à des marchés d'intrants et d'extrants compétitifs et équitablement réglementés est essentiel pour les PME dans la mesure où il leur permet de faire des affaires, d'innover, d'être compétitives, d'augmenter leurs revenus, d'améliorer leur rentabilité et de se développer. Les mauvaises conditions du marché sont un facteur essentiel d'échec pour les PME. La connectivité en termes d'infrastructure physique est une condition préalable à la croissance des PME, mais les carences dans ce domaine ont souvent un impact plus négatif sur les PME que sur les grandes entreprises. L'accès aux infrastructures physiques, y compris la logistique et les transports, l'énergie, les TIC, l'eau et les déchets, est régulièrement cité comme un obstacle auquel les PME sont confrontées dans le développement de leurs activités dans les données de l'Enquête sur les entreprises réalisée par la Banque mondiale. Les interventions publiques en réponse aux défaillances du marché dans les secteurs des infrastructures peuvent avoir un impact considérable sur le fonctionnement des PME. En outre, le manque d'accès à des terres bien situées et adéquates représente une contrainte pour l'investissement dans de nombreux secteurs, notamment l'agriculture et l'agroalimentaire, le logement, la fabrication et les infrastructures. Selon des études, il y a une corrélation entre la sécurité des droits fonciers et de propriété et la croissance des investissements et des revenus.

Les marchés intérieurs et les marchés publics restent les espaces privilégiés où les PME peuvent faire des affaires. Les marchés intérieurs restent le principal marché où les PME font des affaires, étant donné qu'elles sont principalement des acteurs locaux intégrés dans les marchés et les écosystèmes de proximité. Les marchés publics tiennent une place importante dans les marchés nationaux et locaux des PME, offrant des possibilités d'innover, de stimuler la compétitivité et de créer des emplois. Les marchés publics représentent plus de 50 pour cent des dépenses publiques dans les pays en développement (Banque mondiale 2016). Les réponses politiques visant à rendre les marchés publics plus accessibles aux PME comprennent l'introduction de solutions numériques, la simplification des procédures et le renforcement de la capacité des PME à soumissionner.

L'amélioration de l'accès aux marchés étrangers est tout aussi importante pour le programme de croissance d'un pays dans la mesure où elle encourage les entreprises à exporter et à investir dans l'amélioration de la productivité. De nombreuses petites entreprises ont du mal à passer à l'internationale dans leurs affaires même dans le cadre d'un commerce ouvert et équitable, souvent en raison d'un manque de connaissances sur les marchés nationaux et internationaux éventuels. Il convient d'accorder une attention particulière aux PME exportatrices parce que la croissance tirée par les exportations est un élément clé de la lutte contre la pauvreté. Les marchés d'exportation et les chaînes de valeur mondiales créent des opportunités pour les PME d'absorber les retombées de la technologie et du savoir-faire en matière de gestion, d'élargir et d'approfondir les ensembles de compétences, d'innover, de se développer et d'améliorer leur

productivité. Le respect des Normes de l'infrastructure nationale de la qualité devient de plus en plus important pour les PME dans le cadre de l'accès aux CVM, dans la mesure où il garantit que leurs biens et services sont basés sur des normes internationalement reconnues (Van Rompae 2017).

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) devrait catalyser une telle évolution.

Le commerce intra-africain existant, représentant moins de 20 pour cent du total des échanges de l'Afrique, porte généralement sur des biens à plus forte valeur ajoutée alors qu'une grande partie des 80 pour cent du commerce international avec le reste du monde porte sur des produits de base à faible valeur ajoutée. Alors que le commerce s'intensifie entre les pays africains, la ZLECAf devrait être un canal pour la production et la distribution de biens et services à plus forte valeur ajoutée.

La numérisation joue un rôle croissant dans l'accès aux marchés mondiaux par le biais de l'e-commerce, et les gouvernements peuvent en favoriser une plus grande adoption.

Les caractéristiques socioéconomiques et démographiques, la préparation numérique de la population et les niveaux de concentration des plateformes dans les différents secteurs ont chacun leur importance pour l'adoption du numérique. Il en va de même pour les politiques structurelles (telles que l'état de droit, la réglementation des marchés de produits et la réglementation des services numériques) parce qu'elles affectent le nombre et la taille moyenne des plateformes opérant dans un pays. En outre, le gouvernement peut promouvoir la connectivité ou rehausser la capacité et la préparation numérique des PME. Par exemple, l'utilisation des plateformes en ligne par les PME peut être renforcée par des campagnes de sensibilisation, des bons de conseil, des outils d'auto-évaluation ou des formations, la promotion d'une plus grande présence en ligne, la mise en relation avec les CVM et de nouveaux marchés d'exportation, et une connectivité de communication pour le travail à distance.

Meilleur accès au financement

Il existe diverses interventions publiques visant à atténuer les contraintes d'accès au financement. Elles vont d'interventions visant à développer l'environnement favorable, y compris l'infrastructure financière (bureaux de crédit, registres des sûretés mobilières et immobilières et/ou cadres d'insolvabilité), à des interventions plus ciblées, notamment des systèmes de garantie partielle de crédit et des lignes de crédit dirigées. En Afrique de l'Ouest, le Fonds CwA–Green Business travaille avec le programme d'accès à l'énergie de la Banque mondiale pour réduire les risques liés aux investissements dans l'énergie solaire hors réseau. Les interventions publiques en appui au financement des PME ont évolué au fil du temps - elles se sont élargies au-delà de l'accès au financement bancaire, qui était leur axe au départ, à un plus large éventail de sources de financement par emprunt et incluent également le financement par actions, et en particulier le capital-risque (Banque mondiale 2022a). Pour rehausser l'efficacité des interventions politiques, l'appui financier est de plus en plus complété par des mesures d'appui non financières, telles que les services de conseil, de mentorat, de tutorat et d'opportunités de réseautage (Boschmans et Pissareva 2017).

Les alternatives au financement par emprunt bancaire comprennent un large éventail d'instruments, en fonction des besoins de financement, des caractéristiques en tant qu'entreprises et du profil de risque des PME. Le financement basé sur les actifs (y compris l'affacturage, le récépissé d'entrepôt et le crédit-bail) et la dette alternative sont plus adaptés pour les PME présentant un risque de défaillance moindre, mais un retour sur investissement faible. Ils constituent des moyens alternatifs d'accéder au financement lorsque l'entreprise emprunteuse ne peut pas répondre aux exigences de garantie pour les prêts standards. À l'autre extrémité du spectre du risque/rendement, les instruments de capitaux propres, tant privés que publics, ciblent des entreprises innovantes à fort potentiel de croissance et à retour sur investissement plus élevé mais à risque plus élevé. Les instruments hybrides présentent à la fois les caractéristiques des régimes d'actions et les régimes de dettes et sont souvent utilisés par des entreprises en transition plus établies.

De plus, les nouvelles technologies financières ont modifié le paysage du financement des PME, entraînant la nécessité d'adapter les interventions politiques d'appui aux PME. Par exemple, l'adoption généralisée des services financiers numériques modifie la nature des interventions politiques visant à atteindre plus facilement les petites entreprises dans les zones plus éloignées à condition que la connectivité numérique soit en place. De même, l'utilisation de solutions fintech qui entraîne davantage d'informatisation peut réduire les coûts de transaction élevés du financement des petites transactions et les préoccupations concernant l'évolutivité du financement des PME. Les réformes visant à améliorer l'accès au financement ont pris de l'importance à la lumière de la montée des technologies financières et de la crise de la COVID-19, notamment : (i) un système élargi d'information sur le crédit avec des données alternatives ; (ii) de nouveaux cadres d'insolvabilité et de faillite ; (iii) des documents d'identification numériques ; (iv) des interventions en littératie financière et numérique ; et (v) les lois sur la protection des consommateurs et la confidentialité des données.

La fintech et la finance alternative entraînent l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché et nécessitent un cadre juridique et réglementaire adéquat. Les cadres réglementaires financiers doivent établir un équilibre entre encourager l'innovation financière et réduire au minimum les risques créés par les produits financiers numériques. Le « bac à sable réglementaire » est devenu une approche de plus en plus populaire pour la réglementation des solutions fintech. Ces bacs à sable permettent aux innovateurs du secteur financier de tester leurs produits et modèles commerciaux dans un environnement réel sans devoir se conformer à certaines ou à toutes les exigences de la loi, sous réserve de restrictions prédéfinies. Cette approche a été adoptée au Royaume-Uni en 2015 et plus tard dans plusieurs autres juridictions, telles que l'Australie, le Canada, le Danemark, Hong Kong, la Malaisie et Singapour.

5.4. Mise en œuvre de l'approche du Compact with Africa

Appui des banques multilatérales de développement aux écosystèmes d'entrepreneuriat africains

Les banques multilatérales de développement (BMD) et d'autres parties prenantes du CwA ont une longue expérience dans l'appui aux MPME à travers une grande variété de programmes et de projets. A l'aide de divers instruments, elles viennent en appui aux pays du CwA pour y réaliser les exigences macroéconomiques pour la prospérité des MPME, notamment un environnement stable, des institutions et un environnement des affaires fonctionnels, des marchés financiers solides et diversifiés et une culture entrepreneuriale qui favorise l'innovation. Elles viennent également en appui aux facteurs au niveau micro, tels que la capacité et les besoins financiers des entreprises, ainsi que les thèmes transversaux tels que l'égalité des sexes, l'emploi des jeunes et le développement durable.

Pour coordonner ces efforts et élargir l'impact des BMD, l'Alliance multilatérale pour l'entrepreneuriat a été lancée en mai 2021 par 43 chefs d'État et de gouvernement. Elle vise à mobiliser tous les partenaires prêts à soutenir, par des moyens financiers et techniques, le développement du secteur privé africain, en particulier les MPME. Elle vient également appuyer l'amplification de la dynamique entrepreneuriale actuelle en Afrique en portant une attention particulière à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

L'Alliance apportera des appuis financiers et techniques aux MPME dans toute l'Afrique, accélérera leur croissance et soutiendra les réformes visant à renforcer une économie dynamique, compétitive et inclusive. Promouvant l'innovation et une économie inclusive, elle cherche à : (i) mettre en relation les initiatives existantes sur les MPME, y compris le CwA ; (ii) développer des initiatives mobilisant des ressources parmi les participants pour élargir considérablement les options de financement et de non-financement à la disposition des MPME africaines (y compris les prises de participation et les mécanismes de garantie) ; (iii) développer, faire progresser et intégrer les plateformes de connaissances et d'expertise des participants ; et (iv) promouvoir les initiatives des participants qui contribueront au développement des MPME africaines.

L'Alliance s'appuiera sur la coalition existante d'institutions financières formée lors du sommet *Finance in Common* en novembre 2020 qui s'est engagé à partager les pratiques d'excellence en matière de solutions aux MPME en Afrique. L'IFC assure le Secrétariat de l'Alliance, s'assurant que les objectifs fondamentaux des initiatives sont atteints. En coordination avec la BAD, Afreximbank (pour le financement du commerce), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement et d'autres BMD concernées et institutions bilatérales de financement du développement intéressées, l'IFC joue un rôle de premier plan pour faire avancer l'action de l'Alliance.

Le financement et les connaissances issus des programmes des BMD en appui aux MPME peuvent déjà être exploités. Par exemple, la note opérationnelle de la Banque mondiale sur le renforcement des interventions d'appui aux PME et les publications de la BAD sur l'entrepreneuriat et le libre-échange offrent des enseignements tirés des appuis passés aux MPME et aux écosystèmes de l'entrepreneuriat. Les BMD ont établi des plateformes d'information pour partager des données et des informations en tant qu'outils d'innovation, de recherche et de développement de marché. Ces initiatives seront mises à profit dans le cadre des plans d'action plus larges du CwA pour servir d'outils organisationnels pour la coordination des bailleurs et du CwA.

Les programmes du FMI visent à aider les pays à renforcer leur cadre macroéconomique de manière à créer un environnement propice à la croissance des MPME. Les instruments de prêt du FMI sont adaptés aux différents types de besoins de la balance des paiements et aux circonstances de ses divers membres. Le choix des instruments de prêt disponibles pour les pays du CwA dépend de l'admissibilité au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance, de la nature des besoins de la balance des paiements et de la nécessité et de la faisabilité des programmes de qualité de crédit de la tranche supérieure.

La Commission européenne déploie une initiative intitulée Investir dans les jeunes entreprises en Afrique (IYBA), qui devrait fournir 4,6 milliards EUR d'appui financier et technique aux entreprises en démarrage et aux jeunes entrepreneurs dans huit pays africains, dont le Bénin, le Rwanda, le Sénégal, et Togo. Ce financement comprendra un financement de pré-amorçage de 0,2 million EUR pour les très jeunes entreprises et de 0,2 à 5,0 millions EUR pour les startups plus établies. L'appui de l'IYBA viendra compléter les autres initiatives visant à renforcer l'écosystème des entreprises, ainsi que le Mécanisme de partage des risques NASIRA de 100 millions EUR appuyée par l'UE ; le Programme de financement mixte *Boost Africa* de 180 millions EUR en collaboration avec la BAD ; le programme *Women Entrepreneurs 4 Africa* de 20 millions EUR ; le Programme FMO Ventures de 200 millions EUR en appui aux startups innovantes ; et le programme FISEA de 221 millions EUR qui soutient les startups dans les pays fragiles par le biais d'investissements en capital-risque et en capital-investissement.

La BAD met en œuvre trois initiatives en appui aux MPME et à l'entrepreneuriat en Afrique. Les MPME innovantes trouveront des opportunités grâce à *l'Initiative Africa50*, qui fournit un financement pour couvrir les facilités de préparation de projets pour de grands projets d'investissement et offre une atténuation des risques à travers une titrisation synthétique de 1 milliard USD pour inciter le capital-investissement à investir dans des projets d'investissement. La BAD prévoit également de créer des Banques d'investissement pour l'entrepreneuriat des jeunes (BIEJ) dans 11 pays africains, dont le Ghana, la Guinée, le Rwanda et le Togo. Le fonds fiduciaire de 40 millions USD du YEIB fournit actuellement des services de développement des entreprises, de la recherche, des financements de préparation de projets, de l'assistance technique et des renforcements de capacités pour les MPME. *Boost Africa*, un programme d'investissement de 200 millions EUR soutenu par la BAD et la Banque européenne d'investissement, vient en appui aux jeunes entrepreneurs, aux startups et aux écosystèmes en Afrique dans les domaines des TIC, de

l'agroalimentaire, de la santé, de l'éducation, des énergies renouvelables et des services financiers. Le programme recherche des investisseurs tiers pour permettre au partenariat de mobiliser 1 milliard EUR d'investissements supplémentaires par le biais d'intermédiaires financiers.

En outre, la Stratégie de développement du secteur privé (SDSP) 2021-2025 de la BAD met l'accent sur l'appui à l'entrepreneuriat dans son pilier « Promouvoir le développement des entreprises ». Les interventions s'articulent autour de deux activités :

- i. **Soutenir la participation des MPME aux chaînes de valeur dans les secteurs à forte croissance.** La SDSP identifiera des secteurs à forte croissance, soutiendra des investisseurs phares pour stimuler des chaînes de valeur dans ces secteurs, et lancera des programmes de développement des fournisseurs pour permettre la participation des MPME aux chaînes de valeur. L'incapacité des MPME à fournir des produits et des services de qualité en temps voulu signifie qu'elles passent à côté de gros contrats conclus à travers les chaînes d'approvisionnement des grandes entreprises. La BAD appuiera la conception et la mise en œuvre de programmes de formation, de certification et d'autres mesures d'amélioration de la qualité qui renforcent la capacité des MPME à satisfaire aux normes et standards requis par les grandes entreprises locales et/ou multinationales, le but étant que ces MPME puissent intégrer les chaînes d'approvisionnement des entreprises. Les programmes de la BAD favoriseront également des partenariats stratégiques avec des acheteurs, des organisations d'appui aux MPME et des institutions financières pour promouvoir la mise en relation et améliorer l'accès des MPME au financement. En outre, la BAD soutiendra la participation des opérateurs du secteur informel à certaines chaînes de valeur en organisant les opérateurs en coopératives et en fournissant une assistance technique pour faciliter leur participation aux chaînes de valeur, le cas échéant.
- ii. **Soutenir le développement d'écosystèmes d'entrepreneuriat.** La SDSP offre aux Documents de stratégie pays (DSP) un cadre pour renforcer la capacité des membres de l'écosystème de l'entrepreneuriat. Elle vient en appui aux entrepreneurs à forte croissance et évolutifs, qui déploient des modèles commerciaux basés sur la technologie dans bien de cas, pour les aider à traduire leurs idées en produits et services finançables et commercialisables. Les acteurs de l'écosystème, tels que les incubateurs et les accélérateurs, pourraient être mobilisés pour fournir des services tout en développant des compétences commerciales et numériques. La SDSP facilitera et catalysera l'appui mondial au développement des écosystèmes locaux africains à travers le mentorat, le coaching, le partage de connaissances et d'expériences, les partenariats et alliances commerciaux régionaux, les centres d'information, le réseautage en ligne et les plateformes de transaction qui relient les entrepreneurs à travers le continent. Elle s'appuiera sur des partenariats multipartites avec des institutions de financement du développement, des bailleurs, des fondations et des investisseurs d'impact pour donner aux jeunes entrepreneurs un accès cohérent et efficace à des appuis financiers et techniques. L'intention est de créer des startups plus nombreuses et de meilleure qualité et des entreprises innovantes qui peuvent absorber le financement de démarrage et de

croissance. Cela stimulera les stratégies d'emploi des jeunes pilotées par le secteur privé en Afrique et améliorera les opportunités d'emploi pour les jeunes.

Le Groupe de la Banque mondiale peut soutenir la politique de l'écosystème de l'entrepreneuriat en utilisant sa gamme complète de produits de prêt sur l'ensemble de ses pôles mondiaux d'expertise. Au regard du nombre total d'opérations de prêt au cours des AF15 et AF21, le nombre de projets d'appui à l'entrepreneuriat approuvés par la Banque mondiale a augmenté régulièrement, passant de 2 projets (ou 0,6 pour cent des projets) en 2015 à 42 (ou 11,4 pour cent) en 2021.⁴³ La Pôle mondiale d'expertise en Finance, compétitivité et innovation dirige des opérations de prêt axées sur l'entrepreneuriat. Le total des projets de prêt en appui à l'activité entrepreneuriale s'élevait à plus de 5 milliards USD en 2021 et a augmenté au fil du temps, de nombreux projets étant concentrés en Afrique et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Les opérations du Groupe de la Banque mondiale devraient recourir à des combinaisons de politiques et d'instruments pour transformer les écosystèmes de l'entrepreneuriat. En raison de la nature complexe et interdépendante des défis écosystémiques, on trouve dans de nombreux projets du Groupe de la Banque mondiale des combinaisons de politiques qui s'appuient sur une variété d'instruments ciblant différents éléments dans une même opération. Dans la pratique, les combinaisons de politiques optimales dépendront des conditions spécifiques de chaque pays et groupe de bénéficiaires (Groupe de la Banque mondiale 2021). Par exemple :

- Les financements en modalité d'appui budgétaire (FAB) peuvent soutenir et créer les conditions nécessaires à l'amélioration des piliers des écosystèmes de l'entrepreneuriat par le biais de réformes. Parmi les exemples courants de projets en modalité d'appui budgétaire ayant des implications pour l'entrepreneuriat dans les pays du CwA figurent la promotion des infrastructures physiques (connectivité haut débit) au Maroc, l'amélioration du cadre réglementaire des affaires, la facilitation de l'accès au financement au Maroc et en Tunisie et l'amélioration des capacités des entreprises en Égypte. Cependant, d'autres types de financement en modalité d'appui budgétaire avec des objectifs plus larges peuvent également soutenir indirectement les écosystèmes de l'entrepreneuriat, tels que les télécommunications ou les réformes énergétiques. Les financements en modalité d'appui budgétaire ont tendance à être axés sur les améliorations réglementaires, qui touchent le plus souvent aux obstacles à l'accumulation des facteurs de demande et d'offre, mais ils peuvent également apporter des améliorations sur d'autres piliers de l'écosystème.
- Les financements en modalité projet (FMP) peuvent être utilisés pour soutenir les écosystèmes d'entrepreneuriat sur tous les piliers de l'écosystème. Le Tableau 5.1 présente des exemples courants de FMP pour des projets d'entrepreneuriat dans les domaines politiques qu'ils soutiennent, ainsi que leurs instruments politiques. Cependant,

⁴³Les projets d'entrepreneuriat comprennent tous les projets où « l'entrepreneuriat » figure parmi les thèmes ou apparaît dans l'objectif de développement de projet ou comme une composante. Cependant, l'appui à l'écosystème de l'entrepreneuriat pourrait être encore élargi.

d'autres types de projets aux objectifs plus larges peuvent également venir indirectement en appui aux écosystèmes de l'entrepreneuriat, tels que la construction de routes à proximité de corridors commerciaux ou des pôles de production ou l'amélioration de l'éducation pour rehausser les compétences et la formation de capital humain.

Depuis 2017, l'IFC a apporté plus de 1,5 milliard USD de financement à long terme par l'intermédiaire d'institutions financières dans les pays du CwA. En complément de la Banque mondiale, l'IFC canalise les financements vers les MPME en : (i) investissant dans des entreprises et des institutions financières par le biais de prêts, de prises de participation, de titres de créance et de garanties ; (ii) mobilisant des capitaux auprès d'autres prêteurs et investisseurs ; et (iii) conseillant les entreprises et les gouvernements pour encourager l'investissement privé et améliorer le climat d'investissement. En mai 2022, l'IFC a annoncé qu'elle s'engageait à investir 1 milliard USD dans de nouveaux financements directs pour les MPME, ainsi que 1 milliard USD supplémentaires en appui au financement du commerce international pour l'Afrique afin de faciliter le flux d'importations et d'exportations de biens essentiels. L'IFC est également le coordinateur de l'initiative *Alliance for Entrepreneurship*.

Tableau 5.1. Quelques exemples de financement en modalité projet en appui aux écosystèmes de l'entrepreneuriat

Domaine politique	Instruments politique	Exemple de projet dans les pays du CwA
Capital physique et infrastructure	Soutenir les incubateurs et les accélérateurs et attirer des accélérateurs mondiaux, développer de parcs d'activités, appuyer les zones économiques spéciales, appuyer les infrastructures spéciales	Ghana
Capital humain	Formation et mentorat sur mesure	Bénin, Égypte
Accès au financement	Petites subventions, subventions de contrepartie, financement des risques aux premier stades, augmentation du capital par le biais de fonds de co-investissement, financement par emprunt (ciblé), appui aux organisations financières non bancaires, instruments de financement séquentiels pour les différentes étapes du développement de l'entreprise, renforcement des capacités dans les institutions financières	Égypte, Ghana, Maroc, Sénégal
Règlements	Réforme de la réglementation des affaires en général et tout au long du cycle de vie de l'entreprise, renforcement des capacités des agences d'appui aux PME, développement de guichets uniques pour rationaliser les services gouvernementaux, rationalisation des agences d'appui, renforcement des institutions et des systèmes pour améliorer l'environnement des affaires, publication en ligne des réglementations commerciales	Ghana, Sénégal
Accès aux marchés	Établir des liens entre les entrepreneurs et les marchés, mettre en relation les grandes entreprises et les startups, concours et les subventions (de contrepartie) pour les nouveaux exportateurs ou entreprises ayant un potentiel d'exportation, promotion des exportations et appui à l'exportation, réforme de l'infrastructure nationale de la qualité, financement de la chaîne d'approvisionnement, développement des fournisseurs, financement des exportations	Bénin, Ghana, Sénégal, Tunisie

Domaine politique	Instruments politique	Exemple de projet dans les pays du CwA
Capacités des entreprises	Formation sur mesure, mentorat, coaching, appui consultatif, renforcement des capacités des prestataires de services de développement des entreprises et des agences publiques pour les PME afin d'améliorer les services aux entrepreneurs, réforme de l'infrastructure nationale de la qualité, services de vulgarisation technologique	Ghana, Égypte
Caractéristiques entrepreneuriales	Concours de plans d'affaires, formations, mentorat	Sénégal, Égypte

5.5. Pour aller de l'avant : Objectifs et appui des parties prenantes du Compact with Africa

Avec un appui adéquat, les pays du CwA peuvent mettre en œuvre des réformes essentielles pour faire avancer le programme du CwA, capitalisant les progrès récents et y mettant davantage d'élan. Pour cela, le GCA du G20 a encouragé la BAD et l'IFC à évaluer les activités d'entrepreneuriat dans les pays du CwA dans le cadre du paquet de réformes 2022 pour le renforcement du CwA. Reconnaisant l'hétérogénéité du paysage des MPME et des stades de développement de l'écosystème entrepreneurial, des plans d'action spécifiques à chaque pays devraient être élaborés pour donner la priorité aux réformes et aux appuis visant à stimuler la résilience et la croissance des entreprises et à promouvoir l'égalité des sexes, l'emploi des jeunes et le développement durable. Chaque plan d'action doit s'appuyer sur l'évaluation nationale de l'écosystème entrepreneurial pour développer une approche intégrée visant résultats et réussite et définissant la combinaison et l'enchaînement adéquats de politiques. L'évaluation devrait cerner les domaines potentiels de collaboration avec l'Alliance pour l'entrepreneuriat et définir les implications politiques adaptées au contexte du pays pour les petites entreprises dans le but de répondre aux exigences de la chaîne d'approvisionnement. Les plans d'action énonceraient les réformes et les actions nécessaires pour résoudre les défaillances spécifiques du marché et préciseraient quels sont les partenaires et les instruments pour les mettre en œuvre. Pour cela, les pays du CwA peuvent tirer parti de la boîte à outils de l'écosystème entrepreneurial de la Banque mondiale (Encadré 5.3).

Encadré 5.3. Boîte à outils d'évaluation de l'écosystème entrepreneurial

Cette boîte à outils de la Banque mondiale, publiée prochainement, fournit des conseils sur la manière d'évaluer les écosystèmes de l'entrepreneuriat pour éclairer les décisions politiques. Elle propose une méthodologie d'évaluation des écosystèmes entrepreneuriaux en trois étapes : (i) analyse du contexte ; (ii) outils de cartographie/recensement ; et (iii) recommandations politiques. La première étape aboutit à un aperçu de l'écosystème national de l'entrepreneuriat aux niveaux national et infranational, sur la base du cadre conceptuel. La deuxième étape évalue la combinaison de politiques et cerne les lacunes en matière

d'instruments politiques et de capacités institutionnelles. La troisième étape consiste à définir les principales priorités politiques validées par les parties prenantes et à proposer des recommandations politiques. L'évaluation de l'écosystème doit être finalisée à l'aide d'un exercice de validation et d'un plan de mise en œuvre des recommandations politiques basées sur l'évaluation de l'écosystème entrepreneurial.

Le quatrième module de la boîte à outils vise à apporter des réponses aux questions suivantes : Quels sont les instruments disponibles pour soutenir les écosystèmes entrepreneuriaux ? Quelles sont les données factuelles qui étayent ces instruments? Comment valider les résultats et obtenir des informations qualitatives des parties prenantes pour définir les priorités politiques ? Comment utiliser les informations contenues dans cette boîte à outils pour recommander et évaluer des politiques ?

Les BMD et l'ensemble de la communauté des bailleurs soutiendront les pays du CwA de manière coordonnée. La mise en œuvre des plans d'action nécessitera un appui à l'expansion et aux liens de l'écosystème, à la promotion des MPME innovantes et à l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement et les chaînes des valeurs nationales et régionales. Pour cela, les parties prenantes du CwA sont encouragées à adopter un état d'esprit d'investisseur qui reconnaît que la plupart des startups échouent mais fournissent des enseignements aux entrepreneurs, ceux-ci revenant fréquemment sur le marché et créant des entreprises prospères. Cela nécessitera des ajustements parmi les parties prenantes du CwA de manière à mieux planifier et coordonner leurs appuis. L'Alliance pour l'entrepreneuriat peut offrir une plateforme de coordination. Une fois que les pays du CwA auront conçu leurs plans d'action, les BMD établiront des protocoles de coordination et de coopération pour soutenir la mise en œuvre et le suivi. Les partenaires de mise en œuvre du CwA intégreront l'orientation du CwA dans le mécanisme de rapport de suivi semestriel y afférent. Le Tableau 5.2 propose des indicateurs de suivi de la performance pour évaluer l'impact des plans d'action CwA. L'amélioration de la collecte de données, des connaissances et la mise à l'échelle d'instruments innovants seront nécessaires pour soutenir la mise en œuvre et le suivi des plans d'action CwA.

Tableau 5.2. Proposition d'indicateurs de suivi de la performance

Engagements	
Total des nouveaux financements pour les projets, y compris la dette, les capitaux propres, les financements mixtes et les atténuations du risque	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux souverains pour soutenir l'accès des MPME au financement par le biais d'institutions financières partenaires • Investissement des institutions financières internationales et des BMD dans les entreprises privées et mobilisation des partenaires privés • IDE • Crédit au secteur privé national
Total des nouveaux engagements en appui aux réformes institutionnelles et au renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des initiatives d'assistance technique (telles que des enquêtes, des plateformes d'échange de connaissances, des évaluations des écosystèmes) • Mise en place de nouveaux mécanismes pour les composantes de l'écosystème • Elargissement des clusters existants
Résultats	
Nombre total de clusters d'écosystèmes nouveaux ou élargis - incubateurs, accélérateurs, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Par nombre, type(s), secteur(s) d'activité • Montant investi • Emplois créés
Nombre total de startups et autres entreprises en démarrage soutenues par des clusters écosystémiques	<ul style="list-style-type: none"> • Par nombre, type(s), secteur(s) d'activité • Montant investi • Emplois créés • Nombre de MPME par âge et sexe • Source d'investissement - national, étranger
Investissements canalisés vers les startups ou les MPME en phase de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> • Par source nationale, publique ou privée — gouvernement, banques, capital-risque, capital-investissement • Par source étrangère, donateur ou institutions financières internationales privées, gouvernement, capital-risque, capital-investissement



6. ACCROITRE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES

6.1. Principales priorités pour les investissements du secteur privé

Le CwA mobilise des ressources financières et techniques auprès de ses partenaires pour aider les pays à mettre en œuvre des réformes et à créer des cadres réglementaires pour attirer les investissements privés dans les secteurs prioritaires, cette action pouvant être élargie à tous les pays du CwA. Le secteur privé, principal fournisseur d'emplois et de moyens de subsistance dans les pays du CwA, a été durement touché par de multiples crises, notamment la pandémie de COVID-19, l'insécurité alimentaire, le changement climatique et, récemment, une forte inflation et une crise des engrais à la suite de la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine. Ce chapitre met en lumière les opportunités de marché et les investissements récents dans les pays du CwA dans des secteurs clés, notamment l'agroalimentaire, la santé, l'énergie verte, le logement, les infrastructures et le financement des MPME.

Les pays du CwA représentent un marché de consommation en pleine expansion étant donné que la population urbaine et les classes moyennes y augmentent rapidement. La population urbaine devrait doubler au cours des 25 prochaines années, parallèlement à l'essor des classes moyennes, ce qui ouvre de nouvelles opportunités de marché, en particulier pour les biens de consommation et les services. Les dépenses de consommation en Afrique sont désormais la composante de la demande intérieure qui connaît la croissance la plus rapide, et cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2030 (Signe 2018). D'ici 2030, 100 millions de personnes supplémentaires devraient entrer dans les groupes de la population africaine à revenu intermédiaire ou élevé, ce qui portera leur nombre à plus de 160 millions dans la région.⁴⁴ Ces changements démographiques, combinés aux retombées positives potentielles des économies d'agglomération sur le processus d'urbanisation, permettent d'espérer que les villes deviendront

⁴⁴ IFC 2018. Shaping the Future of Africa – Markets and Opportunities for Private Investors.

des moteurs de transformation structurelle, d'adoption de technologies, de croissance de la productivité et de création d'emplois de qualité, autant d'éléments qui contribueront à l'amélioration des conditions de vie.

Cette transition démographique dans les pays du CwA s'accompagne d'un large éventail d'opportunités pour les entreprises et les investisseurs du monde entier. Selon les projections, entre 2014 et 2030, les dépenses des ménages augmenteront à un taux moyen de 6,5 pour cent dans les pays du CwA, dépassant la croissance moyenne de 5 pour cent en Afrique et la croissance moyenne de 3,8 pour cent dans les autres pays en développement. Le Tableau 6.1 présente la croissance de la consommation des pays du CwA dans tous les secteurs. Au niveau sectoriel, les secteurs des transports, des TIC, de l'éducation et du logement dominent la consommation des ménages. On s'attend à ce que les catégories de consommateurs en expansion rapide consacrent une plus petite partie de leurs revenus aux produits de première nécessité, mais davantage aux transports, aux TIC, au logement, à l'éducation, aux vêtements et aux chaussures, aux soins personnels, aux soins de santé, à l'énergie et à d'autres produits et services. Au niveau des pays, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Rwanda et le Sénégal seront à la tête de cette croissance rapide de la demande des consommateurs.

Tableau 6.1. Projections de la croissance de la consommation dans les pays du CwA entre 2014 et 2030

Industrie ou secteur	Sénégal	Ethiopie	Rwanda	Côte d'Ivoire*	Ghana*	Burkina Faso	Guinée	Egypte*	Maroc*	Pays du CwA
Transport	9,88	9,74	8,98	3,3	5,9	7,06	6,31	6,4	3,7	6,8
Education	9,15	10,39	8,21	3,1	4,2	7,08	5,35	6,4	3,1	6,3
TIC	9,14	10,18	7,9	3,2	5,1	6,55	5,74	6,1	3,2	6,3
Logement	9,02	7,98	7,56	3,1	4,5	6,81	6,58	5,2	2,8	6,0
Énergie	8,36	4,55	4,23	3,1	4,6	6,74	4,9	4,2	2,1	4,8
Vêtements et chaussures	8,1	6,32	6,02	3,1	4,1	5,51	4,65	4,3	2,9	5,0
Soins personnels	7,82	6,63	6,41	3	4,4	6,2	4,97	4,6	2,6	5,2
Approvisionnement en eau	7,28	4,77		3,1	4,5	7,17	5,81	4,7	2,1	4,9
Santé (ex-Pharma)	6,69	5,91	7,17	3,1	4,3	7,64	4,36	6,1	2,9	5,4
Aliments et boissons	6,27	5,61	5,65	3	3,8	5,01	4,02	4,1	2,3	4,4
Produits pharmaceutiques	5,14	6,25	6,66			5,52	4,52			5,6

Industrie ou secteur	Sénégal	Ethiopie	Rwanda	Côte d'Ivoire*	Ghana*	Burkina Faso	Guinée	Egypte*	Maroc*	Pays du CwA
Services financiers				3,7	4,9			4,9	3,6	3,6

Source : IFC Global Macroeconomics, Markets and Portfolio Research. Cité dans IFC 2018 : Shaping the Future of Africa – Markets and Opportunities for Private Investors. Pour les pays avec un astérisque, les données proviennent d'une mise à jour de 2019.

Remarque : Les astérisques (*) indiquent que les données des pays sont basées sur les données de consommation des ménages par secteur, initialement de 2014, à l'exception d'une mise à jour en 2019 pour la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Ghana et le Maroc. Les données ont une limite, notamment le fait qu'elles dépendent des projections de croissance du PIB par habitant. Étant donné que la plupart des pays ont été durement affectés par la COVID-19 et les récentes crises multiples, ces projections de croissance ont peut-être été surestimées.

6.2. Faible transformation locale et faible diversification des exportations

Les économies des pays du CwA, en particulier celles d'Afrique subsaharienne, sont fortement dépendantes des produits de base et la transformation structurelle y est faible. En raison d'une faible transformation des produits au niveau local, ces pays sont à la traîne en termes d'intégration régionale et de participation aux CVM, ce qui limite la création d'emplois de qualité. Pendant plusieurs années, la plupart des exportations des pays du CwA en Afrique subsaharienne n'ont intégré aucune technologie et il n'y a pas eu de changement par rapport à cette tendance récemment. Si l'on examine les moyennes à long terme, les exportations totales étaient composées à 84 pour cent de matières premières ou de ressources naturelles, moins de 5 pour cent contenaient des produits de basse technologie, 4 pour cent étaient des produits manufacturés de moyenne technologie et seulement 1 pour cent étaient des produits manufacturés de haute technologie (Tableau 6.2). En revanche, les paniers d'exportation des pays du CwA en Afrique du Nord étaient plus diversifiés et à plus forte intensité technologique, 32 pour cent contenant de la basse technologie, 14 pour cent de la technologie moyenne et 5 pour cent de la haute technologie. Les investissements privés sont essentiels pour améliorer l'adoption de la technologie et la transformation locale dans le but d'ajouter de la valeur aux exportations. Ces pays ont la possibilité d'échanger et de transférer des connaissances et des technologies avec leurs pairs d'Afrique subsaharienne.

Tableau 6.2. Contenu technologique des exportations des pays du CwA (moyennes à long terme, 1995-2014)

Pays	Matière première	Ressources naturelles	Basse technologie	Technologie moyenne	Haute technologie
Egypte	53,45	12,04	19,29	8,09	1,28
Maroc	27,85	17,74	32,57	13,28	7,68
Tunisie	15,97	13,8	44,79	19,82	5,31
CwA d'Afrique du Nord	32,42	14,53	32,22	13,73	4,76
Bénin	77,58	11,01	5,58	2,6	0,85
Burkina Faso	74,84	5,73	5,08	3,76	1,17
Côte d'Ivoire*	69,49	14,33	5,21	8,35	1,06
Ethiopie	82,32	3,28	7,55	0,7	0,43
Ghana	58,67	25,41	2,31	2,06	1,96
Guinée	80,67	12,58	0,61	1,02	0,78
Rwanda	82,02	2,63	2,87	3,07	1,2
Sénégal	53,6	26,78	5,2	10,05	2,38
Togo	58,81	18,88	10,54	7,14	0,85
CwA d'Afrique sub-saharienne	70,89	13,40	4,99	4,31	1,19
TOUS LES PAYS DU CwA	61,27	13,68	11,80	6,66	2,08
AFRIQUE	57,31	18,82	9,68	7,1	2,76

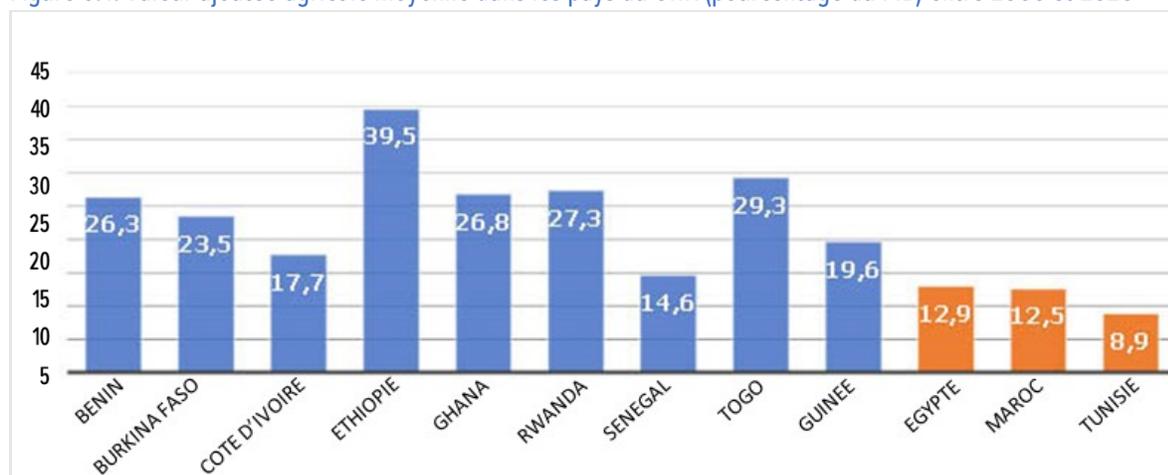
Source : Auteurs, sur la base des données de Yameogo et al (2014).

S'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience de la COVID-19, l'IFC est prête à soutenir le secteur privé en Afrique, en particulier dans les pays du CwA réformateurs, pour parvenir à un développement vert, résilient et inclusif. Les priorités sont : (i) approfondir et renforcer le développement des chaînes de valeur et la transformation locale, (ii) soutenir les marchés et les entreprises fragiles, petits et mal desservis, (iii) soutenir le secteur de la santé en s'attaquant aux défis systémiques que la COVID-19 a amplifiés, tels que l'insuffisance de la capacité de production locale de produits pharmaceutiques sur le continent, (iv) soutenir le logement abordable en réponse à l'accélération de l'urbanisation, (v) promouvoir des solutions au changement climatique, et (vi) mettre l'accent sur l'intégration régionale, dans laquelle les pays à revenu intermédiaire serviront de passerelles et de centres d'innovation. La BAD intervient également dans les pays du CwA pour soutenir le secteur privé à travers ses DSP.

6.3. Accroître la production et les chaînes de valeur agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire est le principal pourvoyeur d'emplois et de moyens de subsistance dans les pays du CwA, mais les importations alimentaires représentent une part importante de leurs importations. L'agriculture reste prépondérante, en particulier dans les pays du CwA d'Afrique subsaharienne, représentant en moyenne 25 pour cent du PIB entre 2000 et 2020, contre seulement 11 pour cent environ dans les pays du CwA de l'Afrique du Nord, et une moyenne de 18,5 pour cent pour les pays d'Afrique subsaharienne (Figure 6.1). Bien que sa contribution soit en baisse depuis 2005, l'agriculture tient une part importante dans le PIB des pays, le Bénin, l'Éthiopie, le Rwanda et le Togo ayant les parts les plus élevées.

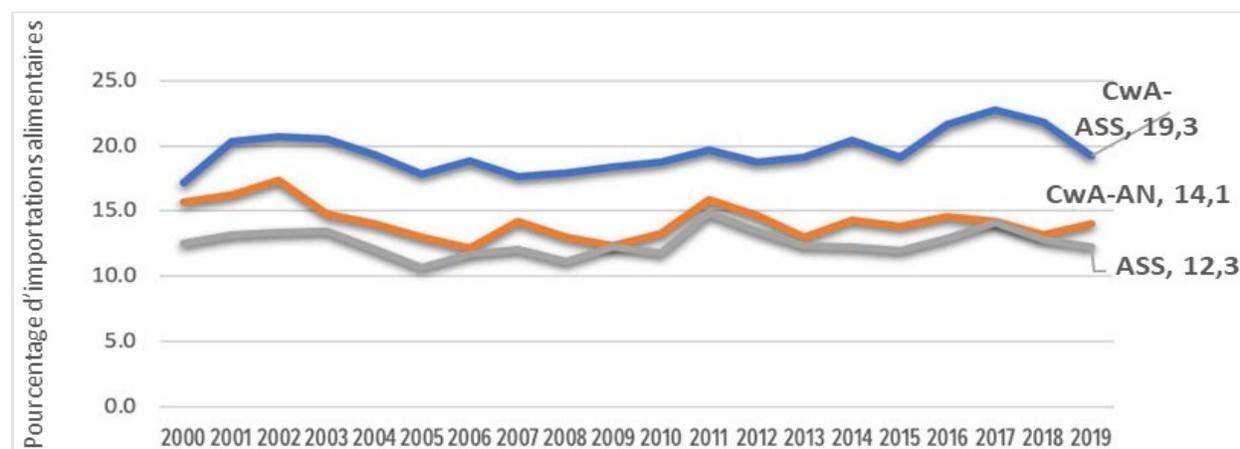
Figure 6.1. Valeur ajoutée agricole moyenne dans les pays du CwA (pourcentage du PIB) entre 2000 et 2020



Source : Auteurs, utilisant les données des Indicateurs du développement dans le monde 2022.

Néanmoins, les pays du CwA continuent d'importer la plupart de leurs aliments, ce qui les rend plus vulnérables aux chocs mondiaux des prix des denrées alimentaires. Entre 2000 et 2019, en moyenne, les importations alimentaires ont représenté une part plus importante des importations totales de marchandises dans les pays du CwA d'Afrique subsaharienne (19,3 pour cent) contre une moyenne de 14,1 pour cent dans les pays du CwA d'Afrique du Nord et de 12,3 pour cent pour le continent (Figure 6.2). Même pour les grands exportateurs de produits agricoles, tels que la Côte d'Ivoire ou le Sénégal, la part des aliments transformés importés reste énorme. En d'autres termes, il est essentiel que les pays transforment et ajoutent de la valeur à leurs produits pour répondre à la demande intérieure et réduire la dépendance aux importations.

Figure 6.2. Part moyenne des importations alimentaires dans les pays du CwA en comparaison avec l'Afrique subsaharienne



Source : Auteurs, utilisant les données des Indicateurs du développement dans le monde 2022.

Remarque : AN = Afrique du Nord ; ASS = Afrique subsaharienne.

Le secteur agricole est confronté à de multiples défis qui limitent la production alimentaire nationale et contribuent à aggraver l'insécurité alimentaire, notamment peu de transformation et peu d'intégration dans les CVM, une faible productivité, une faible adoption de la technologie, un faible savoir-faire technologique, des menaces liées au climat, des conflits et, plus récemment, une pénurie d'engrais, des prix élevés et une inflation de l'énergie, et des crises alimentaires. La guerre que la Russie mène contre l'Ukraine a amplifié l'incertitude concernant l'approvisionnement alimentaire, celui-ci étant déjà affecté par la COVID-19 et les effets continus du changement climatique. Contrairement aux pays du CwA d'Afrique du Nord, le secteur agricole des pays du CwA d'Afrique subsaharienne est resté traditionnel, avec une faible productivité et peu de diversification. Ces contraintes expliquent la faible capacité des pays d'Afrique sub-saharienne à satisfaire une demande intérieure croissante et leur forte dépendance aux importations alimentaires. En comparaison, d'autres régions, telles que les pays d'Afrique du Nord, ont connu une transformation structurelle qui a permis d'établir un secteur agroalimentaire moderne bien relié aux marchés internationaux et aux CVM.

L'expansion du secteur agroalimentaire en Afrique diffère de ce que l'on voit dans d'autres régions. En Asie et en Amérique du Sud, l'intensification et la modernisation des processus de production alimentaire ont permis une utilisation plus rentable des terres arables. Ce processus s'est accompagné d'une adoption de la technologie et d'une amélioration de la productivité. En revanche, dans les pays d'Afrique subsaharienne, la production agricole repose sur l'expansion des terres plutôt que sur une amélioration de la rentabilité et de la productivité, alors même que cette production est extrêmement vulnérable au changement climatique. Pour les pays du CwA d'Afrique subsaharienne, la disponibilité de terres arables et les possibilités de stimuler la productivité et d'adopter des pratiques durables, combinés à des marchés de consommation à croissance rapide et à l'intégration régionale, offrent des opportunités d'investissement tangibles

au secteur privé. Le Fonds CwA–Green Business travaille avec des équipes de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire, en Égypte et au Rwanda pour créer des opportunités d'accès au financement climatique pour les petites entreprises agroalimentaires.

Malgré ces défis, les pays du CwA disposent d'un énorme potentiel inexploité dans l'agroalimentaire qui pourrait leur permettre de parvenir à la sécurité alimentaire et générer des excédents nationaux pour les marchés régionaux et internationaux. Tous les pays du CwA reconnaissent que le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire constitue une priorité pour les interventions du secteur privé.⁴⁵ Une transformation écologiquement durable du secteur agricole par l'ajout de valeur et l'amélioration de la productivité pourrait apporter des gains importants en matière de diversification, de création d'emplois de qualité, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Le secteur recèle un énorme potentiel en termes de stimulation de la transformation économique dans les pays où cette transformation a pris du retard. Il existe de nombreuses opportunités inexploitées dans l'agroalimentaire dans les pays du CwA, que ce soit dans les produits non traditionnels périssables, tels que les fruits, les légumes, les fleurs, le bétail, les produits laitiers et la pêche, ou dans les cultures de rente non périssables, telles que le café, le cacao, les noix de cajou, les noix du Brésil, les graines oléagineuses et le coton. En outre, les pratiques agroalimentaires climato-intelligentes peuvent davantage augmenter la valeur des produits tout en aidant les communautés d'agriculteurs à s'adapter aux changements climatiques et en entraînant des co-avantages en termes d'atténuation. Pendant longtemps, dans la plupart des pays du CwA, il y a eu peu de transformation des produits bruts ; au lieu de cela, la plupart de ces produits sont exportés sans valeur ajoutée (Tableau 6.3). Le message à transmettre aux pays du CwA n'est pas de passer immédiatement aux processus de production de haute technologie - le simple fait d'augmenter leurs exportations de produits manufacturés de faible ou moyenne technologie pourrait changer la donne. C'est là que se trouvent les opportunités critiques pour le secteur privé : établir des industries agroalimentaires modernes qui répondent à la demande intérieure de produits transformés et améliorer la participation des pays du CwA aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

⁴⁵Voir la section « Invest in Africa » de la page Web du CwA du G20, <https://www.compactwithafrica.org/content/compactwithafrica/home.html>

Tableau 6.3. Spécialisation des exportations et opportunités de marché des pays du CwA, 2020

Pays du CwA d'Afrique subsaharienne	
Pays	Plus grandes spécialisations dans les exportations de biens avec un potentiel de transformation locale
Bénin	noix de coco, noix du Brésil, noix de cajou, autres graines oléagineuses, autres résidus végétaux, autres huiles végétales pures, ciment , coton léger tissé pur, graines de soja, bois façonné, farines de légumineuses
Burkina Faso	autres graines oléagineuses, minerai de zinc, coton brut, or, noix de coco, noix du Brésil, noix de cajou, autres huiles végétales pures, ciment , fruits tropicaux, autres résidus végétaux
Côte d'Ivoire*	fèves de cacao, pâte de cacao, caoutchouc, noix de coco, noix du Brésil, noix de cajou, beurre de cacao, poudre de cacao, minerai de manganèse, minerai de nickel, bananes, coton brut
Ethiopie	autres graines oléagineuses, manioc, peaux de mouton tannées, café, fleurs coupées, autres légumes, légumineuses séchées, viande ovine et caprine, ovins et caprins sur pied, autres animaux
Ghana	fèves de cacao, pâte de cacao, beurre de cacao, noix de coco, noix du Brésil, noix de cajou, poudre de cacao, minerai de manganèse, autres huiles végétales pures, or, chaux vive, minerai d'aluminium
Rwanda	minerai de niobium, tantale, vanadium, zirconium et étain , thé, café, or , légumineuses, farines de légumineuses, plomb brut, fleurs coupées, sucs végétaux
Sénégal	acide phosphorique, minerai de niobium, tantale, vanadium et zirconium , arachides, minerai de titane , soupes et bouillons, légumineuses, huile d'arachide, faux cheveux , poisson congelé sans filet, phosphates de calcium
Togo	phosphates de calcium, produits de tissage , autres graines oléagineuses, faux cheveux, ciment , coton brut, noix de coco, noix du Brésil, noix de cajou, électricité, marbre, travertin et albâtre , fèves de cacao
Egypte	poudre d'aluminium, engrais phosphatés, phosphates de calcium , conserves de légumes, tapis tissés à la main , pommes de terre, agrumes, tapis noués, engrais azotés , mélasse
Maroc	phosphates de calcium, acide phosphorique, engrais phosphatés , légumineuses, engrais mixtes minéraux ou chimiques , tomates, caroubes, algues, betteraves à sucre, canne à sucre, usage alimentaire, sulfate de baryum , melons, conserves de légumes
Tunisie	huile d'olive pure, phosphonates, acide phosphorique, fluorures, compteurs pour les compagnies d'eau et d'électricité, costumes pour hommes non tricotés , fruits tropicaux, vêtements de sport non tricotés, pièces de chaussures, vêtements de sport tricotés

Source : Auteurs, à partir des données de l'Observatoire de la complexité économique, 2022.

Remarque : Les produits non agricoles sont en gras. La spécialisation d'un pays par rapport à un produit est mesurée à l'aide de l'avantage comparatif révélé (ACR) du pays pour ce produit. Les spécialisations de haut niveau incluent tous les produits avec un ACR le plus élevé >1. <https://oec.world/en/profile/country>

OCP a également lancé des projets avec l'IFC pour améliorer la gouvernance d'entreprise et promouvoir l'équité des sexes. En 2021, l'IFC a commencé à conseiller OCP pour que l'entreprise obtienne une certification commerciale mondiale de premier plan pour l'égalité des sexes, appelée *Economic Dividends for Gender Equality* (EDGE). Cette certification est la principale norme mondiale pour l'évaluation de la performance des entreprises en matière d'égalité des sexes et de mise en place de l'égalité des chances en matière de carrière. De manière plus générale, ce partenariat vise à contribuer au renforcement de la participation des femmes au marché du travail au Maroc et en Afrique, ce qui sera essentiel pour faire face aux crises multiples en cours et pour une reprise inclusive. En mars 2022, OCP a obtenu le premier niveau de certification EDGE (sur

trois niveaux), confirmant le sérieux de la politique genre du groupe, et faisant d'OCP la première entreprise marocaine à obtenir cette certification.

Elargir la production durable de boissons en Afrique de l'Ouest

Au Sénégal, l'IFC appuie l'élargissement de la transformation locale dans l'industrie des boissons. En décembre 2021, elle a engagé un prêt de 9 millions EUR assorti de conditions de durabilité à Industrie des Boissons du Sénégal SA (IBS), un producteur de boissons basé au Sénégal, pour soutenir son expansion. En juillet 2021, IBS a conclu un accord d'embouteillage avec The Coca-Cola Company pour produire la gamme complète de ses boissons dans divers formats de conditionnement pour servir le Sénégal et 14 autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. En termes de création d'emplois, il est estimé que 130 emplois directs et 940 emplois indirects et induits ont créés tout au long de la chaîne de valeur, compte tenu de l'augmentation de la production et des effets en aval sur la chaîne de valeur du commerce de détail à travers l'Afrique de l'Ouest. A travers une série d'interventions, l'IFC aide IBS à devenir un acteur clé du secteur agroalimentaire ouest-africain, en mettant en œuvre les pratiques d'excellence internationales, notamment les suivantes :

- *Établissement de normes* : grâce à la mise en œuvre de mesures de durabilité (utilisation rationnelle des ressources, énergie renouvelable et réduction de la consommation d'eau et de la production de déchets), y compris le choix de panneaux solaires et l'objectif d'une certification *EDGE Green Building* d'ici début 2024. Les bâtiments verts dans le secteur manufacturier sont inconnus en Afrique de l'Ouest et en Afrique subsaharienne en général. Par conséquent, la certification EDGE serait un plus pour IBS.
- *Connaissances* : à travers des services de conseil sur les pratiques de santé et de sécurité, les systèmes de traçabilité alimentaire, l'utilisation rationnelle des ressources dans les opérations de l'entreprise, la gouvernance d'entreprise et la planification de la relève.

L'IFC sélectionne avec soin les projets et n'appuie que ceux qui ont des impacts nets positifs sur le développement tout au long de la chaîne de valeur. Dans cette optique, les résultats du projet comprendront les suivants :

- Grâce au choix de panneaux solaires, les installations industrielles d'IBS consomment au moins 20 pour cent d'énergie et d'eau en moins que d'autres bâtiments de ce type au Sénégal. Ceci est important dans un pays en situation de stress hydrique et avec un bouquet énergétique défavorable qui dépend fortement de sources non renouvelables (40 pour cent de combustibles fossiles et 50 pour cent de biomasse non renouvelable). Les panneaux solaires qu'IBS prévoit d'installer augmenteront également la quantité d'énergie renouvelable fournie dans le processus de fabrication par le biais de sources renouvelables.
- La réduction des importations de bouteilles, obtenue en augmentant le nombre de bouteilles en verre recyclées par IBS. Le recyclage est un facteur essentiel de réduction des flux de déchets dans un pays où il y a peu de collecte formelle des ordures ménagères.

Accroître la compétitivité de l'agroalimentaire pour les petites entreprises en Afrique de l'Ouest

Les mangues sont emblématiques du Sénégal et contribuent à 15 pour cent des exportations horticoles du pays, exportations en expansion. La chaîne de valeur de la mangue représente des opportunités de travail et d'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes, apporte des revenus supplémentaires aux communautés rurales, en particulier aux exploitations familiales, et ajoute de la valeur à l'emploi rural dans le développement des compétences et la certification. Environ 20 000 personnes travaillent dans le secteur qui génère et 4 milliards XOF chaque année. Un important effort de promotion des exportations de mangues, notamment à partir des régions plus verdoyantes de la Casamance et du Sine-Saloum, a été lancé au début des années 2000 et avait porté ses fruits, établissant le Sénégal sur le marché européen. Cependant, en 2016, le Sénégal a reçu une lettre d'avertissement de la Commission européenne qui indiquait que ses mangues ne seraient plus autorisées à accéder au marché de l'UE à moins que le pays ne prenne des mesures pour réduire la contamination de ses mangues par les mouches des fruits. Au Sénégal, les défis du secteur agroalimentaire comprenaient l'approvisionnement en produits qui répondent aux exigences de qualité, de sécurité alimentaire et de quantité ; l'inadéquation des incitations à l'investissement par rapport aux risques perçus (surtout pour les régions éloignées de Dakar) ; l'accès au crédit pour les petits exploitants ; et l'insuffisance des infrastructures de marché.

En 2017, l'IFC a lancé le projet de conseil sur la compétitivité de l'agroalimentaire *Invest West Africa - Sénégal*, pour aider à créer des marchés dans le but d'accroître l'investissement privé dans le secteur agroalimentaire du Sénégal. L'USAID et l'ISCA ont financé le projet pour faciliter la génération de 19 millions USD de nouveaux investissements privés dans le secteur agroalimentaire dans les trois ans suivant l'achèvement. En outre, le projet devait contribuer à identifier au moins neuf pistes d'investisseurs et à atteindre 1 500 agriculteurs à son achèvement. Cela se ferait tout en se concentrant sur le secteur de la mangue dans le but de réduire les cas de rejets de conteneurs.

Le projet de conseil a aidé le Sénégal à sécuriser son accès au marché de l'UE. À la fin de 2022, en collaboration avec des parties prenantes clés, l'IFC a contribué à améliorer l'accès des mangues du Sénégal, auparavant menacé, au marché de l'UE qui représentait 10 à 20 millions USD, ce qui a eu un impact sur environ 12 000 agriculteurs. En témoigne la réduction de 75 pour cent des interceptions de conteneurs de mangues par l'UE. En conséquence, en 2021, le Sénégal est devenu le meilleur exportateur ouest-africain en ce qui concerne le volume de mangues exportées par rapport au nombre de conteneurs rejetés dans l'UE en raison de la contamination par les mouches des fruits. L'IFC a travaillé avec la Direction de la Protection Végétale pour réduire le nombre de conteneurs de mangues rejetés, en établissant un dialogue public-privé (DPP) entre la Direction et les exportateurs de mangues et en modifiant les procédures pour améliorer les systèmes de contrôle sanitaire et phytosanitaire et de certification des exportations. À ce jour, le programme a recommandé sept procédures, normes ou pratiques qui ont aidé 41 entreprises et organisations liées à l'agriculture à apporter des changements. Les recommandations

comprenaient fixer des dates de début et de fin des campagnes d'exportation de mangues en fonction des risques d'infestation et permettre au secteur privé de contribuer aux coûts de fonctionnement de la Direction notamment pour porter le nombre de contrôleurs de 10 à plus de 30.

Le projet a soutenu la mise en relation des principales parties prenantes de la filière mangue.

Le programme a en outre développé un écosystème numérique (Commango) qui relie plus de 11 000 producteurs de mangues à des acheteurs locaux et régionaux et pilote un mécanisme de financement pour les agriculteurs avec un agro-financier qui œuvre déjà dans le secteur. Commango fournit des informations détaillées sur la disponibilité des mangues et partage des données sur les fournisseurs locaux et la qualité des produits. L'importance de cette connectivité pour le maintien des opérations commerciales a été confirmée à nouveau lors des perturbations des déplacements dues à la pandémie de COVID-19.

Le projet a contribué à améliorer l'accès à l'investissement et au financement.

Il a développé des informations spécifiques au secteur, auparavant inexistantes (s'élargissant au-delà des mangues pour porter également sur les oignons, les noix de cajou, le riz, etc.) sous la forme de notes stratégiques et de modèles de plans d'affaires. Ces informations contribuent à fournir des données de référence qui rassurent les investisseurs et permettent aux institutions financières de mieux évaluer les projections des risques financiers. Ces efforts ont permis d'établir un vivier d'investissements de plus de 85 millions USD dans l'agriculture.

À ce jour, le projet a touché environ 6 265 agriculteurs, sécurisant et améliorant leurs revenus.

Il a en outre identifié et partagé 16 pistes d'investisseurs ou de partenariats privés avec des investisseurs potentiels. Les investissements générés à ce jour devraient s'élever à au moins 12 millions USD. La réussite de ce projet innovant, notamment l'identification d'investissements dans le secteur agroalimentaire du Sénégal et l'appui à ceux-ci, en particulier dans la région sous-développée de la Casamance, et la collaboration entre les équipes de création de marché et de conseil de l'IFC sur l'ensemble des équipes sectorielles de l'IFC (c'est-à-dire la fabrication, l'agroalimentaire et les services, le groupe d'institutions financières et les infrastructures), et avec la Banque mondiale, fait qu'il valait la peine de le reproduire et de l'élargir à d'autres pays.

Développer la production d'huile d'olive et de dattes en Tunisie

L'IFC a soutenu le groupe CHO, l'un des plus grands producteurs et exportateurs d'huile d'olive de Tunisie.

Elle a fourni un ensemble de services de financement et de conseil pour aider l'entreprise à développer sa production et à créer des emplois dans le secteur agricole alors que la Tunisie se remet des effets économiques de la COVID-19. Le financement consiste en un prêt de 22 millions EUR, destiné à servir de fonds de roulement et à investir dans de nouveaux équipements. Le groupe CHO est un partenaire important de l'IFC en Tunisie depuis 2015 et le renouvellement du partenariat contribuera à renforcer les liens avec les agriculteurs et à créer de nouveaux emplois. Outre le financement, l'IFC fournit également des services de conseil aux petits

oléiculteurs de la chaîne d'approvisionnement de CHO pour les aider à améliorer leur productivité. Cela comprendra une formation à l'utilisation de pratiques agricoles durables, y compris des techniques de micro-irrigation, qui devraient renforcer la résilience des agriculteurs aux chocs climatiques et réduire la volatilité de la production.

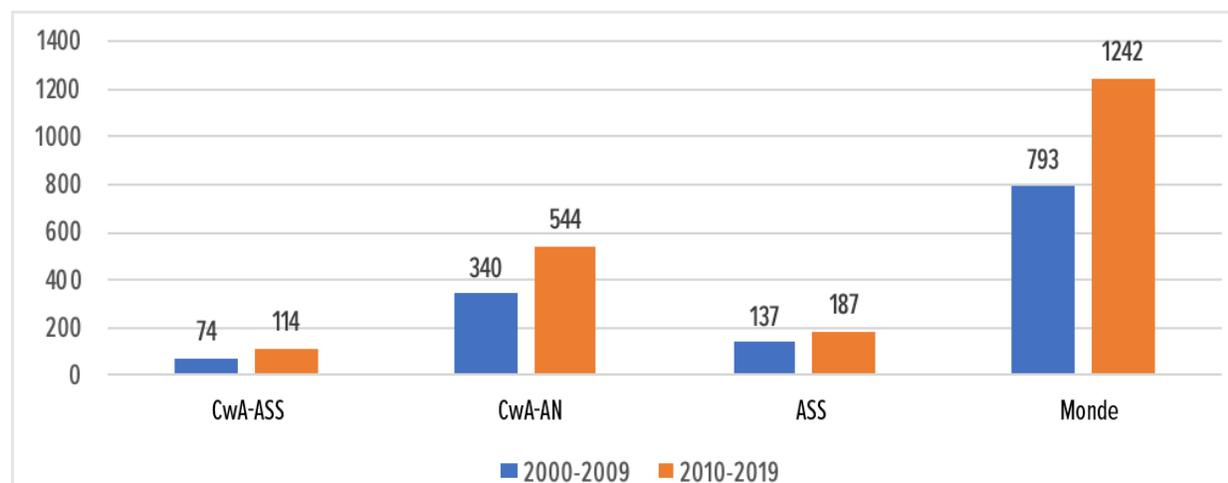
Le projet soutient un client existant de l'IFC en matière de financement, VACPA, dans le développement de sa chaîne d'approvisionnement pour les petits exploitants agricoles. Les principaux objectifs du projet sont de soutenir l'adoption de solutions agronomiques climato-intelligentes et durables par les petits agriculteurs fournissant des dattes à VACPA ; faciliter un meilleur accès aux services de vulgarisation, aux technologies et aux marchés pour ces petits agriculteurs par le biais des organisations paysannes ; et introduire et piloter une plateforme numérique de gestion de la chaîne d'approvisionnement, tout cela devant entraîner une augmentation du volume de dattes de qualité supérieure fournies à VACPA. Sur la période 2020-2023, le projet devrait entraîner une augmentation du nombre d'agriculteurs fournissant directement VACPA et former ces agriculteurs aux nouvelles meilleures pratiques agronomiques, telles celles relatives à l'utilisation de l'eau et à la rentabilité de la production.

6.4. Développer les services et les chaînes de valeur de la santé

Elargir les services de santé en Égypte et au Rwanda

Dans les économies en développement, le manque d'accès à des soins de santé abordables et de qualité et l'évolution des profils de maladies causent plus de décès prématurés que dans les pays développés. Ces problèmes sont plus aigus dans les pays du CwA d'Afrique subsaharienne parce que les gouvernements ont des budgets limités et doivent faire face à d'autres priorités. Au cours des deux dernières décennies, en moyenne, les dépenses de santé n'ont représenté que 4,4 pour cent du PIB annuel dans les pays du CwA, contre une moyenne annuelle de 5,3 pour cent pour l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, et bien en deçà de la moyenne mondiale de 9,4 pour cent. C'est dans les pays du CwA d'Afrique subsaharienne que les dépenses de santé par habitant sont restées les plus faibles par rapport au reste du monde (Figure 6.3). La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les inégalités d'accès aux services de santé et aux produits médicaux, y compris les vaccins, et l'insuffisance de la capacité de production locale de produits pharmaceutiques.

Figure 6.3. Tendances des dépenses de santé par habitant dans les pays du CwA



Remarque : Parité de pouvoir d'achat, en USD internationaux courants. NA = Afrique du Nord ; ASS = Afrique subsaharienne.

Compte tenu du fait qu'il y a peu de ressources publiques dédiées aux soins de santé, l'intervention du secteur privé est nécessaire pour combler les lacunes dans les chaînes de valeur des soins de santé. Pourtant, peu de financiers dédiés et de prestataires de soins de santé privés commercialement viables et évolutifs desservent la large base de la pyramide de la population dans les pays du CwA. Dans ce contexte, l'IFC aide les pays à renforcer les chaînes de valeur des soins de santé du secteur privé. En juillet 2020, elle a lancé une Plateforme de santé mondiale d'un montant 4 milliards USD pour aider à combler les énormes déficits d'approvisionnement qui entravent la lutte contre la pandémie. La Plateforme vise à : (i) répondre aux besoins urgents d'accès des pays en développement aux produits et services de santé ; (ii) créer des capacités de fabrication et de livraison pour les produits de santé en cours de développement ; et (iii) renforcer les capacités régionales et locales de fabrication et de service des systèmes de santé des pays en développement.

Développer les chaînes de valeur des soins de santé au Moyen-Orient et en Afrique

En 2021, l'IFC a investi dans un paquet de financement d'une valeur de 80 millions USD pour Integrated Diagnostic Holdings, un important prestataire de services de diagnostic basé au Caire au Moyen-Orient et en Afrique. Le paquet d'investissement vise à aider le prestataire à élargir son empreinte géographique et ses offres de services et ainsi élargir l'accès à des services de diagnostic de santé de haute qualité en Égypte et soutenir la croissance du prestataire sur de nouveaux marchés.

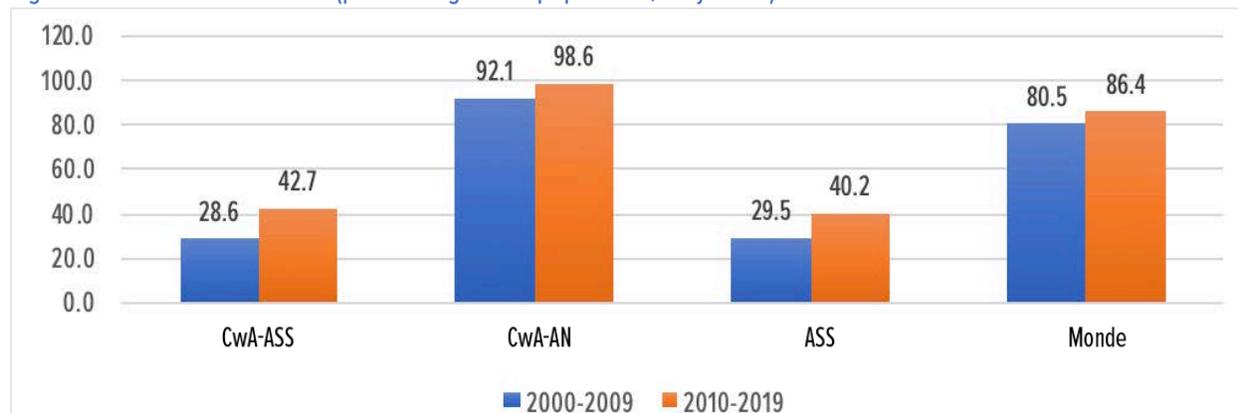
Dans le cadre des efforts en cours pour développer les capacités de fabrication de vaccins du Rwanda, l'IFC, en partenariat avec le gouvernement, BioNTech et la Fondation KENUP, soutient la création d'une usine de formation de substances médicamenteuses. Elle aide également le pays à trouver et à entretenir des partenariats avec des partenaires stratégiques et techniques pour rehausser la réussite du projet. L'initiative de fabrication de vaccins a organisé une cérémonie

officielle de pose de la première pierre du forum d'affaires de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth au Rwanda, qui s'est tenu en juin 2022.

6.5. Développer l'énergie verte et des infrastructures durables

L'Accord de Paris a amplifié les opportunités pour les solutions climato-intelligentes du secteur privé. Comme indiqué dans les Rapports pays sur le climat et le développement (RPCD), plusieurs pays subiront d'importantes pertes économiques dues au changement climatique en toute probabilité, ce qui nécessite des interventions d'adaptation substantielles. Une transition énergétique juste et équitable est essentielle pour parvenir à la croissance économique et à la création d'emplois. Les pays du monde entier sont en train d'élargir l'accès à l'énergie, d'améliorer l'efficacité énergétique, de rendre l'électricité plus fiable et de réduire les émissions tout en renforçant la résilience essentielle pour une reprise durable. Pourtant, près de 60 pour cent de la population des pays du CwA d'Afrique subsaharienne n'ont toujours pas accès à l'électricité, tandis que les pays du CwA d'Afrique du Nord sont parvenus à l'accès universel (Figure 6.4). Pour élargir l'accès à l'énergie dans les pays d'Afrique subsaharienne, il faut davantage d'efforts pour mobiliser les ressources publiques, et surtout les ressources privées. Comme l'ont souligné les chefs d'État dans l'appel à l'action IDA20 (juillet 2022), davantage d'investissements sont nécessaires dans les énergies à faible émission de carbone, y compris les énergies renouvelables (solaire, éolienne, biomasse, hydraulique et géothermique) et le gaz, qui constitue un carburant de transition pour le continent pour son cheminement vers l'accès universel à l'électricité, la réduction des tarifs, la transformation, l'ajout de valeur au niveau local et la création d'emplois de qualité.

Figure 6.4. Accès à l'électricité (pourcentage de la population, moyennes)



Source : Auteurs, utilisant les données des Indicateurs du développement dans le monde 2022.

Remarque : NA = Afrique du Nord ; ASS = Afrique subsaharienne.

La décarbonation du secteur de l'énergie, tout en garantissant un accès universel à l'énergie, est essentielle pour favoriser une reprise post-pandémique verte, résiliente et inclusive. Selon une étude récente de l'IFC (IFC 2021) couvrant 21 grands marchés émergents, dont trois pays du CwA (Côte d'Ivoire, Égypte et Maroc), les efforts de relance doivent donner la priorité à l'expansion des énergies renouvelables. Les récentes améliorations technologiques, y compris en matière d'efficacité énergétique, de stockage sur batteries et de techniques de décarbonisation, seront

importantes. La baisse spectaculaire du coût des technologies des énergies renouvelables ces dernières années offre une opportunité pour établir une trajectoire de forte croissance du marché dans ces secteurs, une telle croissance pouvant créer des emplois de qualité. Le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé à mettre ses flux de financement en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris, ce qui suppose d'offrir aux clients des appuis conformes aux voies vers un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique. À cet égard, l'IFC s'est engagée à assurer la cohérence de 85 pour cent de ses opérations par rapport à ces objectifs dans le secteur réel à compter du 1^{er} juillet 2023 et 100 pour cent deux ans plus tard, à compter du 1^{er} juillet 2025 (Plan d'action pour le climat du Groupe de la Banque mondiale 2021-2025). Le Fonds CwA–Green Business vient en appui aux efforts du programme régional d'accès à l'électricité hors réseau de la Banque mondiale et des partenaires régionaux pour stimuler le développement des entreprises solaires locales et accroître l'accès aux énergies renouvelables.

Développer des solutions énergétiques plus propres au Burkina Faso

Pour stimuler l'accès à une énergie plus propre et plus fiable au Burkina Faso, y compris pour les ménages ruraux, l'IFC a fourni un paquet de financement en monnaie nationale à Sodigaz, l'une des principales sociétés énergétiques du Burkina Faso. Le paquet de financement, signé en juin 2022, aidera Sodigaz à accroître la distribution de GPL aux ménages ruraux mal desservis à travers le Burkina Faso. Il apportera l'énergie solaire à un projet de logements abordables de 1 000 unités près de la capitale, Ouagadougou, contribuant à de meilleurs résultats sanitaires et soutenant la transition du pays vers une énergie plus propre. Le paquet de financement de 12,4 millions EUR viendra en appui à l'expansion des infrastructures de distribution de GPL de Sodigaz en zones rurales et urbaines et à la construction d'une centrale solaire de 1,54 mégawatt-crête. L'investissement de l'IFC est soutenu par la Facilité en monnaie nationale du guichet du secteur privé de l'IDA, par le biais de garanties et de swaps de devises. La facilité a permis de fournir un financement à long terme en XOF qui autrement ne serait pas facilement disponible sur le marché local.

Développer l'énergie propre et les infrastructures vertes à travers l'Afrique

En juin 2022, l'IFC a investi 150 millions USD, aux côtés de la First Abu Dhabi Bank et de l'Europe Arab Bank, dans Elsewedy Electric, un leader des solutions intégrées d'énergie, d'infrastructures numériques fiables, durables et vertes en Egypte. Le projet vise à soutenir l'expansion, la modernisation et l'amélioration des opérations de la compagnie dans la fabrication durable et à accroître l'accès aux énergies renouvelables dans plusieurs pays d'Afrique. Il soutient également les investissements Sud-Sud : la facilité financera de nouvelles installations d'énergie solaire en Afrique et permettra de construire et d'acquérir de nouvelles centrales dans le monde, au besoin, pour rehausser l'avantage concurrentiel d'Elsewedy.

Elargir les systèmes d'énergie propre et les infrastructures vertes en Égypte

L'IFC appuie la production d'énergie propre par le biais d'investissements qui stimulent la production d'électricité éolienne propre, tel que le parc éolien de Lekela (84 millions USD au cours de l'AF20 et 22 millions USD au cours de l'AF22). Le projet, qui vient en appui au développement d'un parc éolien de 252 mégawatts par Lekela dans le gouvernorat égyptien de la mer Rouge, vise à promouvoir l'énergie propre, à réduire les coûts de production et à diversifier le bouquet énergétique égyptien. Le parc éolien devrait produire plus de 1 000 gigawatt-heures par an, à un tarif bien inférieur au coût moyen de production en Égypte, alimentant plus de 350 000 foyers et permettant d'éviter plus de 550 000 tonnes d'émissions de CO₂ par an.

Le projet d'efficacité énergétique de l'IFC dans le secteur pharmaceutique apporte des appuis au niveau de l'entreprise et au niveau sectoriel. Au niveau de l'entreprise, l'IFC vise à fournir des conseils personnalisés aux fabricants pharmaceutiques du secteur privé sur l'adoption de solutions permettant de réduire l'utilisation de matériaux, d'énergie et d'eau, ce qui aboutirait à une plus grande efficacité. Le travail au niveau sectoriel est conçu pour soutenir les activités, ce qui permettra d'élargir l'adoption des pratiques d'excellence au-delà des entreprises directement appuyées. Dans le cadre de ce projet, l'IFC s'est associée au producteur pharmaceutique égyptien Rameda pour aider l'entreprise à adopter des solutions qui réduisent son empreinte carbone et son empreinte eau et améliorent l'efficacité de l'utilisation des matériaux et des ressources.

Le remplacement d'un million de pompes à eau à moteur diesel par des pompes à énergie solaire/photovoltaïque (PV) constitue une opportunité de financement à hauteur de 4 milliards USD. Le projet appuie les entreprises solaires/PV et les institutions financières par le biais d'activités de création de connaissances, de renforcement des capacités et de mise en relation avec les marchés. Jusqu'à présent, le projet a facilité avec succès un financement de plus de 6 millions USD dans le secteur, ce qui a permis d'offrir plus de 300 pompes PV aux utilisateurs finaux à des conditions commerciales. Cela a permis de réduire d'environ 8 000 tonnes les émissions de gaz à effet de serre. La nature purement commerciale de ces transactions font que ces améliorations du système de marché sont viables et pérennes.

L'IFC a investi 100 millions USD dans la première obligation verte du secteur privé égyptien pour aider à débloquer des financements pour des projets climato-intelligents, réduire les émissions de gaz à effet de serre et soutenir la transition du pays vers une économie plus verte. L'obligation, émise par la Commercial International Bank d'Égypte, la plus grande banque privée du pays, aidera cette banque à augmenter ses prêts aux entreprises qui souhaitent investir dans des initiatives respectueuses de l'environnement, notamment les bâtiments verts, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, des marchés encore naissants en Égypte. Cette première émission est une étape importante dans un effort pluriannuel du gouvernement, du secteur privé égyptien et de l'IFC visant à développer le marché égyptien des capitaux pour la finance verte dans le pays et à combler les déficits de financement pour les infrastructures.

Développer l'énergie propre et les infrastructures propres au Ghana

L'investissement proposé est un prêt garanti aux entreprises à concurrence de 30 millions USD pour aider LMI Holdings Ltd à développer davantage ses deux zones industrielles au Ghana.

Les zones sont constituées d'une enclave de zones franches de Tema (ZF de Tema) d'une surface de 485 hectares et de la nouvelle zone industrielle de Dawa (ZI de Dawa) de 810 hectares, située à 45 kilomètres de Tema. LMI est un groupe ghanéen de développement industriel et immobilier détenu par un entrepreneur ghanéen. L'IFC accordera un prêt à Enclave Power Company, une filiale de LMI, qui le rétrocédera à deux filiales, pour financer (i) une installation solaire sur toit d'une capacité de pointe de 16,8 mégawatts dans la zone franche de Tema, et (ii) une usine de traitement de l'eau d'une capacité 4 000 mètres cubes par jour dans la zone industrielle de Dawa. Le solaire sur toit générera de l'électricité propre, remplaçant une partie de l'électricité que LMI achète en gros pour la vendre aux locataires des zones. L'usine de traitement de l'eau remédiera au manque d'accès à l'eau, ce qui devrait favoriser une plus grande occupation de la zone industrielle de Dawa.

Le projet rendra l'approvisionnement en énergie renouvelable plus abordable et augmentera la proportion de l'approvisionnement en énergie renouvelable dans les zones franches de Tema et la zone industrielle de Dawa. Il permettra d'améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau de la zone industrielle de Dawa et de réduire les émissions de CO₂ correspondants. Au niveau du marché, le projet démontrera le potentiel de la production solaire sur site en tant qu'alternative rentable, fiable et verte à l'approvisionnement en électricité à partir du réseau ghanéen. Le développement de la zone industrielle de Dawa améliorera également l'accès des zones industrielles du Ghana à un espace industriel et à une logistique de haute qualité, ce qui améliorera la productivité et la compétitivité des entreprises sur les marchés nationaux et internationaux. Le solaire sur toit remplacera 10 pour cent de l'approvisionnement en électricité d'Enclave Power Company Ltd provenant des centrales thermiques et réduira ainsi les émissions de 9 975 CO₂ au total. L'usine de traitement de l'eau éliminera également les émissions de gaz à effet de serre des camions fournissant de l'eau aux locataires présents dans la zone industrielle de Dawa. Le projet démontrera le potentiel de la production solaire captive en tant qu'alternative rentable et verte à l'approvisionnement en électricité à partir du réseau ghanéen. Il démontre également une alternative viable pour répondre aux besoins en électricité des gros clients au Ghana.

La zone industrielle de Dawa est stratégiquement positionnée au centre de la principale autoroute trans-ouest africaine reliant le Nigeria, le Ghana et la Côte d'Ivoire, et devrait être le nouveau centre pour les industries à venir, loin des embouteillages de Tema et d'Accra. La nouvelle usine de distribution et de traitement de l'eau, accompagnée d'un réservoir de service d'eau et d'un système de stockage sur place, remplacera le système actuel qui est non durable dans lequel les locataires sont approvisionnés en eau quotidiennement par des camions à moteur diesel. Le projet fournira 4 000 mètres cubes d'eau par jour, ce qui fait qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à l'approvisionnement par des camions supplémentaires au cas où la demande d'eau augmente.

Elargir les terminaux de stockage de gaz de pétrole liquéfié au Togo

Selon l'Organisation mondiale de la santé, seules 7 pour cent de la population togolaise utilisaient des énergies propres pour la cuisson en 2019. La consommation de GPL par habitant au Togo est très faible par rapport aux moyennes régionales et mondiales à 3,7kg contre 40 à 50kg pour les autres économies en développement. Le bois de chauffage représente 99 pour cent de la production d'énergie primaire ; plus de 36 pour cent du bois de chauffage est utilisé par les ménages pour la cuisson. La forte dépendance des ménages à l'égard des biocombustibles contribue aux niveaux élevés de déforestation dans le pays ainsi qu'aux effets néfastes sur la santé de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations, en particulier en ce qui concerne les femmes, les jeunes enfants et les personnes âgées. La collecte de la biomasse prend beaucoup de temps, un fardeau qui incombe nettement plus aux femmes et aux filles. Le remplacement de la biomasse par du GPL représente une étape importante dans l'évolution du pays vers des sources d'énergie plus propres.⁴⁶ La demande de GPL devrait croître de manière significative, tirée par l'augmentation de la population et l'urbanisation rapide du côté de la demande, et par l'extension progressive des réseaux de distribution de bouteilles de gaz du côté de l'offre.

Le projet comprend un prêt « A » de l'IFC à concurrence de 7 millions EUR et la mobilisation de prêts parallèles à concurrence de 9,2 millions EUR pour Zener SA, un fournisseur d'énergie intégré à service complet opérant au Togo. L'investissement financera : (i) l'expansion des terminaux de stockage de GPL de la société au Togo pour un volume supplémentaire de 3 600 tonnes pour le GPL propane et butane, et (ii) la construction de cinq avitaillements de carburant pour la distribution de produits blancs, de kits solaires et d'échange de bouteilles de GPL pour des zones mal desservies dans le but de réduire la déforestation et promouvoir une cuisson plus propre. Zener SA possède la seule installation d'importation de GPL par voie maritime pour la distribution aux utilisateurs finaux des marchés industriels, commerciaux et résidentiels, ainsi que pour l'exportation.

Le projet renforce la réussite de Zener en tant que fournisseur d'énergie local et intégré opérant au Togo sur l'ensemble de la chaîne de valeur du GPL. Cette réussite tient au fait que Zener est parvenu à assurer un approvisionnement régulier en GPL, avec des incitations fiscales et des subventions de la part de l'Etat. La consommation de GPL des ménages au Togo a plus que décuplé au cours de la dernière décennie. Zener a intensifié ses opérations de distribution de GPL au Togo depuis 2018, avec un flux de production à destination du Burkina Faso, démontrant une expertise croissante dans ce segment. En soutenant le transit du GPL vers le Burkina Faso, le projet s'inscrit dans l'ambition du gouvernement de positionner le Togo comme un pôle régional et une porte d'entrée vers l'arrière-pays ainsi qu'une plateforme logistique pour l'Afrique de l'Ouest.

Le GPL est un combustible à combustion propre, plus facile à manipuler et à transporter que le gaz naturel et est considéré comme le combustible de cuisson résidentiel le plus courant au monde. Le GPL se classe deuxième de tous les hydrocarbures disponibles en termes de faiblesse des émissions de CO₂ à la combustion, et son utilisation permet de réduire de moitié les émissions lorsqu'il remplace le bois ou le charbon, et d'environ un tiers lorsqu'il remplace le mazout ou le kérosène.

6.6. Développer l'infrastructure pour la numérisation

Soutenir la libéralisation des télécommunications en Éthiopie

En 2018, le gouvernement éthiopien a annoncé sa décision d'ouvrir le secteur des télécommunications à la concurrence. IL souhaitait attirer des investissements et l'expertise opérationnelle du secteur privé pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services de télécommunications. Les principales mesures de réforme comprenaient l'adoption d'une nouvelle loi régissant le secteur des communications ; la privatisation partielle d'Ethio Telecom ; et la libéralisation du marché en autorisant l'entrée de deux nouveaux opérateurs de télécommunications à service complet, par le biais d'un processus d'adjudication par voie d'appel d'offres.

Pour aider à mettre en œuvre ces mesures de réforme, le gouvernement a retenu l'IFC comme son conseiller principal en matière de transactions pour le processus de libéralisation du marché, en 2020. L'IFC a conseillé au Ministère des Finances et à l'Autorité éthiopienne des communications dans la conception et l'adjudication de nouvelles licences de télécommunications à service complet et du spectre correspondant. En mai 2021, la première licence de télécommunications du pays mise en appel d'offres a été attribuée au consortium Global Partnership for Ethiopia. Le nouvel entrant, ayant pris depuis le nom de Safaricom Telecommunications Ethiopia, a payé une redevance initiale de 850 millions USD au gouvernement et prévoit d'investir au moins 8 milliards USD dans le réseau de télécommunications du pays, ce qui en fait le plus grand IDE en Éthiopie.

À la suite de l'appel d'offres, plusieurs résultats notables ont été obtenus, notamment : 850 millions USD en droits de licence initiaux en tant que revenus pour le gouvernement éthiopien ; 8 milliards USD d'investissements dans les infrastructures au cours des 10 premières années ; jusqu'à 1,5 million d'emplois directs et indirects créés grâce au vaste programme d'investissements ; l'augmentation de la pénétration de la téléphonie mobile à haut débit de 6 pour cent en 2021 à 98 pour cent d'ici 3 à 5 ans ; l'amélioration de l'accès à des services de télécommunications de qualité pour des millions d'Éthiopiens ; l'identification numérique intégrée à l'échelle nationale ; la prestation des services publics essentiels assurée à travers le pays ; et la mise en ligne des services essentiels de l'administration.

Elargir la numérisation à travers l'Afrique

La stratégie de transformation numérique du gouvernement togolais reconnaît la nécessité de tirer parti de la technologie numérique pour libérer tout le potentiel de croissance économique. Le gouvernement a agi de manière proactive dans le développement d'un environnement favorable à la numérisation. La législation et les politiques réglementaires visaient essentiellement à encourager la concurrence et l'élargissement de l'accès, en mettant l'accent sur la participation publique et privée. A titre d'exemple, les licences ont été octroyées aux fournisseurs de services

Internet par voie d'appel d'offres et l'opérateur national Togocom a été privatisé. Ces réformes structurelles ont entraîné une plus grande concurrence, une baisse des coûts et une forte augmentation de l'accès aux services numériques. Une réalisation notable a été constatée avec l'expansion rapide de la pénétration du haut débit de 18 pour cent en 2016 à 36 pour cent en 2019, permettant au gouvernement de tirer parti de solutions numériques innovantes, en particulier pendant la pandémie de COVID-19.

L'IFC soutient la stratégie de transformation numérique du Togo avec une prise de participation à concurrence de 5 millions USD dans CSquared, une entité dans laquelle l'IFC avait déjà investi et un opérateur de fibre à accès libre en gros au Ghana, au Libéria et en Ouganda. La société prévoit d'élargir ses opérations dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, à commencer par le Togo. Pour financer son expansion, la société lève de nouveaux capitaux auprès des actionnaires existants. L'expansion de CSquared au Togo comprendra : (i) la construction d'une branche câblée qui reliera le Togo au câble sous-marin Equiano de Google, CSquared ayant les droits exclusifs de revendeur de capacité internationale pour Equiano vers le Togo ; et (ii) la commercialisation des réseaux de fibre optique terrestres métropolitains et dorsaux existants détenus par le gouvernement, par le biais d'un accord de concession de 15 ans pour les droits de gestion sur les réseaux métropolitains et dorsaux. Le co-investissement proposé du mécanisme de financement mixte du guichet secteur privé (GSP) de l'IDA sera utilisé pour soutenir l'expansion de l'entreprise avec l'utilisation finale des fonds du GSP uniquement au Togo. Sans cet appui, les actionnaires de CSquared n'auraient pas été en mesure de poursuivre le projet au Togo, en raison de la petite taille du marché togolais qui fait que les rendements des capitaux propres sont faibles.

La capacité de connectivité internationale sera vendue aux clients de gros sur une base d'accès ouvert et non discriminatoire. Devenant le premier opérateur de réseau de fibre à accès ouvert au Togo, le projet augmentera la capacité disponible, fournira une connectivité abordable et favorisera l'inclusion numérique dans le pays. CSquared commercialisera les réseaux terrestres métropolitains et dorsaux existants actuellement sous-utilisés. Le projet constitue également une opportunité de desservir les pays voisins enclavés avec des services de connectivité. L'utilisation du réseau haut débit devrait passer de 6,9 Gbit/s en 2021 à 52,4 Gbit/s en 2023 sur le réseau fibre métropolitain ; de 0 en 2021 à 100,7 Gbps en 2023 sur le réseau dorsal national ; et de 0 en 2021 à 47,6 Gbps sur la connectivité internationale. L'augmentation attendue de l'utilisation sera soutenue par une augmentation du nombre de sites métropolitains de 91 en 2021 à 275 en 2023 et l'installation de 377 sites de dorsale nationale d'ici 2023. En faisant passer la gestion des réseaux à large bande d'un régime de propriété publique à un régime de gestion de gros dirigée par le secteur privé, ce projet réduira les coûts de gros et rehaussera la concurrence entre les opérateurs du haut débit de détail. En particulier, la construction des deuxièmes câbles d'atterrissement sous-marins devrait réduire le prix de la connectivité internationale à concurrence de 25 pour cent, étant donné que la société fixera le prix de sa capacité internationale à 43 pour cent en dessous du prix de monopole.

Soutenir le développement d'infrastructures durables au Rwanda

Le programme de l'IFC au Rwanda est axé sur la création d'opportunités dans l'agroalimentaire, le logement abordable, la santé et la finance inclusive. L'IFC est prête à développer des projets de logement bancables en modalité PPP pour six villes secondaires. Il est essentiel de soutenir les infrastructures durables parce qu'il s'agit là d'un défi majeur pour le développement du Rwanda. Cependant, le programme doit s'accompagner de réformes importantes. L'IFC soutient également un programme de logements abordables en partenariat avec la Banque rwandaise de développement. Elle a aidé la banque à développer le projet Gabiro Agro Park, visant à créer des opportunités dans l'agroalimentaire. En outre, elle a mené une étude approfondie sur la faisabilité des e-bus à Kigali et l'utilise comme modèle pour un déploiement à plus grande échelle des e-bus dans le reste du Rwanda. Enfin, l'IFC soutient le développement numérique du Rwanda par une révision de la politique nationale sur le haut débit.

6.7. Développer l'entrepreneuriat et le financement durable

Accroître le financement durable en Afrique de l'Ouest

En juin 2022, l'IFC s'est associée à Vista Bank pour accroître la disponibilité du financement du commerce au Burkina Faso et en Guinée et soutenir les importations de biens essentiels. Ce projet est financé par le Programme de financement du commerce mondial de l'IFC. Vista Bank sert des clients à travers l'Afrique de l'Ouest, leur proposant une large gamme de services financiers. Les facilités commerciales à concurrence de 24 millions USD que l'IFC offre aux filiales de Vista Bank en Guinée et au Burkina Faso (12 millions USD chacune) aideront les banques à financer les importations de denrées alimentaires, de matières premières, de produits pétroliers raffinés, d'équipements, de biens de consommation et d'autres articles importants. En se joignant au programme de l'IFC, Vista Bank aura accès à un réseau de banques correspondantes, renforçant ainsi sa capacité à répondre aux besoins de financement des PME.

L'IFC fournira également un appui technique pour aider Vista Bank à renforcer ses capacités de gouvernance d'entreprise et de gestion des risques, ce qui lui permettra de mieux répondre aux besoins de ses clients. Le partenariat intervient à un moment où les systèmes mondiaux de transport et de logistique sont perturbés et soutiendra la croissance des PME et l'innovation chez les PME au Burkina Faso et en Guinée. Alors que le commerce est un moteur clé de la croissance en Afrique, le déficit de financement du commerce reste important, limitant la circulation des marchandises sur le continent. Le partenariat de l'IFC avec Vista Bank souligne son engagement à soutenir le financement des PME dans les pays africains à faible revenu et fragiles.

Renforcer l'inclusion financière des MPME au Maroc et au Maghreb

L'IFC soutient les transactions sécurisées et le registre des garanties au Maroc pour garantir l'inclusion financière et l'accès au financement, en particulier pour les PME, les micro-

entreprises et les femmes entrepreneurs. Le projet a soutenu la publication de règlements d'application et la mise en place d'un nouveau registre des garanties mobilières dont le lancement a été mené à bien en mars 2020 avant le pic de COVID-19. Le système est resté opérationnel pendant la crise, offrant un instrument indispensable pour faciliter l'accès au financement.

Les données d'utilisation du registre attestent de la réussite de la réforme : à la fin de 2021, le registre comptait plus de 88 000 entrées de garantie d'une valeur totale de plus de 44 milliards USD. Le registre a également facilité plus de 35 000 recherches certifiées et 37 000 nouvelles transactions et prêts. En outre, le projet a soutenu la sensibilisation et le renforcement des capacités des différentes parties prenantes de la réforme, y compris au niveau régional. Les professions libérales ont été formées dans toutes les régions du Maroc, y compris les avocats, les notaires, les adouls (notaires officiels islamiques), les comptables, les représentants des institutions financières aux niveaux central et régional, et diverses PME et leurs représentants.

L'IFC aide à soutenir les startups au Maroc à travers son programme Start Maghreb. Ce programme d'assistance technique vise à aider les startups opérant au Maroc à accéder à des marchés plus vastes dans la région du Maghreb et au-delà, et donc à terme à créer plus d'emplois et d'opportunités pour les jeunes Marocains. A cette fin, l'IFC s'engage à améliorer l'environnement commercial dans lequel les startups opèrent en promouvant une série de DPP et en mettant en œuvre des programmes de développement occasionnels pour répondre aux besoins commerciaux des entrepreneurs en démarrage.

Financer des accélérateurs de startups en Tunisie

Au cours de l'AF2020, l'IFC a signé des protocoles d'accord avec deux accélérateurs de startups tunisiens pour aider à libérer le potentiel de l'entrepreneuriat innovant dans le pays, en mettant l'accent sur les startups dirigées par des femmes et la création d'emplois pour les jeunes. Elle a conclu des accords avec Flat6Labs Tunisie qui gère un programme d'accélération et une plateforme d'investissement en phase de démarrage, et Impact Partner Tunisie qui soutient les jeunes startups et PME, en particulier celles à fort impact social, créant des emplois durables pour les femmes et les jeunes. Flat6Labs et Impact Partner ont fait preuve d'agilité tout au long de la pandémie, poursuivant leurs activités en mode virtuel et soutenant les startups tunisiennes quand elles en avaient le plus besoin. A ce jour, et malgré la pandémie, les deux structures ont mené plus de sept tours d'accélération. Flat6labs a lancé plusieurs cycles de son programme Seed et Impact Partner a mis en place les programmes Madar Innovation et Decentralize Impact, qui sont axés sur la technologie de blockchain. Après plus de deux ans de travail et d'accompagnement ciblé, les premiers résultats sont visibles : 52 entrepreneurs ont été soutenus à travers le programme Accelerate4Youth et plus de 450 emplois directs et indirects ont été soutenus.

Élargir l'appui aux startups et aux fintech en Égypte

L'IFC travaille avec Brimore pour soutenir la croissance des fabricants locaux, créer des opportunités d'emploi et développer l'e-commerce en Égypte. Elle a investi 5 millions USD dans Brimore, une startup égyptienne leader du commerce social qui met en relation des marques émergentes avec des distributeurs et des clients. L'entreprise basée au Caire offre aux petits et moyens fabricants égyptiens un accès au marché de masse à travers un vaste réseau d'agents de distribution, dont la plupart sont des femmes. L'investissement de l'IFC aidera Brimore à développer son réseau d'agents, à servir davantage de fabricants égyptiens et à faire avancer en maturité le secteur encore naissant de l'e-commerce du pays.

En partenariat avec Disruptech et le programme égyptien d'accélération des technologies financières, l'IFC soutient le développement du secteur fintech égyptien et élargit l'accès aux services financiers dans le pays. Elle a engagé 5 millions USD dans Disruptech, un nouveau fonds de capital-risque fintech axé sur l'investissement dans les startups fintech ou s'appuyant sur des fintech en phase de démarrage. La facilité vise à fournir un capital d'amorçage aux startups axées sur les services fintech, à concurrence de 25 startups, ce type de startups ayant souvent du mal à lever des capitaux pour commercialiser leurs innovations. Disruptech investit actuellement dans des entreprises qui peuvent moderniser et numériser les transactions financières, accélérant ainsi le processus d'expansion des services financiers en Égypte. Par le biais du programme d'accélération fintech, l'IFC vise à renforcer l'offre d'accélérateurs fintech en appui à la création d'un vivier de fintechs prêt à l'investissement.

Encadré 6.1. Investissements de la Banque africaine de développement dans le secteur privé dans le cadre du CwA

Le principal instrument d'intervention de la BAD reste ses DSP. Au Bénin, la mise en œuvre par la BAD de son DSP 2017–21 a contribué à améliorer la productivité des cultures céréalières, à stimuler les échanges entre le Bénin et les pays voisins, à renforcer la capacité de production d'électricité et à améliorer l'environnement des investissements privés et le cadre de gestion des investissements publics. Le DSP 2022-2026 vise à soutenir la transformation agricole et le développement industriel et à renforcer les infrastructures pour améliorer la compétitivité économique.

Au Burkina Faso, le portefeuille actif de la BAD comprenait 22 projets actifs dont deux dans le secteur privé portant sur l'énergie et les infrastructures.

Pour la Côte d'Ivoire, la BAD a réalisé deux études qui ont contribué à favoriser le DPP, l'une sur le secteur privé et les PME et l'autre sur le financement à long terme. La BAD mène 10 opérations avec le secteur privé dans les domaines des infrastructures de transport, de l'énergie, de l'agriculture, de la gouvernance et des infrastructures d'eau et d'assainissement.

Elle continue de financer des opérations rentables du secteur privé, notamment dans les secteurs de la finance, de l'agriculture, de l'environnement et de la santé.

En Égypte, elle accorde la priorité au renforcement de la compétitivité du pays en appui à une croissance et une création d'emplois robustes tirées par le secteur privé et en renforcement de la résilience pour garantir la sécurité alimentaire et hydrique et l'efficacité énergétique.

Le secteur privé éthiopien est un mélange d'entreprises privées et pseudo-publiques. Ainsi, la BAD vise à soutenir le développement des infrastructures, notamment dans le secteur de l'énergie, et à promouvoir la gouvernance économique.

Le portefeuille actif de la BAD au Ghana comprend 16 opérations (quatre dans le secteur privé) dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement. L'objectif est de soutenir l'industrialisation et les activités de développement du secteur privé tout en soutenant le développement des infrastructures qui favorise le commerce national, régional et mondial.

En Guinée, le portefeuille de la BAD comprend 11 opérations régionales avec le secteur public, 9 opérations nationales avec le secteur public et 2 projets du secteur privé dans les infrastructures.

Le portefeuille de la BAD au Maroc comprend 31 opérations avec le secteur public, 4 opérations du secteur privé et une opération du fonds de transition.

Au Rwanda, la BAD se concentrait auparavant sur le développement des infrastructures, des entreprises et des institutions. L'accent porte actuellement sur le renforcement des infrastructures physiques pour améliorer les ressources productives et réduire le coût des affaires tout en améliorant les compétences et les capacités financières pour favoriser le secteur privé et la croissance tirée par l'amélioration de la productivité.

Au Sénégal, la BAD a environ 20 projets prévus dans les transports, l'énergie, l'agriculture, l'eau et l'industrie. L'objectif est de renforcer la compétitivité et les infrastructures d'appui à l'intégration régionale ainsi que la résilience de l'économie par la transformation agricole et le développement industriel.

Le portefeuille actif de la BAD au Togo comprend 11 projets nationaux, 2 projets régionaux et un projet du secteur privé dans le domaine de l'énergie.

En Tunisie, la BAD renforce l'ajout de valeur en développant, renforçant et diversifiant les chaînes de valeur agroalimentaires basées sur l'exploitation systémique et rationnelle du potentiel existant, en particulier dans l'arrière-pays. La plupart des investissements de la BAD

dépendent du développement des infrastructures et de la valeur ajoutée dans le secteur agricole.

6.8. Défis et opportunités en matière d'élargissement des investissements privés

Dans tous les pays du CwA, il existe d'énormes opportunités pour les investisseurs privés pour élargir leurs interventions, en particulier dans les secteurs rentables, mais la réalisation de ces opportunités est retardée par des contraintes. Plusieurs Etudes diagnostiques pays du secteur privé (CPSD) mettent en évidence des contraintes qui doivent être levées pour stimuler les investissements du secteur privé. Comme indiqué dans les chapitres précédents, les pays du CwA ont entrepris des réformes qui les ont aidés à faire face aux crises récentes. Pourtant, pour les investisseurs privés nationaux et internationaux, il faudrait davantage d'efforts pour développer des projets dans la région. L'annexe A présente les réformes récentes que les pays ont mises en œuvre et met en évidence les réformes urgentes qui restent encore être conçues et/ou mises en œuvre, ce qui retarde la participation des investisseurs privés dans les pays du CwA, comme l'ont rapporté les responsables des opérations de l'IFC dans ces pays.

Egypte

Selon l'CPSD de l'Égypte, l'un des principaux défis auxquels le secteur privé est confronté est la concurrence et le rôle de l'État. L'implication du gouvernement dans les projets et la prédominance des entreprises publiques et des banques publiques créent parfois des conditions de concurrence inégales pour le secteur privé et découragent les investissements privés nationaux et étrangers dans certains secteurs. Cependant, la politique d'actionnariat de l'État est axée sur la rationalisation du rôle de l'État et vise ainsi à permettre et à autonomiser une croissance tirée par le secteur privé. Un projet de politique d'actionnariat de l'État a été publié en juin 2022 pour consultation publique mais la politique finale n'a pas été publiée.

Des réformes institutionnelles, de gouvernance et réglementaires sont nécessaires pour créer un environnement favorable à l'investissement privé et attirer les investissements internationaux dans les infrastructures. Le secteur des infrastructures offre des opportunités considérables au secteur privé, notamment l'écologisation du secteur et la réduction des inefficiences dans la prestation des services publics.

L'Égypte pourrait être un pôle régional du commerce et de la logistique. Cependant, le potentiel d'exportation au niveau sectoriel se trouve entravé par un large éventail d'obstacles non tarifaires, y compris la lourdeur du processus de dédouanement. La mauvaise qualité de la connectivité et de la logistique et la faiblesse de la concurrence intérieure entravent également l'expansion des entreprises.

Tunisie

Il est essentiel d'améliorer le climat d'investissement si l'on veut accroître les investissements étrangers en Tunisie. Cela inclut de rehausser la transparence et la prévisibilité ; d'améliorer la prestation de services du gouvernement aux entreprises ; d'assouplir les restrictions en matière d'IDE et d'alléger les exigences des autorisations d'investissement ; de moderniser la réglementation des changes pour réduire les restrictions sur les transactions et les investissements internationaux ; d'accélérer le processus d'approbation des prêts en devises ; et de faciliter l'enregistrement et le perfectionnement des sûretés, y compris les biens mobiliers et immobiliers, en particulier pour les investisseurs et les prêteurs internationaux.

Comme ce que l'on observe en Égypte, en Tunisie, l'implication du gouvernement dans les projets et la prévalence des entreprises publiques créent parfois des conditions de concurrence inégales pour le secteur privé et découragent les investissements privés et étrangers dans certains secteurs. Pour accroître l'investissement privé, il est nécessaire de réformer les entreprises publiques et les réglementations du marché, d'ouvrir les segments commerciaux à la concurrence et de supprimer les distorsions du marché.

Le gouvernement peut adopter des réglementations efficaces pour renforcer l'inclusion financière, notamment établir un plafond sur le taux d'intérêt des PME et adopter une loi sur les transactions sécurisées et les bureaux de crédit. En outre, la diversification des sources de financement des institutions financières non bancaires (telles que la collecte de l'épargne ou l'accès aux enveloppes de refinancement) pourrait renforcer l'inclusion financière dans le pays.

Maroc

Le fait que la réforme des PPP reste encore à réaliser constitue un obstacle majeur aux investissements privés au Maroc. Les PPP restent une opportunité inexploitée pour le pays, opportunité qui pourrait lui permettre pourtant de réaliser des projets d'infrastructures transformationnels et de mobiliser davantage d'investissements privés. En outre, l'amélioration de l'accès à l'énergie propre pour les entreprises contribuera à réduire les coûts de l'énergie pour le secteur privé. Le Maroc pourrait tirer parti de ses abondantes ressources compétitives en énergies renouvelables tout en renforçant son indépendance énergétique, en réduisant le coût moyen de la production d'électricité et en devenant un pôle pour les investissements industriels et les exportations verts. Il serait crucial de mener une réforme visant à élargir l'application des ventes entre entreprises, des mesures de performance d'entreprise et des mesures politiques aux zones industrielles et aux clients de moyenne tension.

Burkina Faso et Guinée

Dans ces pays, le manque d'appui d'un champion gouvernemental fort combiné au manque de capacité du gouvernement à mettre en œuvre des réformes essentielles et à un environnement sécuritaire précaire font que les autorités locales effectuent des arbitrages préjudiciables à la mise en œuvre des réformes clés. Par exemple, dans le secteur de l'énergie, les retards dans la mise en œuvre des réformes empêchent l'augmentation des investissements privés.

Rwanda

Les principales priorités au Rwanda comprennent la modernisation de la politique PPP et le renforcement des capacités dans l'identification des PPP prioritaires, les études de faisabilité et la capacité du gouvernement à mener les négociations et assurer la supervision.

Côte d'Ivoire

L'absence d'un champion gouvernemental fort pour faire avancer et diriger le programme de mise en œuvre des réformes constitue un défi majeur pour les investisseurs dans le pays. Cette absence de champions et combinée au manque de coordination entre les ministères de tutelle et au manque d'expertise et d'incitations à entreprendre des réformes qui apporteront des avantages à long terme par opposition aux gains politiques immédiats.

Sénégal

La bureaucratie gouvernementale dans la mise en œuvre des réformes est reconnue comme une contrainte majeure pour le Sénégal.

Bénin et Togo

Pour les petites économies telles que le Bénin et le Togo, les principaux défis en matière d'investissement sont le petit volume des transactions et le manque d'économies d'échelle, le manque de sponsors avec lesquels l'IFC peut travailler, les problèmes de vérification préalable de l'intégrité/de personnes politiquement exposées et le manque d'empreinte de l'industrie sur le terrain pour un plus grand développement des affaires. En outre, le manque de réglementations claires, de coordination gouvernementale et de politiques sectorielles claires ainsi que la nécessité de davantage de transparence dans la gouvernance empêchent l'entrée et le développement des investisseurs.

Ghana

Le pays traverse un choc macroéconomique majeur qui constitue un défi pour les investisseurs.

En somme, dans ces pays, malgré les nouvelles réglementations et les réformes qui ont été adoptées, des défis subsistent quant à leur mise en œuvre.

6.9. Recommandations pour soutenir l'augmentation des investissements privés

L'initiative CwA peut aider les pays du CwA à s'attaquer aux défis susmentionnés à travers l'assistance technique, le renforcement des capacités, l'aide financière et davantage d'appui aux investisseurs privés des pays du G20 à investir dans les pays du CwA. S'appuyant sur les enseignements tirés des opérations de l'IFC et les conclusions des CPSD, les recommandations suivantes peuvent aider à s'attaquer à ces défis.

Offrir davantage de manifestations de renforcement des capacités et d'apprentissage par les pairs en appui à la conception et à la mise en œuvre des réformes

Il est essentiel de soutenir les réformes, et les réformes sectorielles en particulier, ainsi que la mise en œuvre effective de ces réformes pour l'avenir des pays du CwA. Il y a aussi une pénurie d'expertise locale en matière de négociation de contrats. L'initiative CwA pourrait soutenir les services de conseil et le renforcement des capacités des gouvernements, en particulier lors de la mise en œuvre des réformes. Le CwA pourrait organiser des manifestations d'apprentissage par les pairs sur des thèmes spécifiques en rapport à la promotion des investissements, réunissant des experts de tous les pays du CwA et du G20. En outre, étant donné que certains grands investisseurs sont plus intéressés par les économies d'échelle, une approche régionale dans la mise en œuvre des réformes pourrait faciliter la mise à l'échelle des projets réussis dans les pays du CwA et la région.

Fournir davantage d'instruments de financement réduisant les risques

Il est primordial d'utiliser des instruments de réduction des risques, tels que le financement mixte, et de les élargir dans les pays du CwA, en particulier dans les secteurs où les rendements du marché sont faibles ou inexistantes. C'est particulièrement le cas dans les projets d'infrastructures et d'énergie, mais aussi dans les contextes présentant le plus de fragilité et les milieux les plus affectés par des conflits. Un financement en monnaie nationale pourrait être nécessaire par le biais d'instruments de couverture à un prix raisonnable pour assurer l'appui aux entreprises et aux projets d'infrastructure non commercialisables.

Améliorer l'accès à des données et informations fiables

Le manque de données et d'informations fiables décourage souvent les investisseurs. Les études de marché, les études environnementales, les études de viabilité et les études techniques sont essentielles pour soutenir la préparation de projets pour le secteur privé avant son engagement.

Attirer davantage d'investisseurs privés par le biais de foires et de manifestations de sensibilisation à l'investissement

L'initiative CwA pourrait mobiliser davantage d'investisseurs nationaux et étrangers, en particulier des pays du G20. A cette fin, il s'agira de :

- Aider les pays du CwA à organiser régulièrement des manifestations et des salons de sensibilisation des investisseurs, y compris des manifestations sectorielles, multisectorielles, régionales, etc.
- Soutenir les DPP dans les pays du CwA pour mobiliser davantage d'investisseurs nationaux. Ces dialogues pourraient mettre en évidence les opportunités d'investissement à court et moyen termes dans chaque pays du CwA.
- Soutenir les réunions de négociation bilatérales et multilatérales entre les investisseurs du G20 et les pays du CwA.
- Soutenir le financement de démarrage de projets évolutifs à haut niveau d'impact en termes de développement qui peuvent galvaniser les IDE du G20 en partenariat avec des investisseurs nationaux.



7. MANIFESTATIONS D'APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS : OUVRIR LA VOIE VERS UN COMPACT WITH AFRICA 2.0

Les manifestations d'apprentissage par les pairs sont au cœur de la proposition de valeur du CwA. Par définition, une manifestation d'apprentissage par les pairs est une session au cours de laquelle les pays du CwA et leurs institutions peuvent partager leurs expériences et apprendre les pratiques d'excellence. Depuis le rapport de suivi du CwA de mai 2022, trois manifestations multilatérales d'apprentissage par les pairs ont été organisées par l'ACET, avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale. Les sujets ont été sélectionnés en fonction de la demande des pays : PPP pour l'investissement, mise en œuvre des réformes et promotion des investissements. En outre, six manifestations bilatérales d'apprentissage par les pairs ont été organisées sur l'assistance technique reçue par la Tunisie sur des sujets clés, comme présenté ci-après.

L'expérience tunisienne a ouvert la voie au CwA 2.0. Le pays a mobilisé un fonds fiduciaire multidonateur (FFMD) du CwA d'un montant 6 millions USD qui était spécifique à la Tunisie pour soutenir la consolidation de ses matrices de réforme, la coordination de l'aide (appui budgétaire, prêt d'investissement et assistance technique), l'opérationnalisation de son unité de mise en œuvre de la réforme, le développement d'un système informatique pour le suivi de la mise en œuvre des réformes, des études de faisabilité pour les PPP et des forums d'investissement.

À la suite de l'expérience tunisienne, 10 des 12 pays du CwA ont demandé une assistance technique pour mettre en œuvre des réformes, mobiliser et coordonner l'aide multilatérale et du G20, et mobiliser les investisseurs privés du G20. Ces demandes des pays seront prises en compte lors de la prochaine réunion du GCA le 8 décembre 2022 (Encadré 7.1). Le Groupe de la Banque mondiale a mobilisé cinq FFMD factuels complémentaires pour répondre à ces demandes. Ces FFMD ont besoin de l'appui des partenaires du CwA G20.

- [Nouveau FFMD faitier de la Banque mondiale](#), la « Compétitivité pour l'emploi et la transformation économique » (acronyme anglais C-JET) vient en appui aux réformes favorables au secteur privé, à l'adoption de technologies par les entreprises et à la compétitivité durable des principales chaînes de valeur en tirant parti des prêts de la Banque mondiale.
- [Comme autre nouveau FFMD faitier de la Banque mondiale, « Finance for Development » \(F4D\)](#) vient en appui aux réformes du secteur financier et à l'accès au financement, également en tirant parti des prêts de la Banque mondiale.
- [L'appui de l'IFC au CwA du G20 \(acronyme anglais ISCA\)](#) est le FFMD de l'IFC qui vient en appui aux études diagnostiques (telles que les CPSD du Groupe de la Banque mondiale), aux réformes, aux interventions avec le secteur privé et à l'appui aux entreprises qui aboutit à des investissements privés de l'IFC. L'ISCA doit être prolongée et reconstituée.
- [« Think Africa Partnership » \(acronyme anglais TAP\)](#) est le fonds fiduciaire phare de la Banque mondiale pour la Région Afrique dont la fonction est de soutenir la traduction des connaissances en action de politique économique.
- [CwA–Fonds Green Business \(acronyme anglais GBF\)](#) permet aux PME africaines d'attirer des financements climatiques pour adopter et mettre à l'échelle des pratiques et des technologies climato-intelligentes dans différents secteurs. Le fonds est opérationnalisé à travers trois piliers : (i) le dialogue politique et la création d'un environnement favorable, (ii) le développement des capacités et l'assistance technique, et (iii) l'accès à des instruments financiers innovants, axé sur la conception et le pilotage d'instruments financiers avec un résultat climatique mesurable.

Encadré 7.1. Chronologie du cheminement vers le Compact with Africa 2.0

16 mai 2022 - La réunion du GCA du G20 sollicite des suggestions des pays du CwA pour renforcer le Compact d'ici août 2022.

29 juin 2022 - Manifestation d'apprentissage par les pairs PPP.

19 juillet 2022 - Manifestation d'apprentissage par les pairs sur la mise en œuvre de réformes.

Août 2022 - 10 des 12 pays du CwA demandent une assistance technique pour aider à mobiliser et à coordonner les partenaires du G20.

29 septembre 2022 - Manifestation d'apprentissage par les pairs pour la promotion de l'investissement.

12 octobre 2022 - Réunion fructueuse des ministres des Finances du G7/Afrique reconnaissant la demande des pays du CwA.

Novembre 2022 - Mission de la Banque mondiale en Europe pour recueillir l'appui des principaux partenaires du G20 CwA (France, Allemagne et Commission européenne).

8 décembre 2022 - Réunion du GCA G20 pour approuver les suggestions des pays du CwA

Les pays continuent de demander des manifestations d'apprentissage par les pairs et les apprécient. La première manifestation en présentiel après la pandémie de COVID-19 a eu lieu au Bénin en octobre 2022. Les points focaux CwA du gouvernement ont organisé cette manifestation, qui a attiré une forte participation des secteurs privé et public béninois.

Manifestation multilatérale d'apprentissage par les pairs — PPP pour l'investissement dans les infrastructures

Tenue le 29 juin 2022, cette manifestation a réuni plus de 90 participants des pays du CwA ainsi que des institutions soutenant le CwA (par exemple, l'ACET, le FMI, la BAD, le Groupe de la Banque mondiale, la France et la Commission européenne). Au cours de la manifestation, les conditions pour des PPP catalytiques dans les pays en développement ont été discutées. Principaux messages au cours de la manifestation :

- Les gouvernements doivent donner la priorité aux projets qui nécessitent des PPP, certains secteurs s'y prêtant mieux que d'autres. Cela nécessite un effort délibéré de mettre la sélection des projets en cohérence avec les priorités nationales et une compréhension de la valeur ajoutée d'un PPP par rapport à d'autres alternatives.
- Les pays sont encouragés à prendre le temps de bien planifier lors de la phase initiale de conception des PPP.
- Les contrats doivent être mutuellement avantageux pour le gouvernement et le secteur privé.
- En tant que maîtres d'ouvrage, les gouvernements doivent s'assurer qu'ils mettent l'accent sur les bons projets - c'est-à-dire ceux qui sont durables et porteurs de croissance

économique et de création d'emplois, et qui autonomisent les communautés locales. A cette fin, ils doivent planifier la maintenance afin que les générations futures puissent en bénéficier.

Intervenants	<ul style="list-style-type: none">• Mavis Owusu-Gyamfi, Vice-présidente exécutive, ACET• Danang Parikesit, Coprésident principal du T-20, Indonésie• Frank Schneider, Chef de division par intérim, Financement du développement, ministère allemand des Finances• Sandile Dube, Directeur, G20, Division de la politique économique internationale et régionale, Trésor national, gouvernement de l'Afrique du Sud• Nathan Ronoh Tuimising, Spécialiste principal PPP, Groupe de pôle international d'expertise PPP, Bureau pays de la Banque mondiale à Nairobi• Alice Usanase, Cheffe par intérim, Relations avec les pays, Africa Finance Corporation• Eunice Ajambo, Economiste, Nations Unies, Namibie• Ibrah Wahabou, Chef, Unité Infrastructure et Connectivité, Division de l'intégration économique, Agence de développement de l'Union africaine - Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique <p><i>Modérateurs</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Freda Yawson, Responsable principale, Infrastructure et innovation, ACET• Vincent Palmade, Economiste principal, Banque mondiale
Enregistrement	Lien pour accéder à l'enregistrement.

Manifestation multilatérale d'apprentissage par les pairs - Mise en œuvre de réformes : Enseignements sur la mise en œuvre

Au fil des ans, les pays ont élaboré des matrices de réforme en appui aux trois piliers du CwA, à savoir les cadres macroéconomiques, commerciaux et financiers. La mise en œuvre des réformes est complexe pour tous les pays, nécessitant une cohérence par rapport aux priorités nationales ; la coordination entre de multiples parties prenantes au sein du gouvernement, du secteur privé, des partenaires de développement et de la société civile ; et un suivi. Tenue le 19 juillet 2022, cette manifestation d'apprentissage a rassemblé 76 participants des pays du CwA ainsi que des institutions soutenant le CwA (par exemple, l'ACET, le FMI, la BAD, le Groupe de la Banque mondiale, la France et la Commission européenne). Au cours de la manifestation, une discussion a été facilitée, portant sur les processus de mise en œuvre de la réforme existants et sur la manière dont le programme CwA peut ajouter de la valeur.

Les pays du CwA ont mis en lumière des réformes impressionnantes au cours des dernières années. Compte tenu de ce bilan de réalisations, ils ont partagé des informations essentielles en

cohérence avec les facteurs de réussite mis en lumière par les experts en mise en œuvre de réformes. Les exemples discutés comprenaient les actions pour obtenir un engagement au plus haut niveau du gouvernement envers les réformes ; la priorisation et l'intégration des réformes dans le plan de développement économique du pays ; la mise en place de mécanismes de coordination de haut niveau, tels que des comités, des ministères et des agences dédiés, et un leadership dédié ; l'implication des parties prenantes ; et le suivi et la redevabilité. Les pays ont discuté de la proposition de valeur ajoutée du CwA, qu'ils ont ensuite repris dans le feedback écrit à destination des coprésidents du CwA du G20.

Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Edward Brown, Directeur principal, Recherche et engagements politiques, ACET • Sandile Dube, Directeur, Division de la politique économique internationale et régionale du G20, Trésor national, gouvernement d'Afrique du Sud • Sylvia Solf, Spécialiste principale du secteur privé, Banque mondiale • Gennate Hassad, partenaire associé, McKinsey & Company • Stephen Poole, Expert gouvernemental, consultant associé (Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement) • Frank Schneider, Chef de division par intérim, Financement du développement, ministère allemand des Finances • Interventions de représentants gouvernementaux du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guinée, du Maroc, du Rwanda, du Togo et de la Tunisie.
	<i>Modérateurs</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Freda Yawson, Responsable principale, Infrastructures et innovation, ACET • Vincent Palmade, Economiste principal, Banque mondiale
Évaluation	Le webinaire a répondu aux attentes des répondants et a offert de nouvelles perspectives et idées. Parmi les répondants, 75 pour cent estimaient que la table ronde des pays et la discussion ont été les plus bénéfiques.
Enregistrement	Lien pour accéder à l'enregistrement.

Cette manifestation a été inspirée par les échanges bilatéraux entre la Tunisie et les autres pays du CwA. Sur demande, le gouvernement tunisien et le responsable du programme tunisien FFMD CwA ont présenté le « modèle du pays aux gouvernements du Bénin (28 juin 2022), de la Côte d'Ivoire (juillet 2022), de l'Égypte (15 décembre 2021), du Rwanda (8 mars 2022) et du Togo (19 avril 2022). Au cours de ces échanges, les pays ont voulu en savoir plus sur comment ils peuvent bénéficier davantage du CwA par une bonne compréhension du FFMD CwA de la Tunisie mis en place en appui à la matrice politique et aux projets et réformes soutenus. Les sujets comprenaient l'appui à la mise en place du Fonds de développement de projets pour la préparation du vivier de PPP et l'appui à la plateforme informatique pour le suivi des matrices de réforme des politiques.

Du fait de ces rencontres, les pays ont exprimé un intérêt renouvelé à bénéficier d'une assistance technique pour les aider à mieux définir et mettre en œuvre les priorités de réformes et à mobiliser et coordonner les partenaires au développement.

Manifestation multilatérale d'apprentissage par les pairs - Promotion des investissements : Enseignements sur la mise en œuvre

Tenue le 29 septembre 2022, cette manifestation a facilité la discussion sur les stratégies et processus de promotion des investissements dans les pays et sur la manière dont le CwA peut répondre aux besoins de chacun. La session a porté sur les secteurs de l'agriculture, des services et du tourisme. Plus de 50 participants des pays du CwA y ont participé, à savoir des institutions de promotion des investissements et des organisations d'appui au CwA (par exemple, l'ACET, le FMI, la BAD, le Groupe de la Banque mondiale et la GIZ). Principaux messages au cours de la manifestation :

- La promotion des investissements opère dans un écosystème multipartite où les agences sont une composante qui rehausse l'attractivité d'une destination d'investissement.
- Trois piliers aident les agences de promotion des investissements à produire un impact sur le développement ancré dans un plan de développement national clair : mise en cohérence et orientation stratégiques, cadre institutionnel cohérent et prestation de services solide aux investisseurs, y compris le plaidoyer.
- La défense des intérêts des investisseurs nécessite un soutien gouvernemental de haut niveau, la participation du secteur privé et une collaboration nationale et infranationale.
- *Qu'est-ce qui a bien marché dans le processus de promotion des investissements ?*
 - Pour qu'elle réussisse, une stratégie de promotion des investissements doit avoir comme élément central une combinaison de réformes, d'infrastructures et d'études sectorielles stratégiques.
 - La plupart des pays ne font pas de distinction entre investisseurs nationaux et investisseurs étrangers dans leurs politiques d'investissement.
 - Les pays utilisent une combinaison d'une approche multisectorielle et d'une approche ciblée pour les activités de communication sur la promotion des investissements.
- Le CwA peut soutenir les efforts de promotion des investissements des pays à travers une combinaison d'assistance technique ciblée et d'un meilleur accès aux investisseurs du G20.

Intervenants	<ul style="list-style-type: none">• Charles Odoom, Chef du programme de développement du secteur privé, ACET• Frank Schneider, Chef de division par intérim, Financement du développement, ministère allemand des Finances• Denise Lubbe, Directrice G20, Architecture financière internationale, Trésor national, Gouvernement sud-africain• Adolfo Taylhardat, Expert principal en promotion des investissements, Banque mondiale
---------------------	--

-
- Interventions des représentants gouvernementaux des pays suivants : Bénin, Éthiopie, Maroc, Togo et Tunisie.

Modérateurs

- Freda Yawson, Responsable principale, Infrastructure et innovation, ACET
- Vincent Palmade, Economiste principal, Banque mondiale

Évaluation Le webinaire a répondu aux attentes des répondants et a offert de nouvelles compréhensions et perspectives. Parmi les répondants, 87,5 pour cent estiment que la table ronde des pays et la discussion étaient les plus bénéfiques.

Atelier CwA en mode présentiel : Opportunités d'investir au Bénin et outils publics de financement des entreprises

Tenu le 18 octobre 2022, cet atelier a permis de partager avec le secteur privé béninois les avantages du CwA en termes de climat des affaires dynamique et compétitif et de présenter les opportunités d'investissement au Bénin. L'audience comprenait l'écosystème du secteur privé béninois, y compris les grandes, moyennes et petites entreprises et les startups. Par ailleurs, le secteur public était représenté par des représentants des structures étatiques en charge de la promotion du secteur privé. Toutes les organisations internationales et autres partenaires techniques et financiers membres du CwA étaient présents. Principaux messages au cours de la manifestation :

- Le CwA vise à promouvoir l'investissement privé et à renforcer la contribution du secteur privé au développement économique.
- Il a été précisé que tout pays qui maintient la stabilité économique peut attirer des investissements privés. Cela implique de mettre en œuvre des mécanismes de protection des investisseurs, de réduction des risques et de conception des meilleures réglementations en faveur de l'amélioration du climat des affaires.
- Le CwA s'inscrit dans la vision du gouvernement béninois de promouvoir le secteur privé. Les efforts se poursuivent pour créer un environnement propice à l'émergence d'un secteur privé fort et résilient qui tire la croissance économique.
- Les études diagnostiques et les programmes de la Banque mondiale cernent et opérationnalisent les opportunités d'une plus grande participation du secteur privé à l'économie béninoise et continuent de soutenir les réformes sur les fronts macroéconomique, financier et commercial.

L'équipe CwA prend acte des commentaires reçus du Bénin, c'est-à-dire la demande d'assistance technique pour opérationnaliser les réformes et engager le secteur privé.

Intervenants

- Raymond Adjakpa, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
- Kaliza Karuretwa, Spécialiste principale en secteur privé, Région Afrique, Banque mondiale
- Frank Schneider, Chef de division par intérim, Financement du développement, ministère allemand des Finances

-
- Adidjatou Hassan African Zanouvi, Directeur de cabinet adjoint, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances
 - Vincent Palmade, Economiste principal, Banque mondiale
 - Alexandre Henry, Economiste, Région Afrique, Banque mondiale
 - Ilyas Sina, Conseiller technique pour le suivi des réformes, Ministère des Finances, Bénin

Évaluation Les participants ont contacté le ministère des Finances pour les féliciter pour la manifestation, et la plupart des participants ne sont pas partis avant la clôture. Il n'y a pas eu d'évaluation officielle pour l'instant.

Pour en savoir plus La manifestation a été couverte par la presse : [Matin Libre](#), [Le Nouveau Manager](#), et [24 Heures au Bénin](#).

BIBLIOGRAPHIE

- AfDB (African Development Bank). 2021a. *Entrepreneurship and Free Trade Volume I : Africa's Catalysts for a New Era of Economic Prosperity*. White Paper Series.
- . 2021b. *Entrepreneurship and Free Trade Volume II : Towards a New Narrative of Building Resilience*. White Paper Series.
- Audretsch, D., M. Cruz, and J. Torres. 2022. *Revisiting Entrepreneurial Ecosystems*. Policy Research working paper, no. WPS 10229. Washington, DC : World Bank Group.
- Ayyagari, M., A. Demircuc-Kunt, and V. Maksimovic. 2014. "Who creates jobs in developing countries?" *Small Business Economics*, 43 (1) : 75–99.
- Boschmans, K. and L. Pissareva. 2018. "Fostering Markets for SME Finance : Matching Business and Investor Needs." *OECD SME and Entrepreneurship Papers*, No. 6. Paris : OECD Publishing.
- Bruhn, M. and D. McKenzie. 2018. "Entry Regulation and the Formalization of Microenterprises in Developing Countries." PEDL Policy Insight Series (2), Décembre.
- Christiaensen, L. and P. Premand. 2017. Côte d'Ivoire Jobs Diagnostic : Employment, Productivity, and Inclusion for Poverty Reduction. Washington, DC : World Bank.
- Cirera, X. and W. F. Maloney. 2017. *The Innovation Paradox : Developing-Country Capabilities and the Unrealized Promise of Technological Catch-Up*. Washington, DC : World Bank.
- Cunningham, S. 2011. *Understanding market failures in an economic development context*. Mesopartner Monograph 4, Ed 1, July ; Mazzucato M. From Market Fixing to Market Creating – A new framework for economic policy.
- European Commission. 2022. Investing in Young Businesses in Africa. Juin.
- Ghana Ministry of Trade and Industry. 2019. National micro, small and medium enterprises policy. Janvier.
- Grover Goswami, A., D. Medvedev, and E. Olafsen. 2019. *High-Growth Firms : Facts, Fiction, and Policy Options for Emerging Economies*. Washington, DC : World Bank.
- IFC (International Finance Corporation). 2011. *Strengthening Access to Finance for Women-Owned SMEs in Developing Countries*. October. Washington, DC : World Bank Group.
- . 2017a. MSME Finance Gap database, SME Finance Forum.
- . 2017b. Financial Inclusion Deep Dive, Part I : SME Finance, Technical Briefing to the Board. Novembre.

- . 2021. *A Green Reboot for Emerging Markets - Key Sectors for Post-COVID Sustainable Growth*. January. Washington, DC : World Bank Group.
- IFC (International Finance Corporation) and SME Finance Forum. 2021. MSME Digital Finance Resilience & Innovation during COVID-19.
- IMF (International Monetary Fund). 2010. Staff Guidance Note on the Use of Fund Resources for Budget Support.
- . 2022. *Informality, development, and the business cycle in North Africa*. Departmental Paper No 2022/011. Washington, DC : International Monetary Fund.
- Islam, A, M., D. Moosa, and F. Saliola. 2022. *Jobs Undone : Reshaping the Role of Governments toward Markets and Workers in the Middle East and North Africa*. Washington, DC : World Bank Group.
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099007107072234307/pdf/IDU0f74af2f60e29b046360bb24075c306441b13.pdf>
- ITC (International Trade Centre). 2020. SME Competitiveness Outlook 2020 : COVID-19 : The Great Lockdown and its Impact on Small Business. Geneva.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). 2018. Future of Business Survey, <http://www.oecd.org/industry/business-stats/the-future-of-business-survey.htm>
- . 2019. *OECD SME and Entrepreneurship Outlook 2019*. Paris : OECD Publishing.
- Ohnsorge, F. and S. Yu, eds. 2021. *The Long Shadow of Informality : Challenges and Policies*. Advance Edition.
- Paci, P., T. Osborne, S. Nakamura, Z. Dong, A. V. Rajashekar, and S. Mugabo. 2020. Bolstering Poverty Reduction in Rwanda : A Poverty Assessment. Washington, DC : World Bank.
<http://documents.worldbank.org/curated/en/749051603952259889/Bolstering-Poverty-Reduction-in-Rwanda-A-Poverty-Assessment>
- Partech Africa. 2022. 2021 Partech Africa Report. <https://partechpartners.com/news/2021-partech-africa-report/>
- Tall, Arame, Sarah Lynagh, Candela Blanco Vecchi, Pepukaye Bardouille, Felipe Montoya Pino, Elham Shabahat, Vladimir Stenek, Fiona Stewart, Samantha Power, Cindy Paladines, Philippe Neves, and Lori Kerr. 2021. *Enabling Private Investment in Climate Adaptation and Resilience : Current Status, Barriers to Investment and Blueprint for Action*. Washington, DC : World Bank.
- UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development). 2022. World Investment Report 2022. <https://worldinvestmentreport.unctad.org/world-investment-report-2022/>
- Van Rompaey, F. 2017. “The Role of Standards and Quality Infrastructure in Trade Facilitation.” First International Forum for National Trade Facilitation Committees, Geneva, January 23.

- World Bank Group. 2016. Togo Systematic Country Diagnostic. Report No.108184-TG. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/179631474899157168/pdf/Togo-SCD-Final-2016-09222016.pdf>
- . 2018. *Women Entrepreneurs Finance Initiative (We-Fi) : Taking Women-Owned Business to the Next Level*. Washington, DC : World Bank Group.
- . 2019. *Global Economic Prospects - Darkening Skies*. Washington, DC : World Bank Group.
- . 2020. How to Assess SME-Specific Constraints and Opportunities in Country Private Sector Diagnostic. Guidance Note, February. Washington, DC : World Bank Group.
- . 2021. Strengthening World Bank SME-Support Interventions. Operational Guidance Note. Washington, DC : World Bank Group.
- . 2022a. L'Entrepreneuriat des jeunes en Afrique. Executive Director Note, April.
- . 2022b. Country Private Sector Diagnostic. Informality Knowledge Note, March. Washington, DC : World Bank Group.
- World Bank. 2013. *World Development Report 2013 : Jobs*. Washington, DC : World Bank.
- . 2016. *Benchmarking Public Procurement 2016 : Assessing Public Procurement Systems in 77 Economies*. Washington, DC : World Bank.
- . 2019. *Profiting from Parity : Unlocking the Potential of Women's Businesses in Africa*. World Bank Africa Region Gender Innovation Lab. Washington, DC : World Bank.
- . 2022a. Guidance Note on SME Financing. Concept Note. Washington, DC : World Bank.
- . 2022b. Macro Poverty Outlook. Washington, DC : World Bank.
- . Forthcoming. *Entrepreneurial Ecosystems and Digital Businesses : Diagnostic Toolkit*.
- WTO (World Trade Organization). 2016. *World Trade Report 2016 : Levelling the Trading Field for SMEs*.
- Xavier, C. and W. F. Maloney. 2017. *The Innovation Paradox : Developing-Country Capabilities and the Unrealized Promise of Technological Catch-Up*. Washington, DC : World Bank.

ANNEXES

Annexe A. Réformes récentes et défis retardant l'investissement privé

Pays	Réformes récentes portant sur l'emploi, la transformation économique et le développement du secteur privé	Principaux défis mis en lumière par l'IFC dans la mise en œuvre de réformes
Bénin	<ul style="list-style-type: none"> • Élargissement de l'assiette fiscale • DPP pour renforcer la compétitivité et élaborer des plans d'action pour quatre chaînes de valeur agricoles prioritaires • Création d'une agence de développement des PME pour rationaliser l'écosystème de l'entrepreneuriat • Mise en place d'un système de zonage et d'enregistrement électronique des titres fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> • Transactions de petit volume, manque de sponsors et problèmes de vérification préalable de l'intégrité/personnes politiquement exposées • Problèmes de gouvernance : manque de réglementations claires, de coordination, de politiques sectorielles et de transparence
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du cadre juridique et institutionnel des PPP • Réduction du temps et du coût de création d'entreprise • Création d'une banque agricole, d'une banque des PME et d'une caisse de dépôt et consignation 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de soutien d'un champion du gouvernement fort • Manque de capacité dans la mise en œuvre des réformes • L'arbitrage des autorités locales en raison de l'insécurité nuit à la mise en œuvre des réformes essentielles.
Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • Financement des études de faisabilité des grands projets et des projet prioritaires • Opérationnalisation du guichet unique du commerce transfrontalier et extérieur • Création d'un fonds de garantie pour les PME 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de coordination • Manque de soutien d'un champion du gouvernement dans la mise en œuvre des réformes • Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des réformes • Pression des lobbies ayant des intérêts particuliers

Pays	Réformes récentes portant sur l'emploi, la transformation économique et le développement du secteur privé	Principaux défis mis en lumière par l'IFC dans la mise en œuvre de réformes
Egypte	<ul style="list-style-type: none"> • Accélération des procédures d'appel d'offres et de passation de marchés pour les PPP • Diversification du portefeuille de la dette et amélioration de la liquidité du marché intérieur pour prolonger la maturité de la dette au-delà de cinq ans d'ici 2025 • Une nouvelle politique d'actionnariat de l'État publiée pour consultation en juin 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence et rôle de l'État : prévalence des entreprises publiques et implication du gouvernement dans les projets • Compétitivité à l'exportation • Environnement favorable à la participation privée dans les infrastructures
Ethiopie	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction d'un régime juridique complet qui régit les PPP et favorise l'utilisation de clauses types • Révision du code de commerce, de la loi sur les investissements et de la prestation de services aux entreprises • Suppression de la règle des 27 pour cent et émission de bons du Trésor du gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des institutions de mise en œuvre des réformes (agences fédérales et infranationales) • Renforcement des capacités de gestion du portefeuille des entreprises publiques en appui à l'engagement de privatiser les entreprises publiques
Ghana	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption et opérationnalisation de la loi sur les PPP • Création d'un référentiel du droit des affaires et de l'investissement • Développement d'un instrument de réduction des risques pour tirer parti des investissements privés dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les prêts agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts des chocs macroéconomiques sur les investissements • Défis de mise en œuvre des réformes
Guinée	<ul style="list-style-type: none"> • Opérationnalisation de la cellule PPP • Promotion et dématérialisation de la création d'entreprise au guichet unique • Mise en œuvre de la stratégie d'inclusion financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'un champion gouvernemental fort • Manque de capacité dans la mise en œuvre des réformes • Arbitrage des collectivités locales en raison de l'insécurité, décourageant la mise en œuvre des réformes clés

Pays	Réformes récentes portant sur l'emploi, la transformation économique et le développement du secteur privé	Principaux défis mis en lumière par l'IFC dans la mise en œuvre de réformes
Maroc	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre PPP conforme aux pratiques de l'UE et refonte de la Charte des investissements (pour les IDE) • Création d'une agence holding d'État pour réformer le secteur des entreprises publiques • Renforcement et diversification des instruments de financement des PME, startups et entreprises innovantes • Numérisation des processus de passation des marchés publics à travers la mise en place d'une plateforme numérique de l'administration centrale 	<ul style="list-style-type: none"> • Réforme PPP • Accès à l'énergie propre pour les entreprises afin de réduire les coûts de production d'électricité • Réformes visant à élargir l'application des contrats d'achat d'électricité entre entreprises et aux entreprises aux zones industrielles et aux clients moyenne tension
Rwanda	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un swap avec les banques commerciales pour assurer la disponibilité des devises en cas de besoin • Opérationnalisation du programme de logement abordable • Étude de faisabilité pour éclairer la politique sur les parcs industriels 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour de la politique PPP • Renforcement des capacités du gouvernement dans l'identification des PPP prioritaires, les études de faisabilité et la capacité de négociation et de supervision
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une facilité de financement des études préparatoires aux PPP • Simplification du cadastre et du transfert de propriété et des permis de construire • Opérationnalisation de la société électronique et du Registre des crédits mobiliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la réforme • Renforcement des capacités du gouvernement à mettre en œuvre les réformes
Togo	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des procédures d'investissement public guidant le développement et la mise en œuvre des projets PPP • Adoption du nouveau code foncier et sa mise en œuvre • Opérationnalisation de l'Agence de promotion des investissements en tant que guichet unique de l'investissement • Elaboration d'une politique et d'une stratégie nationale d'investissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Transactions de petit volume, manque de sponsors et problèmes de vérification préalable de l'intégrité/personnes politiquement exposées • Problèmes de gouvernance : manque de réglementations claires, de coordination, de politiques sectorielles, de transparence

Pays	Réformes récentes portant sur l'emploi, la transformation économique et le développement du secteur privé	Principaux défis mis en lumière par l'IFC dans la mise en œuvre de réformes
Tunisie	<ul style="list-style-type: none"> • Numérisation des procédures fiscales • Mise en place d'une Facilité de préparation de projets pour améliorer l'accompagnement et d'un mécanisme de financement des études de faisabilité pour activer le lancement des PPP • Mise à disposition des PME de crédits sans garantie en renforçant les fonds publics de garantie • Suppression de certaines licences commerciales dans les secteurs à faible risque 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du climat d'investissement • Amélioration de la prestation de services publics aux entreprises • Assouplissement des restrictions sur les IDE • Modernisation de la réglementation des changes • Assouplissement des conditions d'inscription et de perfectionnement des sûretés (biens mobiliers et immobiliers pour les investisseurs et prêteurs internationaux)

Annexe B. Engagements du Groupe de la Banque mondiale dans les pays du Compact with Africa

Pays	Etude diagnostique pays du secteur privé	Rapport national sur le climat et le développement	Etude diagnostique et analyse des emplois	Prêts récents (numéro de projet)	Exemples d'investissements récents de l'IFC
Bénin	En cours de finalisation	Prévu pour AF24		P174008	Facilité de partage des risques en appui au financement des MPME par le biais d'une banque locale
Burkina Faso	Achevé	Achevé (G5 Sahel)		P177005	Solutions énergétiques plus propres (avec Sodigaz) Financement du commerce pour les entreprises en Afrique de l'Ouest (avec Vista Bank)
Côte d'Ivoire	Achevé	En cours	Etude diagnostique des emplois réalisée (2017)	P172425	Chaîne de valeur du textile (avec Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textile & Compagnie Ivoirienne de Coton)
Egypte	Achevé	Achevé	Jobs Undone (rapport régional 2022)	P171311	Chaînes de valeur de la santé (avec IDH) Énergie propre et infrastructures vertes Financement vert Technologies propres, efficacité des ressources et bâtiments verts Startups MPME et entrepreneuriat
Ethiopie	Achevé	Prévu pour AF24		P171034	Infrastructure numérique - Libéralisation des télécommunications en Éthiopie

Pays	Etude diagnostique pays du secteur privé	Rapport national sur le climat et le développement	Etude diagnostique et analyse des emplois	Prêts récents (numéro de projet)	Exemples d'investissements récents de l'IFC
Ghana	Achevé	Achevé		P166539	Energie solaire au Ghana avec LMI Holdings Ltd
Guinée	Achevé			P164184	Financement du commerce pour les entreprises en Afrique de l'Ouest (avec Vista Bank)
Maroc	Achevé	Achevé	Jobs Undone (rapport régional 2022)	P167894	Système de chaîne de valeur alimentaire durable à travers l'Afrique (disponibilité des engrais) (avec le groupe OCP) Diversité de genre
	Achevé	Achevé	Jobs Undone (rapport régional 2022)	P167894	Transactions sécurisées et Registre des garanties pour garantir l'inclusion financière et l'accès au financement, en particulier pour les PME, les micro-entreprises et les femmes entrepreneures Startups et entrepreneuriat
Rwanda	Achevé	Achevé	Analyse diagnostique des emplois pour l'évaluation de la pauvreté (2020)	P173373	Facilité commerciale pour les femmes (avec la Banque de Kigali) Logement abordable Refinancement des hôtels 3B
Sénégal	Achevé		Analyse diagnostique des emplois Mémoire	P174757	Production durable de boissons pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (avec IBS)

Pays	Etude diagnostique pays du secteur privé	Rapport national sur le climat et le développement	Etude diagnostique et analyse des emplois	Prêts récents (numéro de projet)	Exemples d'investissements récents de l'IFC
Economique de Pays					
Togo	En cours de finalisation	Prévu pour AF24	Etude diagnostique des emplois réalisée (2017)	P177317	Bornes de stockage GPL (avec Zener) Numérisation (Csquared R13)
Tunisie	En cours de finalisation	En cours	Jobs Undone (rapport régional 2022)	P132381	Financement des MPME Production et exportations d'huile d'olive (avec le groupe CHO) Développement de la chaîne d'approvisionnement des dattes (avec VACPA)

Annexe C. Politiques et institutions en appui à la productivité et à la croissance des entreprises

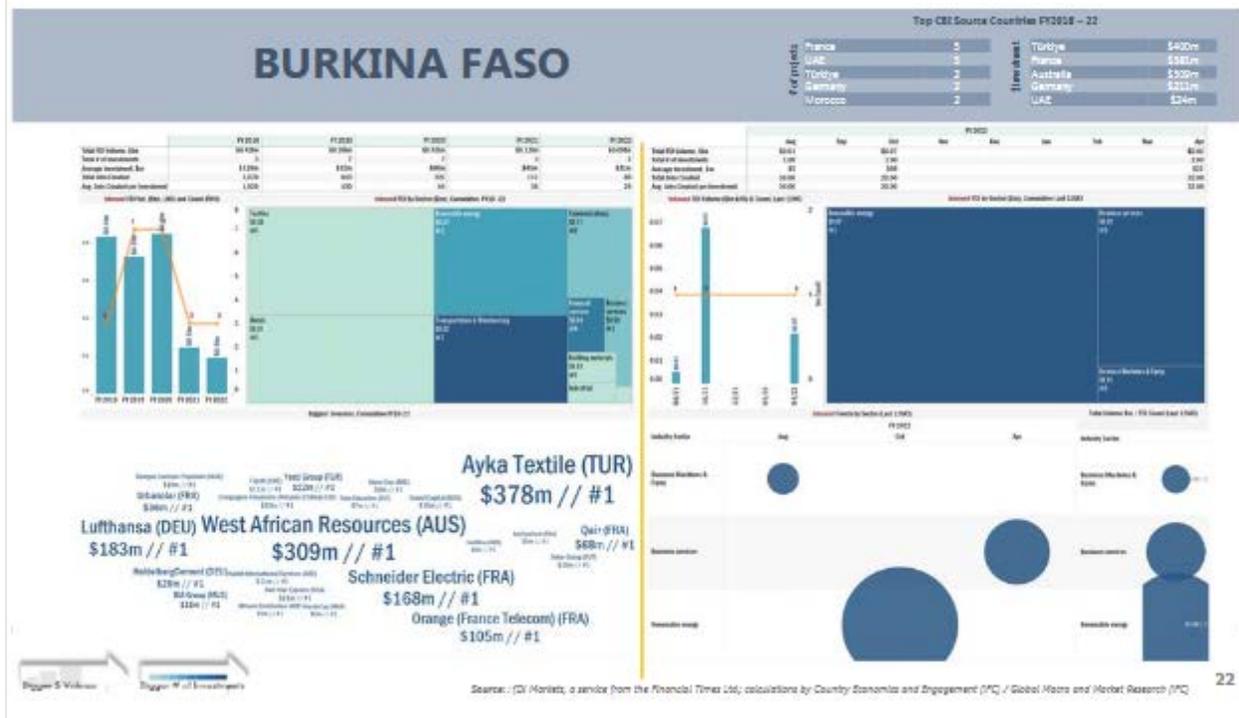
	Leviers politiques	Instruments de politique
Environnement des affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation tout au long du cycle de vie de l'entreprise • Réglementation sectorielle, y compris dans l'économie numérique • Politique commerciale et de la concurrence • Exécution de contrats • Politique et réglementation fiscales • Favoriser la fourniture d'infrastructures de transport, d'énergie, numériques et d'appui aux entreprises (directement ou à travers des PPP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et réforme de la réglementation liée au climat des investissements • Services numériques de gouvernement à entreprise et d'entreprise à gouvernement • Paramètres de politique d'établissement et de fermeture d'entreprise • Infrastructures d'appui aux entreprises (parcs d'affaires et STI, centres logistiques, marchés), infrastructures environnementales (par exemple, usines de traitement des effluents) • Haut débit accessible et abordable • Réforme et gestion des titres fonciers • Fourniture de services d'infrastructure essentiels, y compris l'électricité, les transports, l'infrastructure numérique, l'eau et les déchets
Capacités des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités managériales et entrepreneuriales • Adoption de technologies améliorant la productivité • Développement de produits, innovation • Accès à l'infrastructure immatérielle (main-d'œuvre, talents et services) • Mise en place d'écosystèmes d'entrepreneuriat 	<ul style="list-style-type: none"> • Services et infrastructures d'appui, incubateurs et accélérateurs, centres technologiques, installations à usage commun, salles d'outils, centres régionaux pour les PME, transfert de technologie et protocole Internet (issus de la recherche ou du milieu universitaire) • Appui à l'innovation (financement), subventions à la R&D, subventions aux nouveaux équipements, incitations fiscales à la R&D et incitations technologiques (par exemple, amortissement accéléré) • Formation aux affaires et au management ; conseil au niveau de l'entreprise ; formation et conseil au niveau de l'entreprise ; conseils en entrepreneuriat (par exemple, par le biais d'accélérateurs et d'incubateurs) ; sensibilisation à la technologie et conseils de mise à niveau par la technologie, la vulgarisation, l'amélioration de la gestion (à travers des services de développement des entreprises) • Liens (à travers des clusters et des réseaux) • Développement des compétences de la main-d'œuvre spécifique à l'entreprise (cours à cycle court ou long), développement de la formation privée, réforme de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, stages dans l'industrie

	Leviers politiques	Instruments de politique
Accès au marché	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des fournisseurs et des exportateurs • Participation aux CVM, liens avec les multinationales • Développement des exportations • Infrastructure nationale de la qualité et conformité aux normes • Marchés publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des fournisseurs, mise en relation des PME avec les grandes entreprises chefs de file, connaissance des marchés nationaux et d'exportation, inclusion dans les réseaux de PME, les clusters, les coopératives et les DPP • Participation aux CVM, accès aux marchés nationaux, régionaux et d'exportation, compétitivité industrielle des sous-secteurs à fort potentiel • Normes nationales d'infrastructure de la qualité, structures d'appui tels que les centres de technologie • Programmes de développement des exportations pour les PME, accès aux informations sur la réglementation et les normes de qualité sur les marchés cibles, facilitation des échanges, réforme des procédures commerciales et frontalières, coûts directs et indirects pour les PME • Réforme des processus de passation des marchés publics, passation des marchés en ligne, formation et renforcement des capacités des PME et des responsables des marchés publics
Accès au financement	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'infrastructure de crédit • Appui à la numérisation des paiements • Réforme du droit et de la réglementation financière • Mise en place d'un environnement favorable à l'innovation financière • Programmes de rehaussement de crédit – fonds de garantie partielle de crédit • Facilitation de l'accès aux marchés des capitaux des institutions non bancaires et des PME • Financement des risques à un stade précoce pour les PME • Littératie financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Réforme du cadre réglementaire de l'information sur le crédit • Reconnaissance et élargissement de la facturation électronique • Réformes du système de paiement pour faciliter l'adoption et l'acceptation par les commerçants (PME) des paiements par carte • Introduction d'une loi moderne sur les transactions sécurisées et création d'un registre de sécurité en ligne • Systèmes de garantie partielle de crédit basés sur les bonnes pratiques • Accompagnement réglementaire des prestataires innovants (fintech) • Réglementation des plateformes de financement participatif basées sur l'investissement • Facilités de prêt de gros pour les institutions non bancaires admissibles • Réglementation des activités de microfinance basée sur le niveau de risque • Subventions de contrepartie pour les investissements de capital d'amorçage ou de capital-risque dans les startups • Examen des lois et réglementations pour faciliter le financement des comptes clients en ligne (affacturage), le crédit-bail, le financement de la chaîne d'approvisionnement, le financement pré et post-récolte • Programmes d'éducation financière

	Leviers politiques	Instruments de politique
Cadre institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies intégrées pour les PME, combinaison de politiques à la hauteur des défis des PME • Capacités de conception et de mise en œuvre de politiques • Suivi et évaluation, y compris les analyses d'impact • Mécanismes de coordination (public-public et public-privé) 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de stratégies fondées sur des données factuelles pour les PME, l'entrepreneuriat et l'industrie • Élaboration et réforme des lois sur les PME et les lois sur les startups • Création et réforme des agences liées aux PME (PME, innovation, développement régional, entrepreneuriat et exportation) • Régimes d'impact réglementaire • Capacité de collecte et d'analyse de données et de statistiques sur les PME • Capacité des PME à se faire entendre (médiateur des PME), accords PPP

Source : Banque mondiale 2021.

Annexe D. Aperçus des investissements directs étrangers pour les pays du Compact with Africa



COTE D'IVOIRE

Country	Count	Country	Value
France	42	France	\$1,831m
Switzerland	12	Japan	\$750m
Germany	11	United Kingdom	\$725m
Turkey	5	Chad	\$425m
		Switzerland	\$377m



Source: (D) Statista, a service from the Financial Times Ltd; calculations by Country Economics and Engagement (CE) / Global Macro and Market Research (GM)

EGYPT

Country	Count	Country	Value
UAE	28	Russia	\$10,526m
Saudi Arabia	42	UAE	\$10,943m
United States	33	Saudi Arabia	\$14,497m
Germany	17	Australia	\$10,000m
United Kingdom	10	France	\$8,249m



Source: (D) Statista, a service from the Financial Times Ltd; calculations by Country Economics and Engagement (CE) / Global Macro and Market Research (GM)

ETHIOPIA

Top CFI Source Countries FY2018 - 22

Country	CFI (USD m)
China	10
United Kingdom	10
France	9
United States	8
USA	7
United States	\$4,025m
USA	\$3,025m
China	\$2,525m
United Kingdom	\$2,425m
Saudi Arabia	\$425m



Source: (DI) Markets, a service from the Financial Times Ltd; calculations by Country Economic and Engagement (CE) / Global Macro and Market Research (GM)

GHANA

Top CFI Source Countries FY2018 - 22

Country	CFI (USD m)
United States	10
Germany	10
United Kingdom	10
China	10
USA	10
Sweden	\$2,800m
United States	\$1,800m
China	\$1,425m
Malaysia	\$725m
United Kingdom	\$725m

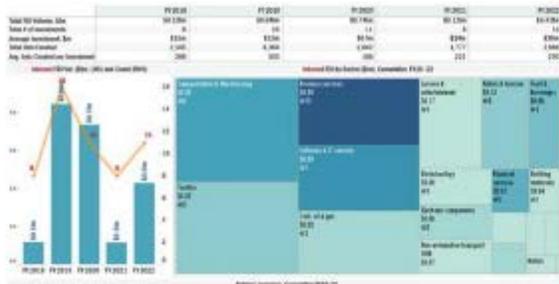


Source: (DI) Markets, a service from the Financial Times Ltd; calculations by Country Economic and Engagement (CE) / Global Macro and Market Research (GM)

RWANDA

Top CBG Source Countries FY2018 - 22

FY (triple)	Country	# of deals	Value (m)
FY (triple)	United States	7	\$235m
	UK	5	\$109m
	Switzerland	4	\$330m
	Germany	4	\$205m
	China	3	\$125m
# of deals	United States	7	\$235m
	China	3	\$109m
	Germany	4	\$330m
	UK	5	\$205m
	Netherlands	3	\$125m

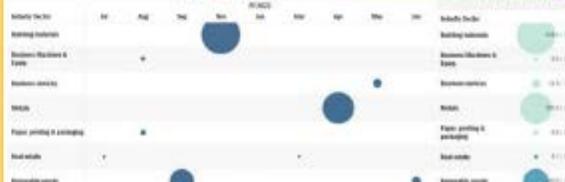
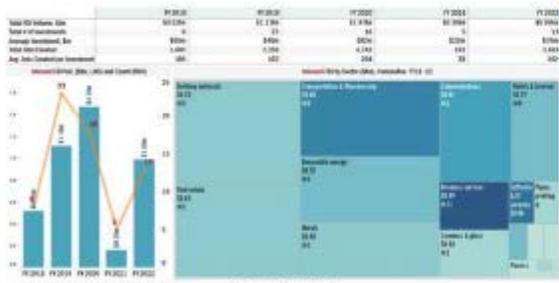


Source: (C) Markets, a service from the Financial Times Ltd; calculations by Country Economics and Engagement (CE) / Global Macro and Market Research (GM)

SENEGAL

Top CBG Source Countries FY2018 - 22

FY (triple)	Country	# of deals	Value (m)
FY (triple)	France	12	\$542m
	UK	6	\$775m
	Germany	5	\$150m
	Switzerland	4	\$205m
	Morocco	4	\$237m
# of deals	France	12	\$542m
	Turkey	6	\$775m
	Morocco	5	\$150m
	United Kingdom	5	\$205m
	China	4	\$237m

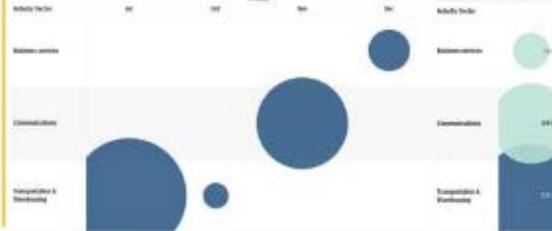
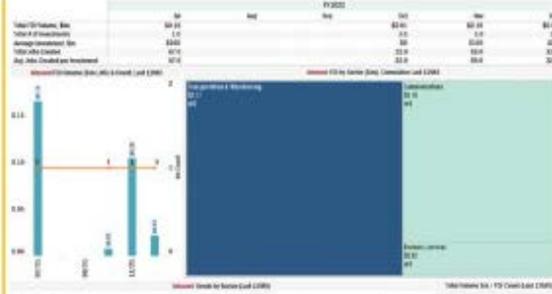
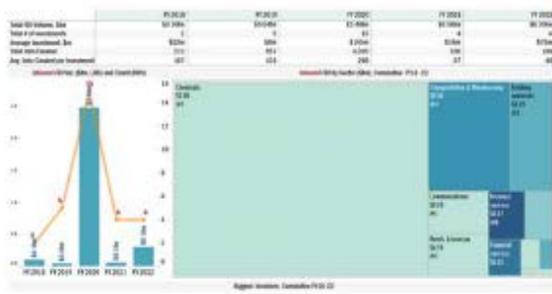


Source: (C) Markets, a service from the Financial Times Ltd; calculations by Country Economics and Engagement (CE) / Global Macro and Market Research (GM)

TOGO

Top CBI Source Countries FY2018 - 22

Country	Count	Value
France	8	\$1,085m
Germany	6	\$625m
Nigeria	5	\$125m
USA	3	\$245m
Denmark	2	\$105m



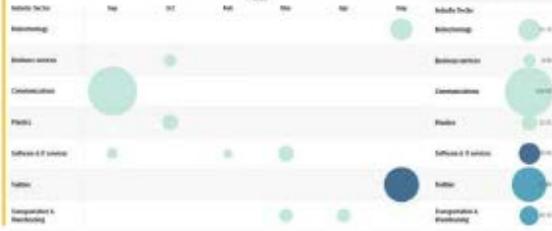
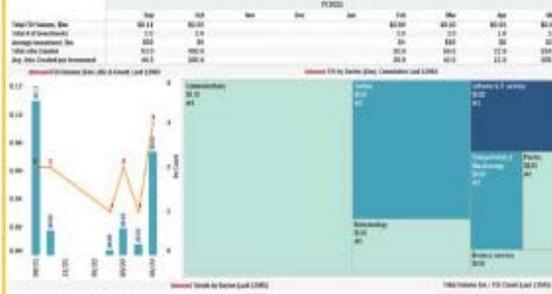
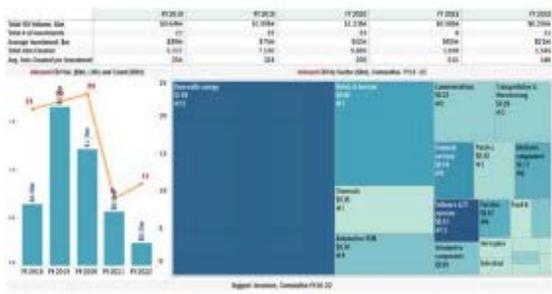
Bigger & Volume, Bigger # of Investments

Source: (iX) Markets, a service from the Financial Times Ltd; calculations by Country Economics and Engagement (iC) / Global Macro and Market Research (iG)

TUNISIA

Top CBI Source Countries FY2018 - 22

Country	Count	Value
France	34	\$770m
Germany	22	\$425m
Norway	8	\$410m
United States	5	\$300m
Spain	5	\$285m



Bigger & Volume, Bigger # of Investments

Source: (iX) Markets, a service from the Financial Times Ltd; calculations by Country Economics and Engagement (iC) / Global Macro and Market Research (iG)



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
IBRD • IDA

IFC

International
Finance Corporation



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT